LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

au Quinquet
restaurant/bar
354 ouest, boul. St-Joseph
Montréal
272-4211
Sam. et dim.
petits déjeuners
de 10 h. à 15 h.

Vol. LXXII — No 43 | Pluie ou bruine intermittente. Maximum 8. **(Détail en page 12)** | Montréal, samedi 21 février 1981 | 25 CENTS

Clark: l'avenir du parti avant le mien

par Michel Vastel

OTTAWA — À la veille d'un congrès qui décidera de son avenir personnel, M. Joe Clark semble nourrir plus d'ambitions pour son parti que pour lui-même.

«Les partis politiques sont des institutions aussi importantes que le bureau du premier ministre», déclarait cette semaine M. Clark. Au cours d'un entretien de 30 minutes qu'il accordait au DEVOIR, le chef tory a semblé bien plus préoccupé de faire de son parti «un vrai parti de pouvoir» que de réaffirmer son leadership personnel.

Avant de penser à leur prochain premier ministre, semble indiquer M. Joe Clark, les conservateurs feraient peut-être bien de consacrer toutes leurs énergies à moderniser leur propre parti.

«Nous ne devons plus nous contenter d'être un éternel parti d'opposition, affirme M. Clark, mais devenir un vrai parti de pouvoir, moderne et combattif». Convaincu que son gouvernement a été rapidement défait parce que les politiques qu'il prônait n'étaient pas immédiatement opérationnelles, M. Clark ajoute: «nous avons le devoir d'être efficaces, et pas seulement originaux».

Parmi les nouvelles initiatives que M. Clark veut faire prendre à son parti, il a évoqué notamment:

- la création d'un comité d'experts, comme la Brookings Institution à Washington ou le Conrad Adenauer Institute en Allemagne fédérale, ce comité devrait rendre opérationnels les éléments du programme politique du parti de telle manière qu'une fois au pouvoir, le PC ne devrait plus seulement se fier au travail des fonctionnaires mais arriver avec des politiques immédiatement et concrètement réalisables;
- équiper le Parti conservateur avec des outils modernes qui lui permettent de rivaliser avec les libéraux au pouvoir; M. Clark songe ainsi à recommander l'achat d'un avion pour permettre aux députés conservateurs d'être davantage présents dans les régions périphériques, un peu comme les ministres du gouvernement se servent des Jetstars du ministère des Transports;
- enfin, convaincu que «la victoire de 1979 est plus importante que la défaite de 1980», M. Clark veut maintenir à l'intérieur de son parti cet esprit combattif et ce goût de la victoire qu'il croit déceler actuellement parmi ses partisans.

Le chef conservateur a visité, depuis décembre dernier, chacune des associations de comté de son parti et il a constaté que l'amertume de la défaite est maintenant oubliée. «J'ai été surpris de l'état d'esprit des conservateurs à travers le pays, explique M. Clark. On en a fini avec l'autopsie du cadavre du gouvernement. Les conservateurs ont maintenant une mentalité de gagnants». Ce serait, selon le chef conservateur, la victoire de 1979, qui aurait ainsi exorcisé le parti. Il estime que le PC entretenait une mentalité de perdants depuis les dernières an-

Voir page 16: Clark

Calvo Sotelo n'obtient pas la majorité

Les terroristes basques enlèvent trois consuls

BILBAO (Espagne) (d'après Reuter, AFP et AP) — Une semaine après la mort d'un militant basque décédé en garde à vue, qui avait soulevé une très vive émotion en Espagne, des inconnus armés ont enlevé, jeudi soir, trois consuls honoraires au Pays basque.

Par ailleurs, ajoutant encore à la crise, le Congrès des députés espagnols a refusé, hier, son investiture au candidat à la présidence du gouvernement espagnol, M. Leopold Calvo Sotelo, présenté par le parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique (UCD).

L'Organisation séparatiste basque ETA-politico-militaire (ETA-PM) a revendiqué, hier soir, l'enlèvement des trois consuls et a reconnu avoir tenté d'en enlever deux autres.

Dans un communiqué distribué à des organes de presse basques, l'aile politico-militaire de l'ETA déclare que les trois hommes ont été «arrêtés». Les consuls d'Autriche et du Salvador, à Bilbao, et celui de l'Uruguay, à Pampelune, ont été enlevés au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Hier matin, les consuls du Portugal et d'Allemagne fédérale, à Saint-Sébastien, ont évité la capture parce qu'ils ne se trouvaient pas dans leurs bureaux au moment où l'ETA a frappé, précise le communiqué.

L'ETA-PM ajoute que le sort des trois consuls dépend des réponses que donnera le gouvernement central à ses exigences, qu'elle ne mentionne pas explicitement.

Toutefois le communiqué, remis à la presse de Bilbao, évoque la nécessité d'une amnistie pour les prisonniers basques, d'une épuration de la police, de la démission du ministre de l'Intérieur M. Juan Jose Roson, et d'un référendum sur l'intégration de la province de la Navarre dans le Pays basque. L'organisation demande également un référendum sur la centrale nucléaire de Lemoniz (Biscaye).

Le même scénario a présidé aux trois enlèvements. Dans la soirée de jeudi, des membres de commandos, coiffés de cagoules et armés de pistolets ou de mitraillettes, se sont présentés aux domiciles des consuls d'Autriche, M. Hermann Diez Del Sel Korsatko (41 ans), du Salvador, M. Antonio Alfaro (47 ans) et d'Uruguay, M. Gabriel Biurrum (41 ans).

Ils ont baillonné et attaché les membres de leurs familles en attendant l'arrivée des trois consuls qu'ils ont emmenés dans le courant de la nuit en voi-

Voir page 16: Basques

L'amour, message du pape

ILOILO, Philippines (AFP) — Jean-Paul II a terminé hier soir la quatrième journée de son pèlerinage aux Philippines à Iloilo, après avoir parcouru quelque 1,500 kilomètres, serré des milliers de mains et adressé le même message de paix aux musulmans de Davao, aux ouvriers agricoles de Bacolod ou aux militants d'action catholique de Jaro.

Ces étapes ont déplacé partout des foules innombrables qu'on ne pouvait chiffrer qu'en millions à la fin de la journée d'hier, la plus chargée du voyage. L'enthousiasme pouvait se résumer en une seule image: au-dessus des murs austères d'un bâtiment de Iloilo encadrés de miradors, des hommes agitaient une longue banderole: «Les détenus de la prison provinciale d'Iloilo souhaitent la

Voir page 16: Pape

Jean-Paul II s'est coiffé hier à la mode du pays aux Philippines, qu'il doit quitter dimanche vers l'île de Guam, où il passera 20 heures seulement avant de poursuivre son périple vers le Japon. (Photolaser AP)

culture & société

Une symphonie du compromis

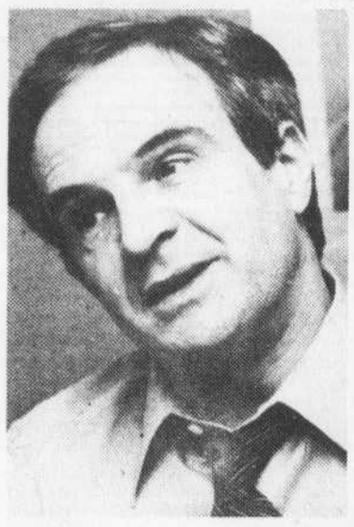

François Truffaut a une chance, avec *Le Dernier Métro*, de décrocher un Oscar pour les films «étrangers». Nathalie Petrowski l'a interviewé et rend compte de la réflexion d'un cinéaste qui n'aime pas beaucoup philosopher sur ses oeuvres et aimerait que le sens de chaque oeuvre aille de soi. Si son dernier film n'est pas noir, Truffaut s'en explique: il a voulu produire une «symphonie du compromis».

Page 17

Le pouvoir dans la famille

Maurice Champagne-Gilbert ne se sent pas à l'aise sous la férule du pouvoir mâle. Il en fait l'axe de réflexion de son dernier volume, paru chez Leméac: *La Famille*. Marie Laurier l'a rencontré et lui a demandé s'il ne se sentait pas plus féministe que les plus ardentes féministes.

Page 17

AU SOMMAIRE

Éditorial

Le programme économique du président Reagan touchera les citoyens les plus vulnérables alors que les coupures d'impôts favorisent les contribuables à revenus élevés. Pour Michel Nadeau, il s'agit là d'un autre repli du grand rêve américain mais cette fois, à l'intérieur même des frontières des États-Unis. **Page 14**

Coordination des aéroports

La création d'un conseil de développement des aéroports de Dorval et Mirabel sera proposée aux participants du Sommet économique de Montréal par le comité des aéroports de la Chambre de Commerce du district de Montréal et du Montreal Board of Trade, a annoncé la présidente du comité, Mme Micheline Bouchard. **Page 9**

Trudeau renonce à consulter la population sur la nouvelle constitution du Canada

Le premier ministre Trudeau visite actuellement Vancouver et y porte son message constitutionnel. (Photolaser CP)

VANCOUVER (d'après PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a d'ores et déjà renoncé à consulter le peuple canadien, tant au moyen d'un référendum que d'une élection générale, au sujet de la nouvelle constitution du pays.

M. Trudeau ne soumettra pas non plus à la Cour suprême du pays la question de la constitutionnalité de son projet de rapatriement; pas avant, du moins, que la Chambre des communes britannique ne se soit prononcée sur la résolution conjointe des Communes et du Sénat du Canada. Le premier ministre a fait ces déclarations à son arrivée à Vancouver, hier, sa première visite en Colombie-Britannique depuis le printemps dernier.

M. Trudeau a évoqué la collaboration des conseillers juridiques du gouvernement fédéral. Il ne convient pas dès lors, a-t-il conclu, que ce dernier «doute soudain de la validité de son projet». Il a indiqué par ailleurs que ceux qui réclament de nouveaux délais devraient être terrifiés plutôt à la pensée du «syndrome de l'échec» que révèle pareille attitude. «Si le Canada se démembre, a-t-il ajouté, parce que son gouvernement lui aura donné une constitution canadienne avec une formule d'amendement sur laquelle on devra s'entendre et qui finalement aura à être approuvée par le peuple dans le cadre d'une consultation populaire, puis une charte des droits, je dis alors que le Canada ferait tout aussi bien de se démembrer.»

Au cours d'une entrevue, à la télévision cette fois, M. Trudeau a déclaré que son «forfait» constitutionnel est beaucoup moins considérable qu'il ne l'aurait espéré. Il y manque une réforme du sénat, l'institution du bilinguisme officiel en Ontario et une charte des droits plus «serrée».

A ce sujet, il a parlé de «compromis» visant à satisfaire les sénateurs, les chefs de gouvernements provinciaux et d'autres groupes publics. Il a mentionné la possibilité de négocier de nouvelles améliorations au projet une fois que ce dernier aura été approuvé.

Voir page 16: Trudeau

Enfants de 4 ans et anglophones ne seront plus admis en classe d'accueil

par Paule des Rivières

Le gouvernement du Québec réduira de moitié au moins son budget pour les classes d'accueil, en limitant considérablement les possibilités d'accès à ces classes de langue et de culture françaises.

Le ministère de l'Éducation mettra en effet fin, en septembre prochain, à la cohabitation linguistique pour les classes d'accueil. Ces dernières devront donc obligatoirement être installées dans les seules écoles où «toutes les activités pédagogiques et administratives se déroulent en français».

Les classes d'accueil existent depuis 1969. Elles ont été conçues avant tout pour permettre aux enfants issus des diverses communautés ethniques de se familiariser avec la langue et la culture françaises, au moyen d'un enseignement intensif précédant le passage au secteur scolaire français régulier. Environ 12,000 enfants les fréquentent aujourd'hui.

Depuis 1973, le gouvernement permet les classes d'accueil pour les enfants de quatre ans et, depuis 1977 aux enfants de la communauté anglophone.

Ces deux dernières possibilités sautent avec la nouvelle politique sur les classes d'accueil et les coupures budgétaires, qui seront confirmées dans une directive que les commissions scolaires recevront lundi probablement.

Le budget des classes d'accueil passera de $30 millions à $13 millions environ. Et, pour y avoir accès il faudra ne pas être admissible à l'enseignement en anglais et avoir des parents qui sont au Québec depuis moins de trois ans. C'est dire que le nombre d'enfants qui se retrouvera directement au secteur français régulier croîtra énormément.

Actuellement, on peut dire que l'enfant qui ne maîtrise pas la langue française peut, à toutes fins utiles, s'inscrire à une classe d'accueil.

Voir page 16: Enfants

"L'histoire de Papillon paraît bien fade à côté de celle de Moineau". — Yves Jacob
Hebdo Sept Jours

Un torrent d'aventures vécues qui dépassent l'imagination!

MOINEAU
L'APATRIDE AUX BOTTES DE SEPT LIEUES
RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE

Stanké
La qualité qui s'exporte
les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

Subventions fédérales à l'enseignement des langues

Les francophones hors Québec encore les «parents pauvres»

par Claude Turcotte

OTTAWA — Les représentants de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) se présenteront lundi chez le secrétaire d'État, M. Francis Fox, avec un document établissant que sur la rondelette somme de $1 milliard déboursé par Ottawa en 10 ans pour des programmes d'enseignement des langues officielles, seulement $265 millions ont servi à la minorité francophone hors Québec pour l'enseignement dans sa langue.

Et pourtant, la minorité francophone de neuf provinces représente une population d'environ 900,000 personnes, alors que la minorité anglophone du Québec, avec une population de 800,000 personnes, a pu profiter de $325 millions au seul titre des programmes d'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire.

On ne s'étonne donc pas que le vice-président de la FFHQ, M. Florent Bilodeau, ait pu dire cette semaine qu'il était «grand temps que le gouvernement fédéral révise ses politiques en ce qui touche ses programmes de langues officielles dans l'enseignement».

Un document bien préparé et intitulé «À la recherche du milliard...» appuie les opinions de la FFHQ, qui présentera à M. Fox lundi une liste de huit recommandations, dont la première est la suivante: «Que les gouvernements provinciaux, de concert avec le gouvernement fédéral, établissent un plan précis de développement en matière d'éducation pour et en consultation avec les communautés francophones hors Québec.»

La FFHQ signale que «le gouvernement fédéral, qui se fait fort de vouloir incarner l'idéal de la dualité linguistique, a encore beaucoup à faire pour que les programmes qu'il a mis sur pied soient vraiment conformes aux idéaux et aux énoncés de principe qu'il valorise»

Pour sa part, le gouvernement fédéral a indiqué souvent au cours des dernières années qu'il n'est pas très satisfait de ces programmes, dont il a menacé de se retirer à diverses reprises.

Hier, aux Communes, M. Fox, qui était interrogé à ce sujet, a déclaré d'ailleurs que «le gouvernement fédéral n'était pas prêt à renouveler automatiquement et de conclure une nouvelle entente de cinq ans à moins qu'on puisse s'entendre sur la question d'imputabilité».

Il a mentionné en outre que les ministres de l'Éducation avec lesquels il a tenu une réunion récemment ont été d'accord pour mettre sur pied un comité de travail qui examinerait cette question et qui ferait rapport au Conseil des ministres de l'Éducation en septembre.

Selon la FFHQ, tout n'est pas mauvais dans le système actuel. Mais les programmes, à son avis, sont conçus de telle manière que c'est la minorité la mieux pourvue qui en tire le plus de bénéfices.

«Ainsi, explique-t-on dans le mémoire, du fait que le Québec a toujours traité avec équité sa minorité anglophone, du fait que celle-ci dispose d'un réseau d'écoles élémentaires, secondaires et post-secondaires très bien développé, le gouvernement du Québec a pu, de par la façon dont sont distribuées les contributions fédérales, récolter la part du lion.»

Le programme ne contient pas vraiment de mesures incitatives pour les provinces où le réseau scolaire de la minorité est peu ou pas développé. En conséquence, les francophones hors Québec n'ont eu que $265 millions sur $1 milliard pour l'enseignement dans leur langue. Le reste de l'argent a servi soit à l'enseignement de la langue seconde, c'est-à-dire l'anglais aux francophones hors Québec, soit aux anglophones du Québec pour l'une ou l'autre langue.

M. Bilodeau a fait remarquer que «la distribution des paiements formulaires n'a fait en sorte que refléter l'inégalité existante entre les droits et les services dont dispose la minorité anglophone du Québec par rapport aux minorités francophones hors Québec».

M. Bilodeau a démontré en outre que les provinces de Terre-Neuve, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique ont reçu entre 1970 et 1980 plus d'argent pour dispenser l'enseignement du français langue seconde pour l'enseignement en français à leur minorité francophone respective.

Un vieux grief, qui revient toujours dans ce dossier, est celui du manque de véritables mécanismes de vérification qui permettraient de savoir si les sommes versées par Ottawa sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont destinées.

En plus de recommander la mise au point d'un plan fédéral-provincial de concert avec les minorités, la FFHQ demande que soit appliqué le principe de la péréquation pour diminuer les disparités de services. Le gouvernement fédéral pourrait alors «assumer un rôle de suppléance dans certaines provinces et faire en sorte que les francophones de tout le pays aient accès à l'éducation dans leur langue maternelle».

La FFHQ pense que les gouvernements devraient favoriser d'abord le développement du français, langue première, avant de songer à l'enseignement de la langue seconde, qui est nettement favorisée par le système actuel.

On devrait mettre en place «un fonds spécial» qui permettrait une plus grande flexibilité par rapport au système actuel, ce qui aiderait à des interventions plus efficaces dans les provinces où les besoins sont les plus grands.

Dans le même esprit, on propose la négociation d'ententes particulières avec les provinces, au lieu d'ententes uniformes pour toutes les provinces, après consultation avec les minorités, qui auraient la possibilité de présenter elles-mêmes des projets.

On suggère enfin que les ministères de l'Éducation devraient se doter d'entités administratives spécifiques pour la gestion des fonds reçus d'Ottawa à des fins d'enseignement pour la minorité de langue officielle.

La CECO à Québec: huit accusés, 90 inculpations

QUÉBEC (PC) — Un total de 90 plaintes ont été déposées contre huit personnes, jeudi et hier, relativement aux recommandations formulées par la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) à l'issue de son enquête sur les activités de certains professionnels et hommes d'affaires de la région de Québec à la fin des années 60 et au début des années 70.

Suivant le libellé des plaintes, déposées au greffe de la Cour des sessions de la paix, un ancien président aux opérations de la Banque Provinciale, M. Michel Lavoie, de Sainte-Foy, devra comparaître sous 12 chefs d'accusation de corruption.

Le ministère public lui reproche d'avoir illégalement exigé ou accepté, entre 1968 et 1974, des avantages ou bénéfices de diverses compagnies ou hommes d'affaires en retour de l'octroi, du maintien ou de l'augmentation de leur marge de crédit. Ces bénéfices totalisant $72,900 auraient été versés principalement sous forme de services.

Par ailleurs, un ancien administrateur de la Banque Provinciale à Québec, M. Grégoire Doyon, et le président de la compagnie Ciment-Québec, M. Gustave Papillon, de Saint-Basile-de-Portneuf, devront répondre chacun à 24 chefs d'accusation de conspiration et de fraude totalisant $18,000 et de fabrication et d'utilisation de faux documents. Ces délits auraient été commis entre 1972 et 1978.

Des plaintes similaires ont été portées contre quatre autres personnes qui auraient servi de prête-noms.

Ce sont Me Jean Valois de Sainte-Foy, qui devra répondre à 12 chefs d'accusation de conspiration, de fraude, de fabrication et usage de fausses factures de Ciment-Québec; M. Camille Lemay, évaluateur de Québec, huit chefs d'accusation de conspiration; Me Louis Dorion, de Québec, quatre chefs d'accusation pour conspiration de fraude, fabrication et usage d'un faux compte d'honoraires professionnels; et Me Jacques Doyon, quatre chefs d'accusation de conspiration.

Un autre homme d'affaires, M. Adrien Hébert, de Québec, président de la compagnie Roméo Vachon Inc., devra pour sa part répondre à deux chefs d'accusation de corruption et de fraude.

Les comparutions ont été fixées au 10 mars.

Les gens de la vallée de la Matapédia accueillent le projet avec scepticisme

MATANE (PC) — Selon le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, il est faux de prétendre que le projet d'une usine de sciage à Causapscal constitue un vol d'emplois à la région de Pointe-à-la-Croix, dans le comté de Bonaventure, comme l'a laissé entendre le président du Ralliement populaire de la Matapédia, M. Jean-Guy Gagnon.

M. Bérubé a précisé hier que la société Les matériaux Blanchet, promoteur du projet, avait préféré s'établir dans la région de Causapscal à la suite d'une étude de rentabilité effectuée par la compagnie.

Le ministre a souligné que Pointe-à-la-Croix ne perdait ainsi aucun emploi autres que ceux perdus par suite de la fermeture inévitable de l'usine de sciage de cette région.

Dans la vallée de la Matapédia, après avoir signifié leur amertume et leur déception, les maires du conseil du comté de la Matapédia ont déclaré qu'ils analyseraient au cours des prochains jours les projets annoncés jeudi par MM. Bérubé et Pierre De Bané.

Une malencontreuse erreur dans la première ligne de l'article consacré dans la livraison du DEVOIR d'hier à ce sujet laissait entendre que la population de la Matapédia «avait» abandonné son «rêve impossible» alors qu'il aurait fallu lire que la population «devait» abandonner ce rêve.

Les maires de la Matapédia avaient menacé de démissionner en bloc si les ministres ne réussissaient pas à leur prouver qu'il était impossible de réaliser le projet de papeterie dans une des localités de la vallée.

Hier, ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas été tout à fait convaincus de la non-faisabilité du projet de papeterie dans leur région et qu'ils entretenaient encore des doutes sur la nature et la réalisation des projets de remplacement proposés.

C'est la région de Matane qui a finalement été retenue par les deux gouvernements, Québec et Ottawa, pour l'implantation d'une papeterie. En retour, ces deux gouvernements ont proposé la construction d'une usine de panneaux-meubles à Sayabec et d'une scierie à Causapscal.

Le président du Ralliement populaire pour la papeterie de la vallée de la Matapédia, M. Gagnon, est pour sa part insatisfait des projets annoncés par MM. Bérubé et De Bané.

Le Ralliement, a indiqué M. Gagnon, n'a pas encore officiellement pris position sur le programme économique de $266 millions mis de l'avant par les représentants de Québec et d'Ottawa.

Selon lui, ces projets contiennent d'énormes failles, notamment sur le plan de la création d'emplois.

La CSN défie Landry d'ouvrir une enquête publique sur les forêts

par Louis-Gilles Francoeur

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a mis au défi le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, de déclencher une enquête publique sur la gestion des forêts du Québec par les compagnies forestières afin de vérifier si l'intérêt général de la population est vraiment bien servi par cette gestion «privée» d'un bien collectif.

Cette suggestion du président de la CSN constitue la réplique de cette centrale à M. Landry, qui avait commenté l'analyse divulguée cette semaine par la CSN à propos de la gestion des forêts québécoises par trois compagnies forestières où des syndiqués sont en grève depuis près de huit mois.

Le document de la CSN établissait qu'une compagnie comme la CIP avait fourni à elle seule 23% des bénéfices obtenus par la compagnie-mère, l'International Paper, alors que cette multinationale ne réinvestissait que 2% de ses bénéfices au Québec en 1979.

M. Landry avait affirmé de son côté, le lendemain, que les données fournies par la CSN à propos des compagnies CIP, Donohue et Quebec North Shore ne valaient que pour 1979 et que les conclusions de cette étude auraient été fort différentes si on avait regroupé les données sur une période de cinq ans.

«Nous n'avons aucune peur des chiffres, a répliqué de son coté le president de la CSN. Que le ministre fasse une enquête, pas en catimini, une enquête publique, et qu'il révèle à la population le vrai visage des compagnies qui oeuvrent dans le secteur de la forêt au Québec.»

«De cette façon, a poursuivi M. Rodrigue, la population pourra voir de quelle manière les compagnies ont exploité les forêts du Québec. On pourra apprendre les vraies raisons pour lesquelles elles ont laissé les usines de papier se détériorer et on pourra se rendre compte des énormes fuites de capitaux hors du Québec dans le secteur du papier et de la forêt».

Le président de la CSN a fait ces déclarations devant les membres du conseil fédéral de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, qui se réunit depuis jeudi dans la Vieille Capitale pour faire le point notamment sur les conflits en cours dans les «limites forestières» des trois compagnies visées par le document de travail.

Mirabel: 70 agriculteurs locataires forment un groupe à part du CIAC

par André Tardif

Rendue publique hier, la fondation d'une association d'agriculteurs locataires dans la région de Mirabel (ALARM) n'impressionne pas outre mesure le Centre d'information et d'animation communautaire de Sainte-Scholastique (CIAC), qui se bat depuis plusieurs années pour la remise en valeur d'un territoire agricole de quelque 75,000 acres exproprié en trop il y a 10 ans, lorsque fut entreprise la construction de l'aéroport international de Mirabel.

Selon Mme Rita Lafond, porte-parole du CIAC, le nouvel organisme ne regrouperait qu'une poignée des quelque 350 producteurs agricoles de la zone aéroportuaire, «et encore, certains qui avaient souscrit au début s'en sont retirés lorsqu'ils ont compris de quoi ça retournait».

«Tout ce que nous espérons, c'est qu'ALARM n'est pas la créature de quelques fonctionnaires menacés de perdre leur poste avec l'annonce récente, par le gouvernement fédéral, d'une nouvelle structure administrative chargée de gérer ou de liquider une partie du territoire dont il n'a plus besoin.»

Elle souhaite qu'au moment où le CIAC semble enfin avoir obtenu une oreille attentive du ministre fédéral des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, «certains politiciens ne viendront pas semer la pagaille dans la lutte que nous menons depuis si longtemps pour la restauration de ce territoire dévasté depuis si longtemps par une incurie administrative».

Mme Lafond note que certains dirigeants d'ALARM sont de proches collaborateurs politiques du député fédéral d'Argenteuil, M. Robert Gourd, lequel assistait hier à un déjeuner-causerie où fut lancé l'organisme, à Mirabel.

Le secrétaire du comité provisoire d'ALARM, M. Jean-Pierre Deschenes, agronome et agriculteur à temps partiel à Saint-Janvier, explique que le nouvel organisme, qui compterait maintenant quelque 70 agriculteurs locataires, est né du fait que certains ne se sentaient pas tellement à l'aise au sein du CIAC, lequel comprend également des résidants et des commercants (environ 2,500 membres).

Si le manifeste d'ALARM insiste beaucoup sur la validité de la formule locative des terres agricoles, M. Deschênes dit qu'on n'est pas pour autant contre la revente à ceux qui voudraient racheter leur terre. Un producteur domicilié à l'extérieur du territoire mais qui y louerait une terre a le droit d'être du regroupement.

«Essentiellement, notre association vise une sécurité à long terme pour les agriculteurs pour fins de prêts agricoles et d'investissements, et la reconduction de toutes les mesures d'assistance qui sont essentielles à leur exploitation et dont on les prive d'une façon qui leur apparaît injuste (travaux mécanisés, drainage, entreposage de grains, etc.) et cela suite à des supposées suggestions de personnes supposément élues pour les représenter», peut-on lire dans le manifeste.

Il y a deux ans, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, annonçait que pour éviter un gaspillage des fonds publics, les producteurs agricoles de Mirabel, qui ne bénéficient d'aucune sécurtié locative à long terme, n'auraient plus droit aux avantages dont bénéficient leurs confrères d'ailleurs. Cette mesure a reçu l'appui entier, de l'Union des producteurs agricoles.

Vedettes fraudées?

Plusieurs perquisitions ont été effectuées hier par les policiers de l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec dans la région montréalaise relativement à une présumée fraude dont plusieurs vedettes québécoises seraient victimes.

Les policiers ont saisi des documents portant sur cette présumée fraude réalisée à l'aide de 64 compagnies fictives qui auraient incité plusieurs personnes à investir, moyennant les droits exclusifs de $3.5 millions sur des films en production.

En plus, deux avocats auraient soutiré à des comédiens et à des annonceurs quelque $280,000 dollars en utilisant sans leur autorisation de l'argent que ceux-ci leur avaient confié.

Singapour passe au SI

SINGAPOUR (AP) — Le système métrique entrera en vigueur à Singapour à partir du premier avril.

Dans un premier temps, ce système sera obligatoire pour la vente de produits textiles puis étendu peu à peu aux autres secteurs d'activité. Il deviendra tout à fait opérationnel le 1er septembre lorsque l'achat et la vente des fruits et légumes se feront par ce moyen.

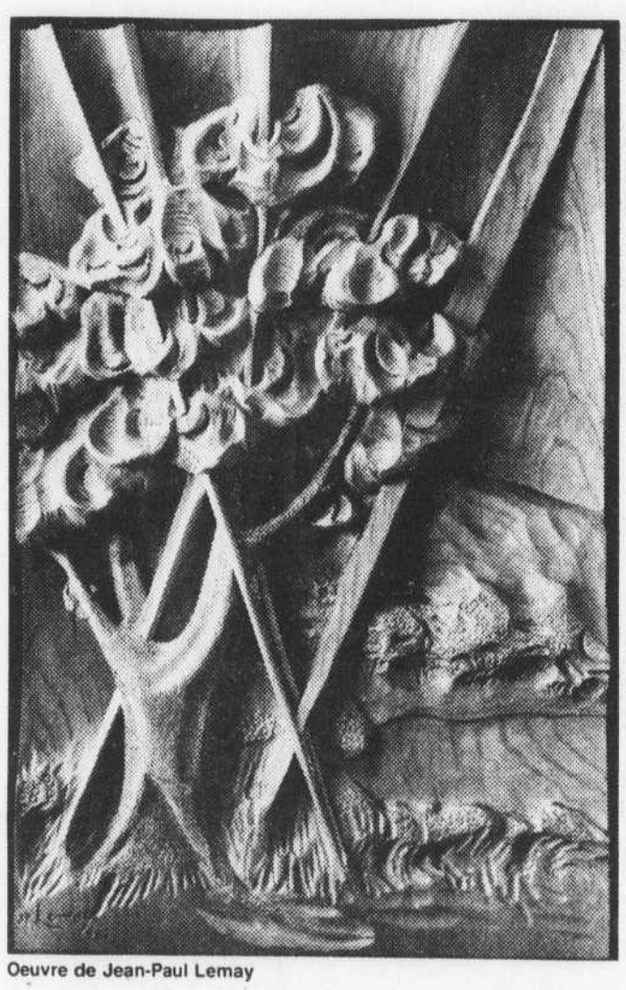

Oeuvre de Jean-Paul Lemay

Dans ces moments difficiles que constitue la perte d'un être cher, vous pouvez compter sur l'assistance de la Maison Urgel Bourgie. Au cours des 78 dernières années, celle-ci s'est bâti une solide réputation de compétence, de dignité et de sobriété.

Vous pouvez communiquer avec la Maison Urgel Bourgie en tout temps. Nous offrons des services complets, adaptés à vos besoins et nous nous occupons de toutes les formalités. Nous avons près de 60 résidences aménagées avec soin à Montréal, Laval et sur la Rive-Sud.

Vous aimeriez peut-être discuter de préarrangements? C'est une pratique que nous connaissons depuis plusieurs générations. Nos conseillers sont à votre entière disposition pour vous en parler.

La Maison Urgel Bourgie est affiliée aux cimetières de l'Est et Notre-Dame des Neiges, deux institutions qui comptent parmi les plus anciennes et les plus vénérables de notre société. Cette affiliation assure la plus grande sécurité en ce qui a trait à la garde des cendres ou des dépouilles et des registres; elle nous permet en outre d'offrir les services de crémation et de columbarium.

À la Maison Urgel Bourgie, nous sommes conscients qu'il s'agit du choix le plus personnel qui soit et nous le respectons.

URGEL BOURGIE LIMITÉE

55 résidences funéraires

932-2225

• La Société coopérative de frais funéraires
• Boudrias et Cormier Enr.
Raoul Bourgie Inc. •
J.M.D. Cyr Enr. •
J.R. Deslauriers Ltée •

CENTRE DU LANGAGE DU QUÉBEC INC.
(Méthode Tomatis)
10905 rue Berri
Montréal, H3L 2H6 — Tél.: 384-6318

Psychothérapeutes
Maurice Saulnier, ps-éd.
Anna-Maria Pigeon, m. ps.
Laurette Deschambault, m.s.s.
Roland Boulet, ps-éd.

Traitement en audio-psychophonologie
Centre de consultations pour enfants — adolescents — adultes
Consultation matrimonial
Évaluation psychologique
Psychothérapie

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

L'indépendance du Canada menacée par Reagan (Nader)

par Gilles Provost

Le Canada doit enfin proclamer concrètement son indépendance à l'égard des Américains s'il veut se mettre à l'abri des conséquences désastreuses qu'auront chez lui les nouvelles politiques du gouvernement Reagan, a affirmé hier à Montréal M. Ralph Nader, héros du mouvement de protection des droits du consommateur aux États-Unis.

Dans une charge à l'emporte-pièce, M. Nader a soutenu que l'arrivée au pouvoir de M. Ronald Reagan à la Maison-Blanche constitue une «reconsolidation écrasante» de la puissance des grandes compagnies à Washington. Il parlait à un colloque du Front commun pour un débat public sur l'énergie, à l'UQAM.

Les Canadiens, a-t-il dit, devraient comprendre que l'omniprésence des industries américaines sur leur territoire constitue un véritable cheval de Troie.

«Jamais les États-Unis n'accepteraient, dit-il, que les quatre cinquièmes de leur industrie pétrolière appartiennent à des intérêts étrangers comme cela est le cas au Canada. Il a suffi que des étrangers deviennent propriétaires de la moitié de un pourcent de nos terres agricoles, sur une période de dix ans, pour qu'il y ait une véritable levée de boucliers,

L'avocat américain Ralph Nader, défenseur du consommateur.

des lois spéciales et de multiples réglementations. Je serais curieux de voir la situation au Canada.»

M. Nader se dit convaincu que le déplafonnement des prix du pétrole américain entraînera une poussée inflationniste sans précédent et que le Canada pourra difficilement y échapper. «Les multinationales du pétrole font tellement de profit qu'elles ne savent plus comment les réinvestir, a-t-il affirmé. Elles ont amassé à elles seules 40% des bénéfices de toutes les compagnies américaines l'an dernier!» Il a qualifié d'«indécente» la hausse des prix pétroliers et affirmé que les consommateurs ne devraient jamais tolérer de payer le prix monopoliste du cartel international de l'OPEP pour le pétrole de leur propre pays. Tout cela permet aux grandes compagnies de drainer tout l'argent du pays, selon lui, et ne laisse plus de capital pour les autres activités économiques.

Selon M. Nader, l'élection du gouvernement Reagan et son aversion à l'égard des mesures de protection des consommateurs ou de l'environnement rendront très difficiles des interventions énergiques au Canada. «Votre pays, a-t-il dit aux journalistes montréalais, sera en outre soumis à d'intenses pressions pour atténuer sa politique actuelle de canadianisation parce qu'elle ne correspond pas aux intérêts des multinationales qui ont pris le pouvoir à Washington.» Enfin, M. Nader estime que la baisse du budget de la Banque américaine d'import-export rendra plus difficile l'achat de réacteurs nucléaires américains par des pays du tiers-monde. Cela devrait donc améliorer la situation concurrentielle des réacteurs CANDU, conçus au Canada. Dans l'option anti-nucléaire qui est la sienne, M. Nader voit cela comme une catastrophe pour notre pays.

Peckford craint qu'une firme du Québec ne s'empare du Labrador

SAINT-JEAN Terre-Neuve (CP) — Le projet d'une compagnie québécoise qui cherche, par le biais d'une faille juridique, à faire main basse sur les ressources naturelles du Labrador, évaluées à quelque $100 milliards, n'est pas sans inquiéter le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford.

Ce dernier a fait remarquer hier que cet éventuel agression contre l'intégrité territoriale de sa province venait justement confirmer les craintes qu'il entretenait sur le projet de rapatriement de la constitution, projet qui, selon lui, ne protège pas l'intégrité territoriale du Labrador.

C'est la raison pour laquelle j'ai exprimé mon désaccord devant le projet de rapatriement de la constitution, a-t-il déclaré. Le projet que viennent de mettre sur pied un groupe d'hommes d'affaires du Québec a une certaine «légitimité et une certaine validité».

La question des limites territoriales du Labrador est justement l'un des secteurs dans lesquels Terre-Neuve est vulnérable et très exposé.

La compagnie québécoise qui vient d'être mise sur pied, la Société de développement Québec-Labrador-Rigolet Inc. a demandé au gouvernement du Québec la permission de réclamer la presque totalité des ressources minérales, forestières et pétrolières de cette région.

Le président de cette compagnie, Me Jean Bruyère, préfère taire les noms des directeurs de l'entreprise, du moins jusqu'à ce que Québec approuve la demande qui a été formulée.

L'avocat de la compagnie est Me René Amyot, de l'étude québécoise Amyot, Lesage, Drolet. Me Amyot est aussi membre du conseil d'administration de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Le bureau de comptables agréées Touché, Ross, Charette et Fortier a même été choisi pour préparer le lancement de $12 millions d'obligations.

Les demandes de la Société de développement touchent à une réserve de minerai de fer d'une valeur estimée de $4.3 milliards, actuellement propriété de l'Iron Ore du Canada; la centrale hydro-électrique de Churchil Falls, administrée par le gouvernement de Terre-Neuve; un projet de centrale de $4.5 milliards sur Gull Island, en plus de toutes les ressources pétrolières de la côte du Labrador.

La Société réclame en même temps les forêts et les mines de tout le territoire du Labrador.

Si le gouvernement du Québec devait accepter les demandes de la compagnie, les droits de Terre-Neuve sur ce territoire seraient remis en question et la question devra être tranchée par les tribunaux au terme d'une bataille juridique qui promet d'être historique.

Les compagnies qui oeuvrent au Labrador sont enregistrées à Terre-Neuve. Les réclamations déposées au Québec forceraient la Cour suprême à trancher la question de la propriété du Labrador.

Les visées de la Société de développement entrent en contradiction avec les conclusions d'une commission royale d'enquête de 1971 selon laquelle le Québec ne pouvait espérer un jour reprendre possession du Labrador.

Cette commission, présidée par le géographe et avocat Henri Dorion, avait publié un document de 4,700 pages à l'appui de la décision du Conseil privé de Londres, en 1927, attribuant à Terre-Neuve le territoire labradorien.

M. Serge Paré, l'adjoint exécutif du ministre d'État au Développement économique du Québec, a indiqué hier que le conseil des ministres étudiait les propositions de cette entreprise depuis plusieurs semaines déjà.

M. Paré a noté que M. André Primeu, spécialiste des questions constitutionnelles dans le cabinet de M. Bernard Landry, avait été plus particulièrement chargé d'étudier les documents qui lui ont été confiés.

«Il ne fait aucun doute que si le projet vient à se réaliser, le Québec reprendra possession du Labrador», a fait remarquer M. Paré.

À Ottawa, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a réitéré hier aux Communes que le gouvernement fédéral ne doutait d'aucune façon que le territoire du Labrador appartenait à Terre-Neuve.

M. Chrétien répondait à une question du député conservateur de Saint-Jean-Est, M. James McGrath, qui s'inquiétait des revendications de cette compagnie québécoise.

«Le gouvernement fédéral, lui a répondu M. Chrétien, estime que le Labrador est une partie de Terre-Neuve, et qu'il n'appartient pas au Québec; cela a été établi en 1949 lorsque le premier ministre d'alors, M. Louis St-Laurent, a accepté unilatéralement Terre-Neuve dans la Confédération.»

Campagne de $1 million à l'hôpital Maisonneuve-R.

par Marie Laurier

La jeune Sonia S., 13 ans, qui a bénéficié de la première greffe de moelle osseuse pratiquée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont l'année dernière, est aujourd'hui une fillette active et en grande forme.

Si tout fonctionne comme prévu, l'équipe de professionnels affectée à cette délicate discipline procédera à deux autres interventions du même genre. Ils s'agit cette fois d'une jeune femme de Québec, 22 ans, et d'un jeune homme de Chicoutimi, 21 ans. Pour recevoir ce dernier, il a fallu construire une deuxième chambre complètement stérile et les autorités de l'établissement n'ont pas hésité à en assumer les frais, devant l'urgence de la situation du patient.

Le succès incontestable de ce genre d'opération sur la petite Sonia dont le cas était désespéré — elle souffrait d'anémie aplastique qui consiste en un appauvrissement fatal de la moelle osseuse a incité la Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont à la présenter au public comme le symbole de la campagne de souscription lancée jeudi. Les organisateurs espèrent ainsi recueillir $1 million pour doter l'hôpital de l'équipement nécessaire au maintien de la haute qualité de soins.

«La croissance, ça dépend aussi de nous», rappelle le thème de cette levée de fonds et le public pourra voir d'ici le 28 février la petite Sonia évoluer dans la nature pendant que l'on raconte l'histoire de sa survie.

Le cas de Sonia illustre certes les besoins de l'hôpital en appareils technologiques modernes mais témoigne surtout de la compétence de l'équipe multidisciplinaire attentive et soucieuse de poursuivre son travail pour en faire bénéficier le plus de patients possible. Aussi fait-on valoir l'intérêt qu'il y aurait à créer une unité de greffe de la moëlle osseuse à Montréal qui pourrait desservir tout l'Est du pays. Toronto et Edmonton sont déjà munis de ce type de service pour la population des provinces du reste du Canada. Une telle unité de soins pourrait accueillir chaque année une cinquantaine de malades atteints de leucémie aiguë, ou de cancer du sang ou, comme Sonia, d'anémie aplastique.

Ce projet est vigoureusement soutenu par l'administration du centre hospitalier, par l'ensemble du corps médical et par la Fondation de M-R. Celle-ci a été fondée en 1978 et elle canalise les dons selon les voeux exprimés par les donateurs ou les affecte à des programmes prioritaires.

La priorité actuelle s'inscrit dans la nécessité de pourvoir l'hôpital d'appareils dont certains devraient remplacer ceux qui sont désuets dans différents départements de cet établissement ultra-spécialisé. Il s'agit d'équipement qui n'émarge pas au budget normal de fonctionnement de l'hôpital. Tout don doit être envoyé à la Fondation hospitalière M-R, 5415 boul. de l'Assomption, Montréal H1T 2M4 (téléphone: 254-4961).

Lévesque «handicapé»

QUÉBEC (PC) — Mardi prochain, le premier ministre Lévesque vivra, de manière concrète, les limites auxquelles sont quotidiennement confrontées les personnes handicapées.

C'est ce que révélait hier le responsable du comité de coordination des activités de l'Année internationale des handicapés pour la région de Québec, M. Daniel La Roche.

Le premier ministre est un des 10 députés et ministres à l'Assemblée nationale qui ont accepté l'invitation du comité à se trouver jumelés, pour quelques heures, à des citoyens atteints de handicaps physiques ou mentaux.

«Ceux qui ont accepté auront à poursuivre leurs activités normales, ils devront cependant le faire comme s'ils étaient atteints du même handicap que la personne avec laquelle ils ont été jumelés». a indiqué M. La Roche.

Ainsi, des membres de l'Assemblée nationale pourront être obligés de se déplacer en chaise roulante, tandis que d'autres seront tenus de se bander les yeux et de porter une canne blanche parce que jumelés à une personne aveugle, etc.

Outre M. Lévesque, les ministres Denis Lazure, Denis de Belleval, Yves Bérubé, François Gendron, Clément Richard et Jocelyne Ouellet ont déjà confirmé leur participation à l'événement, et le comité attend sous peu une réponse du ministre Claude Morin.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt ainsi que les députés Jean-François Bertrand et Louis O'Neill ont accepté eux aussi de faire l'expérience.

Organisée par la communauté chilienne du Canada

Campagne en faveur du FDR du Salvador

par Angèle Dagenais

La communauté chilienne, qui compte plus de 12,000 membres au Canada dont 2,500 vivent au Québec, a décidé de manifester sa solidarité envers le Front démocratique révolutionnaire (FDR) du Salvador en lançant une campagne de levée de fonds dont l'objectif est le don d'une journée de salaire par membre.

Lancée à Montréal hier au local du Comité des amis du Salvador, 818 rue Cherrier, la campagne s'adresse à tous les Québécois et Canadiens. Des lancements devaient également avoir lieu parmi les sympathisants des communautés latino-américaines de Toronto, Calgary et Vancouver.

À Montréal, les dons peuvent être acheminés au local des Amis du Salvador (525-8107) ou directement à la succursale de la Banque de Montréal située au 1205 rue Sainte-Catherine ouest, au compte 5109-338, en indiquant au dos du chèque «pour dépôt seulement». Les fonds seront versés au FDR qui en disposera selon ses priorités.

Au nombre des manifestations prévues pour venir en aide au peuple salvadorien il faut mentionner un grand rassemblement de solidarité le 28 février à midi dont le départ est fixé au coin de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc. Au même endroit, à 9h le matin, un autobus quittera Montréal vers Ottawa pour manifester contre l'intervention américaine au Salvador.

Le jeudi 5 mars à 19 h 30 à la salle Le Plateau (3700 rue Calixa-Lavallée) le groupe salvadorien Tepeuani donnera un concert de solidarité organisé par le Comité des amis du Salvador. Cette action est appuyée par une brochette d'organismes tels Développement et paix, le Conseil québécois de la paix, le Comité chrétien pour la défense des droits humains en Amérique latine, le Centre international de solidarité ouvrière, le Parti québécois, le Bureau des prisonniers politiques du Chili, la Plateforme latino-américaine de solidarité, etc. Un don de $5 sera demandé à l'entrée (renseignements et réservations: 525-8107).

Enfin, une journée de solidarité organisée par la communauté chilienne de Montréal est prévue le samedi 7 mars à l'église Saint-Louis-de-France, 750 rue Roy est (métro Sherbrooke). De 14 h à 16 h se tiendra un bazar, de 16 h à 18 h une séance de projection de films salvadoriens et de 18 h à 20 h une soirée politico-culturelle qui sera suivie après 20 h d'une danse-salsa où tous sont conviés.

Commentant les derniers développements sur la scène diplomatique des missions d'information salvadoriennes à travers le monde, un représentant du Front démocratique révolutionnaire du Salvador, M. Mario Nerio, a indiqué que les efforts ont jusqu'à maintenant porté fruit. En effet, le Marché commun européen s'est prononcé contre toute forme d'intervention au Salvador impliquant les États-Unis; les 90 pays non-alignés réunis à New Delhi ont condamné toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Salvador et ont manifesté leur appui au Front démocratique révolutionnaire; et un nombre de plus en plus nombreux de pays d'Amérique latine ont appuyé la lutte de libération du peuple salvadorien — Panama, Nicaragua, Équateur, République Dominicaine, etc.

Le représentant du FDR à Montréal a profité de l'occasion pour signaler une fois de plus le «coût social énorme» qu'entraîne la présence américaine dans son pays. Les États-Unis, a-t-il affirmé, entretiennent l'espoir d'écraser le mouvement populaire salvadorien et ont prétendu qu'ils nettoieraient le pays de ses 300,000 guérilleros s'il le fallait.

M. Nerio a également souligné les risques de régionalisation de la répression en Amérique centrale par les forces militaires conjuguées du Guatémala et du Honduras notamment qui encerclent le Salvador et reçoivent aussi de l'aide des Américains; et en contrepartie par l'augmentation du mécontentement des populations qui subissent cette répression et qui sont en désaccord avec la politique d'intervention américaine en Amérique centrale.

Répondant aux accusations américaines selon lesquelles les forces révolutionnaires du Salvador sont entretenues par Cuba et l'URSS, M. Nerio a affirmé qu'il s'agissait d'une campagne de salissage de la part des États-Unis et que les armes de l'armée populaire du Salvador proviennent en grande partie de l'ennemi et des nombreux soldats et officers qui sont passés dans les rangs des forces révolutionnaires. Il s'agit d'un matériel de grande qualité et très sophistiqué, prétend-il. De plus, l'armée révolutionnaire fabrique aussi ses propres armes.

Belmoral: sursis

L'enquête du coroner sur la tragédie de la mine Belmoral, qui devait débuter le 24 février à Val d'Or, sera retardée de plusieurs semaines puisque le juge René Letarte de la Cour supérieure de Québec a émis hier une ordonnance de sursis.

En effet, la compagnie Belmoral Mines Ltd a déposé récemment une requête pour faire annuler la nomination du juge René Beaudry à titre de coroner ad hoc dans cette affaire mais la cause ne pourra être entendue avant le 2 mars prochain.

La compagnie soutient que M. Beaudry ne peut à la fois agir comme coroner et présider la commission d'enquête sur les causes de la tragédie du mois de mai. Les règles de preuve ne sont pas les mêmes dans les deux cas et, dit-elle, le coroner ne pourra pas faire abstraction des informations qu'il possède déjà.

Elle soutient donc que l'on devrait appliquer aux coroners les mêmes règles qui s'appliquent aux juges en matière criminelle même si un coroner ne peut formuler autre chose que des recommandations.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE de Montréal

PREMIÈRE CONFÉRENCE
AUGUSTIN-FRIGON

Récents développements en génie génétique: Implications pour la société humaine.

J. GORDON KAPLAN
Directeur du département de biologie
Université d'Ottawa

Les progrès récents et considérables dans le domaine de la génétique et de la biologie moléculaire ont permis non seulement une meilleure compréhension de la structure, de la fonction et de la régulation des gènes - qui sont les facteurs de l'hérédité - mais ont également ouvert la porte à une véritable manipulation de ces molécules héréditaires. L'ensemble de ces techniques constitue le GÉNIE GÉNÉTIQUE.

Le conférencier propose d'abord un examen de certaines de ces techniques: isolement et synthèse des gènes, ADN recombinant créé par les enzymes de restriction, clonage de gènes, hybridomes, clonage d'animaux et de plantes rigoureusement identiques.

Dans un deuxième temps, le conférencier discutera de l'application actuelle ou éventuelle de la biotechnologie à l'industrie, l'agriculture et la médecine pour se pencher finalement sur les implications déontologiques et sociologiques de telles applications.

Le mercredi 4 mars 1981 à 11 heures 30
Amphithéâtre C-631
École Polytechnique de Montréal
(Campus de l'Université de Montréal)

Entrée libre
Renseignements: (514) 344-4915

Le printemps sous le soleil de l'espagne !

Sur les plages de l'Espagne, le **COLLÈGE AHUNTSIC** vous offre pour la 3e année une véritable occasion d'apprendre la langue et de découvrir la civilisation espagnole tout en vivant une expérience de groupe inoubliable.

DÉPART — 23 avril
DATE LIMITE D'INSCRIPTION — 20 mars

Endroits: (26 journées)
Valence 18 journées **Barcelone** 4 journées
Peniscola 1 journée **Alicante** 1 journée

Plus une journée surprise à Amsterdam (il y a encore quelques places pour le groupe du 26 mars).

PRIX $1177. inclaunt transport, chambre double, repas à Valence, cours, assurance.

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS:

Madame Monique Poirier
9155, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8
(514) 389-5987 ou 5988
(frais virés acceptés)

(sous le permis no 132570197-0470)
Agence de voyage Espagne)

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!

ÉNAP École nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE À TEMPS PARTIEL À MONTRÉAL

Aux gestionnaires et aux professionnels des secteurs public, parapublic et péripublic fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi qu'aux cadres de l'entreprise privée soucieux de maîtriser l'appareil de l'État, l'École nationale d'administration publique offre la possibilité d'obtenir la seule maîtrise en administration publique donnée en français en Amérique.

DURÉE DU COURS
Trois ans à raison de deux soirs par semaine, soit 60 crédits en cours obligatoires et en cours à option: stage, atelier, projet d'intervention... Certaines activités sont prévues durant les heures de travail; d'autres exigent la présence de l'étudiant pendant un certain nombre de semaines.

CONDITIONS D'ADMISSION
Remplir *l'une* des trois conditions suivantes:

1. détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir quatre ans d'expérience de travail
2. être diplômé de deuxième cycle
3. posséder une expérience de gestion jugée exceptionnelle par le jury de sélection.

Les candidats sont admis par concours, la priorité étant accordée à ceux et celles qui possèdent des aptitudes en gestion.

CANDIDATURES
Au plus tard le 20 mars 1981, en s'adressant au

Bureau des admissions
École nationale d'administration publique
10770, rue Chambord
Montréal
H2C 2R8
(514) 382-6270

École nationale d'administration publique
Université du Québec

Washington rendra public lundi un rapport détaillé sur le Salvador

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis rendront public lundi un exposé détaillé concernant leurs préoccupations pour le Salvador et «la gravité de la situation» dans ce pays, a indiqué hier le secrétaire d'État, Alexander Haig. M. Haig, qui était interrogé par la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a déclaré qu'il ne souhaiterait pas qualifier la question du Salvador de «test» des relations américano-soviétiques. Il a ajouté qu'il la définirait plutôt comme «une situation qui en est clairement arrivée à un point où elle doit être un objet de graves préoccupations pour les États-Unis et pour les nations qui interviennent illégalement dans cet hémisphère par la fourniture d'armes...»

Les États-Unis ont accusé plusieurs pays communistes d'alimenter en armes la guérilla au Salvador, par l'intermédiaire du Nicaragua. M. Haig a refusé de répondre à la question de savoir si les États-Unis envisageaient de renforcer les sanctions contre Cuba pour son rôle supposé dans ces livraisons d'armes.

À propos de la tournée en Europe d'un émissaire américain, Lawrence Eagleburger, au sujet du Salvador, M. Haig a souligné le caractère «consultatif» des entretiens conduits par cet émissaire. Il s'agissait, a-t-il dit, de présenter aux alliés européens des États-Unis «notre point de vue de la situation, ainsi que les faits qui y sont liés».

«Nous n'avons pas été là-bas pour rechercher quelque action particulière de leur côté, mais plutôt pour les mettre au courant de nos préoccupations. Ils sont préoccupés, comme nous pouvions nous y attendre et l'espérer, et certains se sont déjà exprimés dans ce sens, tandis que d'autres le feront dans un proche avenir», a affirmé M. Haig.

Le département d'État n'a pas confirmé officiellement pour l'instant l'envoi par M. Haig à la Commission européenne d'un message demandant de surseoir à l'attribution d'une aide européenne à la population du Salvador, pour éviter que cette aide ne puisse tomber aux mains des insurgés.

De plus, les États-Unis affirment avoir la «preuve irréfutable» du rôle que jouent, selon eux, le Nicaragua, Cuba, l'URSS et «leurs alliés» dans la fourniture d'armes aux rebelles opérant au Salvador et dans l'organisation militaire de ces rebelles, indique un mémorandum distribué hier par le département d'État aux ambassades des pays latino-américains à Washington, apprend-on de source diplomatique dans la capitale américaine.

Le Salvador est présenté dans ce document comme un élément fondamental dans la lutte contre l'avance du communisme décidée par le président Reagan.

Selon ces sources, le mémorandum est la transcription des propos du secrétaire adjoint aux affaires interaméricaines, M. John Bushnell, et du secrétaire d'État-adjoint, M. William Clark, mardi dernier devant les ambassadeurs des pays d'Amérique du Sud (sauf celui du Nicaragua).

Une chronologie précise assure que, le 23 juillet 1980, le commandant Bayardo Arce, un des plus hauts-responsables militaires du gouvernement sandiniste, a reçu à Managua un groupe de la «direction générale de la guérilla» du Salvador, et proposé aux Salvadoriens des armes de fabrication occidentale en échange de leurs armes fabriquées dans les pays socialistes.

Selon des diplomates qui ont reçu le document, pour le département d'État, cela constitue non seulement une preuve de la «filière nicaraguayenne» mais encore de l'existence d'une opération de camouflage de l'origine des armes données aux Salvadoriens par les alliés de l'URSS.

L'ambassadeur du Nicaragua a confirmé n'avoir pas été invité à la réunion de mardi dernier et a indiqué n'avoir pas reçu ce document.

Pour sa part, l'ancien agent de la CIA Philip Agee estime que «ce qui se prépare au Salvador est un nouveau Vietnam».

Au cours d'une conférence de presse hier à Bonn, M. Agee a mis en doute l'authenticité de deux documents publiés au début du mois de février par le New York Times sur la livraison d'armes par l'URSS et ses alliés (notamment Cuba, le Vietnam et l'Ethiopie) aux guérilleros salvadoriens. «J'ai enquêté sur cette affaire et la manière dont ces deux documents ont été remis au journaliste Juan de Onis, et seulement à lui, me rappelle exactement les méthodes de falsification que j'ai moi-même employées pendant mes activités pour la CIA en Amérique latine dans les années soixante», a-t-il affirmé.

Documents à l'appui, M. Agee a exposé comment la Central Intelligence Agency a, selon lui, systématiquement communiqué à la presse dans le passé de fausses informations visant à isoler diplomatiquement Cuba et l'Union soviétique.

Il a relevé la «précision étonnante» du rapport qui émanerait du secrétaire général du parti communiste salvadorien et qui cite le nombre exact d'armes et de munitions que chaque pays de l'Est se serait engagé à fournir aux rebelles.

«En huit ans de travail pour la CIA, je n'ai jamais vu un responsable prendre le risque de transporter un tel document dans un pays en guerre où il risque à tout moment de se faire arrêter», a-t-il ajouté.

M. Agee a enfin accusé les services secrets américains de collaborer étroitement avec les «commandos paramilitaires de tueurs au Salvador». Depuis une vingtaine d'années, les bureaux de la CIA dans tous les pays d'Amérique latine tiennent une «liste de contrôle des éléments subversifs», qui est communiquée en période de crise aux autorités locales, a-t-il affirmé.

«Ces méthodes sont exactement celles qui ont été utilisées lors de la période dite de pacification au Vietnam», a-t-il conclu.

Les paysans polonais sortent vainqueurs

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — La dernière «poche de résistance» du mouvement de protestation paysan dans le sud-est de la Pologne a cédé hier matin avec la signature, à Ustrzyki Dolne, petite localité frontalière de l'Union soviétique, d'un accord entre le vice-ministre de l'Agriculture, M. Andrzej Kacala, et les agriculteurs de l'endroit.

Les paysans d'Ustrzyki avaient donné le signal de l'agitation dans les campagnes en occupant le 29 décembre la mairie de leur commune d'où ils avaient été délogés par la force le 12 janvier. Ils exigeaient notamment l'ouverture au public de la réserve de chasse gouvernementale d'Arlamowo, l'un des principaux lieux de villégiature des hôtes officiels de la Pologne.

L'accord, qui n'a pas encore été publié, dispose notamment, selon des indications recueillies sur place, que le domaine sera rendu au public pour les deux tiers. Il trace en outre les grandes lignes d'un plan d'aménagement du territoire pour l'ensemble de la région.

La satisfaction des revendications des paysans d'Ustrzyki commandait la mise en application de l'accord conclu jeudi matin à Rzeszow avec le comité de grève de Solidarité rurale qui occupait depuis le début de l'année le siège des anciens syndicats officiels dans ce chef-lieu de région distant de 70 km, des frontières de l'URSS et de la Tchécoslovaquie.

Après l'annonce de la signature de l'accord, les occupants ont plié bagage pour se rendre en cortège à une messe, en compagnie d'un groupe d'ouvriers du syndicat Solidarité qui avaient appuyé leur mouvement depuis le début, M. Lech Walesa en tête.

Le protocole de Rzeszow, dont les principaux points ont été publiés hier par la presse, entraîne un changement radical de la politique agricole pratiquée en Pologne depuis plus de 36 ans. Il prévoit notamment un «renforcement des garanties légales de l'inviolabilité de la propriété paysanne, en particulier en ce qui concerne la possession et l'héritage des terres».

Il reconnaît la ferme privée comme «un élément durable de l'économie nationale de la Pologne» et dispose que le secteur privé et le secteur nationalisé seront désormais traités sur un pied d'égalité, notamment en matière de fourniture de moyens de production (machines agricoles, engrais, matériaux de construction) et d'investissements.

Un porte-parole de Solidarité a par ailleurs indiqué que l'accord de Rzeszow permettrait également de préparer la réintroduction de l'enseignement religieux dans les écoles qui constitue une des plus vieilles revendications des agriculteurs. Les détails seront mis au point au cours de négociations entre les autorités et l'Église catholique, a-t-il précisé.

Le catéchisme avait été inscrit au programme des écoles d'État en 1956 par M. Waldyslaw Gomulka, mais avait été à nouveau supprimé quelques années plus tard.

Les lois et règlements sur les ventes de terre et sur le remembrement seront amendés. Un nouveau texte législatif sur les terrains à bâtir, destiné à préserver les terres arables, sera proposé à la Diète. En cas d'expropriation, les prix pratiqués sur le marché libre seront pris en référence.

Les prix des produits agricoles seront révisés en relation avec ceux des moyens de production. La loi sur les pensions de retraite des agriculteurs sera modifiée, celles-ci devant être relevées. En outre, le gouvernement s'est engagé à limiter le nombre de points de vente de boissons alcooliques à la campagne.

L'accord laisse en suspens la reconnaissance du syndicat paysan Solidarité rurale, dont la Cour suprême n'avait pas accepté les statuts. Le comité de grève de Rzeszow l'a signé «au nom du comité national fondateur du syndicat des agriculteurs individuels (privés)», mais ce fait est entièrement passé sous silence par la presse officielle.

En principe, la question devrait être réglée sur le plan légal par la loi sur les associations syndicales que le gouvernement du général Wojciech Jaruzelski s'est engagé à soumettre à la Diète dans un délai de six mois.

Haig peu pressé de relancer la négociation sur l'autonomie

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — M. Alexander Haig, secrétaire d'État américain, a déclaré hier qu'il était vital de poursuivre les efforts de paix au Proche-Orient entamé sous les auspices des États-Unis, mais il a ajouté que son administration n'avait pas encore fixé de date pour la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne.

Après s'être entretenu avec M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, M. Haig a déclaré que de nouvelles discussions préparatoires seraient nécessaires avant la reprise des efforts américains. MM. Haig et Shamir ont envisagé de se rencontrer à nouveau, mais aucune date n'a été fixée.

Le ministre israélien des Affaires étrangères avait exprimé jeudi soir le désir de voir reprendre les pourparlers israélo-égyptiens sur l'autonomie palestinienne interrompus en décembre dernier.

Au cours d'une rencontre à huis clos avec les membres du Congrès, le ministre israélien aurait ajouté, faisant allusion aux efforts déployés par les pays d'Europe occidentale pour rouvrir le dialogue de paix, que si les États-Unis ne faisaient rien dans ce sens, d'autres pourraient le faire.

M. Shamir a déclaré aux journalistes qu'il avait réaffirmé à M. Haig l'opposition d'Israël à la vente d'équipement américain destiné à étendre le rayon d'action et les capacités des 60 avions F-15 que les États-Unis livrent à l'Arabie saoudite.

M. Haig a déclaré pour sa part que la question avait été longuement débattue et qu'il y avait des «différences de vues» entre les deux parties, mais qu'il «espérait les surmonter».

M. Robert MacFarlane, conseiller désigné au département d'État, a assuré hier au Sénat qu'il était possible de trouver un moyen de livrer l'équipement en question sans mettre en danger la sécurité d'Israël.

La prudence du gouvernement Reagan s'explique en partie, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques, par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir politique de M. Begin à l'approche des élections israéliennes. Les États-Unis ne cachent pas d'autre part leur mécontentement devant la volonté affichée par Israël de poursuivre et développer les colonies de peuplement sur la rive occidentale du Jourdain.

La seule certitude que M. Shamir a retiré de ces premiers contacts est une garantie, indique-t-on de source officielle américaine, que la très importante aide militaire et économique américaine à Israël (2,2 milliards de dollars) sera maintenue, malgré la réduction globale de 26 pour cent de l'aide à l'étranger proposée le 18 février par M. Reagan.

Le ministre israélien des Affaires étrangères a également profité de ces premiers contacts pour avoir des discussions préliminaires sur l'établissement d'une force de paix multinationale dans le Sinaï lorsqu'Israël s'en retirera en avril 1982.

Le futur sous-secrétaire d'État pour les affaires politiques, M. Walter Stoessel, doit partir le mois prochain pour Israël et l'Égypte afin de s'entretenir de cette question avec les responsables des deux pays.

Les entretiens Haig-Shamir constituaient la première rencontre à un niveau élevé entre des personnalités des deux pays depuis l'entrée en fonctions du président Reagan, le mois dernier. Cette rencontre pourrait être suivie, le mois prochain, d'une visite à Washington du premier ministre israélien, M. Menahem Begin.

Trois ans de prison pour un général croate

BELGRADE (AFP) — Le premier procès politique important en Yougoslavie depuis la mort de Tito s'est terminé hier à Zagreb, avec la condamnation de l'ex-général croate Franjo Tudjman (59 ans) à 3 ans de prison et 5 ans de «privation du droit à la parole publique».

M. Tudjman a ainsi été condamné au minimum de la peine qu'il encourait (entre 3 et 15 ans de prison). L'ancien militaire devenu historien dissident, qui avait déjà été condamné à deux ans de réclusion en 1972, était accusé de «propagande hostile à la Yougoslavie, menée d'une manière malveillante» avec «l'aide de l'étranger».

Prévenu libre, M. Tudjman n'a pas été arrêté au terme du procès, le tribunal ayant usé de la possibilité de laisser le condamné en liberté, jusqu'à la confirmation de sa peine par la Cour suprême.

Mais M. Tudjman doit s'abstenir de toute déclaration publique. Il pourrait sinon être immédiatement emprisonné, estiment les observateurs. Ceci vaut en particulier pour les déclarations à la presse étrangère. Ce sont en effet précisément des interviews accordées à celle-ci qui ont provoqué l'inculpation de M. Tudjman.

Seule une interview accordée à la télévision suédoise avait été diffusée. Les enregistrements de celles qu'il a accordées à la télévision ouest-allemande (ARD) et à Radio-France internationale ont été saisis par la police. Toutefois, elles ont constitué des circonstance «aggravantes», parce qu'elles avaient été données à l'époque de la maladie et de la mort de Tito.

Une quatrième déclaration, faite à un étudiant serbe Vladimir Markovic — qui s'était fait passer pour le correspondant d'un journal étranger — mais qui a été publiée à l'insu de l'accusé dans une revue de l'émigration d'extrême-droite croate, avait provoqué jeudi une vive altercation entre les juges et M. Tudjman. Celui-ci s'estimait victime d'une machination.

Le principal reproche fait à M. Tudjman est d'avoir continué à affirmer, malgré sa condamnation de 1972, que les Craotes se trouvent «défavorisés» par rapport aux Serbes dans l'Etat fédéral yougoslave et d'avoir ainsi apporté son appui aux émigrés croates indépendantistes.

Otages: un second raid aurait été mis au point

FORT WORTH (AFP) — Après l'échec de la tentative de libération des otages américains en Iran, en avril 1980, le milliardaire Texan Ross Perot avait mis au point, à la demande des autorités américaines, un second plan de sauvetage qui a été repoussé par le Pentagone, selon une enquête menée conjointement par la station de télévision de Fort Worth (Texas) KXAS et la chaine NBC.

Selon les deux télévisions, le plan consistait à faire parvenir aux otages des films et divers objets truffés de systèmes électroniques qui auraient permis de localiser les endroits ou les otages étaient détenus.

Des pièces détachées pour hélicoptères, dont l'Iran avait besoin, auraient ensuite été envoyées en Iran par des militaires américains se faisant passer pour des vendeurs au marché noir. Trois livraisons auraient eu lieu comme prévu, mais à la quatrième, un commando d'Américains et d'Iraniens aurait pris d'assaut l'ambassade américaine de Téhéran avec des gaz paralysants.

L'ancien secrétaire à la Défense Harold Brown a confirmé que M. Perot avait assisté à des réunions secrètes au Pentagone et qu'il était consulté. «Il n'était pas chargé d'une mission, mais nous donnait des conseils», a-t-il précisé.

M. Perot, qui dirige l'entreprise Electronic Data System, avait déjà réussi à faire échapper deux de ses employés d'une prison iranienne, en février 1979, en chargeant, moyennant finances, un commando de provoquer une émeute dans la prison. À l'occasion de cette émeute, un millier de détenus, dont ses deux employés, s'étaient échappés.

Des «cadeaux» tels que maillots de football ou appareils pour entraînement musculaire truffés de transmetteurs radio auraient été envoyés aux otages. Le plan a avorté après que certains otages eurent refusé de recevoir des cadeaux.

Ce plan — si secret que le secrétaire d'État de l'époque, Edmund Muskie, n'en avait pas été informé, ont affirmé les deux télévisions — a été abandonné en août dernier.

Par ailleurs, la station texane a affirmé qu'un exercice d'entraînement pour une nouvelle mission de sauvetage s'était tenu en juillet dans l'Utah. Au cours de cet exercice, un pilote, originaire du Texas, serait mort dans un accident d'hélicoptère. Interrogés, des responsables du Pentagone ont déclaré hier qu'ils ne se souvenaient d'aucun exercice destiné à un second raid en Iran.

Ces responsables du Pentagone ont précisé que pour ces raisons, le plan d'un second raid n'avait jamais, à leur connaissance, dépassé le stade du projet sur papier.

Reagan et les droits de l'homme

SANTA BARBARA (Reuter) — Le président Reagan a confirmé son intérêt relatif pour la question des droits de l'homme en nommant le professeur Ernest Lefever au poste d'assistant du secrétaire d'État pour les questions humanitaires et des droits de l'homme.

Cette nomination, attendue, a été annoncée à Santa Barbara, en Californie, où le président Reagan passe trois jours de vacances.

M. Lefever, attaché à l'université de Georgetown de Washington, avait dénoncé la politique de l'administration Carter en matière de droits de l'homme. Pour lui, il est inutile de dénoncer publiquement les violations de ces droits dans les autres pays.

«À part donner le bon exemple et maintenir nos engagements en matière de sécurité, le gouvernement américain ne peut ou ne doit pas faire grand chose pour faire avancer les droits de l'homme, sinon employer les habituelles voies diplomatiques aux moments et aux endroits appropriés», avait-il écrit en 1978 dans un article.

G.-B.: les mineurs lancent un ultimatum

LONDRES (AFP) — Une trêve précaire s'est instaurée hier entre les mineurs britanniques et le gouvernement de Mme Margaret Thatcher, avec la reprise du travail de quelque 50,000 «gueules noires» qui avaient débrayé dès mardi dernier, en anticipant sur la possibilité d'une grève générale dans les charbonnages dès lundi prochain.

Après l'abandon, sur instruction du gouvernement, du plan de restructuration décidé par le «National Coal Board» (NCB) qui aurait abouti à la fermeture de 25 à 50 puits et la perte de 30,000 emplois, les syndicats des mineurs du Yorkshire, du Pays de Galles et d'Écosse (respectivement 66,000, 26,000 et 20,000 travailleurs) se sont déclarés «satisfaits» des explications données par la direction.

À l'issue d'une longue réunion avec le président des charbonnages (NCB), sir Derek Ezra, les délégués syndicalistes ont appelé hier à la reprise du travail, mais ils ont lancé en même temps un ultimatum: le mouvement reprendra à partir du 25 février, si des assurances formelles ne sont pas données, à cette date, concernant le maintien de l'exploitation au niveau actuel et une réduction considérable des importations de charbon bon marché, notamment des États-Unis.

En renonçant au plan de restructuration des charbonnages proposé par la direction, Mme Thatcher a subi une double défaite politique et économique. D'une part, elle a, pour la première fois et publiquement, renoncé à sa politique de non-intervention dans les conflits du secteur nationalisé, dont la rentabilité ne doit pas être, selon elle, inférieure à celui du secteur privé. D'autre part, elle devra assumer la charge financière de sa décision. On estime aujourd'hui que pour maintenir le niveau d'exploitation des charbonnages et préserver la totalité de l'emploi des 230,000 mineurs britanniques, la trésorerie devra débourser entre 200 et 250 millions de livres (plus de 3 milliards de francs).

La décision du premier ministre de céder devant la menace de grève générale des mineurs est justifiée, dans les milieux gouvernementaux, par les conséquences catastrophiques pour l'économie britannique qu'aurait un tel mouvement, qui était au surplus assuré de l'appui des syndicats des cheminots et des dockers.

La conséquence immédiate de cette situation est que des querelles intestines se sont ouvertes, aussi bien au sein du gouvernement qu'au sein des syndicats de mineurs.

Le ministre de l'Énergie, M. David Howell, et le ministre de l'Emploi, M. James Prior, sont déjà accusés par certains milieux conservateurs de «faiblesse» et de «capitulation», tandis que la «Dame de fer» apparait maintenant à nombre de partisans comme moins énergique qu'ils ne le pensaient.

Quant aux syndicats des mineurs, leur victoire n'a pas, paradoxalement, mis fin aux dissensions internes. Le président du Syndicat national des mineurs (NUM), M. Joe Gormley, avait appelé dès mercredi dernier à la reprise du travail. Il a été largement suivi, mais les syndicalistes de gauche, comme M. Arthur Scargill, chef des mineurs du Yorkshire, n'ont pas pour autant renoncé à de futures actions.

Reagan réaffirme les engagements US envers la défense de l'Europe

PARIS (Reuter) — Les États-Unis engageront toutes leurs ressources pour défendre l'Europe occidentale si elle venait à être attaquée, a déclaré la président Reagan au «Figaro-magazine» publié aujourd'hui.

Dans sa première interview à un organe de presse européen depuis son élection, le nouveau chef de l'État américain prédit en outre une augmentation des tensions dans la décennie en cours et déclare que Washington encouragera l'Europe à assumer une part plus importante des efforts de défense.

«Je suis convaincu que le peuple américain considérerait une attaque contre l'Europe occidentale, comme une attaque contre les États-Unis eux-mêmes. Le peuple américain et les États-Unis dans leur ensemble réagiraient au maximum de leurs possibilités et engageraient sans réserves leurs ressources pour la défense de l'Europe occidentale», déclare le président Reagan.

«Il faut que nos amis et alliés en Europe comprennent que cet engagement gardera toute sa vigueur sous ma présidence», ajoute le chef de l'exécutif américain.

Le président Reagan a ensuite invité les alliés européens des États-Unis à jouer un rôle plus important et à accroître leur participation à l'effort de défense.

«Au cours des années 80, des menaces croissantes vont peser sur notre sécurité commune, non seulement en Europe, mais aussi dans le golfe Persique en raison de notre vulnérabilité dans cette région».

«Nos amis et alliés européens sont appelés à jouer un rôle majeur et indispensable dans l'organisation de notre sécurité pour la présente décennie...»

«Nous entendons renforcer nos relations avec nos amis européens, d'abord en les consultant de manière plus approfondie sur les questions qui affectent notre sécurité mutuelle, et ensuite en encourageant l'Europe à assumer une part plus importante à l'effort de défense.»

Prié de dire quel serait selon lui l'évolution des relations internationales au cours des dix années à venir, le président Reagan a répondu: «Tout pays devrait être libre de fixer son destin national dans un climat dénué de menaces d'agression ou de subversion. Les années 1980 verront ces principes fondamentaux de plus en plus menacés.»

«Au cours de ces dernières années, l'Union soviétique a apporté la preuve de son dédain du droit international et de la charte des Nations unies. Elle a montré qu'elle était décidée à faire appel à sa propre armée ou à celle de ses séides pour saper l'indépendance et les aspirations des peuples du monde entier», a poursuivi le président américain.

«Il faut que l'Union soviétique et ses alliés voient une OTAN forte et unie pour assurer le maintien de la stabilité en Europe. Une OTAN solide est un élément vital dans cet effort...».

Prié de dire quelle zone était la plus vitale pour les Etats-Unis, le président Reagan a répondu: «Nos engagements tant envers l'Europe qu'envers nos alliés d'Asie demeurent les points clefs de notre politique de sécurité nationale».

«En outre nous avons maintenant affaire à des menaces collectives dans une troisième région stratégique, celle du Golfe Persique... L'Europe, le Japon et les Etats-Unis ont besoin du pétrole que produit le golfe Persique, alors que nos amis du golfe ont besoin de notre aide pour endiguer l'extension de l'influence soviétique».

Prié de dire si la nouvelle politique américaine respecterait le principe de l'indépendance de la France dans le cadre de l'Alliance atlantique, le président Reagan a répondu: «Les Etats-Unis reconnaissent l'importance du rôle de la France au sein de l'Europe. Nous préférerions sans doute une relation fondée sur une coopération multilatérale plus étroite avec la France, mais nous reconnaissons toutefois que la France, en tant qu'État souverain, a tous les droits pour décider du rôle qui sera le sien en Europe et dans le monde. Notre intention est de travailler en contact étroit avec le gouvernement français pour améliorer nos relations et notre dispositif de sécurité mutuelle en Europe et dans le monde.»

Interrogé à propos de l'économie américaine. M. Reagan a souligné que la revitalisation de l'industrie était devenue la priorité la plus urgente et que «notre infrastructure industrielle est un facteur clef, non seulement de notre bien être économique en temps de paix, mais de la sécurité de notre nation en temps de guerre.»

«Les autres nations doivent reconnaître que l'économie et une infrastructure industrielle américaines saines sont les garants de leur sécurité et de leur santé économique tout autant que des nôtres», a conclu le chef de l'État.

Le gouvernement italien est acculé à la défensive

ROME (AFP) — Chaque nouveau débat au Parlement italien semble donner raison au président du Parti républicain, M. Bruno Visentini, qui a dénoncé la situation «d'impuissance et de non-gouvernement» dans laquelle se débat le pays.

Mis six fois de suite en minorité jeudi après-midi à la Chambre des députés lors de l'examen du projet de loi de finances, et une fois au Sénat sur un texte relatif au financement des collectivités locales, le gouvernement de M. Arnaldo Forlani n'a pu se sortir de ce mauvais pas qu'avec l'intervention décisive des communistes.

Ils ont proposé le renvoi de la discussion à hier matin. «La sagesse impose un délai de réflexion. On ne résout pas des problèmes politiques avec des expédients parlementaires», a expliqué le président du groupe communiste, M. Fernando di Giulio.

Simple incident technique, comme l'affirment certains députés de la majorité, ou au contraire preuve par l'absurde de l'impuissance de la coalition quadripartite. L'épisode, relève un commentateur, illustre les trois maux dont souffre le Parlement: obstructionnisme, absentéisme et francs-tireurs. Trois comportements, ajoute-t-il, qui «empêchent, de fait, tout changement réel» et créent ce qu'un député d'extrême-gauche a appelé une «situation obscène».

La mini-crise de jeudi résume bien le malaise: le débat sur le projet de loi de finances 1981, qui doit être définitivement approuvé par le Parlement avant le 30 avril, s'ouvre en première lecture à la Chambre des députés devant un hémicycle à moitié vide.

L'Opposition (radicaux, communistes et extrême-droite) fait le plein, mais un député démocrate-chrétien et républicain sur quatre et 65 pour cent des socialistes et des sociaux-démocrates manquent à l'appel. En outre, lors du vote à bulletins secrets, on estime qu'une quinzaine de membres de la majorité ont ajouté leurs voix à celles de l'Opposition. Au sénat, une douzaine de parlementaires démocrates-chrétiens lèveront la main en même temps que les communistes.

Le gouvernement avait cependant bon espoir de mener tambour battant un débat qui s'annonçait sans difficulté majeure. Le principal obstacle avait été levé la veille, au cours d'une réunion entre chefs de groupes parlementaires: les radicaux avaient retiré les quelque 25,000 amendements qu'ils comptaient opposer au projet budgétaire. En contrepartie, les autres groupes renvoyaient aux calendes grecques l'examen du projet de modification de la procédure parlementaire, un texte qui se propose précisément de combattre... l'obstructionnisme.

«L'érosion de la crédibilité du gouvernement, notamment au Parlement, est difficilement contestable», estimait hier, le «Corriere Della Sera» (libéral), résumant l'impression générale de la presse.

Le président du Conseil, M. Arnaldo Forlani, disait tenter de refaire l'unité de sa coalition et de lui redonner un peu de tonus lors d'une réunion, hier après-midi, avec les secrétaires généraux des quatre formations (DC, PRI, PSI, et PSDI).

Des relations plus confiantes entre Paris et Washington?

PARIS (AFP) — Les États-Unis vont se mettre pendant les trois semaines à venir à l'heure européenne. Premier des trois grands alliés du vieux continent à faire le voyage de Washington, le ministre français des Affaires étrangères a quitté hier soir Paris pour la capitale fédérale américaine où il aura lundi plusieurs entretiens avec le chef du département d'état, M. Alexander Haig.

M. Jean François-Poncet, qui passera une dizaine de jours aux États-Unis, précédera de peu Mme Thatcher et Lord Carrington, attendus à Washington le 25 février, et M. Hans Dietrich Genscher dont la visite est prévue début mars.

Entre la France et les États-Unis, ce n'est peut-être pas tout à fait «la lune de miel», mais un «courant nouveau» passe incontestablement entre les deux pays, depuis l'élection de M. Ronald Reagan.

Sans s'aligner sur les positions parfois extrêmes du nouveau président, Paris conserve «un préjugé favorable» énoncé par M. Giscard d'Estaing au lendemain de l'élection du nouveau chef de la Maison-Blanche.

Depuis, quelques signes sont venus démontrer que Paris et Washington entendent établir leurs relations sur des bases nouvelles, plus confiantes.

M. Reagan a confirmé l'appui déjà donné par son prédécesseur, M. Jimmy Carter, au projet français de conférence sur le désarmement en Europe, qui est l'un des cinq textes examinés à la conférence de Madrid (CSCE).

Au début de la semaine, la France a de son côté fait un geste en direction des États-Unis, en déclarant qu'elle ne manquerait pas de condamner les ingérences étrangères au Salvador si celles-ci étaient confirmées. Sur cette question, la France est allée un peu plus loin que les autres capitales européennes visitées par M. Laurence Eagleburger, envoyé spécial de M. Reagan.

Dans l'entourage de M. François-Poncet, on indiquait que le ministre comptait d'abord écouter ses interlocuteurs américains avant d'exposer les thèses de la France sur les relations transatlantiques. Les positions américaines sur tous les grands problèmes d'actualité ont jusqu'ici été brossées à grands traits seulement dans les premières conférences de presse du président Reagan et du secrétaire d'état Alexander Haig.

Des relations Est-Ouest au dialogue Nord-Sud, tous les dossiers seront abordés lundi entre MM. François-Poncet et Haig. Le chef de la diplomatie française sera d'autre part reçu mercredi par le président Reagan, et rencontrera mardi les secrétaires au Commerce et au Trésor.

Au quai d'Orsay, on estime que des relations confiantes et efficaces peuvent s'instaurer entre les Occidentaux pour faire face aux grands défis de l'époque.

Dans l'entourage du ministre, on précise que celui-ci mettra en avant la nécessité d'un rééquilibrage «sur un pied d'égalité» des rapports entre les États-Unis et leurs alliés européens, mais qu'il n'insistera pas trop sur le problème d'une plus grande concertation, l'administration Reagan paraissant d'ores et déjà acquise à cette idée.

On peut penser que M. François-Poncet, reprenant les thèmes exposés récemment par M. Giscard d'Estaing, insistera sur la nécessité de poursuivre le dialogue Est-Ouest, et mettra en garde les États-Unis contre toute tentative de rétablir leur supériorité stratégique sur l'URSS. La stabilisation des relations Est-Ouest, avait déclaré en substance M. Giscard d'Estaing, doit reposer sur l'équilibre stratégique et la retenue.

Mais à Paris, on se félicite de la volonté de M. Reagan de redorer le blason des États-Unis et de rendre à son pays l'image d'une puissance crédible.

Nouvelle crise au Portugal?

LISBONNE (Reuter) — Le président du Conseil portugais, M. Francisco Pinto Balsémao, a lancé un ultimatum au Parti social-démocrate (PSD): ou bien il lui accorde une confiance sans réserve, ou bien il aura à choisir un nouveau dirigeant.

Le congrès du PSD, le parti majoritaire, s'est ouvert hier. Il sera un test de la crédibilité de M. Pinto Nalsemao en tant que chef de gouvernement et leader de son parti. Fonctions auxquelles il a été porté après la mort accidentelle, il y a deux mois, du président du Conseil, M. Francisco sa Carmeiro.

Jeudi soir, M. Pinto Balsemao a ouvert l'offensive contre ses opposants de l'aile droite du PSD en demandant une approbation sans réserve de son action à la tête du gouvernement.

M. Pinto Balsemao a averti que, dans le cas contraire, il aurait à choisir un nouveau dirigeant mais, a-t-il ajouté, «une démocratie à l'italienne, où les partis changent de dirigeants au bout de quelques mois, juste pour donner à quelqu'un d'autre l'occasion de devenir premier ministre, serait très dangereuse pour le Portugal.»

M. Pinto Nalsemao a déclaré que les divisions au sein de son parti portaient principalement sur l'attitude à adopter envers le président de la république, le général Antonio Ramalho Eanes, qui a obtenu un second mandat le 7 décembre 1980, remportant une victoire confortable sur le candidat présenté par le PSD et ses alliés de l'Alliance démocratique, majoritaire au Parlement.

L'aile droite du parti estime que M. Pinto Balsemao est trop faible et que sa politique de compromis, qui s'écarte de la fermeté de son prédécesseur, risque de placer le gouvernement sous la domination du général Eanes.

Bien que le président du Conseil ait mis son parti au défi de le remplacer, personne n'est candidat à ce poste. Les élections au Conseil national du parti seront révélatrices de son audience.

Les Tissages
Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.
Pour habiller vos fenêtres de tentures vraiment "québécoises"
795-3315
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

PARTI QUÉBÉCOIS
Hon. P.-M. Johnson

Ministre des Consommateurs, Institutions finncières
WESTMOUNT
N.D.-de-GRACE
D'ARCY-McGEE
M. Henry Milner

Candidat officiel du P.Q. — Westmount
ASSEMBLÉE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1981
LUNDI 23 FÉVRIER 19:30 H
ÉCOLE ST-LUC, 5100 CHEMIN CÔTE ST-LUC (angle Décarie)
BIENVENUE
Parti Québécois — Westmount
4800 Décarie, Bureau A-2
489-3992

Vous n'en trouverez pas de plus bas.

Le nouveau tarif* MEILLEURE AUBAINE d'Air Canada
MONTRÉAL-PARIS aller-retour
Du 1er au 13 mai
Du 13 septembre au 24 octobre
570$
Du 14 mai au 24 juin
Du 2 août au 12 septembre
634$
Du 25 juin au 1er août
730$
*Sujet à l'approbation gouvernementale
Hâtez-vous.
Le nombre de sièges est limité.
Conditions:
Réservations au moins 21 jours à l'avance • Paiement au moment de la réservation • Séjour maximum: 3 mois.
Le tarif Meilleure Aubaine c'est aussi le service:
Sept vols par semaine en période de pointe (du 9 juin au 20 septembre)
Six vols par semaine jusqu'au 8 juin
• Comptoir exclusif identifié Meilleure Aubaine
• Cinéma et musique stéréo
• Sections fumeurs ou non fumeurs
• Repas léger servi à votre fauteuil
• Accès au bar
• Boutique enRoute
AIR CANADA

REGARDS SUR LE MONDE

L'océan Indien, nouveau «coeur du monde»

L'océan Indien — qui baigne trente-six États abritant le tiers de l'humanité — est devenu pour les grandes puissances une région stratégique de première importance. Les bases militaires se développent. En faire une «zone de paix» paraît utopique.

par
Jean-Pierre Langelier
LE MONDE

C'EST un atoll aux eaux turquoise, perdu dans l'immensité océane, où une légère brise berce les cocotiers. À Diego-Garcia, ce décor de rêve sert d'antichambre à l'Apocalypse. Petits-fils d'esclaves, les «ilois» ont quitté l'atoll, exilés de force. Sacrifiés dans un marchandage de puissants, ils remâchent leur amertume, au fond des bidonvilles de Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Sur leur terre ancestrale, ils ont laissé la place aux «abeilles de la mer»; ces unités du génie naval américain y besognent en tous sens.

Ici, il faut draguer le lagon où somnoleront les sous-marins nucléaires équipés de missiles balistiques Polaris ou Poséidon. Là, on rallonge la piste où atterriront les bombardiers B-52. Plus loin, on construit des silos de stockage, des réservoirs d'eau et de carburant, on aménage une station de communications hautement sophistiquée. Des navires-cargos déversent chars, pièces d'artillerie et véhicules amphibies. On larde le bel atoll d'engins de mort. Diego-Garcia sera tout ensemble un porte-avions fixe, l'«oeil et l'oreille du Pentagone» en océan Indien, une «base ricochet» entre Golfe et Pacifique. C'est le plus important point d'appui logistique de l'Occident dans cette région, devenue le nouveau «coeur du monde».

Naguère, l'océan Indien était un «lac anglais». Vaste comme trente-cinq Méditerranée, il semblait pourtant «hors stratégie». Une série d'événements ont transformé cette simple voie de transit en une zone d'affrontements privilégiée. Il y eut d'abord le repli britannique. Par souci d'économie, Londres amorce en 1968 le retrait progressif de ses forces stationnées «à l'est de Suez». Ce départ ouvre un «vide de puissance» qui incitera les États-Unis à prendre la relève. D'autant que la fermeture du canal, un an plus tôt, a renforcé l'appel d'air.

Pendant huit ans, les mastodontes pétroliers emprunteront la «route du Cap». La valeur stratégique de l'océan Indien s'en trouvera formidablement rehaussée. Nombre de ces «super-tankers» sont aujourd'hui trop gros pour voguer à nouveau sur le canal. La création de l'OPEP et la flambée du «brut», en mettant à nu la fragilité du monde industrialisé, ont fait monter les enchères. Chaque jour, un millier de cargos sillonnent l'océan Indien, tandis que cinquante pétroliers franchissent le détroit d'Ormuz, voie d'accès à l'or noir du Golfe, dont la libre circulation conditionne la respiration économique de l'Occident. L'approvisionnement en hydrocarbures du Japon s'effectue via Ormuz à 90%, de l'Europe à 60%, des États-Unis à 20%. Pour l'Union soviétique, autosuffisante en ce domaine, la sécurité maritime est moins cruciale.

D'autres facteurs ont accru le caractère névralgique d'un océan qui baigne trente-six États abritant le tiers de l'humanité: l'émergence — du Sud-Yémen au Mozambique, d'Ethiopie aux Seychelles — de régimes «progressistes» pour le moins méfiants envers l'Occident; la montée des luttes de libération en Afrique australe; les ambitions de la marine soviétique désormais présente dans les «mers chaudes»; la mise en place d'une flotte française permanente. Après la révolution islamique iranienne, l'intervention soviétique en Afghanistan et la guerre du Golfe, l'océan Indien est devenu le premier point chaud maritime.

Pour les États-Unis, garantir la liberté de passage en océen Indien est une obligation absolue. Sur les soixante-douze matières premières qui leur sont vitales, soixante-neuf voyagent par mer. Les investissements américains dans le Golfe représentent 10 milliards de dollars. Autrefois, l'U.S. Navy maraudait par intermittence en océan Indien pour *«montrer la plaque de guerre et le pavillon»*. Aujourd'hui, elle y séjourne à temps plein: une armada de vingt-cinq bâtiments dont deux porte-avions géants.

La révolution en Iran est à l'origine du changement de cap. Fondement de la diplomatie américaine depuis le désengagement du Vietnam, la «doctrine Nixon» reposait sur une idée-force: confier la défense des intérêts nationaux à des alliés sans faille. En contrepartie, ces «gendarmes» régionaux recevaient de Washington une généreuse aide financière et technique. Avec la chute du chah, cette stratégie, axée sur des pays-relais, s'effondra.

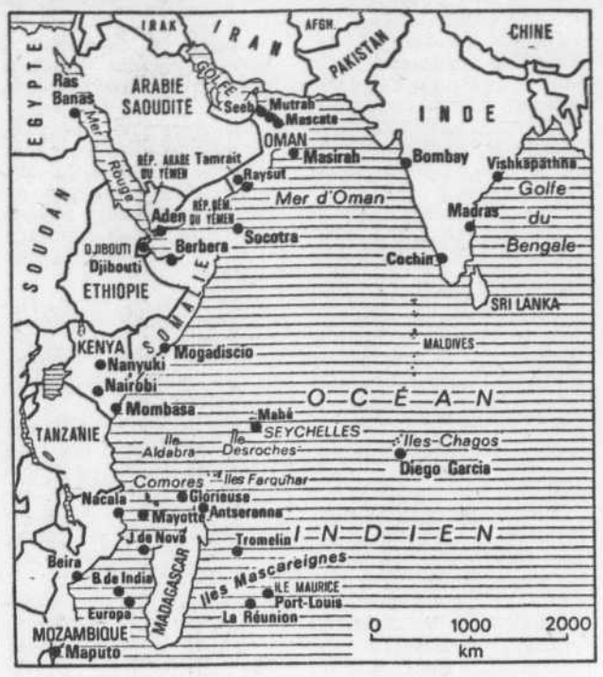

Dans son message sur l'état de l'Union, en janvier 1980, Jimmy Carter ébauche la «doctrine» qui prendra son nom. *«Toute tentative pour prendre le contrôle du Golfe,* lance-t-il, *sera considérée comme une atteinte aux intérêts vitaux des États-Unis et repoussée au besoin par la force.»* Le syndrome vietnamien semble bien dissipé. La menace soviétique n'est pas illusoire. Les Mig, stationnés en Afghanistan, ne sont plus qu'à dix minutes de vol d'Ormuz. En douze heures, l'armée rouge peut mobiliser une division dans les sables du Golfe.

La marine de guerre sera le fer de lance de cette stratégie préventive. D'où la mise sur pied d'une «force de déploiement rapide». L'idée mûrissait depuis 1977. Elle est simple: plusieurs milliers de combattants doivent être en mesure d'intervenir efficacement, dans un délai de soixante-douze heures, sur n'importe quel champ de bataille situé hors du rayon d'action de l'OTAN. Dans le Golfe notamment. L'Amérique engloutira 10 milliards de dollars pour rendre cette force totalement opérationnelle en 1985.

Pour intervenir, il faut des points d'appui. Subic Bay, aux Philippines, est à une semaine de mer. Trop loin. Les États-Unis — comme l'U.R.S.S. — ont donc «chassé le caillou». Et trouvé Diego-Garcia. Quelle meilleure plaque tournante? Loin de tout regard indiscret, épargnée par les cyclones, elle est idéalement située. De Diego-Garcia, on «commande» tout l'océan. L'atoll, une fois aménagé, pourra soutenir logistiquement une brigade de douze mille «marines», dont une force d'assaut de mille huit cents hommes.

La nouvelle politique de la canonnière adoptée par Washington est d'abord une arme dissuasive. Si les États-Unis ont entrepris, en océan Indien, le plus intense effort militaire depuis la guerre du Vietnam, c'est surtout pour rétablir la crédibilité de leur puissance aux yeux des amis du Golfe et du rival soviétique. En attendant de restaurer l'équilibre sur ce terrain, le Pentagone a doublé sa mise sur la marine, travaillant la souplesse et la rapidité. Les porte-avions prolongent leurs sorties en haute mer. Le *Nimitz* y est resté plus de cent jours. Son commandement a violé un principe tabou depuis soixante-cinq ans, en autorisant l'équipage à boire de la bière à bord...

Près de 4 000 kilomètres séparent Diego-Garcia du détroit d'Ormuz. Pour être à l'écoute du Golfe, l'armée américaine devait s'en rapprocher. Il fallait trouver mieux que Bahrein, naguère britannique et seule escale amie de la région. Premier allié sollicité: Qabous Bin Saïd, sultan d'Oman et partisan convaincu de l'action préventive face aux visées soviétiques. L'accord fut conclu en juin 1980. Deux mois plus tôt, Oman avait servi de point d'appui au catastrophique raid américain sur l'Iran. L'U.S. Air Force pourra utiliser trois bases aériennes et la Navy mouiller dans trois ports. En échange, le sultan recevra, en 1981, une panoplie guerrière estimée à 50 millions de dollars.

Autre partenaire sûr: le Kenya. Celui-ci a étendu le droit d'accès de l'armée américaine au port de Mombasa et aux aéroports de Nairobi et de Nanyuki. En contrepartie, Washington a accru son aide économique, notamment céréalière. Mais le Kenya est loin du Golfe. Les avions de transport géants n'ont pas assez d'autonomie pour le rallier d'une seule traite. La Somalie est beaucoup mieux placée. Et politiquement disponible. Les États-Unis lui fourniront, sous réserve de l'approbation du Congrès, une aide militaire et économique. Moyennant quoi, ceux-ci disposeront, par une singulière ironie de l'histoire, de l'ancienne base soviétique de Berbera, désertée en catastrophe en 1977. Sur l'autre rive de la mer Rouge, les Soviétiques sont installés en force à Aden, depuis 1968. Depuis l'île de Socotra, ils observent aux premières loges l'entrée du Golfe.

Le temps n'est plus où les grandes puissances recherchaient des bases à tout prix. «Base» est un mot passe-partout recouvrant des réalités différentes. En océan Indien, il s'agit surtout de «facilités» — aériennes ou portuaires — préservant la souveraineté du pays hôte.

Cette évolution s'explique aisément. Au fil des ans, les flottilles de guerre ont accru leur autonomie. Ravitaillées en mer, elles regagnent plus rarement leur port d'attache. Inutile par conséquent d'investir à grands frais dans une infrastructure logistique moins rentable. En outre, l'instabilité politique régnant dans le tiers monde est un facteur d'incertitude. Surtout, abriter une «base» étrangère est une source d'embarras pour le pays hôte.

D'où le tact manifesté par les États-Unis d'Amérique envers leurs alliés en océan Indien. Ménageant leur nationalisme. Washington a gardé secret les détails des «facilités» consenties à son armée. Chacun tenait à cette discrétion. Déjà isolé au sein du monde arabe en raison du soutien qu'il apporte au président Sadate, le sultan d'Oman voulait se soustraire à de nouvelles critiques. Pays d'accueil, cette année, du «sommet» de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le Kenya est astreint à une certaine retenue. La Somalie, pour sa part, n'a pas intérêt à attiser les craintes d'un voisin kenyan qui lui reprocha toujours ses visées territoriales sur sa province du Nord-Est.

«Océan Indien, zone de paix.» La majorité des États riverains souscrivent à ce slogan. L'idée remonte à la conférence des non-alignés au Caire (octobre 1964). L'Assemblée générale de l'ONU adopta, en décembre 1971, une résolution en ce sens. Mais quarante-neuf pays, dont les plus puissants, choisirent l'abstention. Américains et Soviétiques préféraient une négociation bilatérale. Ouverte en juin 1977, elle sombra quelques mois plus tard.

Depuis, l'idée a fait son chemin. Elle rencontre moins d'indifférence. En juin 1980, le président de Madagascar, M. Didier Ratsiraka, a offert d'accueillir — fin 1981 ou début 1982 — une *«conférence au sommet de tous les pays concernés par la paix et la sécurité de l'océan Indien»*. Selon M. Ratsiraka' vingt nations soutiennent son projet, dont la France et l'Union soviétique. Favorisée vis-à-vis des États-Unis par sa proximité géographique, cette dernière a beau jeu de prêcher le pacifisme.

Pour l'heure, l'instauration d'une «zone de paix» relève de l'utopie. Face à la poussée soviétique, l'Amérique de Reagan intensifiera sa présence militaire dans l'océan Indien, lequel ne peut être une «oasis de paix» dans un monde sur le pied de guerre.

À SURVEILLER

—22— DIMANCHE

M. Jorge Mascimento, un jeune peintre portugais, expose ses oeuvres récentes au 5635 rue Waverly, jusqu'au 28 courant. On peut visiter l'exposition tous les jours entre 10 h et 18 h. Pour inf.: 270-3923.

■

Le colloque régional du Parti libéral du Québec pour la région métropolitaine de Québec se tient au Québec-Hilton.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal interprétera à la messe de 11 h, Octavi Toni de R. De Lassus et à l'offertoire Jubilate Deo de R. De Lassus. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

L'Union des écrivains québécois a le plaisir de vous annoncer que les poètes acadiens Herménégilde Chiasson et Raymond Leblanc liront quelques-uns de leurs textes au Café Xodo, 4051, rue Saint-André, angle Duluth, à 20 h.

■

Après avoir admiré le monde fascinant et multiforme des plantes du Jardin botanique, quoi de plus agréable que de terminer par l'audition d'un récital de belle musique! C'est l'occasion qu'offre le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal, en collaboration avec le Conservatoire de musique de Montréal. Les concerts auront lieu tous les dimanches après-midi à 15 h, à l'auditorium du Jardin botanique, jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

■

«Le cancer au travail» sera le thème de la conférence spéciale du Congrès du Travail du Canada qui a lieu à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins.

—23— LUNDI

La Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke vous convie à une conférence de MM. Claude Vivier et Robert Gélinas, musiciens, sur la «Démarche créatrice en musique contemporaine et improvisée», à 19 h 30, à la petite salle du Centre culturel, Pavillon central.

■

L'honorable Allan MacEachen, ministre des Finances du Canada, sera le conférencier invité lors du déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal, à midi, à l'hôtel Windsor.

■

M. Louis de Kinder, membre de la Société historique de Montréal a intitulé «La France nous-a-t-elle abandonnés?» la conférence qu'il prononcera devant la Société, à 20 h 30, à la Salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis.

■

«Une famille de la côte Saint-Lambert au XVIIe siècle» sera le thème de la conférence que donnera M. Yvon Lacroix devant la Société culturelle et historique de Saint-Lambert, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Lambert, angle des rues Argyle et Aberdeen. Entrée libre. Pour inf.: 465-3633.

■

Une rencontre amicale de tous les membres du Centre troisième âge culture aura lieu au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625 rue Decelles, à 13 h 30. Entrée libre. Pour inf.: 342-1624 ou 342-1320, postes 304 et 305.

■

MM. Herménégilde Chiasson et Raymond Leblanc, poètes acadiens liront quelques-uns de leurs textes au Café Le Temporel, 25, rue Couillard, à Québec, à 20 h.

■

Les élèves de l'école polyvalente des Sources offrent un défilé de mode printanière et estivale pour les jeunes et les moins jeunes, à 20 h, à l'agora de la polyvalente, 2900 rue Lake à Dollard-des-Ormeaux. Le défilé sera repris les 24 et 25 février. Billets en vente à l'entrée: $3. pour les adultes et $1.75 pour les étudiants. Pour inf.: 683-5594.

■

M. Pierre Shooner, directeur et commissaire général de Cidem, Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de la Caisse d'entraide économique de Montréal Ville-Marie, à midi, à l'hôtel Holiday Inn de la Place Dupuis, 1415 rue Saint-Hubert. Pour réservations: 842-9181, $12.50 par personne.

■

Le Service socio-culturel du Collège Lionel-Groulx reçoit M. Robert Cadotte, professeur, qui donnera une conférence à midi 30, au collège. Il parlera de la pédagogie progressiste à l'université: l'expérience de la Maîtresse d'école.

■

Le Lotus, Centre d'épanouissement, offre des cours de hatha-yoga, sous la direction de professeurs expérimentés. Vous êtes invités à une rencontre d'information qui aura lieu au Centre, 10055, avenue Papineau, angle Sauriol. Pour inf. et réservations: 387-9663 ou 387-9174.

■

Une exposition des projets et travaux effectués par les élèves des écoles des zones défavorisées de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal aura lieu toute la semaine au siège social de la commission, 6000 avenue Fielding.

—24— MARDI

Une nouvelle session de cours de yoga commence au Centre Immaculée-Conception, sous la direction de Mme Cloé Décary. Les cours ont lieu tous les mardis de 19 h 30 à 21 h 30. Pour inf.: Louise Van Peborgh, 527-1256.

■

Un colloque sur l'avenir des minorités a lieu au Collège Vanier, 821 boul. Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Pour inf.; 333-3805 ou 333-3987.

■

De 19 h à 21 h se tient une soirée Carrière au Collège O'Sullivan, 1191 rue de la Montagne. Pour inf.: 866-4622.

■

M. Pierre Thériault parlera de la «Gestion du temps» devant la Société des fellows de l'Institut d'assurance du Canada, lors d'un déjeuner-causerie qui aura lieu à midi, à l'hôtel Bonaventure.

■

Le Groupement écologique de Maisonneuve animera une soirée d'information sur l'autoroute est-ouest et le transport en milieu urbain. Cette rencontre aura lieu dans le cadre des «mardis de l'écologie» du GEM, au Cafébrile, situé 1500 rue Aylwin. Entrée libre.

■

Le père Jean Langlois, s.j., président du Centre Teilhard de Chardin donne une série de cours sur Teilhard de Chardin et son oeuvre. Les cours de donneront tous les mardis de 19 h 30 à 21 h 30, jusqu'au 7 avril, au Gesù, 1200 rue de Bleury. Pour inf.: 866-2305. Inscription: $5.

■

Une soirée-débat sur l'avenir du livre est organisée par l'Union des écrivains québécois. M. Claude Beausoleil animera la rencontre qui aura lieu à 20 h au Café-théâtre le Quartier latin, 4303 rue Saint-Denis.

■

«Des femmes sont malades, pourquoi?» sera le thème du colloque organisé par le mouvement des femmes chrétiennes. Cette rencontre aura lieu de 9 h à 17 h au Centre Saint-Pierre Apôtre, 1212 rue Panet. Une garderie sera à la disposition de celles qui ont de jeunes enfants. Les intéressées sont priées de téléphoner, dès que possible, à Mme Marie-Hélène Olivier, à 935-5205.

■

Archipel, projet d'aménagement des eaux de la région de Montréal tiendra à l'intention de la Communauté anglophone de la Région, une séance d'information qui aura lieu à 19 h 30, à l'auditorium du Centre commercial Fairview de Pointe-Claire. Le but de cette rencontre est, d'une part, d'informer les publics intéressés sur les problématiques des eaux de l'archipel et sur la nature et les objectifs de l'étude de faisabilité et, d'autre part, de recueillir les premiers avis des citoyens.

■

L'Association des directeurs de crédit de Montréal, organisme à but non lucratif, accueillera M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal lors de son souper-causerie qui aura lieu à 19 h au Salon international de l'Édifice du commerce, 1080, Côte du Beaver Hall. Admission: $20.

■

L'Association coopérative d'économie familiale, (ACEF), organise une soirée d'information sur les agissements légaux et illégaux des compagnies de finance. Cette rencontre aura lieu à 19 h 30 au 1212 rue Panet. Pour inf.: 526-0684.

■

L'intelligence extraterrestre existe-t-elle? Le professeur Wladimir Paskievici, de l'Université de Montéral, se propose d'approfondir ce sujet dans le cadre de la conférence mensuelle de la Société d'astronomie de Montréal, qui aura lieu à 20 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e avenue, près de Jean-Talon. Entrée libre.

■

La Coopérative fédérée de Québec tient son assemblée générale annuelle 1981 à 9 h, dans le Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth.

■

«Les activités de l'Institut international de l'informatique sur l'énergie» sera le thème de la conférence prononcée par M. Paul Bergeron, à 20 h 15, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

Le Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec reçoit Me Bernard Blanchard, bâtonnier du Québec qui parlera du «divorce, une solution humaine et juridique», à 19 h 30, à la Maison Ludger Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, 82 ouest, rue Sherbrooke. Entrée libre. Réservations: 727-5918.

■

M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, sera le conférencier invité lors du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du District de Montréal qui aura lieu à midi 30, à l'hôtel Windsor. Billets à l'entrée: $13.

■

Le révérend Robert Hussey, ministre de St. Andrew's United Church, donnera une conférence intitulée «New Light on Old Prophecies» à 20 h, au McGill Faculty Club, 3450 rue McTavish.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique offre une conférence intitulée «La méditation, objet et techniques» qui aura lieu à 19 h 30, au 7527 rue Christophe-Colomb, angle Villeray.

—25— MERCREDI

L'Association québécoise des techniques de l'eau tient son congrès à l'hôtel Reine Elizabeth. Le thème en sera: «Comment assainir l'eau quand les municipalités traînent la patte?».

■

«La vie politique au Québec dans les années '80» sera le thème de la conférence que donnera M. Marcel Pépin, directeur de l'Éditorial du Soleil, dans le cadre des conférence de Participation Québec. Rendez-vous à midi, à l'auditorium de la Banque Royale, 1 Place Ville-Marie. Entrée gratuite.

■

La pièce de théâtre «La Céleste bicyclette» avec Albert Millaire sera présentée par le Service de la récréation de Montréal-Nord dans le cadre du Club «Mes p'tites sorties». C'est à 20 h, à l'auditorium de la polyvalente Lester B. Pearson, 11,575 rue P.M. Favier à Montréal-Nord.

■

Un pays ensoleillé: «La région de Montpellier» sera le sujet de la conférence accompagnée de diapositives que donnera M. Benoît Gauthier, président de la Société Linnéenne de Québec, devant la Société de géographie de Québec, au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec, à 20 h 30.

■

MM. Daniel Doyon et Gary Nagels du «Montreal Brass Ensemble» donneront le premier concert du groupe à l'église Erskine and American, à l'angle des rues Sherbrooke et du Musée, à 20 h 30. Entrée libre.

■

M. Claude Morin, professeur à l'Université de Montréal, donnera une conférence sur le Salvador, à 19 h 30, au 3200 rue Jean-Brillant. Pour inf.: 343-6090.

■

À 19 h 30, débute une série d'ateliers d'expression et de création par le geste mis sur pied par la faculté de l'Éducation permanente de l'U de M, à l'École de psycho-éducation, 750 est, boul. Gouin. Frais: $25. Pour inf.: 343-6090.

■

Communication-Québec organise une rencontre d'information sur le sujet des pensions alimentaires au CLSC Saint-Hubert (Galeries Cousineau), à 9 h 30.

■

Une session de cours de hatha-yoga commence au Centre d'épanouissement Le Lotus, le matin à 10 h. La première rencontre de la session est gratuite. Rendez-vous au 10055, avenue Papineau, angle Sauriol. Pour inf.: 387-9663 ou 387-9174.

■

Mme Elizabeth Spencer, auteur de plusieurs ouvrages littéraires dont «The light in the Piazza» et «The Voice at the Back Door,» donnera une conférence à 20 h, au Vanier Library Auditorium, 7141 ouest, rue Sherbrooke. Pour inf.: 482-0320, poste 534. La conférence sera prononcée en anglais.

■

L'Assemblée générale de 1981 de la Fédération des jeunes progressistes-conservateurs a lieu au Château Laurier à Ottawa.

■

L'Association de marketing de Montréal, section régionale de l'American Marketing Association, tiendra un colloque d'une journée sur l'énergie, à l'hôtel Quatre Saisons.

■

La Bibliothèque municipale de Montréal-Nord invite la population à venir rencontrer M. Raoul Duguay, à 20 h. Rendez-vous au 5400 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord. Pour inf.: 324-2360.

■

Le Mouvement canadien de la responsabilité scientifique invite le public à une conférence de M. Kimon Valaskakis, économiste de l'U de M, et intitulée «Horizon 1985 ou comment s'adapter à la nouvelle société informatisée», à 19 h 30, au Pavillon principal de l'U de M.

■

Mme Diane Laroque, diplômée de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie donnera une conférence à 20 h, à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière. Elle parlera de voyages et des services existants pour les bien organiser.

■

«Écoutes-tu quand ton enfant te parle?» sera le thème de la quatrième soirée de «Rencontres populaires de croissance personnelle» offertes par le Centre de psychosynthèse qui aura lieu à 20 h, au Cegep de Maisonneuve. Pour inf.: 845-9529. Entrée: $4.

■

Des comédiens professionnel joueront l'intégrale de l'Évangile selon Saint-Marc sur la scène du Gésù, 1200 rue Bleury. Les rencontres auront lieu à 20 h 30 les 25, 26, 27 et 28 février et les 2, 5, 6, 7, 8 et 9 mars.

—26— JEUDI

Dans le cadre d'un échange-architecture entre l'Israel Institute of Technology et l'Université de Montréal, M. Gilbert Herbert donnera une conférence intitulée «The beginnings of prefabrication: the 1830's Technology as an instrument of colonisation» et M. Alexandre Tznois parle de «la mécanisation de l'architecture», au 5620 avenue Darlington, à 17 h 30.

■

L'Assemblée des dames progressistes-conservatrices a lieu au Château Laurier, à Ottawa.

■

M. Pierre De Bané sera le conférencier invité lors du déjeuner-causerie de la Chambre canadienne allemande de l'Industrie et du commerce qui aura lieu à midi 30, à l'hôtel Ritz-Carlton.

■

M. Marcel Tremblay, vice-président — opérations de la Royal Trust Energy Corporation sera le conférencier invité du Cercle finance et placement du Québec lors de son déjeuner-causerie qui aura lieu à midi 30, à l'hôtel Bonaventure.

■

Vous êtes invités à assister au concert de la classe de flûte traversière de l'Université du Québec qui aura lieu à 20 h 30 à la Salle Marie-Gérin Lajoie (métro Berri-de-Montigny). Des oeuvres de Bach, Bartok, Debussy' Hué et Teleman sont au programme.

■

Le Service de santé de la Croix-Rouge offre une série de cours de soins du malade à domicile d'une durée de 26 heures à raison de deux heures par semaine, à la maison de la Croix-Rouge, située au 2170 ouest, boul. Dorchester. Le premier cours a lieu ce jour à 19 h 30.

■

La Société des Écrivains canadiens de Montréal tient son dîner littéraire à 18 h 30 au restaurant Bouchard, 881 est, boul. de Maisonneuve. Mme Suzanne Martel sera le conférencier. Pour réservations: 527-1221.

—27— VENDREDI

Le Théâtre biblique de Montréal présente, à 20 h, «La Samaritaine». Cette soirée se déroulera au Centre JUV-ECC, 4488, rue Adam. Pour inf.: 254-1341. Entrée libre.

En riposte contre la répression politique, «la police secrète est accusée» au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, à 19 h 30. On peut se renseigner sur cette manifestation auprès de la Ligue ouvrière révolutionnaire au 521-6642.

■

L'Association occitane du Québec organise un «bal de la soie» qui aura lieu à compter de 21 h à l'Union française, 429 rue Viger. $5. pour les adultes et $2. pour les enfants et les gens de l'Âge d'Or. Pour inf.: 274-1446 ou 677-5515.

■

Le 9e colloque annuel d'océanographie organisé par le Groupe interuniversitaire de recherches océanographies du Québec a lieu au pavillon De Koninck de l'Université Laval.

■

Les serres du Vieux Montréal, 417 rue Saint-Pierre vous invitent à venir manger une assiette de «drôleries» dans un décor de couleur et de gaieté. Table d'hôte à partir de $6. Pour réservations: 288-9788.

■

La Musique instrumentale de différentes cultures: africaine, vietnamienne, berbère, etc., sera à l'honneur de la rencontre du Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain, à 20 h.

■

Une soirée de solidarité en appui aux travailleurs de Tex Bleach (CSN) en lock-out depuis le 14 février 1980 aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien, à 19 h 30. Contribution solidaire: $3.

—28— SAMEDI

La Fédération québécoise de scrabble francophone annonce l'ouverture d'un nouveau club de scrabble duplicate. Les rencontres auront lieu tous les samedis, à 14 h, au 2040 Alexandre de Sève, angle Ontario. Pour inf.: 341-7399 ou 343-7538.

■

M. René Lévesque, premier ministre du Québec, sera fêté par ses amis italo-québécois lors d'un banquet suivi d'un bal qui aura lieu dans la salle de bal du Complexe Le Baron, à Saint-Léonard, à compter de 18 h. Pour informations sur cette soirée typiquement «à l'italienne», 725-3653.

■

«On sort à soir...» sera le thème de la fête organisée par des collectifs de femmes au Cafébrile à compter de 15 h. Un vidéo sur le viol intitulé «Chaperon Rouge» suivi d'une discussion autour d'un succulent repas à prix populaire et un spectacle avec 8 femmes musiciennes sont au programme de la rencontre. Entrée libre. Pour inf.: 527-1115. Rendez-vous au 1500 rue Aylwin.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Metro Sherbrooke).
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna.
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $245.00 par mois (toutes taxes incluses)
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
lun. et merc. de 13h à 18h
sam. et dim. de 12h à 16h
ou en tout temps sur rendez-vous

BOURSES POST-DOCTORALES
1981-1982
La Fondation de l'Université du Québec à Montréal offre deux bourses post-doctorales pour l'année 1981-82, chacune d'une valeur de $12,000.
Ces bourses permettront aux bénéficiaires de poursuivre leur formation de chercheurs à l'Université du Québec à Montréal.
Les candidatures seront acceptées jusqu'au **31 mars prochain.** Les noms des candidats gagnants seront annoncés le 15 mai prochain.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au directeur général de la Fondation.
La Fondation de l'Université du Québec à Montréal
1193, Place Phillips
Suite 2300
C.P. 8888, Succ. "A"
Montréal (Québec)
H3C 3P8
514 282-3030

RELIGION

Espoirs de renouveau de l'Église en Chine

Soeur Thérésa Chu occupe, depuis le 1er janvier, le poste de directrice du Programme Canada-Chine, un programme d'éducation du Conseil canadien des Églises, dont le siège social est à Toronto. De passage à Montréal au cours de cette semaine à l'invitation de l'Entraide missionnaire, elle a fait état du renouveau de l'Église en Chine, tel qu'elle a pu le constater au cours d'une visite d'un mois qu'elle a effectuée à Shanghaï, en octobre dernier, après quelque 30 ans d'exil. Elle a également annoncé la tenue à Montréal, du 2 au 8 octobre prochain, d'une première conférence internationale sur le thème «La Chine et les Églises: un renouveau». Au nombre des 150 participants, on comptera dix chrétiens venus de Chine, six protestants et quatre catholiques.

par **Denise Robillard**

«CE qui m'a le plus frappée, a déclaré soeur Thérésa Chu au DEVOIR, c'est la dignité acquise par le peuple chinois depuis la révolution.» La Chine est encore pauvre, a-t-elle dit, mais «elle n'est plus humiliée comme avant.» Autre constatation heureuse, «une très grande conscience sociale qui n'existant pas auparavant.» Les gens mènent une vie très simple, et ils ne montrent «pas d'appétit de consommation.»

Soeur Chu a retrouvé une ville — Shanghai compte 11 millions d'habitants — plus industrialisée qu'avant, avec «un système de transport public amélioré, mieux organisé». On y rencontre beaucoup moins d'étrangers. Elle a rappelé qu'avant 49, Shanghai était divisée en plusieurs concessions occupées par des pays étrangers, avec leur police propre. La prostitution et le crime y prospéraient. «Il existe encore des quartiers très pauvres, a-t-elle dit, mais au moins ils sont propres et on n'a plus peur d'y aller. Là aussi, on a acquis une certaine dignité.»

Et les catholiques? Soeur Chu parle d'abord de la famille. Là où les membres d'une famille ont continué à vivre ensemble, les mentalités n'ont pas beaucoup changé, «les liens sont restés très étroits entre les générations.» Privée d'expression culturelle, la religion s'est exprimée dans la vie morale et la prière. Sr Chu a fait remarquer qu'après l'expulsion des missionnaires étrangers jusqu'en 1966, l'Église de Chine a continué à enseigner. De 66 à 76, au cours des dix ans de règne de la bande des quatre, on a attaqué la religion. Alors, surtout parmi les jeunes, on avait peur de se montrer catholiques, mais la situation se rétablit peu à peu, a déclaré Soeur Chu, «plus rapidement dans les campagnes, où l'on a une plus grande confiance en soi.» Les jeunes catholiques, a-t-elle constaté, n'ont «pas de goût pour la liturgie.»

Le renouveau de l'Église catholique s'est traduit extérieurement par la réouverture de 40 églises, et par la participation de milliers de gens pour les grandes fêtes. Mais il y a plus. Soeur Chu a rencontré ses frères et soeurs, des amis, une dizaine de prêtres, deux évêques, quelques religieuses et un grand nombre de laïcs. «À travers ces contacts, a-t-elle dit, j'ai tâché d'écouter ce qu'ils ont à dire et ils racontent leur histoire volontiers. Il y a quelque chose de commun à toutes ces histoires, ces gens ont vécu une expérience extraordinaire. Ils ont expérimenté une espèce de révolution spirituelle, une espèce de tremblement de terre, de secousse du terrain sur lequel ils se trouvaient.»

On présente souvent le problème des catholiques chinois comme «un choix qu'ils ont dû faire entre l'autorité suprême de l'Église et l'autorité séculière,» a déclaré Soeur Chu. «Or, je me suis rendu compte que la réalité est beaucoup plus complexe que cela.» Elle a été davantage «un choix entre un Dieu tellement immuable qu'il est devenu intransigeant, quelles que soient les circonstances, et un Dieu vivant dans l'histoire.» Quant à savoir si ceux qui ont choisi le Dieu vivant dans l'histoire ont fait une compromission, «les gens n'ont pas de réponse à cette question.» Ceux qui ont vécu ce choix, a-t-elle ajouté, sont «des gens simples qui n'ont pas encore systématisé cette expérience.»

«Trois mois avant mon départ de Shanghaï en 49, je ne savais pas qu'il y avait un parti communiste et qu'une guerre civile avait eu lieu pendant 20 ans en Chine!» a déclaré Soeur Chu. «Au moment de la libération de Shanghaï, l'Église était très mal préparée à cette situation.» Les évêques se sont alors tournés vers Rome pour savoir quoi faire. Cette dernière, sous le pontificat de Pie XII, n'a eu qu'une réponse: «Comme chrétiens, nous ne pouvons pas accepter un gouvernement athée.» L'évêque de Shanghaï — il est toujours en prison — se trouvait «dans une situation presque impossible,» de dire Soeur Chu: il devait, non seulement transmettre, mais faire observer des directives qui interdisaient aux catholiques de participer aux mouvements lancés par le gouvernement — de la campagne pour tuer les mouches à la réforme agraire — et de lire les publications communistes.

Soeur Thérésa Chu (Photo Jacques Grenier)

«Les catholiques qui réfléchissent un peu sont passés par une agonie, par des souffrances très intimes,» a déclaré Soeur Chu. Certains ont refusé toute collaboration et souffert la prison, par fidélité à l'Église. Mais leur plus grande souffrance à été «une souffrance du coeur qui a secoué leur foi,» quand, par exemple, les communistes leur ont demandé pourquoi les prêtres et les religieuses vivaient dans des maisons bien chauffées, alors que les orphelins habitaient des maisons de bois.

Alors que certains se sont refusés à mettre profondément en doute la question de l'autorité de l'Église, a expliqué Soeur Chu, d'autres ont commencé à douter de la sagesse de certaines directives. Trop de choses répugnaient à leur raison. Par exemple, quand les États-Unis ont utilisé des armes bactériologiques durant la guerre de Corée, des confesseurs ont interdit, sous peine d'excommunication, de signer une pétition de protestation qui circulait dans une université. «La conscience de ces chrétiens est passée par une secousse fondamentale,» a déclaré Soeur Chu. Certains ont alors décidé de suivre leur conscience plutôt que l'Église. «Ce n'est pas à nous de juger qui a eu tort ou raison,» a-t-elle dit, en répétant la réponse que lui a faite l'actuel évêque de Shanghaï, Mgr Zhang, sacré en 1960: «Au jour du jugement, Jésus-Christ tiendra compte aussi des faits. Or, c'est un fait que nos activités *étaient* politiques.» La situation était telle, d'expliquer Soeur Chu, et on le comprend mieux aujourd'hui, «que ne pas être politique, était être politique en un sens!»

En parlant avec les gens, a déclaré Soeur Chu, «je n'ai pas senti la fièvre de défendre leur position. Leur décision a été prise dans l'agonie.» Ils se sont dit que Rome ne comprenait pas, et qu'ils ne pouvaient pas obéir dans les circonstances et c'est en ce sens, qu'ils se déclarent «indépendants et catholiques.» Elle ajoute: «Ils sont très contents de ce qu'ils sont et c'est ce que j'appelle une vie nouvelle. Ils s'appuient sur Dieu seul et suivent leur conscience.» Pour des gens formés au «salut de l'âme» et dans «la peur du péché», fait-elle remarquer, «ne pas obéir à Rome dans tous les détails n'a pas été chose facile.»

Puis elle déclare: «Je voudrais croire que l'Église en Chine passe par un mouvement de renaissance. Pour la première fois de son histoire, l'Église est chinoise. On n'a pas travaillé à cela à partir d'un plan, ça s'est fait naturellement au cours des 30 dernières années. Nous ne pouvons et ne devons pas juger, mais nous devons penser à l'avenir. Le concile nous a introduit au Dieu de l'histoire, nous a réappris l'Écriture et fait faire le passage d'une théorie à une autre. Sans préparation, les catholiques en Chine devaient avoir recours à l'Écriture, étaient obligés de réfléchir. Si on les juge aujourd'hui, l'Église en Chine se développera sans nous. Ce serait une grande pitié si nous ne pouvions pas comprendre.»

C'est dans cette perspective que Soeur Chu a accepté la présidence du Programme Canada-Chine qui lui offre un réseau d'échange, des moyens et des possibilités de rayonnement. La rencontre internationale qui aura lieu au Centre marial montfortain de Montréal du 2 au 8 octobre prochain a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension réciproque entre chrétiens de Chine et d'autres pays du monde.

Soeur Chu a souligné l'importance d'éviter tout geste susceptible d'être perçu comme un retour aux attitudes passées, par cette Église «qui se sent encore mal comprise.» Les dix chrétiens chinois qui viendront au Canada à cette occasion y séjourneront six semaines. Soeur Chu a précisé qu'on pourra les inviter à échanger avec d'autres groupes au cours de leur séjour. La rencontre internationale se terminera par une journée publique qui débutera à midi, le 7 octobre pour se terminer à 17 h 30 le lendemain. La presse et le public y seront admis.

Le but du Programme Canada-Chine, a précisé Soeur Chu, est d'instaurer «une nouvelle relation avec les Églises en Chine, ni impérialiste, ni missionnaire, mais égalitaire, sur la base d'un mutuel respect.» Le programme publie un bulletin de nouvelles qui devrait être accessible en français d'ici la fin de l'année. On peut se le pcorurer à l'adresse suivante: 40 St. Clair East, suite 201, Toronto M4T 1M9. À signaler également, un numéro entièrement consacré à la Chine par la revue Missions Étrangères, C.P. 69, L.D.R. Pont-Viau, Ville de Laval H7N 4Z2.

Les portes du Vatican

Vatican portes ouvertes, J. Neuvecelle, W. Imber, Paris, Seuil, 1980.

Le texte de cet album remarquable est du journaliste Jean Neuvecelle. Spécialiste du Vatican, il a à son crédit plusieurs études et livres sur l'Eglise catholique romaine. Avec le photographe Walter Imber, de renommé internationale lui aussi, il s'est vu ouvrir toutes grandes les portes du Vatican. C'est l'avènement de Jean-Paul II et la personnalité de ce pape "sportif et solide, agissant et paternel," qui a déterminé les éditeurs à mettre cet ouvrage en chantier.

L'objectif était de "donner un maximum d'informations et de réponses" aux questions sur le Vatican, "car qu'on soit athée, chrétien ou non chrétien, catholique ou non, l'intérêt est indiscutable, à l'échelle même de la planète," écrit-on.

D'une plume compétente et alerte, Neuvecelle réussit, en de saisissants raccourcis historiques, à abolir en quelque sorte le temps pour mettre en relief la permanence de la Ville éternelle. À la faveur d'une visite guidée à travers le Vatican, il en retrace pour le lecteur les grandeurs, les tragédies et les misères.

Une longue digression truffée d'anecdotes biographiques, permet de mieux saisir la personnalité du pape actuel, "sportif, poète et mystique, auteur de méditations lyriques sur la destinée de l'homme et de la terre et sur leur accomplissement final dans le Christ. "L'auteur a des lignes savoureuses sur les yeux des papes qu'il a connus, les yeux brûlants de Pie XII, souriants de Jean XXIII, lumineux de Paul VI et les "deux petits yeux gris-bleu" de Jean-Paul II dont "l'un sourit tandis que l'autre reste sur ses gardes." (p40-41)

La photographie réalisée par Imber nous fait voir la fourmillière et les moeurs quotidiennes du Vatican. Les deux journalistes ont pu pénétrer là où ne vont pas les touristes. Ils en ont rapporté des instantanés d'une haute qualité, grandioses, pittoresques ou anecdotiques, touchants ou humoristiques. On leur a ouvert les quartiers des gardes suisses, l'atelier de confection, la sacristie, l'enceinte de la Grégorienne, Radio-Vatican, les bureaux de la Curie.

On n'y trouve pas de révélation sensationnelle, mais, en 80 pages de textes et autant de photos, une documentation intelligente et juste sur le fonctionnement, le travail et l'influence des divers offices et bureaux qui composent la Curie ou gravitent en marge d'elle, sur leur importance et leurs limites. Sans oublier les finances.

Denise ROBILLARD

Diplôme d'hygiène industrielle

L'Institut de médecine et de sécurité du travail de l'université McGill offre pour l'année académique 1981-1982 un programme d'études post-universitaires (diplôme) d'une durée d'une année en hygiène industrielle.

Prérequis: B.Sc. ou équivalent en biologie, chimie, physique ou autre domaine pertinent.

Les étudiants intéressés doivent en faire la demande dès maintenant.

Pour obtenir des formulaires de demande d'admission ou tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

Carol Rousseau
Institut de médecine et de sécurité du travail
Université McGill
426, rue des Moulins
Mont St-Hilaire, Qué., J3G 4S6
(514) 467-6116

McGill University

NE VOUS PRÉCIPITEZ SURTOUT PAS POUR ACHETER UN REÉR, MÊME LE NÔTRE.

Les REÉR sont avantageux à bien des points de vue, surtout lorsqu'il s'agit de réduire votre impôt sur le revenu. Pourtant, même si nous vendons des REÉR, nous sommes parfois d'avis qu'un autre type de placement vous conviendrait mieux. Il suffit de quelques minutes d'entretien pour répondre à cette question.

Le but du groupe financier Eaton Baie est de pouvoir offrir à ses clients un programme financier complet qui conviendra parfaitement à chaque situation individuelle. Après tout, ce qui convient à une personne n'est pas nécessairement idéal pour une autre.

Le REÉR vous permet de différer le paiement de votre impôt sur le revenu mais ses avantages peuvent varier selon vos revenus, votre âge, votre état civil, vos possessions immobilières et votre régime de rentes actuel, pour ne nommer que quelques facteurs. Par conséquent, avant de vous vendre un REÉR, nous voulons être sûrs que c'est ce qui vous convient et que le REÉR soit celui qui réponde le mieux à vos exigences.

Si le REÉR s'avérait avantageux pour vous, Eaton Baie peut vous offrir l'une des plus vastes gammes de régimes approuvés au Canada. Nous offrons des programmes globaux qui comprennent des certificats de placement garantis, des comptes d'épargne, des fonds de placement et certains programmes d'assurance Eaton Baie. Parmi les avantages d'un REÉR global d'Eaton Baie, mentionnons qu'il vous est offert sans frais, qu'il existe plusieurs modalités de paiement et plusieurs possibilités de placement. De plus, dans le cadre des REÉR autogérés, nous acceptons les hypothèques ainsi que les options d'achat. Nous payons aussi des intérêts sur les soldes et offrons un barème d'honoraires très concurrentiel. Mais à notre avis, le plus grand avantage de tous, c'est la flexibilité sans pareille que vous procure un REÉR d'Eaton Baie.

Il y a une foule de facteurs à considérer avant d'acheter un REÉR.

Alors, avant de vous précipiter pour en acheter un avant le 2 mars, la date limite prenez le temps de discuter de votre situation financière avec l'un de nos conseillers. Il saura vous dire s'il s'agit pour vous d'un achat judicieux et, le cas échéant, vous conseillera sur le choix d'un REÉR fait sur mesure pour vous. C'est ça, un service personnalisé.

Découpez et postez ce bon, ou passez nous voir à nos bureaux.

☐ J'aimerais recevoir des renseignements sur _____

☐ J'aimerais qu'un conseiller communique avec moi. _____

Nom: _____ _____

_____

Adresse: _____ Services Financiers
Eaton Baie
2020, rue Université
bureau 540
Montréal, Québec H3A 2A5

_____

Tél.: (Ind. rég. ___) _____

TRUST EATON BAIE

DES SERVICES FINANCIERS PERSONNALISÉS.

CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal Eaton, 6e étage, 677, rue Ste-Catherine ouest (514) 842-9331
St-Bruno Eaton, 2e étage, 600, boul. Les Promenades (514) 461-2345
Chomedey, Laval Eaton, 2e étage, Le Carrefour Laval, 3015, boul. Le Carrefour (514) 687-1470
Pointe-Claire Eaton, 3e étage, Centre commercial Fairview, 6701, route Transcanadienne (514) 697-6420

CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal La Baie, 5e étage, 585, rue Ste-Catherine ouest (514) 281-4683
St-Laurent La Baie, 2e étage, 3275, chemin Côte Vertu (514) 322-4550

SUCCURSALE DU TRUST
Montréal 1450, rue Ste-Catherine ouest (514) 861-3664

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

Une vague d'ordres de ventes a déferlé hier sur le parquet de la Bourse de Toronto pour la huitième fois consécutive mais, de l'avis des observateurs, les vents contraires devraient s'apaiser dans les prochains jours. L'indice composé clôture en perte de 8.87 points à 2151.44 — son plus bas niveau depuis le 17 juillet.

Douze des 14 secteurs du marché ont reculé, neuf d'entre eux tombant à leur plus bas depuis le début de l'année. Les pipe-lines subissent les plus lourdes pertes: moins 45.06 points à 2302.76. Les deux seuls vainqueurs: les transports, en hausse de 21.53 points à 2868.15, et les services publics, plus 4.18 points à 1482.74.

Les jeux terminés, on dénombre 160 valeurs en hausse, 347 en baisse et 224 stationnaires. Quelque 5.76 millions d'actions ont changé de mains, d'une valeur globale de $81.51 millions.

Côté industrielles, Dustbane Enterprises perd 2 1-4 à $9 1-2, Murphy Oil 2 1-4 à $31 3-4, Trizec 2 à $41, Vulcan Industrial Packaging 1 1-2 à $26 3-8 et Cominco 1 1-2 à $65 1-2.

Peoples Jewellers gagne 2 à $23, Dome Pete 1-2 à $77 3-4, Noranda Mines 3-8 à $26 5-8, Alcan Aluminium 1-4 à $33 1-2 et Bell Canada 1-8 à $19.

Dans le secteur minier, Brenda Mines cède 1 1-4 à $23, Lava Cap Resources 1-2 à $8 et Placer Development 1-2 à $22. Roman Corp. gagne 3 1-2 à $88 et Lake Shore Mines 7-8 à $26 1-2.

Parmi les pétroles, Ocelot Industries A abandonne 2 à $32, Canada Northwest Land 1 1-8 à $34 1-8 et Cherokee Resources 5-8 à $8 1-4. Coseka Resources prend 1 à $21 1-2 et Canadian Natural Resources 7-8 à $24.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	26445	$26¾	26½	26⅝	
Abitbi10	300	$48	47½	48	
AdanacM	3450	345	330	330	−15
AftonMin	7445	53	53	53	+ ¼
AgnicoE	18900	$13¾	13⅜	13⅜	− ⅛
AgraInd A	5500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Akaitcho	600	192	192	192	− 8
Albany	34770	240	230	230	−15
AltEnergy	18223	$25	24⅜	24¾	− ⅛
Alta Nat	35500	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Alcan	45905	$38½	37¾	38½	+ ¼
AlgomaSt	837	$41¾	41½	41½	− ¼
AStel p	1600	$23⅜	23⅜	23⅜	
Alum3rdp	3500	$22½	22	22	− ½
Am Eagle	19200	475	465	470	−10
AmLeduc	33600	88	85	87	+ 2
AndresWA	520	$15¼	15⅛	15⅛	− ½
AndresWB	z20	$14¾	14⅜	14⅜	
AngAm6¼	z2	$53¾	53¾	53¾	
AngCT265	100	$23	23	23	− ½
AngCT290	100	$26⅛	26⅛	26⅛	− ½
AngCT315	z25	$27¾	27¾	27¾	
Ang D Gld	7725	440	430	440	+10
AngUDev	1800	210	210	210	
Aquitaine	3400	$42½	41½	41⅜	−1⅛
ArborC	700	440	440	440	
Argosy	6000	94	86	86	− 9
Argus	150	13	13	13	+ ½
ArgusBpr	100	$23½	23½	23½	− ¼
Asamera	13000	$18½	17½	17¾	− ¼
Asbestos	1200	$30¼	30	30¼	+ ¼
AsocPorc	3301	$8⅞	8⅞	8⅜	− ⅛
Astral	1200	400	400	400	
AtcoI	2825	$9½	9	9	− ¾
AtcoII	1800	$9½	9⅜	9⅜	− ¼
AtlCCop	142	125	125	125	
AtlasYk	16600	150	145	145	− 3
Augmitto	2100	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
AtoHardA	1000	$11⅛	11	11	
BCSugarA	1060	$23	22	22	− ½
BPCan	11136	$41¼	40½	41	− ½
Bachelor	8000	$5⅜	5¼	5¼	+ ⅛
Bakertalc	3200	131	130	130	− 1
BanisterC	500	$13½	13½	13½	+ ½
BankBC	168	$42	42	42	
BankMtl	15113	$30¾	30¼	30¾	
BankNS	8937	$31½	31⅛	31¼	− ¼
Bankeno	1330	$9¼	9	9	− ⅛
Barex	6000	34	34	34	− 1
BaryExpl	1300	125	120	125	− 5
Basic Res	9000	$11¼	10½	11	− ⅜
Baton B	2460	$18¾	18¾	18¾	− ¼
BellCanad	73805	$19	18¾	19	+ ⅛
BellBpr	z20	$56¼	56¼	56¼	
BellDpr	200	$57	57	57	+ 1
Bell2.28	z6	$29	29	29	
Bell1.80	2150	$18	17¾	17¾	− ¼
Bell1.96	1350	$22½	22⅜	22⅜	− ¼
Bell2.05	3775	$20⅞	20⅝	20¾	− ⅛
BethCop	400	$33¾	33⅜	33¾	+ ¼
BighartOG	4750	$7⅛	7	7	− ⅛
Biltmorel	300	$9	9	9	+ ⅛
BlHawk	3000	70	70	70	
BlackPhot	340	$29½	29½	29½	− ¼
BlakeRes	4700	$8¾	8⅜	8½	− ⅛
Bluesky	14886	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
BombdrA	150	$14½	14½	14½	− ⅛
BombdrB	568	$14	14	14	− ⅜
Bonza O	5350	$9⅞	9⅜	9⅝	+ ⅜
BonanzaW	14025	305	290	295	−15
BorderC	100	410	410	410	+ 5
BowValy	47195	$18½	17¾	18	
BowVlyZ	120	$71	71	71	+1½
BralorRes	5600	$16⅜	16⅛	16⅛	
Bramalea	1600	$16	15¾	15¾	− ½
BrascanA	16193	$32⅜	32	32¼	
Brscn8½	1000	$22½	22½	22½	
BrendaM	1200	$24¼	23	23	−1¼
Brinco	11001	$10½	10½	10½	− ⅛
Brincop	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
BrAmBnk	150	$57	57	57	+ 1
BCFP	22644	$15¼	14¾	15¼	+ ½
BCPackA	z20	$65	65	65	
BCRIC	42690	$5⅞	5⅜	5⅜	− ⅛
BC Phone	9375	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅛
BCPh4½p	z125	$41	40¾	41	
BCPh5¾p	100	$51	51	51	
BCPh6.80	100	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅜
BCP10.16p	172	$24	24	24	− ½
BroulReef	11100	255	245	245	+ 5
Brunswk	6917	$14¼	14⅛	14¼	
BuddCan	400	$7½	7½	7½	− ⅛
CC Yachts	300	425	420	425	
CAE	951	$22½	22	22	− ¼
CIL	300	$34⅜	34⅜	34⅜	− ⅜
CME Res	400	395	390	390	−10
CadFrv	40407	$25½	24½	25	+ ½
Cad Frv A	240	$7½	7½	7½	+ ⅛
Cal Pow A	17370	$19	18¾	18⅞	
CalP9.80	z20	$100	100	100	
CalP8¾	z50	$86¼	85¾	85¾	
CalP1.40	2709	$20⅜	20¼	20½	+ ⅛
CalvrtDie	1300	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅜
Calvert	4400	240	200	225	−15
Camchib	1120	$8½	8	8½	− ⅛
CamelOG	7100	$8½	8⅛	8⅛	− ⅜
Camflo	4670	$36½	36¼	36¼	
CampRL	1470	$62½	61½	62	+ ¼
CampRes	200	$15½	15½	15½	− ⅛
CanCem	6442	$14¼	13¾	13¾	− ½
CCem2p	1500	$14⅞	14⅜	14⅜	
CDC	2555	$13⅜	13½	13⅜	− ⅛
CDCpfB	410	$154	152¾	154	+ 2
CDC1980	14195	$21½	21¼	21¼	
CanMalt	1870	$44	44	44	+ ½
CNorWest	7100	$35¼	34⅛	34⅛	−1⅛
CanPEnt	21943	$23⅛	22¾	23⅛	+ ⅛
CPackrs	900	$33¾	33¾	33¾	+ ⅜
CPerm6¾	500	$22	22	22	
CSafwayp	z10	$85	85	85	
CS Pete	17800	$10⅜	10	10	− ¼
Can Trust	272	$27⅜	27⅜	27⅜	− ⅜
CTrust7¼	2200	$21	21	21	+ ¼
CTung	200	$35	35	35	
CdnArrow	800	130	130	130	−10
CCurtis	1500	106	106	106	− 9
CGE	250	$33½	33½	33½	
CIBkCom	8697	$29⅜	29¼	29⅜	− ⅛
CLencour	10400	89	87	89	+ 2
CManoir	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
CMarconi	200	$22½	22¼	22¼	
CNatR	20050	$24	23⅜	24	+ ⅜
CNat8.50	1000	$50	50	50	−1½
COcdental	5550	$15⅞	15⅜	15⅜	− ⅛
CPLtd	19514	$41⅞	41⅜	41⅞	+ ⅜
CPL Ap	142	$8	8	8	− ½
CPL4p	z18	$6⅛	6⅛	6⅛	
CReserve	1200	$20⅜	20¼	20⅞	+ ⅛
CdnTire	1000	$31¼	30½	30½	−1¼
CdnTireA	2769	$31	30½	30¾	
CUilities	z50	$22⅜	22⅜	22⅜	
CU 10¼	300	$25	25	25	
CUtil2nd	1800	$25½	25	25½	+ ½
Canbra	500	$73¼	73¼	73¼	
CandelOil	200	$33	31	33	+1¾
Canray	2706	260	250	250	
CanronA	500	$17¼	17	17	
CnwstFinp	z50	$25	25	25	
Cara	3310	$7⅞	7½	7⅞	+ ⅜
CaraA	2910	$7¾	7½	7¾	+ ¼
CarlOK	6040	$7¾	7½	7½	− ¼
CarlAp	z50	$20	20	20	
CarmaA	2807	$15	14⅜	14¾	+ ½
Carolin M	4900	$35	35	35	+ ½
Celanese	4100	$10⅞	10½	10½	− ⅜
CtlEstA	300	$11	11	11	
CentPat	600	$6½	6½	6½	+ ½
Chnclr	9900	480	460	480	− 5
CharterOl	268	285	285	285	
Cherokee	4050	$8⅞	8⅛	8¼	− ⅜
ChibKay	50599	54	50	50	− 3
ChieftanD	1060	$20¾	20¾	20¾	
Chimo	z50	305	305	305	
Chrysler	4300	$6½	6⅜	6⅜	− ½
Clarion	2425	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Coch-Dun	300	$10¼	10¼	10¼	−1¾
CoinLake	2000	125	121	121	− 9
ColorYW	245	$5½	5½	5½	
Cmplx	8100	305	300	300	−10
Comiesa	600	190	185	185	−15
Cominco	13046	$66	65½	65½	−1½
ComincoA	400	$22½	22½	22½	
ComrclOG	12100	400	390	395	
Cmplg	1900	$13¾	13¼	13½	− ¼
Computel	100	350	350	350	−20
Comtech	300	375	375	375	
Coniagas	1800	385	360	375	− 5
ConBathA	1287	$23¾	23½	23¾	
ConBathp	1149	$15	15	15	
ConFardy	3791	315	305	305	−10
CDurham	20250	450	425	425	−25
C Marben	6600	150	150	150	−10
Cons Pipe	600	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cons Prof	19233	255	250	250	
C Rambler	1800	450	450	450	
C Rexspar	6500	95	83	83	− 7
Consolfex	1000	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
ConDistrb	18200	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Conventrs	9800	$13¼	13	13	− ¼
ConwestA	700	$6⅜	6½	6½	
CooperC	200	$7	7	7	+ ¼
CopFields	200	$18	17¾	17¾	− 1
Corbyvt	5100	$26½	25¾	26½	+ ¾
CFalconC	91443	$14⅞	13⅞	14⅛	+ ⅛
CosekaR	20035	$21½	21	21½	+ 1
Coseka7p	2200	$11¼	11⅛	11¼	
CostainLtd	1650	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
Costnwf3	407	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Courvan	4300	135	130	130	− 5
Craigmt	2000	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
CrainRL	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
CrushIntl	200	$17½	17½	17½	
Cullaton	6270	$13⅞	13½	13½	− ¼
CuvierM	5500	95	91	91	− 1
Cyprus	2900	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅜
CzarRes	15200	$13⅞	13	13¾	− ⅛
DRG LtdA	1900	$7⅜	7⅜	7⅜	
Dalco Pet	10400	$11½	11	11¼	− ¼
Dalmys	460	$10¼	10¼	10¼	
DalmyC	400	$9	9	9	
DaonD	329548	$11	10½	10⅝	− ⅜
DaonA	1000	$6¾	6½	6¾	+ ⅜
Daon9½p	1000	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
DejourMn	28100	134	126	128	− 2
DEldona	35900	264	252	260	− 4
Delhi Pac	92100	196	172	196	+20
Denison	10547	$50	48½	50	
DicknsnA	5772	$10½	9½	9⅞	−1⅜
DicknsnB	2893	$9¾	8½	9¼	−1¾
Discovry	9800	375	360	370	+ 5
DofascoA	19487	$41	40½	40¾	− ¼
Dfs 4¾	z65	$46⅛	46⅛	46⅛	
Dfs 235	20000	$21¾	21½	21¾	
Dofascowt	1260	$9⅛	9	9	− ¼
Domanl	3150	$10	9¾	10	+ ¼
DomeMine	2636	$95½	94½	94½	− ½
DomePete	56081	$77¾	76	77¾	+ ½
DPeteAp	1600	$18¼	18	18	− ¼
DPeteBp	1500	$18½	18¼	18¼	− ¼
DBridge	9500	$21¼	21	21	
DCitrus	700	$5¼	5	5¼	
DExplor	65100	199	190	195	− 4
DomStore	1881	$22⅜	22½	22½	
D Textie	4960	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
D Textiep	30	$100	100	100	−13¾
Domtar	2700	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Domtarpr	300	$10½	10½	10½	
Dr McCA	300	$11¾	11¾	11¾	
DundePal	1000	103	103	103	
Dunrale	7650	275	260	260	−15
DuPontA	405	$28	28	28	− ½
Dustbane	5210	$11½	9¼	9½	−2¼
Dynamar	11622	$5¼	5	5¼	
EstMlrtic	1310	450	450	450	
EastSul	100	420	420	420	+ 5
EgoRes	43540	200	186	190	−10
Elhom	3233	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
ElksStors	100	400	400	400	+75
Emco	1000	$14½	14	14½	+ ½
EnrgyRes	3900	260	250	260	
Extndcar	1442	$13¾	13⅜	13⅜	
Extd A	400	$13¼	13	13¼	− ¼
FCAIntl	1000	465	465	465	− 5
Fibrg Nik	13832	$90	87½	87½	− ¾
FathmOcn	2500	210	200	200	−10
FedIndA	3870	$13⅞	13¾	13¾	− ⅛
Finning T	100	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
FiranGndl	1500	150	141	141	− 9
FCalgary	6200	400	380	380	−25
FCalgryp	260	$13¼	13¼	13¼	−1¼
FCtyTrC	100	$6¾	6¾	6¾	− ¼
FMar	2440	240	225	235	− 5
Foodex p	1800	$5½	490	490	−10
FordCnda	425	$48½	48½	48½	
Francana	3113	$17	16½	16½	− ⅜
Fraser	200	$24¾	24¾	24¾	− ¼
Fruehauf	400	$9¾	9¾	9¾	− ¼
G&HSteel	500	235	235	235	−20
GMRes	6975	$6	5⅜	5¾	− ¼
Galtaco	210	430	430	430	
Galveston	2500	225	220	220	
GazMetr	2300	$7	6⅞	6⅞	
GDistrbA	4850	$16	15¾	15¾	
GDistrbw	8450	$8¼	8	8¼	− ⅛
GMC	4215	$57⅛	56½	56¾	− ¼
Genstar L	13055	$36¼	35	35¼	− ⅞
Gnstar2.35	500	$37	36	36	−1½
Gerinlstp	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
GiantYk	800	$21	20	20¾	+ ⅜
Gibraltar	4500	$10⅞	10¾	10⅞	− ⅛
GlbeRltyp	11300	$19½	18¾	18¾	
GoldaleA	5245	$14⅛	13½	13⅞	− ⅜
GoldundM	12500	220	201	201	−18
Goodyear	900	$23½	23½	23½	− ¼
GraftGp	100	$27	27	27	
Grandma	14055	395	385	390	− 5
Granduc	6775	305	300	305	+10
GLNickl	5500	151	150	150	
GLForest	375	$74¼	74¼	74¼	− ¼
GNFin	z1	$6½	6½	6½	
GWSteelA	1000	$5½	5½	5½	− ⅛
Greyhnd	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
GuarTrp	800	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
GulfC	175933	$25⅜	24½	25⅛	
Gulfstr	118876	$10⅜	9½	9⅞	+ ⅜
HCIHldgA	1100	$17¼	17	17	− ⅜
HCIHldgB	100	$17	17	17	
Haley	3850	$5¼	5	5⅛	− ⅛
HGroupA	20000	$6½	6½	6½	− ¼
Hardee	2050	76	75	75	−10
HardCrpA	600	230	230	230	−20
HarlequnA	4475	$20¾	20¼	20¼	− ½
HarrisA	1400	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
HarrisB	100	$6½	6½	6½	− ¼
HWood	1000	145	145	145	− 5
HatleighA	2300	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Hawker	14810	$22¾	22¼	22¾	
Hawkerpr	z70	$53¼	53¼	53¼	
HighfieldA	1000	390	390	390	
Highwood	3700	450	440	440	−10
Hollinger	1325	$48½	48½	48½	
HBayMng	6119	$30	29½	30	− ⅛
HBayCo	4449	$25¼	25	25	− ¼
HBCpr	3094	$17	16⅜	16⅜	
HBOilGas	36886	$23¼	22½	23⅛	− ⅜
Hu-Pam	1000	121	120	120	− 5
Husky Oil	81540	$16⅜	16	16⅜	+ ⅛
Husky Bpr	z75	$34¾	34¾	34¾	
HydraEx	7110	156	148	148	
IAC	4480	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
IUIntl	7604	$19⅜	19½	19⅜	+ ⅜
Imasco	5879	$31	30½	30⅝	− ⅞
ImpOilA	38608	$32⅜	31¾	32⅛	− ⅛
Inco	33540	$22⅜	22⅜	22½	− ⅛
Inco7.85	300	$19	19	19	
Indal	500	$15¼	15	15¼	+ ¼
InlandGas	1140	$14¼	14¼	14¼	
Inter-City	2394	$15⅛	14⅞	14⅞	− ⅛
InterCAp	110	$12¾	12¾	12¾	
Intrmetco	1200	$10¾	10¾	10¾	− ⅛
IBM	365	$72½	72½	72½	− ½
IntMogul	317	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
IntlThom	7000	$8⅛	8⅛	8⅛	
IntlThomp	3000	$8	8	8	+ ¼
IntprPipe	4550	$15⅛	15	15⅛	− ⅛
Inverness	5900	$6⅝	6½	6½	− ⅛
Invernw	1700	150	140	150	+10
InvGrpA	z12	$20¾	20¾	20¾	
Irwin Toy	4968	420	405	405	− 5
IslandTel	z33	$13½	13½	13½	
Ivaco	2000	$24	24	24	
IvacoDp	500	$21¾	21¾	21¾	
JQRes	7500	200	195	200	+ 5
Jannock	9500	$14¼	14⅛	14⅛	− ⅛
Jannock8	450	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Janockwf2	2200	$8¼	8	8	− ⅛
Jorex Ltd	17700	110	105	110	
Joutel	28250	$5½	5⅛	5½	
K-TelIntl	100	$15	15	15	− 1
KamKotla	13400	$7	6¼	6¾	−1⅜
KapsTran	18680	125	121	125	
KellyDA	210	$12	12	12	
KerrAdd	7450	$16⅜	16⅛	16⅛	+ ⅛
KAnacon	7300	122	116	116	− 2
LabatA	4085	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
LabMin	300	$49¼	49¼	49¼	+ ¼
Lacana	14940	$9¼	9	9⅛	
Lacanaw	300	$5½	5⅜	5⅜	− ½
LaidlawA	200	$9	8¾	8¾	− ⅛
LaidlawB	11700	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
LOntCem	1000	$7½	7⅜	7½	
LShore	1450	$26¾	26	26½	+ ⅜
LarderRes	10950	172	167	167	− 5
LasitrKm	4300	130	120	120	−20
Laurasia	17300	144	136	136	− 6
LavaCap	8500	$8⅜	8	8	− ½
Leighlnst	1010	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
LevyApr	150	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
LLLac	104	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅜
LoblawCo	16535	$8½	8	8⅛	− ⅜
LobCopr	695	$22¾	22¼	22¾	+ ½
LobLtdAp	z35	$14⅜	14⅜	14⅜	
LobLtdBp	100	$15	15	15	
LochielA	15388	320	295	300	
LochielB	1800	290	290	290	−10
Lumonics	8660	$12½	12¼	12½	
Lynx Can	8700	175	168	168	− 7
LyttonM	5000	172	170	170	−10
MDSHA	330	$13¼	13¼	13¼	− ½
MDSHBp	100	$11½	11½	11½	
MICC	2134	$11½	11½	11½	
MICC8⅜	300	$18	18	18	−1¼
Micc8p	200	$25½	25½	25½	
MSZRes	14800	320	300	320	− 5
Mcknz	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
MclanHX	210	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
MclanHY	1300	$10¾	10⅜	10⅜	− ⅛
Macmilan	16701	$36½	35½	35½	− 1
Macmilnp	2400	$26¾	26½	26½	

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 23-100 et cotait $1.1944 face à la devise canadienne. La livre sterling a cédé 1 1-100 à $2.7686.

À New York, le dollar canadien a gagné 4-25 à $0.8372 mais la livre a perdu 2-5 à $2.3180.

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $604.30 (demande) et $612.20 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $15.49 (demande) et à $16.20 (offre).

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres:** $507.75 ($503.50); **Paris:** $558.67 ($545.24); **Francfort:** $515.96 ($506.98); **Zurich:** $515.50 ($505.50); **Hong-Kong:** $516.08 ($502.07).

Épargne-retraite à rendement SUPÉRIEUR 14½% Capital garanti

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NEW YORK

Marché indécis

La tendance a évolué irrégulièrement, hier. L'indice des industrielles a clôturé à 935.40 en hausse de 2.05 points. Quelque 42 millions d'actions ont été traitées.

Les analystes continuent à attribuer la faiblesse de la Bourse au sentiment que l'adoption du programme économique du président Reagan par le Congrès rencontrera de grandes difficultés. La tendance s'est renversée pendant la dernière heure de transactions par réaction technique aux fortes baisses techniques de la veille, indiquent les courtiers, cependant que la diminution du «prime rate», ramené par la First National Bank de Chicago à 19%, n'a pas eu, selon eux, d'influence sur le marché.

En clôture, le nombre des baisses dépasse celui des hausses: 841 contre 622 et 424 titres inchangés.

Schlumberger a gagné 3 3-8 à 107. Owens Illinois a monté de 1 5-8 à 29 1-4. Alcoa a clôturé à 64 1-4 en hausse de 1. Texas Instruments a cédé 3 5-8 à 108 7-8. Columbia Pictures a perdu 1 3-4 à 36 1-2. Merck and Co. a clôturé à 80 5-8 en baisse de 1 3-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake gagne 1-2 à $52, Alcan 3-8 à $32 et Seagram 1-4 à $53. Par contre, Dome Mines cède 7-8 à $78 1-4, Genstar 7-8 à $29 3-8 et McIntyre Mines 1-2 à $47.

NDLD — En raison de difficultés techniques indépendantes de notre volonté, il est malheureusement impossible, ce matin, de reproduire les cours en vigueur, hier, à la fermeture de la Bourse de New York. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Madeline	5884	250	247	250	− 5
Madsen	1200	190	190	190	+ 5
MagnaA	975	$10½	10¼	10¼	− ⅜
Magnetcs	3400	200	194	194	− 4
MalstcWil	1200	465	450	450	−20
ManBar	4400	115	111	115	
Maritime	828	$22¼	21½	21½	− ¾
MarT860	z68	$7¾	7¾	7¾	
MarT940	200	$8½	8½	8½	− ⅜
MarT765	300	$7	7	7	+ ⅛
MarkelF	200	485	485	485	
MarkSpnc	1600	$9½	9½	9½	+ ⅛
MassFer	15740	495	475	475	−15
MasFA	650	$13½	13¼	13¼	− ¼
MasFB	3760	$13⅜	13¼	13¼	− ⅜
Matchan	9400	75	70	70	− 6
McAdam	19500	84	81	84	+ 3
McGrawH	100	$10	10	10	
McIntyre	120	$57	57	57	− 3
McLaghln	6600	$9½	9⅜	9½	
McLghl9p	300	$19½	19½	19½	+ ½
McLghl10p	400	$11¾	11¾	11¾	
McLghlw	100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ¼
Meicor	500	$23½	22⅞	22⅞	− ⅛
Mercantil	z90	$21⅛	21⅛	21⅛	
MerlandE	17099	$8½	8⅜	8½	
Merlandp	2400	$24¾	24½	24¾	− ¼
Meston	2600	$7⅜	7¼	7⅜	− ⅛
MetStorsp	200	$13½	13½	13½	
MetStr67p	100	$13½	13½	13½	
MexLP	100	300	300	300	
MinrlRes	20573	282	268	272	−11
MitelCorp	20580	$20	19¾	19¾	− ¼
MoffatA	2000	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Mol

au jour le jour

■ Montréal rencontre Pepin

Une délégation d'hommes d'affaires de Montréal rencontrera lundi le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin. Planifiée depuis quelques mois, cette visite survient comme par hasard quelques jours avant la tenue du Sommet sur l'avenir économique de Montréal. Mais d'aucuns osent espérer un règlement soudain du contentieux Dorval-Mirabel ou de l'affaire Nordair. Outre l'étude de ces deux dossiers, on discutera du développement du port de Montréal, des projets d'investissements dans l'hydrogène liquide et de construction de brise-glace nucléaires dans la région de Montréal.

■ La revanche de Campeau

Tout n'a pas été aussi cruel qu'on l'a prétendu pour Robert Campeau en 1980. Incapable de mettre la main sur le Trust Royal, l'infortunée Corporation Campeau a néanmoins plus que doublé ses profits: de $6.6 à $14.5 millions. Les profits par action ont grimpé de $1.09 à $3.53. Au menu pour la nouvelle année déjà en cours, Campeau veut quitter momentanément le secteur de l'habitation. Principal constructeur de nouvelles maisons dans la région d'Ottawa, il prétend que le marché s'est détérioré et compte cesser de bâtir des maisons détachées et semi-détachées jusqu'en 1982 ou 1983. Un sale coup pour le marché hypothécaire du Trust Royal!

■ GM épargne Ste-Thérèse

Rien ne va plus chez les constructeurs automobiles américains! Après Chrysler, voilà que Ford et General Motors se retrouvent dans l'acier bouillant après des pertes respectives de $1.5 milliard et $763 millions US pour 1980. On parle déjà de la probabilité d'une dizaine de milliers de mises à pied. Rejoint hier à son bureau d'Oshawa, un porte-parole de GM Canada a déclaré qu'il n'était pas question de réduire le personnel de l'usine de Sainte-Thérèse (4,200 emplois). «Pour l'instant», a-t-il cependant ajouté.

■ Les CRD fermeront-ils?

Âmes des régions administratives québécoises, les Conseils régionaux de développement (CRD) seront-ils obligés de fermer leurs portes faute d'un soutien financier du gouvernement québécois? Cette question a été posée hier à Québec à la direction générale de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Lors d'entretiens malheureusement à huis clos, les présidents et directeurs généraux des CRD ont discuté des restrictions budgétaires dont les menace le Conseil de Trésor, alors qu'ils réclament davantage de crédits et notamment un fonds régional de $50,000 dont ils seraient les seuls responsables.

■ En raccourci

Le développement pétrolier de Terre-Neuve se poursuit à belle allure. Hier, **Mobil Oil** a reçu l'autorisation de forer un quatrième puits à Hibernia, dans la région des Grands Bancs... Autre **mauvaise** nouvelle pour l'industrie automobile: **Ford Canada** annonce une perte de $87 millions en 1980... La Société pour l'exportation des produits agricoles verra le jour. Appelée **Carnagrex**, cette société verra à accroître le volume et la diversité des ventes de produits agricoles canadiens... Conspué à maintes reprises par les dirigeants syndicaux de ses employés, le président de **Radio Mutuel**, M. Donald Bazinet, a remis sa démission pour «des raisons purement internes»... Depuis hier, la **Banque Royale** échange des actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif de $1.88, de sa filiale les Immeubles Globe, en nouvelles actions privilégiées de la banque... MM. Gaston Bédard et Gilles Besner ont été nommés respectivement président du conseil et président de l'exécutif de l'**Association québécoise de planification fiscale et successorale...**

André Bouthillier

Vers la création d'un conseil de coordination des aéroports

par André Bouthillier

Une structure de coordination unique et permanente qui réunirait les différents niveaux de gouvernement et le milieu des affaires de la grande région de Montréal devrait être mise sur pied immédiatement afin de voir au développement accéléré des aéroports de Dorval et Mirabel.

Telle est la proposition innovatrice que soumettra aux participants du Sommet économique de Montréal la présidente du comité sur les aéroports de la Chambre de Commerce du district de Montréal et du Montreal Board of Trade, Mme Micheline Bouchard.

Indiquant qu'elle ne savait pas encore précisément quelle forme pourrait prendre cette structure, Mme Bouchard a expliqué que les membres de son comité s'étaient entendus pour réclamer une concertation permanente des acteurs intéressés au dossier Mirabel-Dorval. «Tous et chacun devront se réunir autour d'une même table au lieu de faire du lobbying chacun de son côté», a-t-elle déclaré.

À son avis, le milieu des affaires doit prendre l'initiative et chercher à résoudre le contentieux Mirabel-Dorval avant même que le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, annonce ses intentions, ce qui ne se concrétisera pas avant quelques mois. «Nous devons inviter les gouvernements et les autres intervenants à établir des correctifs de façon à permettre une utilisation optimale de nos installations aéroportuaires, pierre angulaire du développement économique de notre région».

En somme, il s'agirait de poursuivre le travail du comité sur les aéroports, l'une des dix tables de travail du Comité de promotion économique de Montréal (COPEM),

Micheline Bouchard

sur une base permanente. Reste à savoir si les gouvernements accepteront de siéger au sein d'un organisme patronné par le milieu des affaires. Par ses activités, le nouveau conseil de développement ressemblerait à la Commission du port de Montréal.

Cette recherche pour une meilleure rationnalisation des énergies s'avère toutefois l'un des rares consensus auxquels les travaux du comité de Mme Bouchard ont fait l'objet. En effet, la communauté des affaires de Montréal ne s'entend pas du tout sur les façons de règler le dossier antédiluvien de Mirabel-Dorval. Selon la présidente, «il apparaît clair aux membres du comité que seul un engagement ferme du gouvernement fédéral à vouloir juger comme primordial la solution du contentieux Mirabel-Dorval peut résoudre le problème. On s'entend également pour dire que le ministère fédéral des Transports doit manifester concrètement son plan d'action et établir un échéancier pour 1981. Mais certains craignent les conséquences économiques d'un transfert des vols de Dorval à Mirabel, d'autres ne s'entendent pas sur la manière de favoriser l'accès à Mirabel».

Selon Mme Bouchard, le principal obstacle à un règlement réside dans l'apathie des hommes et des femmes d'affaires qui ont fini par s'adapter, sans l'accepter, au statu quo. «Cela finit pas être une barrière à la recherche d'une solution. On s'est habitué à vivre avec les difficultés que posent la présence de deux aéroports», a-t-elle noté.

Nommée récemment adjointe au président d'Hydro-Québec, Mme Bouchard compte poursuivre les travaux de son comité même après la tenue du Sommet sur l'avenir de Montréal, lequel ne permettra, selon elle, aucun déblocage sérieux du problème des aéroports en raison de «l'absence déplorable du gouvernement fédéral.»

Le comité sur les aéroports des deux Chambres de Commerce est représenté par une quinzaine de personnes provenant de tous les secteurs d'activité pertinents au dossier Mirabel-Dorval. Leur démarche consiste à «définir une problématique dans la perspective de retenir des solutions pour que la région métropolitaine profite au maximum de ses deux équipements aéroportuaires.»

L'OPEP relance son plan de stratégie à long terme

GENÈVE (AFP) — Un conseil secret de sept ministres du pétrole de l'OPEP s'est tenu jeudi et hier à Genève afin notamment de relancer le plan de stratégie à long terme de l'organisation paralysé par le conflit entre l'Iran et l'Irak.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. René Ortiz a déclaré aux journalistes que les ministres avaient discuté des moyens de «réactiver» cette stratégie. Ce plan, qui était sur le point d'être adopté par les 13 pays de l'OPEP à la veille du déclenchement de la guerre du Golfe en septembre dernier, prévoit notamment un système d'indexation des prix du brut sur l'inflation des prix industrialisés et un accroissement de l'aide de l'OPEP aux pays du Tiers-Monde.

Sept pays participaient à la réunion de Genève, qui n'avait pas été annoncée, l'Indonésie, qui préside actuellement l'OPEP, l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Koweit, le Nigéria, le Venezuela et les Emirats arabes unis.

Cette rencontre constitue la réunion de l'OPEP la plus importante depuis la réunion ministérielle ordinaire des 16 et 17 décembre à Bali qui s'était achevée par un relèvement de 10% en moyenne des prix du pétrole brut, avec un tarif minimum de $32 pour le brut d'Arabie saoudite et de $41 pour le pétrole de Libye.

La question des prix du pétrole a été abordée à Genève, a indiqué le secrétaire général de l'OPEP. Malgré la détente qui règne sur le marché mondial en raison principalement de la réduction de la consommation des pays industriels (-7.5% en 1980 en Occident et une baisse prévue de 1 à 2% en 1981), la structure des prix de l'OPEP n'a jamais été aussi désordonnée, relèvent les milieux spécialisés.

Même les prix officiels ne reflètent pas la réalité des barèmes pratiqués par les producteurs. Des pays comme le Qatar ou le Koweit demandent des primes de $5 à $6 par baril tandis que l'Iran doit accepter de consentir des ristournes de $7 pour vendre aux compagnies japonaises.

Un des chefs de file de la tendance modérée de l'OPEP, le ministre des Emirats arabes unis M. Maneh Al Oteiba déclarait récemment que les forces du marché pourraient contraindre certains pays à réduire leurs primes qui avaient atteint, estimait-il, des niveaux «très élevés».

Déjà dans les négociations qu'il mène actuellement avec Shell et BP, le Koweit pourrait appliquer seulement une prime de $2 contre $5.50 dans les contrats précédents, selon les milieux pétroliers internationaux.

Plus de $4 milliards de pertes dans l'industrie automobile US

SOUTHFIELDS (Reuter et AFP) — L'American Motors Corporation (A.M.C.) a annoncé à son tour des pertes importantes pour l'exercice 1980, confirmant la situation sans précédent où se trouve cette année l'industrie automobile américaine dont les pertes dépasseront les quatre milliards de dollars.

M. Gérald C. Meyers, président de l'A.M.C. a déclaré que la situation de son entreprise suivait la tendance actuelle de l'industrie automobile américaine, frappée par «les taux d'intérêt, la récession, la hausse du prix de l'essence et les importations japonaises.»

A.M.C. a annoncé une perte de $197.5 millions en 1981, contre $70.6 en 1979. Les deux principaux constructeurs américains ont annoncé des pertes record. Ford a perdu $1,500 milliard, la plus forte perte jamais enregistrée par une société américaine, et General Motors a perdu $763 millions, sa première perte depuis 1921.

On s'attend à ce que Chrysler annonce une perte de l'ordre de $1,800 milliard pour l'année 1980.

De son côté, le secrétaire au Transport M. Drew Lewis, a déclaré à Dearborn, dans le Michigan, qu'il pourrait recommander une limitation des importations de voitures japonaises si les constructeurs américains et les syndicats acceptaient de faire des concessions dans le cadre pour une relance de l'industrie automobile en général.

Il faudrait, a dit M. Lewis, investir davantage de capital aux États-Unis et moins dans les filiales de l'étranger, et peut-être aussi modérer les prix.

Le secrétaire au Transport, venu s'entretenir de la situation dans l'industrie automobile, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les syndicats devraient eux aussi s'associé à ce programme, mais il n'a pas précisé le genre de concessions qu'il espérait d'eux.

Il a ajouté que si toutes les parties intéressées étaient prêtes à faire des concessions, il serait «disposé à recommander une forme de restriction aux importations» au gouvernement de M. Reagan. Mais il n'a pas précisé quelle forme cette «restriction» pourrait prendre.

D'autre part, l'octroi à Chrysler de $400 millions de crédits garantis par le gouvernement sera décidé le 27 février. Le Conseil de surveillance chargé de l'octroi des garanties gouvernementales a fixé cette date pour examiner la conformité de Chrysler aux conditions requises.

À Detroit, un responsable du constructeur a indiqué que tous les créditeurs de Chrysler n'avaient pas encore approuvé les concessions qui leur sont demandées.

Cette approbation est l'une des conditions mises à l'octroi des garanties de prêts. Près de 150 banques et compagnies d'assurance doivent approuver la conversion en actions préférentielles de $568 millions de dettes et le remboursement de 30 cents pour chaque dollar sur un autre montant de dettes s'élevant à $500 millions.

Chrysler vient également d'obtenir l'accord du gouvernement canadien pour l'octroi de quelque $128 millions de prêts garantis à partir de 1982.

Pouliot et CFCF achètent Cable TV

par Michel Nadeau

La compagnie CFCF Inc., contrôlée par l'homme d'affaires montréalais, M. Jean A. Pouliot, se propose d'acquérir la deuxième plus importante entreprise de câblodistribution au Québec, Cable TV. Tout comme CFCF, cette firme dessert essentiellement le marché anglophone de Montréal.

M. Pouliot a signé une entente avec le propriétaire actuel de Cable TV, la société de placements Starlaw Investments, appartenant à la famille McConnell qui contrôlait autrefois le Montréal Star.

La transaction devra être autorisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunciations canadiennes (CRTC). Dans le passé, le CRTC a écarté la possibilité qu'un télédiffuseur achète une entreprise de câblodistribution à l'intérieur même de son territoire. On y décelait la possibilité d'un conflit d'intérêt. La politique du CRTC fut modifiée par la suite. Présentement, le propriétaire d'une des stations de télévision de Trois-Rivières détient également des intérêts dans une firme de câblodistribution au même endroit. On trouverait la même situation à Winnipeg.

Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Cependant, lors de la requête au CRTC, les deux parties devront dévoiler les termes de l'entente.

M. Pouliot a déclaré au DEVOIR que cette acquisition se fera par l'injection de nouveau capitaux par les actionnaires actuels de CFCF Inc. M. Pouliot, autrefois président de Télé-Capitale, de Québec, a acquis le contrôle de la station montréalaise en 1978 avec l'aide de cadres supérieurs. Des institutions financières sont également intéressées dans le capital.

CFCF Inc ne contrôle pas uniquement la station privée de télévision de langue anglaise de Montréal. Les stations de radio CFCF AM et CFQR FM appartiennent également au groupe.

«Nous pourrons ainsi participer au marché potentiel de la télévision à péage tout en offrant aux montréalais une excellente programmation locale», a ajouté M. Pouliot.

La compagnie est également propriétaire d'une importante maison de productions télévisées, Champlain Productions. Celle-ci pourrait éventuellement participer à la programmation de Cable-TV.

Cable TV rejoint présentement 120,000 abonnés dans la partie ouest de l'île de Montréal et de Laval.

Propriétaire de l'entreprise depuis plusieurs années, le groupe Starlaw montrait un intérêt très moyen à la modernisation de son équipement. Les plaintes étaient nombreuses chez les abonnés.

Puis, le gestionnaire des capitaux de la famille McConnell, M. Ferguson, décidait de déménager à Toronto. On décida alors de se défaire de l'entreprise.

Pour sa part, M. André Chagnon, président du tandem Vidéotron-Cablevision Nationale, a déclaré au DEVOIR que l'acquisition éventuelle de Cable TV n'avait jamais été sérieusement envisagée par son groupe.

NOMINATION

General DataComm Industries (Canada) Ltd.

George T. Best

General DataComm Industries (Canada) Ltd. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. George T. Best au poste de Vice-Président et Directeur Général.

M. Best entra chez GDC Industries (Canada) Ltd. apportant avec lui de vastes connaissances de l'administration générale; tout récemment il occupait le poste de Directeur Général chez TRW Customer Service, une division de TRW Data Systems.

General DataComm Industries (Canada) Ltd., est une filiale de General DataComm Industries Inc., ayant ses quartiers généraux à Ottawa et ses bureaux à Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver.

GDC Industries Inc. fabrique de l'équipement utilisé dans les communications des données, incluant les multiplexeurs à répartition du temps et les multiplexeurs à division de fréquence, une vaste gamme dans le service des données, et de diagnostique de réseau et équipement de contrôle pour moniteur et entretien de systèmes en communication des données. Les ventes de la Compagnie excédèrent, à l'échelle mondiale, les $53 millions au cours de la dernière année dont plus de $12 millions à travers ses filiales canadiennes.

Crédit Foncier

(anciennement Crédit Foncier Franco-Canadien)

AVIS aux porteurs d'obligations de Crédit Foncier Franco-Canadien.

Emissions 9¾% dues le 15 février 1981;
9¾% dues le 15 juillet 1981;
8¾% dues le 15 février 1982;
10⅜% dues le 15 septembre 1984.

La charte de Crédit Foncier Franco-Canadien a été modifiée, changeant son nom en Crédit Foncier.

Les obligations de cette société continueront à être cotées à la Bourse du Luxembourg sous leur ancienne dénomination suivie de la dénomination actuelle. Il ne sera procédé à aucun échange ou estampillage de certificats.

Dorénavant, tous les avis concernant ces émissions mentionneront les deux dénominations.

Jacques David
Trésorier

Salon National de l'Habitation

Au Stade Olympique: 19 FÉVRIER AU 1er MARS
De 1h. à 22h. sur semaine, de 10h. à 22h. fin de semaine
ADM.: jour: $3.00, soir: $3.50, fin de semaine: $4.00.

Fermeture des guichets à 21h00

MEUBLES-DÉCORATION-RÊNOVATION-BRICOLAGE-CONSTRUCTION-ISOLATION- CHAUFFAGE-FOYERS-

MEUBLES-DÉCORATION-RÉNOVATION-

- LA MAISON DE RÊVE De Bois Rond Laurentien
- LE JARDIN DE RÊVE de Farine-Faroun-Farrar
- LES ATELIERS DE BRICOLAGE de Val Royal
- COMMENT S'Y PRENDRE par le Castor Bricoleur
- L'ORDINATEUR MAISON de Futur Byte
- LA GALERIE DES MAISONS DE CÉLÉBRITÉS par TOTO-Gingras — ETCO Photo

EN 1980 PRÈS DE 200,000 VISITEURS

MAISONS

SALLES DE BAIN-PISCINES-PATIO- CHAUFFAGE-FOYERS- MAISONS -CONSTRUCTION-

MOLSON

LES MEILLEURS CHOIX AUX MEILLEURS PRIX

AU SUPER MARCHÉ DE L'HABITATION

M. Normand Therrien

NOMINATION

Monsieur Marc-André Thérien, c.a. Président de Thérien Frères (1960) Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Normand Therrien au poste de directeur du Service à la Clientèle.

Au cours de ses vingt-cinq années au sein de la Compagnie, Monsieur Therrien a occupé plusieurs fonctions de production et de service à la production.

Cette nomination s'inscrit dans un programme d'expansion chez Thérien Frères (1960) Limitée, imprimeurs commerciaux depuis plus de cinquante ans, reconnus pour la qualité de leurs travaux et l'exactitude de leur service.

THÉRIEN FRÈRES (1960) LIMITÉE
8125, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL
QUÉBEC H2P 2M1

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN...

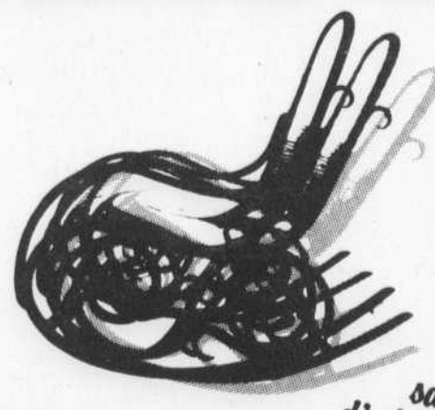

sans frais d'administration

Les **REER** de la Banque d'Épargne

Régime d'épargne variable **14¾%**

Régime d'épargne à terme **13½%**
- taux fixe pour 1 an
- taux fixe pour 3 ans

LA BANQUE D'ÉPARGNE

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons VISA
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons master charge
Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

APPARTEMENTS A LOUER

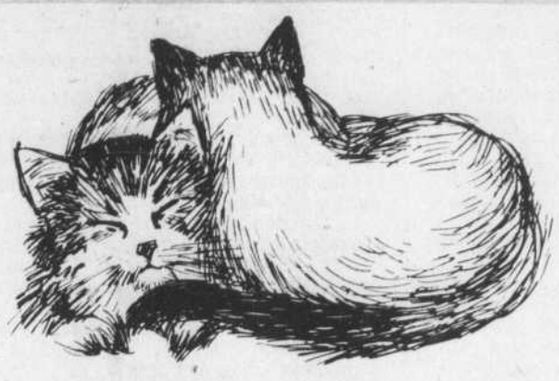

douceur de vivre

La douceur de vivre au centre ville.

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.

À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.

Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.

Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.

LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité

Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

845-4173
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc

23-02-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. JNO

MOBILIER de salle à manger, 12 pièces: table, 8 chaises, buffet, vaisselier, desserte, $4,200. 464-0983 23-2-81

MACHINE comptable Burroughs modèle F-1500, service disponible. $975. 670-0294. 24-2-81

FAUTEUIL, Platneur en daim Knoll international. 737-9490, 737-9857. 23-2-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

REHAUSSEZ la valeur de votre maison, faites décaper vos boiseries, portes, fenêtres, armoires de cuisine. Travail personnalisé, estimation gratuite. M. Hogue. 524-0745. 23-2-81

Armoires en pin, commodes, coffres, tables, chaises, buffet vitré, chiffonniers, lave-mains, buffet bas, armoirettes, divan, huche, fenêtres-miroirs, lit en métal, et autres... 659-2651 24-2-81

Les Meubles du Vieux-Québec, reproductions de meubles anciens du Canada français, au prix du manufacturier. 5175 de Maisonneuve ouest, 484-3597 4-3-81

ANTIQUITÉS À VENDRE

MEUBLES SUPERBES EN PIN COULEUR D'ORIGINE: armoire à gonds et panneaux soulevés $5,000, coffre à 14 caissons $1,400, et autres... 672-8778. 23-2-81

ATELIER: décapage, restauration, finition (meubles, portes, moulures). Service à domicile, estimation gratuite. 464-6603, 526-4795. 23-2-81

PUPITRE EN CHÊNE, fin 19e, hauteur 48", largeur 24", longueur 48". Un meuble qui rehausse l'apparence d'une boutique. $875. 527-7850. 23-2-81

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135. 28-2-81

MOBILIER de salle à manger 9 morceaux, acajou rouge, style Hepplewhite, $2000. 488-2181 24-2-81

LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, nous exposons au Carrefour Laval. 23-2-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 24-2-81

APPARTEMENTS À LOUER

L'HÉRITAGE
L'Acadie 10500, l'unique luxueux complexe, des appartements tout équipé, air climatisé, piscine, tennis, gymnase.
337-2822
06-03-81

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL OUEST, superbe "loft", 3ème étage, 1500 p.c., rénové, $450 par mois chauffé, occupation immédiate. Renseignements 849-0709. 28-2-81

APPARTEMENTS À PARTAGER

APPARTEMENT À PARTAGER avec jeune homme, coin Parc et Laurier. 273-8489. 28-2-81

APPARTEMENT À PARTAGER, grand 3½, $100/mois, tout compris, près des CEGEP Rosemont et Maisonneuve, étudiant de préférence. Personnes intéressées appelez: bur.: de 10h à 6h30, 861-4812, rés.: 725-4280. 23-2-81

APPARTEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT - LAURIER, grand 5½ - 6½, propre, ensoleillé, mai ou juillet. Jour: 866-7961 poste 251, soir: 735-2838. 23-2-81

AUTOS/MOTOS

BLAZER K. 5, 1979, complètement équipé, sauf air climatisé, bleu/blanc, 29,000 km.$7,500. 273-8983 23-2-81

CHEVROLET 1976, Caprice Classic. 50,000 milles. Impeccable. 388-1320. 23-2-81

RENAULT 5 G.T.L., 1980, 17,000 km, excellent état, sous garantie, radio cassettes am.-fm. stéréo. Prix ferme $5 500. J. Lapierre, bur. avant 17h: 285-3455. 28-2-81

EXCELLENT ACHAT, Renault 5 GTL, 76, toit ouvrant, parfaite condition, 40,000 milles seulement, seconde voiture. $2,500. négociable. Particulier. 488-8332. 24-2-81

BUREAUX À LOUER

AVENUE DU PARC près Outremont, 8½, 1750 pi.car, refait à neuf, murs/brique, occupation professionnelle. $600/mois. 272-1244, 334-3248 23-2-81

BOUL. ST-JOSEPH, près du métro, 4½ chauffé, climatisé, sous-sol, $265. Appelez 288-5515 23-2-81

CHALETS À LOUER

SUTTON, chalets à louer avec foyer, (hiver + été), saison, mois, semaines et fin de semaine. 1-2-3-4 chambres. Tél.: 538-3930, 538-6062. 23-2-81

CHALETS À VENDRE

SUTTON, site enchanteur, chalet Suisse. 1972, foyer, grand terrain, vue magnifique. Aubaine. Michel Cousineau. 1-819-566-6644. 23-2-81

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE de tissus, laine et artisanat, très bien située, centre Mascouche, maison attenante, bonne clientèle établie. Thérèse Laporte, 471-9132. 23-2-81

CONDOMINIUM À VENDRE

LUXUEUX CONDOMINIUM, 4½. Bois de Préville. 2 salles de bain, 2 chambres, tapis, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, climatisé, stationnement intérieur. Hyp. $48,000 à 10 7/8%, échéance 86. $70,000. Pas d'intermédiaire. Après 6h. 671-9254. 23-2-81

PROFESSIONNELS! Devenez propriétaire de votre bureau d'affaires et appartement en même temps. Seulement quelques unités disponibles au centre-ville de Montréal. 526-2476, 728-9195 23-2-81

COURS

COURS DU VITRAIL, studio du verre, Vieux-Montréal, 842-6957. J.N.O.

RATTRAPAGE MATHÉMATIQUE TOUS NIVEAUX, et autres sujets, avec professeur d'expérience, devoirs, examens. À domicile si désiré. Taux modérés. Appelez 259-9097, matin ou soir. 23-2-81

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

COURS

N.D.G., cours privés de peinture et piano. Tél.: 482-1687. 23-2-81

SÉANCES D'INFORMATION sur les méthodes d'épilation aux femmes ayant des problèmes de POILS SUPERFLUS. Pour renseignements: 932-6544 ou 935-2169. 23-2-81

DEMANDES D'EMPLOI

Correction d'épreuves
Révision de textes
Dactylographie
Références dans le domaine littéraire et artistique.
270-5504
23-02-81

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

OUVRAGE à contrat ou à l'heure: menuiserie, meubles, rénovation, finition de sous-sol, etc... 656-1469, après 4 h demandez Pierre. 1-3-81

DIVERS/SERVICES

Jardin ensoleillé.
STUDIO DE BRONZAGE U.V.A.
Ouvert 7 jours par semaine, 516, Beaubien est, 2e étage.
271-0666
02-03-81

DIVERS/SERVICES

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE, santé. Postes ouverts pour ouvrir autres techniques en sciences de la santé. Postes ouvert pour ouvrir votre propre clinique dans la province de Québec et Montréal. Centre d'Électrolyse Para-Médicale, contacter Mireille Roy. (514) 932-6544. J.N.O.

DÉCOUVERTES DE PRODUITS naturels qui redonnent la mémoire. Références et documentations sur réceptions d'un timbre. Cent Ans Sant. C.P. 7, Sillery G1T 2P7 23-2-81

LIVRES ET REVUES DE CINÉMA À PRIX RÉDUITS provenant de la librairie du Cinéma Outremont. Sur rendez-vous seulement. 277-2001 28-2-81

TRIDENT FLEXIMIX modifié au complet pour enregistrement 24 pistes "Multitrack". Incluant 2 "Altec super reds" contrôleur studio, McIntoch 2200, 400 watts, négociable. Offres sérieuses seulement. Studio 866-4997, résidence 256-9969 Martine 23-2-81

DIVERS/SERVICES

AUTOBIBLAIRIE
Pouvons vous faire parvenir presque toutes les monographies disponibles en Amérique du Nord et Europe. Pour commander n'importe quel livre de votre choix, écrivez à:
AUTOBIBLAIRIE
C.P. 1481, succ. B
Hull, Qué. J8X 3Y3
28-02-81

DIVERS/SERVICES

QUARTZ!! Mouvements d'horloges en kit; un vaste choix d'aiguilles et chiffres. Vous cherchez un projet de qualité? Fabriquer une horloge au Quartz! Appeler 342-0622. 23-2-81

Disques: Rock, jazz, jazz-rock, blues. Prix intéressants, catalogue 75c remboursable sur 1er achat: Arc En Son C.P. 625 Cap de la Madeleine P.Q. G8T 8Y5 23-2-81

BISCUITS IMPARFAITS 39c la livre. Chocolats jusqu'à 50% moins cher. Chips $2.99 la grosse boîte de 4½ livres. 523-2581 jour et nuit. 2-3-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTRE de 16 ans d'expérience ferait: peinture au pistolet, peinture au rouleau, papier peint, plâtre. Bas prix, estimation gratuite. Après 5h. 271-6692. J.N.O.

RÉNOVATION générale, à contrat ou à l'heure. Démolition, maintenance, estimation gratuite. Pour informations, appelez M. Gagnon 478-4070. 23-2-81

ÉTUDIANTS CHERCHENT travail expérience dans peinture et décapage de boiseries. Prix raisonnable. François: 342-0942, 272-5657. 24-2-81

MENUISIER PARTICULIER FERAIT RÉPARATIONS: appartements, cuisine, sous-sol, etc... Tél.: 521-9180, 523-6273. 24-2-81

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041; 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

BALANCE POSTALE "PITNEY BOWES", cap. 4kg, modèle 0142, machine à timbres modèle 5460. Contrat transférable. 253-1300, 670-0294. 24-2-81

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT coin Bernard & Champagneur, local pour commerce, de 1000 à 2000 p.c. 279-3752 ou 274-2078 J.N.O.

Idéal pour salon de coiffure pour hommes, St-Zotique / Christophe-Colomb, installé depuis 40 ans, rénové 1980. Libre en mai. 288-2662. 23-2-81

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

LOGEMENTS LUXUEUX, rue Christophe-Colomb, 4½ pièces, entièrement restaurés, boiseries et planchers en chêne, climatisés, libres. $370 - $480. 288-2662. 23-2-81

CARRÉ ST-LOUIS, 8½, semi-studio très ensoleillé, rénové, installation laveuse/sécheuse, mur brique, planchers bois, près métro Sherbrooke, $500 non chauffé. Occupation immédiate, 843-6631. 23-2-81

WESTMOUNT maison avec style, 4 chambres, beaucoup d'extras, $2700. (9020). Services de Location Hart 274-5606 frais. 24-2-81

PLUS de 2000 maisons ou logements à louer, nous vous aidons à vous loger. Services de Location Hart 274-5606 frais. Ouvert 7 jours. 24-2-81

CÔTE STE-CATHERINE & avenue du Parc, penthouse 2½, $275, garage $30, libre immédiatement. 274-3314 26-2-81

LOGEMENTS DEMANDÉ

OUTREMONT, cherche grand 6 - 7, tél.: 277-8272. 23-2-81

MAISONS À LOUER

ANJOU. Luxueuse maison de ville, 7½, 2 garages, $800. 672-6798. 23-2-81

MAISONS À PARTAGER

MAISON À PARTAGER, toute meublée, 3 chambres à coucher, foyer, personne sérieuse, 25-40 ans, à Varennes. 652-6064. 23-2-81

OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURE DE PRODUITS ASPHALTE, cherche partenaire ou investisseur ayant des débouchés pour ces produits dans la Province de Québec, les Maritimes et l'Europe. Iroquois Administration Inc., (514) 526-8410. 23-2-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

LITHOGRAPHIE de Jean-Paul Lemieux de 1980, "Petite fille dans la neige" 50% de réduction. Après 6h. 484-9373. 01-3-81

ANTOINE PLAMONDON 1804-1895, 36" x 48", restaurée, particulier. 527-3297, 727-0485. 25-2-81

FRANCHÈRE — DELFOSSE — collectionneur cherche à acheter. Mme Marmor, 932-6303, 484-8834. J.N.O.

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
La Délégation Commerciale d'Autriche:
Recherche une secrétaire expérimentée de langue allemande, ayant une excellente connaissance de l'anglais, une bonne connaissance du français. Elle devra pouvoir exécuter toutes les tâches de secrétariat, savoir travailler indépendamment dans le domaine du marketing et avoir une bonne expérience en traduction.
Conditions de travail et salaire attrayants.
Présentation de candidature uniquement par écrit à:
Délégation Commerciale d'Autriche
1010 rue Sherbrooke ouest, chambre 1410
Montréal H3A 2R7
23-02-81

ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU PRÉSIDENT
"PUBLICITÉ"
Une importante firme de publicité située au centre-ville recherche une adjointe au Président. La candidate doit être bilingue, sténodactylo, avoir un minimum de 5 ans d'expérience au niveau exécutif. Expérience en publicité un atout mais pas essentiel. La personne doit être mature, capable de travailler avec d'autres, avoir une personnalité forte pour prendre en main la coordination du bureau du Directeur. Le salaire jusqu'à $18,000, selon expérience. Excellents bénéfices, bureau privé.
L. Séguin
C.S.S. Personnel
866-4825, 866-2637 23-02-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

GALERIE D'ART, centre-ville, clientèle établie, système de consignation, 2400 pi. car., sur 1 plancher, cloisons amovibles, loyer très bas. 861-5315. 672-8453. 23-2-81

Compagnie qui désire lancer nouvelle galerie d'art très bientôt est à la recherche d'oeuvres de toute sorte (sculptures, peintures, gravures, etc...). Prière de faire parvenir **photo et prix demandé à: Nouvelle Galerie d'Art, C.P. 340, succ. Ahuntsic, Montréal P.Q. H3L 3N9. P.S. Les paiements seront faits comptants et les photos seront retournées sur demande.** 23-2-81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JUNIOR
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Centre-ville, bénéfices marginaux complets - bilingue - sténo-dactylo - expérience de secrétariat un atout.
COMMUNIQUEZ AVEC MLLE JOLY
871-9420
23-2-81

AVOCAT DYNAMIQUE
Recherche secrétaire bilingue (écrit et parlé). Dictaphone et sténographie. Expérience légale un atout mais non nécessaire. Capable d'initiative.
Communiquez **Mme Laflamme ou M. Goloff.**
844-8423
25-02-81

ARCHITECTURE
Dessinateurs intermédiaires 4 ans d'expérience et dessinateurs seniors 8 ans d'expérience minimum au Québec, pour bureau d'architectes de la rive-sud. Envoyez votre curriculum vitae à: **C.P. 297, succ. A, Longueuil, J4H 3W2**
25-2-81

SECRÉTAIRE
Pour vice-présidente, bilingue, minimum 5 ans d'expérience, préférablement dans le domaine de la construction. Dictaphone requis, sténo optionnelle. Bon salaire. Emploi stable. 4 semaines de vacances. **878-1078.**
02-03-81

SECRÉTAIRE BILINGUE
de mise soignée, possédant sténo-dactylo et initiative. Travail au centre-ville.
866-8933
23-2-81

OFFRES D'EMPLOIS

HYGIÉNISTE DENTAIRE EN DEMANDE 4 jours/sem., bilingue. 731-9415 entre 9 et 5h. 27-2-81

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G., duplex rue Oxford, luxueux 6½ - 7½, 2 garages, foyers, boiseries — planchers en chêne. À proximité du futur métro. Hyp. à 10¾%. VENTE PARTICULIÈRE (pas d'agent). 487-6017 23-2-81

POINTE-CLAIRE —CENTRE. Authentique maison de ferme Québécoise d'autrefois, restaurée, rue tranquille,-. Murs, plafonds, de cèdres. Planchers, escalier de pin. Fenêtres françaises, 3 chambres, salle à manger séparée, grand grenier fini. Proximité écoles, transport en commun, centre récréatif, culturel, commerciaux. Taxes basses. Prix: $86,500. Particulier 697-6883. 23-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
ST-LAMBERT
Cottage offrant 8 pièces, secteur Parc Préville, très propre et sobre, intéressante hypothèque à 11¼%. À VOIR. Une exclusivité de **Huguette L. Godin 672-6450,** soir et week-end, **672-1839.**
23-02-81

OCCASION D'AFFAIRES
Disposerais vieille maison canadienne, Ste-Marguerite, terrain boisé immense, dépendance, idéal tournage film, etc...
622-0469
24-02-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE bungalow pétant de soleil — pièces très spacieuses, cheminée naturelle, studio 14 x 25, sauna, 3 chambres à coucher, garage. Respire la joie de vivre, $149,000. Nouvelle exclusivité Monique Burman, 937-8350. Isabelle Lafrenière courtier, 482-1381. 23-2-81

CENTRE: cottage, style condo, 5 pièces, foyer, 4 garages, près de Cherrier, faut voir. G. Hétu 337-5480 387-5866 LE PERMANENT COURTIER 23-2-81

OKA: Pour professionnel magnifique cottage 12 pièces, 4 chambres, foyer naturel, terrain superbe, nombreux arbres, site tranquille, grand garage indépendant. ALFRED RIVEST 430-9930. LE PERMANENT COURTIER 23-2-81

QUARTIER ST-LOUIS. Maison Victorienne en bon état, chauffage éleotrique, toit neuf, bon revenu. $32,000. Sur rendez-vous. 488-6127. 23-2-81

CHAMBLY, propriété à revenus, style "Ranch", 1X4½, 1X3½. Foyer naturel, chauffage électrique, grand terrain paysager. 4½ libre à l'acheteur. $55,000. Pas d'intermédiaire. Après 6h. 671-2554. 23-2-81

ST-LAMBERT, Avenue Alexandra, bungalow 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer naturel, 3 salles de bain, sous-sol fini, purificateur d'air, près du transport en commun, parc, écoles. Occupation fin juin. $96,000. Particulier. 672-4325. 23-2-81

BOUL. ST-JOSEPH, site idéal, proximité métro, magnifique triplex, résidentiel et pour bureau professionnel. Exclusif. Hélène Prévost. 669-8232, M. Lachapelle Courtier. 255-8821. 23-02-81

CENTRE-EST, Cherrier près parc Lafontaine. Logement splendide 6½. Salle familiale avec foyer. Garage. Revenus de 3 logements. Entièrement rénové. Le bon goût partout, $146,000. MLS H. Bourgeois 934-1818, 484-0605 Montréal Trust courtier. 23-2-81

N.D.G., maison ouverte le 22 fév. de 11.30 à 1.30 et 2h à 5h, 4098 Beaconsfield. Semi-détachée, 4 chambres à coucher, parfaitement située. Entrée spacieuse, boiseries, foyer, lucarne, cachet particulier. $120,000. 488-9670 après 6h. 23-2-81

N.D.G. cottage semi-détaché, visite libre dimanche 2h à 5h. 3 chambres, salon, salle à manger, ensoleillé, bien situé, beau jardin, garage. $82,000, 4424 Prince of Wales. 481-8456 23-2-81

VILLE MONT-ROYAL cottage détaché rue Kenilworth, grand terrain coin de rue, entièrement rénové, spacieux, charme exceptionnel, $275,000. Particulier 342-4457 28-2-81

CÔTE-DES-NEIGES, magnifique duplex semi-détaché en excellente condition. 2 X 7 pièces fermées, sous-sol fini, garages, voisinage: Université de Montréal, 4 hôpitaux, Collèges, autoroute 15, etc... Bas libre, idéal pour famille ou copropriété, $150,000 à refinancer. Aucun intermédiaire, 842-7181 poste 207. 23-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

ST-LAURENT
Condominiums de l'avenir, 4½ + 5½, unité de coin, hypothèques existantes à 11¼ et 13½ **Urbano Cirino 382-4944, Micheline Richer 747-1396, 337-5170.**

OUTREMONT
Duplex de construction récente, 2 x 5½ + 1 x 3½. Double garage, secteur recherché. **Urbano Cirino, 382-4944, Micheline Richer 747-1396, 337-5170.**

ST-LAMBERT
Cottage ancien! Offrant grand salon avec foyer, salle à manger. 3 chambres à coucher. 2ième étage transformé en appartement 4½ pièces. Superbe terrain. **EXL. Janine Bédard 651-4900, 465-1900.**

REPENTIGNY
Cottage fin 18ième siècle, intérieur authentique, accessoires, cuisine rénovée, grand terrain 153 x 300, nombreux arbres, serre 9 x 30, piscine creusée, petit logement attenant non occupé. MLS. **Claude Pilon 354-0360, 334-2230.**
23-02-81
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, duplex détaché, 2x8½ + 1 sous-sol fini au rez-de-chaussée. Prix $245,000. 959 Dunlop, sur rendez-vous seulement. 341-6804, après 5 h. possibilité de co-propriété. Définitivement pas d'agent. 23-2-81

D.D.O., cottage 4 c.c., salon avec foyer, salle familiale incluant "den", terrain spacieux, bien situé, prix raisonnable $86,500. Particulier. 626-3588. 23-2-81

V.M.R., élégant luxueux cottage dans quartier résidentiel, près de toutes commodités, grandes pièces éclairées pour vie de famille et divertissements. 6 c.c., 3 salles de bain, sous-sol fini, "powder room", espaces de rangement, foyer, garage double. $275,000. Claudette Lomoges. 934-1818, 481-5907. 23-02-81

BELOEIL, McMasterville, superbe cottage 9 pièces, vue sur le Richelieu, près écoles, garage, $51,500. 20 min. de Mtl. FAUT VOIR. 672-7525. 24-2-81

ST-LAMBERT, maison de ville 9 pièces, 1 garage. 672-6798. 23-2-81

HEMMINGFORD "Gentleman-farmer", authentique canadienne, sur 240 acres. Caractéristiques trop nombreuses pour être énumérées. Gardez des chevaux, élevez des animaux ou tout simplement relaxez et **respirez l'air pur. Demande** $240,000. Appelez Pauline Vickers (F.R.I.) 934-1818, 937-7993 Montréal Trust courtier. 23-2-81

A BROSSARD. Luxueux triplex neuf, semi-détaché, 435 VAN DICK, 6½, 5½, 2½. Grande cuisine, four encastré, sous-sol fini, foyer naturel en pierre, garage double. Toutes améliorations locales — spéciales payées. Zoné semi-commercial. Prix $139,500. Constructeur: 671-6169. J.N.O.

OKA superbe domaine, maison normande, terrain 16 arpents, $225,000. 474-0595 Henri Krynski 23-2-81

Centre-Est. Duplex pierre, 4½, 5½ pièces, chauffage électrique. Plomberie cuivre. Rez-de-chaussée. Portes et fenêtres aluminium. Aline Turgeon, 735-6381, 733-0329. IMMEUBLE TRUST GÉNÉRAL 23-2-81

Plateau Mt-Royal, Cinqplex. Propriétaire occupant. Boiseries, portes chêne. Vitraux colorés. Tapisserie d'origine. Ernest Richard, 735-6381, 748-7567. IMMEUBLE TRUST GÉNÉRAL 23-2-81

TÉTREAULTVILLE, cottage 8 pièces, style rustique rénové 1980, intérieur spacieux et moderne, 9451 Pierre de Coubertin. MLS Alain Parent 354-2950. TRUST GÉNÉRAL, courtier 23-2-81

ST-CÉSAIRE, sortie 48 autoroute des Cantons de l'Est. Bungalow 26X48, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, avec foyer et bar. Terrain 17,000 pi.car., paysager, piscine hors terre, remise. (514) 469-3376 23-2-81

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: ÉCOLE DE RANG $34,000, école de rang $34,000, ÉCOLE DE RANG $34,000/MLS Yvan Boulanger 584-3456 TRUST GÉNÉRAL, courtier 467-1211 22-2-81

CARRÉ ST-LOUIS, 3456-60-62-64, Laval avenue, triplex tout modernisé, beauté de l'ancien caractère préservé. 4 chambres à coucher, salon salle à dîner, chauffage indépendant pour chaque logement. Occupation immédiate. $197,000. MLS H. Bourgeois. 934-1818, 484-0605. Montréal Trust Courtier 23-2-81

ST-HUBERT. Split-level, 2 salons, près autobus allant au métro et P. Bonaventure, nombreux extras, $65,900.00, très luxueux. MLS: Luc Guévremont 462-3131, 679-3308 Trust Royal Courtier 23-2-81

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

MONTRÉAL près université du Québec, magnifique petit local commercial plus 2 logements entièrement rénovés. Pour informations Ferdinand Berner 465-5580, Immeubles Express Inc. 24-2-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
Québec Inc. Courtier

Le nom qu'un ami recommande!
WESTMOUNT
DOCTEUR — La maison idéale existe. Cette exclusivité comporte au rez-de-chaussée, 3 pièces pour vos bureaux ainsi qu'une salle de bain. Les autres étages pour votre résidence sont superbes et de condition impeccable. **Guy Labrecque 935-8531, rés.: 488-3770.**
23-02-81

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PASTEUR près Salaberry, 12 ans, 22 appartements, revenus $60,000. Hypothèque $225,000, 5 ans à 13½. Prix $350,000. 279-3752 ou 274-2078. J.N.O.

ABRI FISCAL: classe 31-32, Laval, Longueuil, pour informations G. Hétu 387-5866 337-5480 LE PERMANENT COURTIER 23-2-81

RUE CHERRIER, magnifique triplex, complètement rénové avec foyer. À deux pas du métro Sherbrooke. $130.000. Jour: 842-4784, Soir: 844-2152. 27-2-81

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

DUPLEX DEMANDÉ à Outremont, $150,000 à $175,000. 487-9819. 23-2-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

RENDEZ-VOUS
Agence de rencontres professionnelle
282-0058
Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

SOCIÉTÉ AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2 h à 7 h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

FEMME avec 2 enfants cherche transport (partage conduite et frais) pour soit Miami ou Mexico, plus tard 2 mars. Laissez nom et téléphone à 271-9344, 271-2065. 23-2-81

DÉCÈS

MIRON, Mariette F.C.M. — À Montréal, le 19 février 1981 à l'âge de 63 ans, est décédée Mariette Miron F.C.M., fille de feu Honoré Roméo Miron et de feu Joséphine Laflamme. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Pierrette (épouse de Maurice Meloche), Lucienne (épouse de Paul Gervais), ses frères: Rév. frère Georges F.E.C., André (époux de Jeannette Lussier) et Jean-Louis (époux de Marguerite Ethier), plusieurs neveux et nièces. Exposée à la Résidence des Filles du Coeur de Marie, 4075 rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu le lundi 23 février. Le convoi funèbre partira de la Résidence à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J.P. Marchand.

PILON, PAUL R. — À Montréal, le 20 février 1981 à l'âge de 33 ans, est décédé Paul R. Pilon, fils de feu Louis-Georges Pilon et de Madeleine Courteau. Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses 2 soeurs: Suzanne (épouse de Jean-Yves Pigeon), Hélène (épouse de Alain Melançon) ainsi que ses neveux et nièces: Geneviève, Louis-Étienne, Anne-Marie et Daniel. Les funérailles auront lieu le lundi 23 février. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 17 à 19 heures.

PRAT, Henri. — À Marseille, France, le 18 février 1981 à l'âge de 79 ans, est décédé, Henri Prat, professeur à l'Université d'Aix, Marseille et ancien directeur du département de biologie de l'Université de Montréal. Il laisse 3 enfants: Anni Chouard-Prat, le Dr. Alain Prat et Me Olivier Prat ainsi que 5 petits-enfants: Alexandre et Sébastien Prat, Étienne, Jean-NoëL et Tangui Chouard. Un service à la mémoire d'Henri et Germaine Prat sera célébré à la chapelle du Collège Stanislas, 780 boul. Dollard, Outremont, le 4 mars 1981 à 17 h 30.

ÉDUCATION

■ Paule Leduc quitte le Conseil des universités

La présidente du Conseil des universités, Mme Paule Leduc, quitte son poste pour devenir secrétaire générale associée du ministre d'État au Développement social, Mme Lise Payette.

Mme Leduc prend le poste occupé jusqu'à récemment par M. Thomas Boudreau, qui a suivi le prédécesseur de Mme Payette, M. Pierre Marois, au ministère du Travail, lors du petit remaniement ministériel du 6 novembre dernier.

Mme Leduc présidait le Conseil des universités — un organisme de consultation auprès du ministre de l'Éducation sur les questions touchant l'enseignement supérieur — depuis le mois d'août 1977. Sa dernière intervention publique consista en une véhémente dénonciation des coupures budgétaires que le gouvernement impose aux universités.

Avant de prendre la présidence du Conseil des universités, Mme Leduc avait occupé le poste de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires sociales, alors que celui-ci était dirigé par M. Claude Forget, puis, jusqu'à l'été 1977, par M. Denis Lazure.

On ne sait encore qui remplacera Mme Leduc à la tête du Conseil des universités. C'est au ministre de l'Éducation qu'il revient de faire approuver une candidature au conseil des ministres. Ce dernier n'a pu en arriver à un consensus cette semaine.

■ Le prix de la morale

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a effectué un sondage qui lui a appris que 2.04% des étudiants des écoles primaires et secondaires sont inscrits à un cours de formation morale et non pas de religion.

Les 195 (sur 215) commissions scolaires membres de la FCSCQ qui ont participé à la consultation tenue l'automne dernier ont permis aux responsables de l'opération de conclure que l'enseignement moral coûtait $3.8 millions — surtout en professeurs additionnels — et que le gouvernement n'en versait que $2 millions à cette fin spécifiquement.

Dans les commentaires du rapport qui sera soumis au cours du week-end au conseil d'administration de la Fédération, on laisse entendre que le coût de l'enseignement moral est décidément très élevé. On demande au ministère de tenir compte, dans son programme de subventions, du coût minimum d'embauche d'un professeur à la leçon et de se rappeler que la formation de groupes multi-âges n'est pas le procédé pédagogique le plus sûr.

Les coûts d'un tel enseignement s'expliquent par le fait que, souvent, un petit nombre seulement d'étudiants choisissent «l'exemption» de la religion, dans une école donnée. Mais, par ailleurs, au ministère de l'Éducation, on fait valoir qu'à certains endroits l'option formation morale n'entraîne aucun déboursé supplémentaire.

Le sondage révèle aussi l'existence de 326 «exemptés» parmi les 54,417 professeurs pour lesquels des données ont été recueillies.

■ Laurin parlera-t-il?

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a annoncé hier qu'il dévoilerait jeudi prochain ses intentions relativement aux régimes pédagogiques des niveaux primaire et secondaire, ce qui inclut aussi bien l'organisation et la répartition des cours que les grandes orientations de l'école publique, qui font l'objet de discussion depuis plus de trois ans.

L'annonce de la conférence de presse n'a pas manqué de susciter diverses réactions au sein du gouvernement cependant car un certain nombre de ministres trouvent téméraire à quelque temps des élections une prise de position qui ne pourra pas contenter tout le monde. Car c'est du sort de l'énoncé de politique *École québécoise* qu'il s'agit; son contenu a ses partisans et ses farouches opposants.

Après avoir remis le dévoilement de ses intentions d'une semaine, M. Laurin a fait valoir que les critiques seraient bien plus nombreuses au bout du compte s'il ne prenait aucune position.

■ La polyvalente: un milieu hostile?

Trois étudiants de niveau secondaire ont présenté récemment un mémoire au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, dans lequel ils reprennent les grandes lignes d'un colloque qui a réuni, l'année dernière à Alma, les représentants de 22 polyvalentes.

Il est beaucoup question, dans le mémoire qu'ont rédigé MM. Jacques Warren, Jean-François Folly et Daniel Gagnon, du piètre état de la participation étudiante et diverses suggestions sont faites pour assurer une meilleure vie aux associations étudiantes, notamment l'organisation de colloques régionaux, la publication d'un bottin des associations étudiantes de la province, l'attribution de pouvoirs décisionnels aux associations et l'uniformisation des règlements qui les concernent.

Mais les étudiants parlent aussi du climat dans les polyvalentes. Rapportant les discussions du colloque, ils écrivent: «L'assemblée constate qu'on ne considère pas souvent les besoins des individus dans l'école et que le milieu scolaire défavorise les relations humaines.» Elle reproche aussi l'anonymat et souhaite que les enseignants s'impliquent davantage dans la vie de l'école.

Les étudiants ont aussi déploré le nombre trop élevé d'étudiants par cours, revendiqué le droit à «un minimum d'espace vital» et demandé que leur choix de cours optionnels soit respecté.

■ Appui aux étudiants en grève à l'UdeM

Les associations étudiantes des facultés de droit de cinq universités ont donné leur appui à leurs collègues de l'Université de Montréal, en grève depuis le 12 février.

Les étudiants de Montréal ont décidé de débrayer pour protester contre le fait qu'ils n'ont pas encore reçu les résultats de deux cours suivis au semestre d'automne, même si, en principe, la date limite de remise des notes est le 12 janvier.

Deux chargés de cours, MM. Michel Robert et Daniel Lord, n'ont en effet toujours pas remis les notes de deux cours suivis à l'automne, en dépit des demandes répétées de la direction de la faculté de droit.

Les étudiants ont demandé, à la suite des retards, de pouvoir disposer des notes comme ils l'entendaient, soit de les inclure dans leur feuille de route scolaire ou de les écarter tout simplement. La faculté a proposé de son côté que ceux qui réussissent les deux cours — les régimes matrimoniaux et les procédures civiles — puissent disposer à leur guise des notes mais pas ceux qui échouent.

Les étudiants ont refusé. Ils ont l'appui de la Confédération des associations des étudiants en droit qui regroupe, outre celle de Montréal, celles des universités de Laval, d'Ottawa, de McGill, de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Montréal.

La grève n'est pas dramatique pour l'instant: c'est la semaine de lecture à l'Université de Montréal.

■ Un nouveau syndicat trifluvien à la FAPUQ

Le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPUQTR), qui regroupe quelque 300 membres, vient de se prononcer à 90% en faveur de l'affiliation à la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (FAPUQ).

Le président du Syndicat, M. Marcel Lambert, a incité tous les professeurs à voter oui en faisant remarquer que l'isolement des syndicats universitaires n'était pas heureux quand venait le temps des négociations. «Nos vis-à-vis se situent aussi maintenant au niveau national», a-t-il souligné.

La FAPUQ regroupera, avec le syndicat trifluvien, 11 associations ou syndicats de professeurs d'universités.

— Paule des Rivières

Un kayak pour les phoques

SAINT-JEAN Terre-Neuve (PC) — M. Paul Watson a déclaré que son organisation opposée à la chasse aux phoques n'enverra pas cette année de vaisseau de protestation parmi les troupeaux de phoques du golfe Saint-Laurent, mais plutôt un équipage de trois hommes à bord d'un kayak de huit mètres.

L'embarcation partira du Nouveau-Brunswick ou de l'île du Prince-Edouard, a-t-il déclaré hier dans une interview au quartier général de sa «Sea Shepherd Conservation Society», à Vancouver.

Il pense qu'Al Johnson, de Vancouver, Joachim Obst, de l'Allemagne occidentale, et lui-même peuvent se rendre en trois ou quatre jours dans la région de la chasse, au large des Îles-de-la-Madeleine, tantôt en voguant et tantôt en transportant l'embarcation de 70 kilogrammes sur la glace.

Il s'agit, explique-t-il, de stimuler la propagande contre la chasse annuelle.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

École de musique
VINCENT-D'INDY
Collège privé reconnu d'intérêt public
•NIVEAU COLLÉGIAL
— Spécialisation musique
— Collège mixte
Priorité aux demandes faites avant le 1er mars 1981
•ÉTUDES PARASCOLAIRES
— Instrument
— Formation auditive
— Matières théoriques
Pour renseignements, prospectus ou admission
270-3133
200, avenue Vincent-d'Indy
Outremont H2V 2T3

CERTIFICAT EN TERMINOLOGIE
Programme de dix cours (trente crédits) qui s'adresse prioritairement à des adultes déjà engagés dans le domaine de la traduction ou de la terminologie et vise à leur donner une formation pratique en terminologie.
CONDITIONS D'ADMISSION:
Condition générale: posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent
OU
posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
Condition particulière: l'étudiant devra avoir soit un diplôme de premier cycle dans une discipline ou un champ d'études complémentaires de la terminologie, soit une expérience pertinente en terminologie ou dans un domaine connexe.
REMARQUE
La plupart des cours se donnent le soir à raison de deux cours par session.
DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1981:
Le 1er mars 1981
DEMANDE D'ADMISSION
Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin, AR-750
Case postale 8888, Succ. "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-3121
INFORMATION
Henrietta J. Cedergren
Directrice
Module de linguistique
Pavillon Judith-Jasmin
Local J-1775
1495 St-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 282-3647
Université du Québec à Montréal

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE EN THANATOLOGIE
L'Université du Québec à Montréal est heureuse d'ouvrir pour la deuxième fois, à l'automne 1981, le Certificat de second cycle en Thanatologie, destiné aux praticiens de la santé et des services sociaux intervenant auprès des malades de tous âges, des mourants et/ou de leur entourage.
Les médecins, infirmier(e)s, psychologues, travailleurs sociaux, agents de pastorale, etc. désirant réfléchir sur les dimensions socio-culturelle, économique et psychologique liées à la mort et développer de meilleures approches relationnelles et thérapeutiques, peuvent présenter leur candidature à ce certificat de trente crédits offert à temps partiel. En plus d'une expérience minimale de deux ans dans des milieux concernés par le mourir, ils devront détenir un diplôme de premier cycle ou l'équivalent: s'ils ne possèdent pas ce diplôme, l'expérience pertinente pourra être considérée. L'accès à ce programme de formation professionnelle est limité à 30 étudiants par année.
Les personnes intéressées doivent s'adresser au Service de l'Admission du bureau du Registraire, à 282-3121 ou au 400 de la rue Ste-Catherine est, à Montréal, et y présenter leur demande d'admission avant le 15 avril 1981.
Pour plus de renseignements sur l'orientation du programme, veuillez communiquer avec Luce Des Aulniers, directrice du certificat à 282-4518.
Université du Québec à Montréal

RESTAURANT "LES FILLES DU ROY"

MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montreal ou vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal.
849-3535
Stationnement gratuit

IQS
Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide
La sténotypie
S'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.
Niveau: Sec. V ou D.E.C.
Prochaines sessions:
23 mars, 13 juillet ou 21 septembre 1981
Inscription sans délai
Prospectus gratuit sur demande
Institut France-Quitard de Sténotypie I.Q.S.
1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis
288-2241
Permis 749666 du ministère de l'Éducation

UP PASTORALE ET FORMATION RELIGIEUSE
Pour les agents de pastorale,
Pour les responsables de formation religieuse et d'éducation permanente,
L'INSTITUT DE PASTORALE
de l'Université Saint-Paul
Offre un programme de formation menant à une maîtrise ès Arts dans les domaines suivants:
— Pastorale en paroisse
— Counseling (individuel et de couple)
— Animation de famille et de groupe.
Le programme couvre une période de deux ans et commence avec le trimestre d'automne. Par elle-même, la première année mène à un diplôme universitaire.
Le programme comporte:
— Des connaissances académiques en théologie et sciences humaines
— Un entraînement pratique
— Des ateliers de développement personnel
— Un projet de recherche.
POUR RENSEIGNEMENTS:
L'Institut de pastorale
Université Saint-Paul
223, Rue Main OTTAWA, Ont. K1S 1C4
Tél.: (613) 235-1421

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN COMMUNICATION
• Programme de dix cours (trente crédits) qui s'adresse plus particulièrement aux personnes se retrouvant sur le marché du travail, leur permettant de se familiariser avec les aspects théoriques et surtout techniques des communications.
• La formation ainsi acquise leur permettra de choisir les médias les plus appropriés à leurs besoins professionnels et facilitera leur collaboration avec des producteurs et réalisateurs dans les domaines de la presse, de la radio, de la télévision ou du cinéma.
CONDITIONS D'ADMISSION
• Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent
OU
• Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
CONDITION PARTICULIÈRE
Avoir collaboré, collaborer ou encore être appelé, de par ses fonctions à le faire avec des spécialistes de la communication sans pour autant se préparer à le devenir soi-même.
POLITIQUE D'ADMISSION
Ce programme est contingenté.
DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1981:
Le 1er mars 1981
DEMANDE D'ADMISSION
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
Université du Québec à Montréal,
Pavillon Hubert-Aquin
AR-750
Case Postale 8888, Succ. "A"
Montréal, H3C 3P8
Tél.: (514) 282-3121
INFORMATION
Claude-Yves Charron,
Directeur
Module de Communication,
Pavillon Judith-Jasmin,
local J-1775
1495, rue St-Denis,
Montréal, Québec
Tél.: (514) 282-3652
Université du Québec à Montréal

CONSERVATOIRE LASSALLE
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

3505 RUE DUROCHER, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 2E7
PERMIS NO. 749569
PROGRAMME COLLÉGIAL JOUR ou SOIR
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans.
SPÉCIALISATION:
•communication
•théâtre
français — histoire — philosophie
Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-008413-80-4, JEAN YVES THERRIEN, Partie demanderesse, LUCILLE LAMOUREUX BENIGNO, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 11:00 heures. Au 5154 rue Brazier ST-LEONARD, district de Mtl seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUCILLE LAMOUREUX BENIGNO saisis en cette cause, consistant en: 1 tv noir et blanc Sanyo, 1 système de son Alphasonic, 1 téléphone ancien blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HÉBERT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-029930-80-9. ELMAR LEASING LTÉE, partie demanderesse -vs- GASPHRE BORSELLINO, Partie défenderesse. Le 06/03/81 à 11:00 heures. Au 9123 rue Boisseneault St. Leonard, district de Mtl. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GASPHRE BORSELLINO saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine, 1 laveuse-sécheuse de marque Maytag, 4 tables futuriste etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004128-80-2. TRANSTATE PROPERTIES LTD., partie demanderesse -vs- GUYLAINE AMYOT, partie défenderesse. Le 04/03/81 à 11:30 heures au 3285 boul. du Souvenir, app. 215 Chomedey, Laval district de Mtl. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GUYLAINE AMYOT saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Fleetwood, 1 set de salon, 1 table tournante Technics etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-045630-78-2. COMMERCIAL UNION INSURANCE CO. AL, Partie demanderesse -vs- LES ISOLATIONS FOLISI INC., Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 13:00 heures. Au 5077, Victoria, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ISOLATIONS FOLISI INC. saisis en cette cause, consistant en : 1 pupitre en bois, 2 chaises, 2 classeurs métalliques etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-005778-806, OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- C.A. SARTOR CO. LTÉE., défendresse. Le 5 mars 1981, à 13 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 33 rue Guérin, en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs, 1 chaise sur roulettes (tissus brun), 1 chaise, 1 dactylo électrique Olivetti, 1 lampe (abat-jour brune), 1 casier métallique Cole (3 tiroirs), 1 armoire métallique (2 portes), autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007, Montréal, 21 février 1981. Renseignements: Étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier et Associés, huissiers.

Canada Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044049-80-2. S.L. ACOUSTIQUE LTÉE, partie demanderesse -vs- 89283 CANADA LIMITÉE, défenderesse. Le 05/03/81 à 13:00 heures. Au 1400, rue Montcalm, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 89283 CANADA LIMITÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tables, 1 lot de chaises, 2 tables tournantes etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-036061-80-0. COMPACT RENT A CAR LTD., partie demanderesse -vs- RÉAL DAVID, partie défenderesse. Le 05/03/81 à 10:00 heures. Au 814 Front LONGUEUIL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RÉAL DAVID saisis en cette cause, consistant en : 1 set de salon, 1 table de centre en bois, 1 laveuse à vaisselle Kenmore etc. Conditions: ARGENT COOMPTANT. DANIEL HUARD, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-030784-80-0. TRANSPORTEUR DE LIQUIDES METRO LTÉE, partie demanderesse -vs- LES CITERNES DU NORD LTÉE, partie défenderesse. Le 05/03/81 à 10:45 heures. Au 4545 rue Lavoie ST-VINCENT-DE-PAUL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES CITERNES DU NORD LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque citerne de marque Freehauf. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 18ième jour de février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038051-78-0. SUD AUTOMOBILE INC., partie demanderesse -vs- RENÉ BURELLE, partie défenderesse. Le 05/03/81 à 13:00 heures. Au 3175 Paré, St-Hubert, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RENÉ BURELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur de marque Motorola Quasar, 1 stéréo ampli de marque Harman, 1 table tournante Lenco etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005419-796 CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DU PORT DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- MADELEINE SIGOUIN, défenderesse. Le 4 mars 1981, à 12 00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 3716 rue Ethel en la cité Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 radio AM FM 8 track Lloyds avec 2 haut-parleurs, 1 T.V. couleur Hitachi 20" avec base, 1 divan et fauteuil style colonial, effets mobiliers, etc...Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBE, huissier, 879-1007, Montréal, 19 février 1981.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-423227-89-6, VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, CONRAD FRECHETTE, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 10:00 heures. Au 1076 31ième ave. Fabreville, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONRAD FRECHETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 4 tiroirs, 1 t.v. couleur Zenith, 1 laveuse Moffat etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Saint-Hyacinthe, NO.: 750-02-000925-79-8, LOCATIONS ROND POINT LTÉE, Partie demanderesse, ROGER MOREL, Partie défenderesse. Le 04/03/81 à 11:30 heures. Au 382 Maricourt St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROGER MOREL, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Sears, 2 fauteuils, 1 balayeuse de marque Electrolux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE No.: 500-02-014365-78-2. ATELIERS MOBILES PAUL GRONDIN, partie demanderesse -vs- CLAUDE CÔTÉ, partie défenderesse. Le 04/03/81 à 18:30 heures. Au 13792 Terrasse Ouellette ST-JANVIER, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE CÔTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse GE, 1 tv couleur Candle, 1 stéréo Citizen etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 18ième jour de février 1981.

Voir autres Avis légaux, en page 32

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-046347-800 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GILLES ET COLETTE BLAIS, défendeurs. Le 10 mars, 1981, à 12 heures du midi au domicile des défendeurs au No 11790 rue Langelier, #1 à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs; GILLES ET COLETTE BLAIS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Lada 1980, 4 cyl. Sedan portant licence 462L099 plaque de remisage couleur: orange. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier: 866-1811, Montréal, ce 19 février, 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-012852-800. LESAGE INC., demanderesse -vs- HARDY ET FILS REFRIGERATION INC., demanderesse. Le 5 mars 1981, à 12:00 heures à la place d'affaires de la demanderesse au No 6305 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat en bois 5 tiroirs, 1 bureau plat en bois 5 tiroirs, 2 fauteuils pivotants noir et chromé, 1 chaise noire et chromée, 1 calculatrice électrique Burrough et acc., 1 bureau plat beige 5 tiroirs, 1 filière horizontale noire 5 tiroirs, autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 11978 CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- FLEURISTE MODERNO FIORISTA ENR, défenderesse. Le 5 mars 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9907 rue St-Michel en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 radio Candle, 1 calculatrice Casio & acc., 1 lot d'horloges murales, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier 879-1007, Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 12019, CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- DECORANDA FACING LTD, défenderesse. Le 4 mars 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 10440 rue Pigeon en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Apeco Super Stat & acc., 1 appareil Pay Master, 1 microscope & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No 765-02-000474-80 LA RÉGIE DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC, demanderesse -vs- BUFFET ANDRE LTÉE, demanderesse. Le 4 mars 1981, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 406 rue King Georges en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré 4 portes blanc, 1 comptoir vitré, 1 dactylo Underwood, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier 879-1007, Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 11976, CITÉ DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse -vs- PHOTO POMPEI ENR. défenderesse, Le 5 mars 1981, à 12:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 9891 rue St-Michel en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 radio cassette Sony et 1 haut-parleurs, 1 calculatrice Lloyds, 1 TV portative Fleetwood, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, 879-1007, huissier, Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-010402-806, Robert Gauthier, demanderesse, -vs- Réparation de Chariots Élévateurs Desjardins Inc, défenderesse, Les Industries Torbec Ltée, Mise en cause et Tiers saisie. Le 5 mars 1981, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du guardien de la défenderesse Dominion et Grimm inc au No 8250 rue 3 avenue Anjou en la cité Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Réparation de chariots élévateur Desjardins saisis en cette cause, consistant en: 1 chariot élevateur de marque Yale no de série F 230 110, 1 charriot élévateur de marque Yale no de série G51C850. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier, 625-4093, Montréal, 19 février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-048058-80-9. LA PRESSE LIMITÉE, partie demanderesse -vs-MONSIEUR PIERRE FRANCOEUR, partie défenderesse. Le 04/03/81 à 11:00 heures. Au 3990 Ethel, VERDUN, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MONSIEUR PIERRE FRANCOEUR saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Van 1973, 1 table de pool de marque Gendron. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036667-80-1. AUVENTS MÉTRO INC., partie demanderesse -vs- LOUIS KALLUS, partie défenderesse. Le 04/03/81 à 12:00 heures. Au 2525 havre des Îles bldg. C. TERR. 12 LAVAL, DISTRICT DE MTL. seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LOUIS KALLUS saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA, 1 sétéro Zonex, 1 balayeuse Electrolux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 18ième jour de février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034960-802, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GUY LAURIN défendeur. Le 4 mars 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 956 rue Rose de Lima en la cité St-Vincent-de-Paul, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 stéréo Lloyd, 1 set de salon complet, 1 lave vaisselle et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 19 février 1981. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-028599-806 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ARTHUR QUINN défendeur. Le 10 mars, 1981, à 12 heures du midi au domicile du défendeur au No 269 rue Vivian, à Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ARTHUR QUINN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Aspen 1977, modèle familiale, brune, immatriculée: 859H384, Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBE, huissier, 866-1811, Montréal, ce 19 février, 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018910-807 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs- GILBERT GAGNON, défendeur. Le 9 mars, 1981, à 12 heures du midi au domicile du défendeur au No 70 rue REMY, #15, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: GILBERT GAGNON, saisis en cette cause consistant en: 1 camionnette vitrée de marque Dodge, Type Sportsman, de couleur bleu pale 1975, imm. 461M812/80. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBE, huissier: 866-1811, Montréal, ce 19 février, 1981.

Province de Québec, District de Labelle COUR PROVINCIALE No.: 560-02-000493-77. GERMAIN CLOUTIER et GAÉTAN CLOUTIER, demandeurs -vs- LILIANE ET JEAN-PIERRE DUVAL, défendeurs. Le 4 mars 1981, à 12 heure au domicile des défendeurs au No 192 rue St-Elzéar, app. 202 en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Singer et acc., 1 petite table en bois, 1 humidificateur de marque G.E., 1 table de salon en bois, 1 sofa matériel en or, 1 tv de marque Zenith Chromacolor II, couleur, 20" autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, district de Montréal, No.: 500-02-039316-80-2, LES INDUSTRIES PALMAR INC. Partie demanderesse, ROBERT CHOQUETTE, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 10:00 heures. Au 3430, Ste-Catherine est, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT CHOQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, 3 bonbonnes à gaz, 1 lot d'outils ass. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-021132-80-3, COM. PARITAIRE DU CAM. DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, GASTON PATRY, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 12:00 heures. Au 23 Mont St-Pierre OKA district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. GASTON PATRY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Grand Lemans, 1 automobile de marque Buick, 1 tv, cabinet Philio Ford couleur etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-015973-80-8, BEAVER DIVERSIFIED CORP., Partie demanderesse, GARAGE CAMPEAU INC., Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 11:00 heures. Au 257 boul. Labelle. Ste-Rose, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GARAGE CAMPEAU INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 2 filières, 1 machine à pneus de marque Bushmon etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-045479-80-0, JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, GEORGES MIDLICK, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 12:00 heures. Au 1386 Rockland, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES MIDLICK saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 t.v. couleur de marque Admiral, 1 frigidaire de marque Norcold etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, NO.: 500-05-002567-80-6, JOHANNE LANDRY ET AL., Partie demanderesse, ANDRÉ LIZOTTE, Partie défenderesse. Le 03/03/81 à 10:00 heures. Au 406 King Georges, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ LIZOTTE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif, 1 fauteuil exécutif, 1 t.v. couleur de marque Admiral etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, NO.: 500-02-017368-80-9, ASSURANCES ZAPPITELLI INC., Partie demanderesse, MICHEL MARANO, Partie défenderesse. Le 05/03/81 à 11:00 heures. Au 100 St-Tropez Kirkland district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL MARANO saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 système de son Sears, 1 t.v. couleur meuble Admiral etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 19ième jour de février 1981. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

10 ans
L'ÉQUIPE DES GRANDS DÉFIS

A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

Vente de surplus
Appel d'offres 81-001

Fermeture: le 12 mars 1981 à 15 h 30 à Montréal

La Société d'énergie de la Baie James vend les produits suivants:

- accessoires pour taverne
- appareils ménagers
- mobilier de bureau et de maison
- matériel électrique
- quincaillerie de lignes
- etc.

matériel de construction comprenant:

- camions
- tracteurs
- grue hydraulique
- compresseurs, foreuses
- rétro-excavateur
- démonteuse de pneus (située à LG 3)
- niveleuses
- etc.

Inspection du matériel
À Matagami, du 4 au 7 mars 1981 inclusivement, de 8 h à 17 h

Conditions de vente

- La soumission doit être présentée dans le formulaire prévu à cette fin.
- Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou mandat, au montant équivalent à 10% du prix de soumission.
- FAB "tel quel et sur place" Matagami ou LG 3.
- Le chargement et le transport sont aux frais de l'adjudicataire.
- La SEBJ ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission.

Toute personne ou société désirant soumissionner peut obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant à la:

Pour renseignements, téléphoner à:

844-3741, poste 333

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8

LA MÉTÉO

Le temps doux persistera encore aujourd'hui. Le système qui produit la pluie avance lentement vers l'est. A l'arrière de la perturbation le ciel demeurera plutôt couvert avec un peu de bruine.

MONTRÉAL

Nuageux avec pluie ou bruine intermittente. Vents modérés. Maximum près de 8. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.

Lever du soleil: 6 h 47
Coucher: 17 h 30.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nuageux. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: nuageux et brumeux avec pluie ou bruine intermittente. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Outaouais, Montréal: nuageux et brumeux avec pluie ou bruine intermittente. Vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: nuageux et brumeux avec de la pluie intermittente. Vent modéré. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Estrie, Beauce: nuageux avec de la pluie intermittente. Vent modéré. Maximum 10. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Lac-St-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux et brumeux avec de la pluie intermittente. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux et brumeux avec de la pluie. Vent modéré. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux avec pluie ou bruine passagère.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et brumeux avec de la pluie. Vent modéré. Maximum 4. Aperçu pour dimanche: nuageux avec un peu de bruine.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	—	—
Victoria	—	—	—
Edmonton	Part. nuageux	−8	−1
Calgary	Part. nuageux	−1	10
Whitehorse	Neige	−6	1
Regina	—	—	—
Winnipeg	—	—	—
Toronto	—	2	8
Ottawa	Nuageux	−15	−8
Québec	Nuageux	−16	−9
Halifax	—	—	—
Fredericton	—	—	—
Charlottetown	—	—	—
St. John's	Part. nuageux	0	5

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
		DONNÉES NON DISPONIBLES HIER SOIR	

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Clair	32	22
Barbades	Part. nuageux	29	23
Bermudes	Clair	20	17

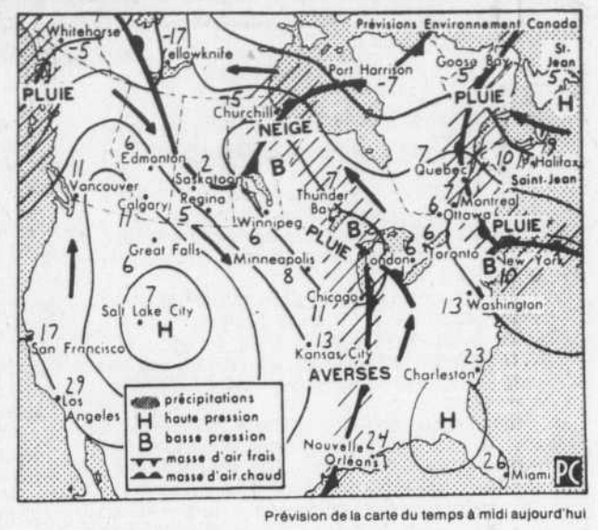

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Curacao	Part. nuageux	30	25
Freeport	Beau	24	—
Guadalajara	Part. nuageux	29	8
Guadeloupe	—	30	—
La Havane	Clair	26	21
Kingston	Clair	31	24
Montego Bay	Beau	28	22
Mexico	Brume	22	8
Monterrey	Clair	25	16
Nassau	Beau	25	20
San Juan	Part. nuageux	29	22
Trinidad	Beau	31	22

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉS	HEURE
Aberdeen	—	—	13 h
Amsterdam	Neige	−1	13 h
Ankara	Nuageux	5	15 h
Antigua	—	—	8 h
Athènes	—	—	14 h
Auckland	—	—	Minuit
Beyrouth	Part. nuageux	15	14 h
Berlin	Part. nuageux	−2	13 h
Birmingham	Nuageux	2	13 h
Bonn	Part. nuageux	0	13 h
Bruxelles	Nuageux	0	13 h
Le Caire	Part. nuageux	19	14 h
Casablanca	—	—	Midi
Copenhague	Clair	−3	13 h
Dublin	Clair	22	13 h
Genève	Clair	−1	13 h
Jérusalem	Clair	11	14 h
Lisbonne	Clair	10	Midi
Londres	Nuageux	3	13 h
Madrid	Part. nuageux	6	13 h
Malte	Part. nuageux	15	13 h
Manille	—	—	20 h
Moscou	Part. nuageux	−4	15 h
New Delhi	Clair	27	17 h
Nice	Clair	9	13 h
Oslo	—	—	13 h
Paris	Part. nuageux	1	13 h
Rome	Nuageux	10	13 h
Sofia	—	—	14 h
Sotckholm	Neige	−5	13 h
Sydney	—	—	22 h
Tokyo	Nuageux	5	21 h
Tunis	Part. nuageux	14	13 h
Vienne	Part. nuageux	0	13 h
Varsovie	Nuageux	−2	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	4	10
Normale	−12	−3
Records	−27 (1966)	7 (1954)

PRÉCIPITATIONS
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	17.2	0
Ce mois-ci	46	15
Normale de ce mois	15	58
Cette année*	46	107
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	12
Ce mois-ci	430
Normale pour ce mois	757
Cette saison	3497
Normale à la fin de ce mois	3260

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-032564-796. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- LEON FRENKEL, défendeur. Le 4 mars 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 4424 rue Notre-Dame, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx en velour vert pâle. 1 table à café en marbre, 2 tables à lampe en marbre, 2 lampes de table, 1 tv Zenith Pro 2, 20", portative, 1 base de télévision, 1 étagère de style moderne, autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-023451-805. COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS, demandeur -vs- PAR NIS MAINTENANCE, défendeur. Le 4 mars 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 698 avenue Dorsett en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M Duocom 209" et acc., 1 bureau exécutif 5 tiroirs 1 chaise pivotante cuirette noire, 1 paymaster, 1 filière Artopex 4 tiroirs jaune, 2 filières 4 tiroirs (1 grise, 1 beige), 1 additionneuse électrique Remington autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR MUNICIPALE No.: 800743731, VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- SERGE MAHEU, défendeur. Le 5 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7750 rue Desormeaux, app. 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Sylvania et acc., 1 récepteur AM/FM Electrophonic, 1 table tournante Electrophonic 1 sofa 3 places (brun), 1 fauteuil brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 080100344. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- JEAN-PIERRE FORTIN, défendeur. Le 5 mars 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 505 rue Valois en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Toshiba, no de série RT-87005, 1 bureau en bois 4 tiroirs, 1 lit simple. Conditions: ARGENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-013565-804. ROY SUNOCO INC., demanderesse -vs- GUSTAVE TICKKY, défendeur, GUSTAVE TICKY, gardien judiciaire. Le 5 mars 1981, à 11:00 heure de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 99 rue Bishop Power, local entrepôt en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tête de lit en bois naturel et cuirette noir environ 8' de long, 1 set de cuisine comprenant: 1 table en métal et dessus en verre, 4 chaises en métal et cuirette blanche, 1 bar en bois avec arborite et tapis, 1 commode en bois brun 4 tiroirs, 1 commode pour hommes en bois naturel et tissus (6 tiroirs 1 porte), autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février1981.

Province de

Les Wings au Forum

Le Canadien tentera ce soir de jouer un 17e match de suite sans défaite à domicile en recevant la visite des Red Wings de Detroit.

Les Red Wings connaissent présentement une bonne période, ayant remporté trois victoires et livré un match nul à leur cinq derniers matches. Pour les affronter, l'entraîneur Claude Ruel fera confiance au gardien Richard Sévigny, toujours invaincu au Forum cette saison. Sévigny affiche un dossier de 10 victoires, un match nul et aucune défaite sur la patinoire locale.

Bob Gainey sera de nouveau absent ce soir, et Ruel le remplacera par Doug Risebrough aux côtés de Doug Jarvis et Chris Nilan. C'est dire que Keith Acton pivotera encore, comme jeudi, un trio entre Yvon Lambert et Mario Tremblay.

Gilles Gilbert sera devant le filet des Red Wings, qui ont perdu 6-2 lors du dernier affrontement entre les deux clubs, le 6 janvier, à Detroit. Le 6 novembre, à Detroit, les Red Wings l'ont cependant emporté 3-2, mais ils ont perdu 7-3 lors de leur première visite au Forum le 20 novembre.

Dale McCourt mène chez les pointeurs des Wings avec 19 buts et 40 passes, pour un total de 59 points. Malgré McCourt, les Wings accusent cependant un sérieux retard à l'attaque sur les autres équipes de la Nationale, puisque l'équipe n'a marqué que 190 buts contre 251 par le Canadien. Seuls les Jets de Winnipeg affichent une offensive plus anémique, 186 buts, avant le match d'hier contre les North Stars du Minnesota.

D'autre part, les rumeurs d'échange ont continué d'alimenter les conversations, hier midi, lors de l'exercice du Canadien. Aux dernières nouvelles, le Canadien n'a pas du tout l'intention d'échanger Keith Acton, même si le Tricolore aimerait bien aligner le défenseur Mike McEwen, des Rockies du Colorado. Quant aux Rockies, ils convoiteraient secrètement les services de Michel Larocque.

Rappelons que les équipes

Richard Sévigny

de la Ligue nationale ont jusqu'au 10 mars pour effectuer un échange. Jeudi, plusieurs personnalités sportives étaient au Forum: Bob Davidson, dépisteur des Rockies, John Ferguson et Tom McVie, des Jets de Winnipeg, Dick Duff, des Maple Leafs de Toronto, Gary Platt, des Black Hawks de Chicago, pour ne nommer qu'eux.

À ce sujet, le directeur général du Tricolore, Irving Grundman, rappelle à qui s'intéresse à la chose que le Canadien n'hésitera pas à bâcler une transaction, à la condition qu'il s'agisse cependant d'une proposition intéressante.

À l'heure actuelle, Grundman écoute les offres qu'on lui fait, sans plus, pendant que Ruel continue son bon travail derrière le banc. Ruel, jeudi, était tellement fier de Keith Acton qu'il a confié qu'il ne l'échangerait pas s'il n'en tenait qu'à lui. C'est une affaire à suivre.

D'ici là, le Canadien recevra tel que prévu les Red Wings, ce soir, avant de se rendre à Buffalo pour y affronter les Sabres, demain. Les Sabres ont perdu 5-2, jeudi, pendant que les Red Wings surprenaient les Rangers de New York en l'emportant 7-3 grâce à un truc du chapeau de Dale McCourt. **R.M.**

La LCF remet en question l'achat de 50% des Alouettes

TORONTO (CP) — La Ligue canadienne de football n'est pas en faveur d'une participation à parts égales, comme celle qui résulterait de l'achat de 50% des Alouettes de Montréal par le millionnaire de Vancouver, Nelson Skalbania, a indiqué hier le commissaire Jake Gaudar.

Le comité exécutif de la LCF, réuni à Toronto, s'est penché sur cette question hier, mais un vote d'autorisation a été remis jusqu'à ce que les propriétaires du circuit soient mieux informés. Le propriétaire des Alouettes, Sam Berger, a récemment accepté de vendre 50% de l'équipe à Skalbania, un promoteur immobilier de la côte ouest détenant plusieurs équipes de sport professionnel.

Toutefois, «cette proposition de vendre 50% des Alouettes à M. Skalbania ne nous a été présentée que mardi, a dit Gaudar. Nous croyons qu'il nous faut plus de temps afin d'avoir en notre possession tous les documents appropriés. L'étude de la question a tout simplement été remise à plus tard».

Au cours des deux dernières années, Skalbania, 42 ans, a acheté les Flames d'Atlanta, de la Ligue nationale de hockey, et les Rogues de Memphis, de la Ligue nord-américaine de soccer, pour ensuite les déménager à Calgary. Il détient aussi les Canadians de Vancouver, de la Ligue de baseball de la côte du Pacifique, et les Bruins de New Westminster, de la Ligue de hockey junior majeur de l'Ouest. Il a récemment tenté, mais sans succès, d'acheter les Mariners de Seattle, de la Ligue américaine de baseball, et d'amener à Vancouver une concession de l'Association nationale de basket-ball.

Gaudar a clairement laissé entendre que Skalbania et Berger devront déterminer qui est le porte-parole de l'équipe avant que le nouveau Bureau des gouverneurs du circuit se prononce sur cette vente.

Selon le commissaire de la LCF, dans tous les cas précédents d'une participation à parts égales il avait été clairement établi qui avait le dernier mot.

«Une participation 50-50 n'est pas une très bonne situation, a dit Gaudar. Quelqu'un doit avoir le dernier mot. Quelqu'un doit avoir le droit de dire je suis le président exécutif. Après tout, dans le cas d'une dispute, qu'arrivera-t-il? Je ne suis pas prêt à accepter une participation à parts égales. Ce n'est pas une situation idéale dans le sport.

«J'ai eu l'impression (à partir de la présentation du dossier par les Alouettes) que la famille Berger continuera d'être très impliquée. Ce serait eux qui auraient le dernier mot», a dit Gaudar.

Quand on a demandé à Gaudar ce qui serait arrivé si Skalbania voulait acheter 49% plutôt que 50% de l'équipe, le commissaire a répondu: «tout aurait été plus facile».

On croit savoir que Skalbania a offert $2 millions pour obtenir 50% des Alouettes, qui ont perdu près de $1 million l'année dernière. Pour que la vente soit approuvée, Skalbania doit obtenir l'appui unanime des propriétaires des autres équipes de la section Est et de trois des cinq équipes de la section Ouest.

D'autre part, la LCF a enfin quitté l'âge de pierre en acceptant la création d'un «taxi-squad» de quatre hommes. Cette addition de quatre joueurs a porté le personnel de joueurs à 38 par équipe, dont 19 Canadiens.

La création du «taxi-squad» mettra fin, espère-t-on, aux entorses aux règlements auxquelles se sont livrés les clubs de la LCF depuis plusieurs années dans le but de garder des bons joueurs à leur portée. Gaudar a spécifié que la date finale en vue de la remise des listes de joueurs était fixée au 29 juin 1981. Moins de 24 heures plus tard, les clubs pourront inscrire sur leur liste de réservistes deux vétérans sans les soumettre au repêchage.

en bref...

■ Firmani aura un adjoint

Le directeur général du Manic de Montréal, M. Roger Samson, a annoncé hier la nomination de Pierre Mindru au poste d'adjoint à l'entraîneur Eddie Firmani. D'origine roumaine, Mindru habite Montréal depuis quatre ans. Il a occupé ces dernières années le poste d'entraîneur-chef des équipes d'élite du Québec.

■ Borg bat encore McEnroe

SYDNEY (AP) — Le Suédois Bjorn Borg a confirmé sa suprématie sur son grand rival, l'Américain John McEnroe, en remportant le deuxième match de leur duel de trois matches 6-2 et 6-4, hier. Jeudi, Borg avait battu McEnroe en deux sets, 6-0 et 6-4. Le troisième match aura lieu ce soir à Melbourne.

■ Boucher et Daigle à Grenoble

GRENOBLE (CP et AFP) — Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, et Sylvie Daigle, de Sherbrooke, participeront aux Championnats mondiaux de sprint de patinage de vitesse qui seront présentés en fin de semaine à Grenoble, en France. Une cinquantaine de concurrents et 35 concurrentes, représentant 14 pays, compétitionneront sur les distances de 500 et 1000 mètres. Chez les dames, la Soviétique Natalia Petrusseva et l'Allemande Karen Enke, se disputeront la première place.

■ Sports universitaires

Laval, chez les femmes, et Sherbrooke, chez les hommes, sont favoris pour enlever les honneurs du Championnat de volley-ball de l'Association universitaire du Québec, cet après-midi, à l'Université McGill. Les vainqueurs représenteront la province au Championnat canadien, les 5-6-7 mars à Victoria. En natation universitaire d'autre part, l'Université de Montréal sera le théâtre aujourd'hui de l'épreuve de qualification en vue du Championnat canadien, tandis que seront couronnés aujourd'hui et demain à l'Université Laval les nouveaux champions de l'athlétisme universitaire du Québec.

■ En deux mots

Le **Québec** a été éliminé hier aux Championnats canadiens de curling junior en s'inclinant 8-7 devant le Manitoba, lors d'un match d'élimination. Le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan avaient terminé les préliminaires avec des fiches identiques de 7-4, mais la Saskatchewan a obtenu un laisser passer pour la demi-finale en raison de ses deux victoires contre le Manitoba et le Québec... L'haltérophile soviétique **Adam Abdoullaev,** 100 kg, a établi hier deux records du monde en Ukraine. Il a réalisé 231 kg a l'épaulé-jeté, et 410 kg au total des deux mouvements, épaulé-jeté et arraché... **Ron Guidry** ne s'est pas présenté au camp d'entraînement des Yankees de New York, hier, pour le début officiel des exercices réservés aux lanceurs et aux receveurs. Il est retenu chez lui par des affaires personnelles.

Jeux du Québec

La Société des sports ne fera pas de boycottage

Le directeur général de la Société des sports du Québec (SSQ), M. Jean Gouin, a dénoncé hier les mauvaises langues qui imputent à son organisme la rumeur selon laquelle la SSQ a l'intention de boycotter les Jeux d'hiver du Québec à Victoriaville, du 27 février au 8 mars.

Rejoint au téléphone, en fin d'après-midi, M. Gouin s'est dit malheureux qu'une telle rumeur, sans fondement, vienne ternir l'image de la SSQ. Quelques heures plus tôt, il a d'ailleurs rassuré à ce sujet le directeur général de la Société des Jeux du Québec, M. Jean-Claude Riendeau, inquiété par la publication d'une rumeur de boycottage dans un quotidien montréalais, hier matin.

À la lecture de cet article, le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ), par la voix de son vice-président, M. Claude Langlois, a émis un communiqué déplorant «que la Société des sports du Québec prenne en otage des milliers de jeunes» pour faire pression sur le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, à la veille de sa rencontre avec la commission de concertation du sport, le 24 février. La commission de concertation du sport est née du retrait de la SSQ du RONLQ lors du congrès de fondation de ce dernier organisme, en novembre dernier.

Le directeur général de la Société des jeux du Québec, M. Jean-Claude Riendeau, s'est quant à lui dit assuré de la collaboration de toutes les fédérations participantes, estimant que la rumeur n'est pas fondée à ses yeux.

Cette rumeur de boycottage s'inscrit dans le cadre de la guerre ouverte que se livrent la SSQ et le RONLQ depuis novembre.

Depuis quelques jours, la Société des sports accuse le RONLQ de vouloir prendre le contrôle du Secrétariat des organismes de loisir (SOLQ). Le regroupement répond à l'accusation en disant que «ce sont certains dirigeants du sport amateur, notamment ceux de la Société des sports», qui se sont retirés volontairement du conseil d'administration du SOLQ.

Toutefois, que les jeunes se rassurent: les Jeux du Québec auront bel et bien lieu... **R.M.**

Victoire de Peter Monod à Stoneham

STONEHAM (CP) — Peter Monod, de Banff, a remporté hier le slalom géant pour la troisième année consécutive lors des Championnats canadiens de ski alpin qui se déroulent à Stoneham, près de Québec.

Monod, 22 ans, a totalisé un temps de 2:22.38 en deux manches, pour devancer Scott Hutcheson, de Huntsville, 2:22.55 et David Roth, de Kitchener, 2:22.75. Le meilleur Québécois, Connor O'Brien, de Montréal, a pris la sixième place en 2:25.63. Paul Boivin, de Saint-Lambert, a pris la septième place, en 2:25.76, et Pierre Brazeau, de Val David, a pris la huitième place en 2:25.79.

Monod a fini en quatrième place lors de la première manche, hier matin, franchissant les 46 portes en 1:10.43, derrière le détenteur du meilleur temps, Roth, en 1:09.87. Monod s'est assuré la victoire grâce à une excellente deuxième manche de 1:11.95, sous la pluie et sur une piste très glissante.

Les Whalers remplacent Blackburn par Pleau et obtiennent Lupien

HARTFORD (AP) — Les Whalers de Hartford ont congédié hier leur entraîneur Don Blackburn, pour confier la tâche à son adjoint, Larry Pleau, jusqu'à la fin de la saison.

La nouvelle a été annoncée par le directeur général des Whalers, Jack Kelley, qui a expliqué le congédiement de Blackburn en invoquant les insuccès des Whalers. Sous Blackburn, les Whalers n'ont gagné que 15 matches cette saison.

Âgé de 34 ans, Pleau s'est joint aux Whalers en 1972. Il a joué pendant 10 ans dans la Ligue Nationale, avec le Canadien, et dans l'Association mondiale, avec les Whalers.

Plus tôt au cours de la journée, les Whalers avaient annoncé l'acquisition du défenseur Gilles Lupien, des Penguins de Pittsburgh, en retour de considérations futures.

L'ex-défenseur du Canadien n'a joué que 31 matches avec les Penguins, cette saison. Les Penguins l'ont cédé il y a quelques jours aux Whalers de Binghamton, dans la Ligue américaine. A Pittsburgh, il a récolté une passe. Deuxième choix du Tricolore au repêchage de 1974, Lupien avait été échangé aux Penguins en septembre dernier.

En annonçant la nouvelle, les Whalers ont précisé que Lupien rejoindra l'équipe à temps pour affronter les Rangers de New York à domicile, demain. Lupien a mérité un poste avec le Canadien en 1977, mais il n'a jamais joué sur une base régulière.

À Vancouver, les Canucks ont rappelé le centre Gary Lupul, des Hawks de Dallas, de la Ligue centrale.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Buffalo 2
Calgary 5, Philadelphie 4
Detroit 7, Rangers NY 3
Pittsburgh 6, Hartford 2
Hier
Québec à Vancouver
Minnesota à Winnipeg
Boston à Edmonton
Ce soir
Detroit à Montréal
Minnesota à Toronto
Boston à Calgary
Edmonton à Winnipeg
Washington à Rangers NY
Chicago à Islanders NY
Buffalo à Pittsburgh
Colorado à St-Louis
Philadelphie à Los Angeles
Dimanche
Montréal à Buffalo
Québec à Washington
Toronto à Chicago
Rangers NY à Hartford
Calgary à Vancouver
Colorado à Pittsburgh

	b	a	pts
Steve Shutt	29	32	61
Mario Tremblay	22	33	55
Guy Lafleur	16	37	53
Mark Napier	22	24	46
Réjean Houle	22	24	46
Yvon Lambert	17	24	41
Bob Gainey	18	21	39
Pierre Larouche	18	20	38
Larry Robinson	9	29	38
Rod Langway	8	26	34
Keith Acton	12	17	29
Pierre Mondou	13	14	27
Doug Jarvis	12	14	26
Doug Risebrough	11	12	23
Gaston Gingras	5	14	19
Brian Engblom	1	18	19
Doug Wickenheiser	6	8	14
Serge Savard	4	9	13
Chris Nilan	5	4	9
Guy Lapointe	1	8	9

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Wamsley	253	8	1	1.90
Sévigny	870	35	1	2.41
Larocque	1563	80	1	3.07
Herron	794	47	1	3.55

(Herron et Sévigny se partagent un blanchissage. Trois buts dans un filet désert).

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	38	74	112
Dionne, LA	47	58	105
Simmer, LA	53	48	101
Bossy, Isl	55	39	94
Taylor, LA	34	56	90
Rogers, Har	38	50	88
Nilsson, Cal	28	57	85
Trottier, Isl	22	62	84
Middleton, Bos	32	49	81
Federko, St-L	23	57	80

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Chicoutimi 7, T.-Rivières 5
Hull 6, Sherbrooke 1
Shawinigan 6, Québec 3
Hier
Montréal à Sherbrooke
Cornwall à Laval
Sorel à Shawinigan
Dimanche
Sorel à Chicoutimi
Laval à Cornwall
Québec à Hull
T.-Rivières à Montréal
Sherbrooke à Shawinigan

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
Limoilou 3, Dawson 1
St-Laurent 3, St-Georges 2
Hier
St-Laurent à Limoilou
Thetford à St-Georges
Dimanche
St-Georges à Thetford
Limoilou à St-Jérôme

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ST. LOUIS	60	35	13	12	266	209	82
2—ISLANDERS NY	60	34	16	10	267	201	78
3—PHILADELPHIE	60	33	17	10	237	182	76
4—BUFFALO	58	28	11	19	231	176	75
5—LOS ANGELES	60	32	19	9	254	225	73
6—MONTRÉAL	58	32	18	8	251	174	72
7—MINNESOTA	59	28	17	14	218	184	70
8—CALGARY	60	27	21	12	228	218	66
9—BOSTON	58	26	22	10	230	209	62
10—CHICAGO	60	26	24	10	238	235	62
11—VANCOUVER	59	21	21	17	217	212	59
12—WASHINGTON	58	19	24	15	203	220	53
13—RANGERS NY	60	22	29	9	233	244	53
14—QUÉBEC	60	19	28	13	215	247	51
15—TORONTO	59	20	29	10	236	274	50
16—PITTSBURGH	58	20	29	9	213	255	49
17—DÉTROIT	59	18	29	12	190	240	48
18—EDMONTON	57	18	29	10	228	242	46
19—HARTFORD	60	15	29	16	225	284	46
20—COLORADO	58	17	31	10	196	249	44
21—WINNIPEG	59	7	41	11	186	282	25

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	59	35	22	2	326	253	72
SOREL	61	31	25	5	282	256	67
MONTRÉAL	60	30	30	0	264	271	60
HULL	61	21	37	3	223	287	45
LAVAL	61	19	40	2	257	328	40

Section Frank Dilio

TROIS-RIVIÈRES	61	34	25	3	297	304	71
CHICOUTIMI	62	34	27	1	320	314	69
SHERBROOKE	61	32	26	3	327	371	67
SHAWINIGAN	61	29	29	3	277	273	61
QUÉBEC	61	28	32	2	272	288	58

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-JÉRÔME	29	19	8	2	189	127	40
SAINT-LAURENT	29	18	9	2	166	119	38
THETFORD MINES	28	15	10	3	156	151	33
SAINT-GEORGES	29	12	12	5	161	153	29
LIMOILOU	29	7	19	3	125	173	17
DAWSON	30	8	21	1	134	208	17

LIGUE UNIVERSITAIRE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CONCORDIA	22	21	1	0	169	45	42
OTTAWA	23	15	7	1	145	109	31
LAVAL	22	13	9	0	116	102	26
TROIS-RIVIÈRES	23	12	10	1	120	117	25
McGILL	23	5	14	4	82	115	14
CHICOUTIMI	22	5	15	2	78	144	12
BISHOP'S	23	3	18	2	68	147	8

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Pour une meilleure entente entre Blancs et Amérindiens

PLEIN-AIR

Louis-Gilles Francoeur

DANS le domaine du plein-air, les Amérindiens et les Blancs se retrouvent depuis de nombreuses années chacun derrière des barricades de plus en plus hautes, se disputant de plus en plus durement les vastes territoires de la province à leurs fins propres.

Ce tissu d'incompréhension empêche malheureusement les chasseurs et les pêcheurs, d'une part, et les Amérinciens d'autre part, soit nos deux groupes les mieux structurés politiquement dans le domaine du plein-air, d'oeuvrer ensemble pour la préservation des richesses fauniques.

Pendant que l'un et l'autre s'entre-déchirent, que certains Blancs affichent des attitudes de Rhodésiens et que nos frères amérindiens se bouchent parfois les yeux sur les dangers qui menacent notre faune à long terme et refusent de s'intégrer à une politique de conservation à l'échelle du Québec, les barrages surgissent de plus en plus nombreux et importants; les pipe-lines s'apprêtent à défigurer des régions entières; les coupes à blanc ravagent les centres de reproduction et la pollution par le mercure et les pluies acides vont tout simplement assécher la peau sur laquelle on tire des deux côtés.

Dans ce débat sur l'utilisation des vastes ressources fauniques du Québec, il faut apprendre à poser les problèmes et démystifier les idées reçues. Et cette tâche revient en grande partie aux médias d'information, en particulier aux chroniqueurs de plein-air. Et c'est un objectif que cette chronique poursuivra assidûment avec les moyens modestes à sa disposition en se voulant accueillante aux différents courants d'opinion, aux études sérieuses et aux contributions en provenance de l'extérieur.

Une de ces études a été produite l'automne dernier par Sylvie Vincent, pour le compte de la Commission des droits de la personne. S'il est délicat pour un nouveau chroniqueur de plein-air de parler du travail de ses collègues, il n'en reste pas moins essentiel de rapporter fidèlement des jalons aussi fondamentaux du débat sur le partage des ressources fauniques avec nos frères amérindiens. Et ce document de la commission a été si peu cité et commenté, qu'il nous apparaît opportun d'en faire état aujourd'hui.

Sylvie Vincent s'est penchée sur le travail des chroniqueurs de *La Presse*, du *Soleil*, du *Montréal-Matin*, du *Journal de Montréal* et de la revue *Québec Chasse et Pêche* entre janvier 1976 et juin 1979.

Dans une première partie, elle étudie la couverture d'un «massacre» d'orignaux dans la région de Mistassini, en 1977, et d'un «massacre» de saumons dans la rivière Restigouche. Elle conclut que la vérification des faits, malheureusement, n'a pas été à la hauteur des normes journalistiques traditionnelles et que, de façon générale, la partie commentaire des chroniques a pris le pas sur l'information. En somme, sur la base de bribes d'information, on a émis de nombreux et virulents commentaires pour attribuer ces «massacres» aux Indiens.

Le Conseil de presse du Québec, qui s'était penché sur quelques-uns de ces cas, avait de son côté statué que les chroniqueurs avaient le droit d'exprimer leurs opinions, aussi peu ou mal étayées soient-elles. La Commission va plus loin et examine la rigueur des avancés:

«Ces «faits» le plus souvent non prouvés sont rappelés chaque fois qu'il est question d'un nouveau braconnage, donnant ainsi l'impression qu'il s'agit d'une attitude systématique chez les amérindiens», écrit le rapport.

D'après le rapport Vincent, l'image générale qui en résulte est la suivante; les Amérindiens jouissent de privilèges abondants; ils ne respectent pas les lois; ils dilapident notre patrimoine et nous coûtent cher; ils s'emparent de notre territoire; agressent la nature et n'ont pas le sens de la mesure. On établit d'autre part dans ces chroniques le principe qu'il n'y a pas de différence entre chasseurs blancs et indiens; que ces derniers ne chassent plus pour leur subsistance et doivent se soumettre à la loi des Blancs.

L'image de l'Indien, victime de la pollution et de l'exploitation des Blancs, est néanmoins présente dans ces chroniques mais de façon «marginale», précise le rapport Vincent.

On reconnaît enfin aux Indiens de bonnes qualités: ils sont des chasseurs et des guides efficaces (en somme, de bons «porteurs d'eau»...).

Ces conclusions, étayées de citations aux textes, méritent un sérieux examen de conscience collectif. Il y a sûrement eu des exagérations des deux côtés de la barricade: seule la partisannerie la plus aveugle dicterait des conclusions contraires. Mais ce n'est pas sur ces bases que doit se faire l'examen des probèmes qui confrontent les deux collectivités.

Il faut établir les droits et privilèges des deux groupes en présence par une analyse des besôins de chacun afin de permettre en priorité aux Amérindiens de survivre comme collectivité. Ils ont un droit à la différence comme en revendiquent les Québécois à l'échelle canadienne. Et ce droit ne doit plus se définir à partir des stéréotypes du braconnier professionnel, du paria de la société, du bon guide et du monteur d'acier de structure («ils ont un merveilleux sens de l'équilibre...») qui délaisse la métropole pendant deux mois pour aller chasser en «ski-doo» le caribou à l'arme semi-automatique avec télescope longue portée.

Dans ses conclusions, la Commission des droits de la personne affirme que «ce qui rend difficile la discussion des intervenants, c'est la complexité des droits des uns et des autres». Trois dimensions devront être abordées dans ce débat: les revendications et les droits des autochtones à la territorialité, l'identité autochtone, impliquant leur situation économique, leur liberté de choix et leur droit à la différence et, enfin, les questions de braconnage et de présumées violations des lois, avec les inévitables divergences d'interprétation et de perception que cet aspect comporte».

Contrairement à ce que son étude a mis en relief dans la couverture du phénomène indien, la commission affirme:

«Nous ne croyons pas que les revendications des autochtones seraient une création récente, superficielle et commode comme certains le laissent entendre, dont le résultat principal serait de déposséder le chasseur-pêcheur sportif ou d'autres Québécois de leurs plus beaux territoires ou de l'accès à certaines ressources».

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le repli américain

SI, dans le passé, les Américains se demandaient comment partager les fruits de l'opulence, la question aujourd'hui est celle de la répartition des pertes découlant de la récession. Dans une économie en perte de vitesse, tout ce qui est donné à l'un est enlevé à l'autre. Quels groupes se retrouveront avec un morceau réduit d'un gâteau devenu plus petit?

Le programme de M. Reagan fournit un début de réponse. Il est vrai qu'il fallait un traitement de choc pour stimuler une industrie frappée par une sénescence aiguë. Mais le remède choisi par le président touchera aussi sérieusement les citoyens les plus vulnérables. La Maison-Blanche a fait le pari de la consommation individuelle aux dépens des équipements collectifs. Il se pourrait fort bien que cette stratégie vienne confirmer le déclin d'un pays, toujours hanté par son Grand rêve. Mais cette fois-ci, il ne s'agit pas seulement d'un recul à l'échelle de l'économie internationale, mais d'un repli à l'intérieur même des frontières de la société américaine.

■

Huit millions de chômeurs, un taux d'inflation de plus de 12% pour la deuxième année consécutive, une productivité en chute libre par rapport à ses principaux concurrents, voilà quelques symptômes d'une économie qui avait besoin de soins intensifs. M. Reagan a rempli sa double promesse de réduire à la fois les dépenses publiques et les impôts. En fait, il s'agissait de rogner dans la croissance prévisible du budget américain. Des dépenses prévues de $737 milliards ont été ramenées à $696 milliards pour 1982. Ce dernier chiffre demeure néanmoins supérieur au budget de $650 milliards pour l'année en cours. Les hommes d'affaires américains sont obsédés par la croissance des dépenses publiques. Leurs collègues allemands et surtout japonais s'accommodent pourtant fort bien de déficits budgétaires encore plus élevés. Certains ont souligné que Washington aurait pu réorienter certaines dépenses vers des secteurs où les effets multiplicateurs sont plus importants.

Malgré les propos rassurants du président, l'analyse des coupures montre que la clientèle touchée appartient à un groupe bien particulier de la population. Qui profite de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-chômage, des timbres alimentaires, du recyclage des travailleurs, de la sécurité sociale, de l'aide aux logements dans les grands centres urbains... S'il y avait un excédent à éliminer du côté des dépenses sociales, il ne fallait pas pour autant abattre de grands pans d'une politique qui vise à ramener un peu plus de justice dans «l'American Way of Life».

Tout en souhaitant la limitation de la course aux armements, M. Reagan porte à $181 milliards le budget militaire aux États-Unis. Les dépenses reliées à la défense représentent maintenant près du tiers du budget américain. Pour récupérer ces fonds, on a réduit de $2 milliards l'aide à l'étranger, éliminé l'indexation des pensions aux retraités militaires et limité à 4.8% la hausse des salaires accordée aux travailleurs civils du ministère. Voilà le genre d'équilibre que proposent les nouveaux faucons américains! Inutile de dire que les fabricants d'armes seront les grands gagnants de l'opération.

Ces grands coups de hache budgétaires auraient pu servir à réduire les inégalités flagrantes créées par l'inflation. Au contraire. L'abattement de 10% permettra une économie d'impôts de $260 en 1981 et 1982 dans le cas d'une famille de quatre personnes touchant un revenu de $15,000. Mais une famille, de même taille, avec un revenu de $100,000 tirera $4,263 du programme de M. Reagan.

Et le *Wall Street Journal* déplorait hier le «manque d'audace» du président dans les réductions apportées aux dépenses sociales! Pourtant les entreprises recevront des concessions fiscales importantes au moyen d'une formule d'amortissement accéléré. Est-ce que les grandes sociétés américaines utiliseront ces revenus supplémentaires pour continuer de s'absorber les unes les autres, verser de copieux dividendes à leurs actionnaires ou vraiment stimuler la création d'emploi par la conquête de nouveaux marchés? À ce chapitre, les Québécois ont tout intérêt à ce que la potion de M. Reagan fasse les miracles promis sinon nos exportations risquent d'en prendre un coup!

■

Derrière ces milliards de dollars retirés des coffres de l'État fédéral, il faut s'interroger sur l'orientation générale de la société américaine. Quel genre de vie urbaine prépare-t-on dans un pays où l'État refuse de subventionner les transports en commun? Il en coûte maintenant de $9,000 à $10,000 par année pour fréquenter certains «collèges»; Washington décide d'éliminer son aide à l'éducation... Le vent de la déréglementation poussait récemment le directeur de la Commission fédérale des communications à recommander la disparition de normes pour l'établissement de stations de radio. Voilà qui augure bien pour la qualité de l'information!

Il faut stimuler «l'offre»; le marché arrangera tout, répètent les tenants d'une économie qui marque un retour à la jungle. On veut bâtir un monde pour les débrouillards et les petits malins. Un pays où il n'y aurait pas de minoritaires, de jeunes, de femmes, de noirs, de portoricains... Au centre de la société, un homme blanc avec un emploi! La classe moyenne n'a pas encore réalisé que ce mouvement de «désétatisation» se fera au prix de la qualité de la vie déjà précaire des grandes cités américaines. On ramassera les ordures une fois par mois; il y aura encore plus d'automobiles dans les artères des villes; les femmes garderont leurs jeunes enfants à la maison, faute de maternelle; le secteur privé s'occupera de trouver l'énergie de remplacement... Pour se consoler, on pourra dire que l'équilibre comptable est sauvegardé.

■

Il n'est pas certain que les vues de M. Reagan seront acceptées d'emblée par le Congrès. Les élus sont habituellement plus sensibles aux réalités des citoyens que l'intelligensia de la Maison-Blanche. Les pressions s'accroîtront également sur les différents États pour que ce palier de gouvernement fournisse les services d'un gouvernement «civilisé».

Le peuple américain mérite un meilleur sort que celui des Britanniques qui goûtent à cette médecine depuis deux ans. Le nombre des chômeurs anglais atteindra bientôt trois millions; la production manufacturière a reculé de 9% l'an dernier; les grands secteurs de l'économie demeurent en crise; l'inflation dépasse 15%... Au terme de son mandat, Mme Thatcher remettra l'économie britannique avec un PNB inférieur à celui du moment de son élection. Voilà pour la pratique des théories de Milton Friedman!

Le président venu d'Hollywood a raison de vouloir remettre en marche le train de la prospérité. Mais M. Reagan devrait faire monter à bord tous les passagers. Le bonheur économique n'appartient pas qu'à ceux qui habitent du bon côté de la voie ferrée.

Michel NADEAU

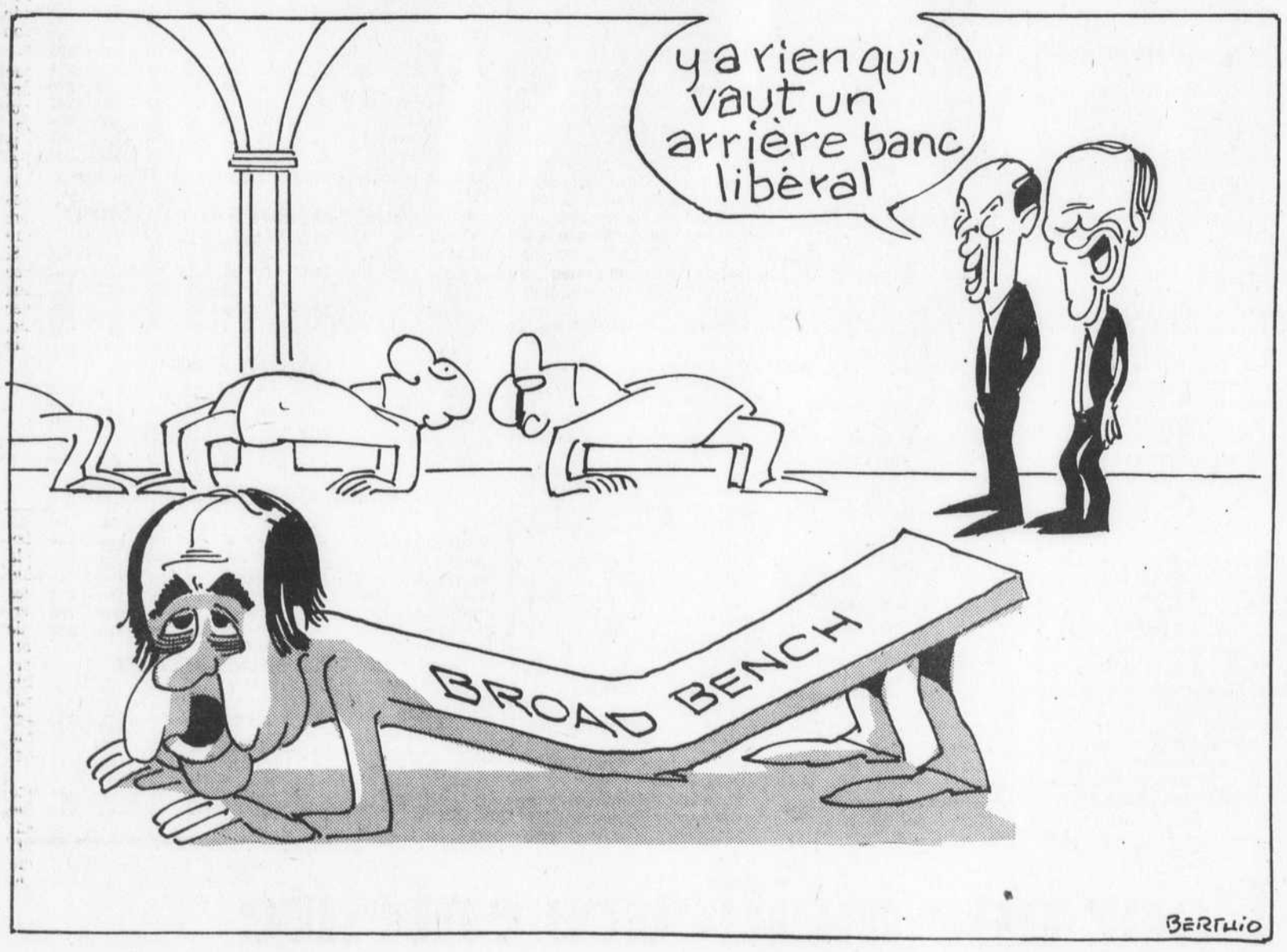

Vive «L'Église de Montréal»!

Le Conseil presbytéral de Montréal, qui représente tous les prêtres du diocèse, vient de recommander à Mgr Paul Grégoire que «soit formé un comité d'évaluation et de prospective pour étudier les objectifs, les destinataires, le contenu et les méthodes de travail de *l'Église de Montréal*», la revue hebdomadaire publiée par l'archevêché.

Au sujet des objectifs, deux hypothèses sont envisagées: ou bien la revue reste «l'organe officiel de l'Église de Montréal, où l'on retrouve les orientations diocésaines et les communiqués officiels», ou bien elle tendra à «favoriser davantage la libre circulation des idées et des expériences de la communauté chrétienne».

Ce débat n'est pas nouveau et, à chaque fois, il a été tranché d'autorité en faveur de la première hypothèse, soit pour ce qu'a toujours été la revue, une sorte de «Gazette officielle» ecclésiastique. Depuis la fin du concile, on y trouve aussi des textes de nature plus pastorale mais toujours conformes à la pensée épiscopale. Il n'y a là absolument rien de condamnable et d'illégitime, disons le clairement.

Ce qui est anormal et incompréhensible, c'est que la communauté diocésaine constituant en fait la véritable Église de Montréal, ne soit dotée d'aucun instrument d'information et d'opinion dans lequel elle puisse s'exprimer dans sa totalité. Quand une revue diocésaine s'appelle précisément *L'Église de Montréal*, il est illogique d'en faire le lieu où l'on retrouve seulement «les orientations diocésaines et les communiqués officiels».

Le diocèse de Montréal compte au-delà d'un million de catholiques. Lorsque dans les débats politiques, aussi bien ecclésiastiques que séculiers, il est utile de mettre leurs poids dans la balance, on n'hésite pas. Ce serait rendre justice à ces mêmes catholiques de reconnaître concrètement, au sein même de la communauté qu'ils forment, leur droit à l'information et à l'expression d'une opinion publique multiforme.

Depuis le concile, on a eu tendance à compter principalement pour ce faire sur les médias séculiers, (y compris même pour des tâches qui ne sont pas les leurs comme, par exemple l'évangélisation). La presse séculière peut effectivement et doit même jouer un rôle en information sur l'Église. Elle s'en acquitte d'ailleurs relativement bien.

Mais il faut que l'on sache et accepte au sein de la communauté chrétienne qu'elle porte une responsabilité propre dont elle ne peut se dérober. La sélection des nouvelles dans la grande presse se fait notamment en fonction de la pertinence sociale des événements pour l'ensemble de ses lecteurs et non pas seulement pour les catholiques. C'est dire que les événements qui se déroulent au sein de l'Église ne peuvent pas tous faire l'objet de nouvelles. Mais cela ne signifie pas que ces mêmes événements délaissés par la presse séculière n'ont pas une portée importante pour la communauté chrétienne concernée. Bien au contraire. Or si elle est dépourvue de moyens concrets ou encore, si les moyens existants, comme c'est le cas à Montréal, sont, à toutes fins utiles, réservés à l'appareil ecclésiastique, le droit des chrétiens à l'information reste lettre morte.

Apprendre un bon matin, au moment où la revue *L'Église de Montréal* deviendra prochainement centenaire, que l'on a décidé d'en faire un vrai journal, avec de vraies nouvelles confectionnées par de vrais journalistes, constituerait tout un événement.

Jean-Pierre PROULX

■ SOS pour des jeunes déficients mentaux

J'aimerais sensibiliser les lecteurs à un problème qui touche 42 jeunes déficients mentaux moyens, de 21 ans et plus, et qui fréquentent présentement le Centre Sainte-Anastasie, rue Saint-Hubert, angle Cherrier, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi.

La CECM avait eu le mandat de leur donner une scolarité prolongée de trois années, pour les préparer à aller à l'atelier protégé, milieu de travail adapté aux capacités de ces jeunes adultes. Comme ce mandat de scolarité prolongée a débuté au moins de septembre 1978, ces jeunes ont maintenant atteint l'âge maximum de 21 ans, permis par la loi 9; ils ne peuvent donc plus retourner à l'école en septembre 81.

Ils ont atteint l'âge d'aller à l'atelier protégé, mais la place manque et l'argent aussi, à ce que l'on dit. Dans toutes les régions de la province de Québec, ce genre de problème est à déplorer.

Ces jeunes relèvent désormais du «ministère des Affaires sociales» et ils ont droit à des débouchés au travail. Nous ne pouvons les laisser seuls à eux-mêmes, face à l'hostilité, à la moquerie et à l'intolérance d'une société dans laquelle, même les plus forts doivent se battre chaque jour.

Ce sont des êtres humains, doux, bons et sensibles, qui n'ont pas choisi d'être ce qu'ils sont. Ils ont besoin d'être aidés et c'est tout de suite qu'il faut le faire.

Les parents du Comité d'école du Centre Saint-Anastasie ont formé avec d'autres parents et des professeurs, un «comité spécial» qui travaille sur le sujet, mais, le temps passe très vite, et c'est pourquoi j'ai écrit à cette chronique, espérant de tout coeur d'être lue par une ou des personnes ressources qui s'intéresseraient immédiatement à la cause de nos jeunes déficients mentaux moyens.

Si vous pouvez nous aider, s.v.p. communiquez avec madame Irène Sipling; le numéro de téléphone est 722-7219.

Merci pour eux, merci pour nous, les parents.

Irène SIPLING
secrétaire du Comité d'école de parents, et du Comité spécial de parents.

Montréal, 9 février

LETTRES AU DEVOIR

■ Le témoignage d'Yves Laurendeau

(Lettre ouverte à M. Jean Chrétien)

Je lis dans le journal que vous seriez le fils spirituel d'André Laurendeau. C'est en tout cas ce que vous semblez avoir voulu dire en déclarant que votre «réforme» se situe «dans la lignée des grands francophones qui se sont souciés de l'ensemble du Canada: les Laurier, les Henri Bourassa, les André Laurendeau et les autres».

M'en voilà assez abasourdi. Car qu'y a-t-il de commun entre les conceptions du Canada qu'on eues les trois Canadiens français que vous invoquez? Un point, un seul: le refus de l'indépendantisme. Cela précisé, nous ne sommes pas plus avancés. Michele Tisseyre, Roger Doucet, Claude Ryan et Michel Roy ont bien voté «non» au référendum: vous ne songez guère pour autant, en ce moment, à vous réclamer de leur autorité.

Alors, quoi?

Puisque vous y tenez, je vous concède Laurier. Le triste Sir Wilfrid fut en effet le témoin, parfois consentant, parfois éploré, mais toujours impuissant, de la négation des droits des minorités francophones hors Québec dans un Canada dont il fut pourtant quinze ans premier ministre. Vous êtes, vous, dans cet ordre de choses, le héraut d'une mesure: 1) qui vient au moins vingt ou trente ans trop tard pour presque toutes ces minorités; 2) dont le libellé («là où le nombre le justifie») est si flou qu'on peut craindre déjà que la jurisprudence ne l'ait invalidée avant même son entrée en vigueur; 3) qui prive par ailleurs la minorité francophone du Canada d'une partie substantielle de ses moyens de défense là précisément où elle aurait quelque chance de réagir efficacement: au Québec. En ce sens, et à condition de faire abstraction de votre triomphalisme, ce que vous aurez accompli — c'est-à-dire rien — est bien dans la tradition de Laurier.

Henri Bourassa? Je laisserai à sa vraie lignée le soin de défendre sa mémoire. Toutefois, je ne puis pas ne pas rappeler brièvement qu'il a toujours refusé, viscéralement, d'adopter l'attitude défaitiste de Laurier.

André Laurendeau? Permettez-moi de constater que la gêne ne vous étouffe pas. Car enfin, tous ceux qui, avant vous, se sont proclamés — peu ou prou — ses héritiers

1) ont lu au moins deux ou trois de ses articles, et ont pu les comprendre;

2) savent bien que, autonomiste qui ne s'est jamais démenti, André Laurendeau n'eût jamais cautionné, fût-ce du bout des lèvres, le coup de force que vous prônez;

3) voient l'océan de distance qui a toujours séparé la pensée de votre maître, Pierre Elliott Trudeau, de celle d'André Laurendeau en matière de droits collectifs. Cela est si vrai que, P.E.T. ayant déclaré, lors de sa parution, qu'il partageait les vues exprimées dans le 1er tome du *Rapport* de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, André Laurendeau se retenait à peine d'exprimer son incrédulité: ou bien, confiait-il, P.E.T. n'en a pas lu l'introduction (les fameuses «pages bleues»), ou bien il ne pense pas ce qu'il dit;

4) sentent qu'il n'est pas de Justice sans un minimum de justesse.

Manifestement, vous ne vous conformez, tout ministre de la Justice fédérale que vous soyez, à aucun de ces quatre critères. C. q. f. d.: vous vous situez, absolument, en dehors de la lignée de Laurendeau. Prétendre le contraire, c'est ou bien de la diffamation, ou bien une manifestation d'ignorance crasse. Et je suis poli.

Je ne prendrais sans doute pas la peine de rétablir les faits, si je n'étais pas fils d'André Laurendeau. Mais de malins plaisants, qui le savent, s'amusent, depuis votre fumeuse déclaration, à me qualifier de «frère spirituel de Chrétien». Le mauvais jeu de mots n'efface pas le caractère humiliant de la comparaison. Et, pour le coup, j'en perds toute envie de me montrer spirituel.

Vous ne m'en voudrez donc pas, je l'espère, d'avoir tenu à souligner publiquement que nous ne sommes pas, vous et moi, de la même famille. Et je suis poli.

Yves LAURENDEAU

Outremont, 19 février

■ Une image discriminatoire

(Lettre adressée à André Caron, scénariste et M. Robert Desrosiers, réalisateur)

Suite à la projection du film «De jour en jour» à Radio-Québec, le 28 janvier dernier, nous aimerions vous faire part de nos réactions en tant qu'infirmières.

Soulignons d'abord que le film reflétait bien les différentes étapes du processus d'adaptation vécues par le patient en phase terminale. Il est vrai que chaque personne réagit différemment et que l'acceptation de la mort est difficile. Chacun trouve les moyens qui lui sont propres pour pallier à l'angoisse: des moyens tels l'agressivité, la dépression, la dénégation et le support de personnes significatives ou de professionnels.

Dans une unité de soins palliatifs, le rôle de l'équipe multjdisciplinaire est principalement d'assurer le support du patient et de sa famille.

Le film a, cependant, présenté une image bien erronée du rôle de l'infirmière en la reléguant à l'arrière plan de l'équipe. La perception que vous avez du rôle de l'infirmière est piètre. L'infirmière, selon vous, est la personne qui distribue des pilules, qui donne des bains-éponge, qui discute de façon vulgaire de ses patients et qui, pour être dans le droit chemin devrait suivre les traces du bon docteur possédant la vérité.

Dans la scène où vous présentez l'infirmière agressive, incapable de discuter, refusant de donner «l'injection de la mort», vous abordez un sujet très controversé qui ne peut être débattu en trente secondes comme vous l'avez fait: celui de l'euthanasie. La scène a eu pour résultats de semer bien des doutes et même des angoisses chez plusieurs personnes. Il est difficile d'assurer le confort et le réconfort du patient en phase terminale, encore plus difficile est l'évaluation de la portée des gestes thérapeutiques.

Pour en revenir au rôle de l'infirmière, nous aimerions vous dire que la réalité est autre. L'infirmière, particulièrement dans une unité des soins palliatifs, est proche de ses patients. C'est elle qui observe et écoute activement durant vingt-quatre heures. C'est elle qui réconforte et apporte du support à la famille et ce, jour et nuit. C'est elle qui identifie les besoins et les problèmes spécifiques et y répond car elle est constamment présente.

Vous avez, sans aucun doute, voulu mettre l'emphase sur les patients et les étapes qu'ils ont à franchir avant l'acceptation de la mort. Soit, mais vous avez aussi contribué à faire croire au public que seuls les médecins et les travailleurs sociaux sont présents et supportent ces familles en détresse et que les bénévoles seulement sont bons et attentifs. Mais surtout, vous avez perpétué le mythe que les infirmières sont sottes, rébarbatives, confinées à leur poste sous les ordres du médecin.

Les infirmières en tant que professionnelles ne peuvent accepter que soit encore véhiculée une telle image discriminatoire.

Ont signé: Michèle DESCHAMPS, Henriette LUSSIER, Jacinthe PÉPIN et Micheline ULRICH, membres du conseil exécutif de la Corporation des infirmières et infirmiers de la Rive-Sud de Montréal.

■ Demande d'enquête

(Lettre adressée à M. Marc André Bédard ministre de la Justice)

Le 23 janvier 1981 un groupe de cent vingt-deux travailleurs syndiqués ont été arrêtés par un contingent formé d'agents de la Sûreté du Québec, de la police municipale de Boucherville et de celle de Longueuil. Cette arrestation a été effectuée suite à une manifestation d'appui aux membres du Syndicat des employés de bureau de la compagnie Dismat, en grève depuis le 3 décembre 1980.

Cette arrestation collective a revêtu un caractère répressif totalement inacceptable. Les travailleurs arrêtés ont été détenus dans des autobus pendant une durée de six à douze heures, dans des conditions dangereuses pour la santé en plus d'avoir à subir des traitements brutaux et humiliants. Le froid et la faim ne sont pas les seules causes des maux imposés à ceux et celles qui devaient satisfaire des besoins aussi vitaux que d'uriner. Les humiliations imposées à certains au cours des fouilles, les insinuations à caractère sexistes et racistes au cours d'interrogatoires sont des manifestations d'arrogance et de brutalité qui sont intolérables chez les policiers.

Ces faits commandent une enquête approfondie et des sanctions sévères à l'endroit des policiers qui se sont rendus coupables de tels agissements. La répression policière contre les travailleurs en grève doit cesser. Nous demandons qu'une enquête soit menée par une instance autre que la Commission de police du Québec (Les jugements émis par cette commission dans les dossiers: Hôpital Santa Cabrini et Commonwealth Plywood ont démontré une trop grande complaisance à l'égard des policiers responsables de brutalité dans le contexte de conflits de travail).

Le recours à la brutalité chez les policiers nous apparaît une pratique condamnable contre laquelle votre ministère devrait sévir promptement.

Jean-Guy LEWIS
Arlette LEFRANÇOIS

Montréal, 18 février

■ Où est l'honnêteté de nos dirigeants?

La lettre de Mme Johane La Rochelle que vous avez fait paraître le 31 janvier, a réveillé mon intérêt au sujet de l'emploi des défoliants au Nouveau-Brunswick.

Déjà lorsque M. Gilles Lamontagne, sous l'insistance de M. Sargeant du NPD, confirma que les Forces armées canadiennes avaient utilisé certains défoliants (Agent Orange, White, Purple) dans la région de Gagetown au Nouveau-Brunswick, on sentait qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas: M. Lamontagne a admis que des tests furent entrepris durant les années 1966-67 et a déclaré que lui-même n'en a pris connaissance qu'en septembre 1980 seulement! De plus, M. Trudeau et d'autres soutiennent qu'ils ignoraient totalement le déroulement de ces tests! Ceci nous amène à la question: pourquoi le grand secret? Pourquoi a-t-il fallu attendre quatorze ans avant que l'information concernant les défoliants ait été divulguée?

Lorsqu'on y pense, ceci n'est qu'un autre exemple prouvant que le gouvernement en place a agi sans consulter le peuple qui l'a élu. Certes le gouvernement, comme toujours, avait de «bonnes raisons» pour garder la nation dans l'ignorance. On aurait pu croire, par exemple, que ces tests avaient eu lieu en vue d'aider les États-Unis dans la guerre au Vietnam, ce que M. Lamontagne a vigoureusement nié; ou peut-être alors que le gouvernement connaissait les dangers possibles de ces produits chimiques et craignant l'opinion publique, a tout caché.

Peut-être c'est parce qu'un de ces défoliants, «Agent Orange», contient un produit, dioxine, susceptible de provoquer le cancer, des déformités à la naissance et d'autres maladies. Ce qui est certain c'est que les soldats américains qui travaillèrent avec ces produits pendant la guerre, au Vietnam, souffrent de problèmes de santé se rattachant, affirment certains, aux défoliants.

Sachant ceci, M. Lamontagne a encore l'audace de déclarer que M. Sargeant «exagérait» l'affaire. Toutefois n'oublions pas le but des défoliants; laisser des produits chimiques détruire l'ennemi sans risque d'entraîner la mort de ceux qui les utilisent. Cette situation nous porte à réfléchir et à se demander si nous pouvons qualifier notre système politique comme étant vraiment une démocratie. Théoriquement l'autorité émane du peuple alors que ce dernier n'est même pas informé sur les démarches de nos dirigeants. En des circonstances de ce genre, nous voyons que le gouvernement, face à une réaction possiblement violente de l'électorat au sujet de certaines actions, décide de ne pas procéder honnêtement et ouvertement avec nous.

Michel CARBONNESU
étudiant à l'école secondaire de Roberval

Brossard, 9 février.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les scientifiques contre la science

Jacques Dufresne

UN livre important vient tout juste de paraître en France chez Seghers: *L'Avenir de la vie*. Beau sujet pour nous qui sommes surtout préoccupés par l'avenir de notre survie. Une vingtaine de savants y répondent à des questions portant aussi bien sur l'avenir de la planète que sur celui du génie génétique, le nouveau secteur de pointe de l'industrie américaine.

Salk, Lorenz, Prigogine, Dubos, Chargaff, Delgado... Parcourir cette liste c'est déjà posséder la vérité. À qui donc se fier sinon à ces hommes éclairés? On comprend pourquoi, à la fin d'un témoignage pathétique en faveur d'un changement radical dans les buts assignés à la croissance, Niko Tinbergen supplie le public et les gouvernants de se mettre à l'écoute des savants: «Les scientifiques, dit-il, et en particulier les biologistes, doivent pouvoir être entendus.»

Michel Salomon, l'interviewer, les a entendus pour nous. Voici d'abord l'opinion d'Erwinn Chargaff sur les savants: «Les scientifiques d'aujourd'hui ne s'intéressent pas à la contemplation attentive de la réalité, mais à son changement... Une bonne partie de ces savants sont à mes yeux des escrocs. Je n'ai pas confiance en eux.» Erwinn Chargaff est celui qui, le premier, a entrevu l'existence et l'importance de l'ADN. Quels savants Tinbergen veut-il nous faire entendre? Les vrais?

La plupart des fils scientifiques de Chargaff débordent néanmoins d'optimisme. Selon eux, les progrès de la science vont bientôt permettre de régler tous les grands problèmes de l'heure. Voici, par exemple, ce que Robert Good pense de la révolution provoquée par l'ADN recombinant: «La révolution scientifique en médecine nous fournira les moyens de prévenir presque toutes les affections d'aujourd'hui et de porter efficacement remède à celles, assez rares, qui subsisteront. On peut se demander de quoi on mourra alors.» Robert Good est le directeur du Sloan Kettering Institute, le plus grand centre de recherche sur le cancer au monde.

Bien entendu, la victoire sur le cancer est tout à fait probable dans cette perspective. Plusieurs savants partagent l'enthousiasme de M. Good sur ce point. Elie Schnour soutient même que c'est la recherche de l'immortalité qui donne tout son sens à la révolution scientifique actuelle.

Mais voici l'opinion de Tinbergen sur le même sujet: «Vous ne trouvez cette sorte d'optimisme béat et irresponsable que chez les scientifiques sous-informés qui ne voient pas au-delà de leur propre champ étroit de compétence. Ceux qui lisent les publications de l'admirable World Watch Institute au sujet des problèmes de population, de pollution et d'épuisement des ressources, savent qu'il n'existe qu'une solution justifiée: si nous ne changeons pas très vite nos façons de vivre et radicalement, nous allons au devant d'un désastre comme il ne s'en est jamais vu.»

Et voici l'opinion de Chargaff sur la recherche sur le cancer: «C'est à mon avis un moyen qu'ont trouvé les chercheurs d'obtenir de l'argent.. Je n'ai guère vu de résultats: le cancer reste une énigme, un pluriel indéfini, une calamité dont on ne connaît ni les origines, ni les mécanismes.»

En ce qui concerne la greffe d'organes, plusieurs des savants interrogés par M. Salomon se montrent optimistes. Voyez, disent-ils, les succès obtenus dans le cas de la greffe du rein. Or, ce sont précisément les problèmes causés par la greffe du rein qui incitent André Lwoff à la prudence dans ses prédictions: «Or, c'est un fait dont on parle peu, l'incidence des cancers chez les individus soumis à ce type de traitement immuno-suppressif est plus élevée que celle observée dans la population en général.» Ce traitement est nécessaire après une greffe du rein.

Mêmes divergences à propos des drogues psychotropes. Plusieurs se contentent de rappeler qu'elles ont certes des effets secondaires, mais qu'elles sont incontestablement très utiles. Les abus de librium et de valium ne semblent pas les inquiéter outre mesure. André Lwoff n'a pas la même tolérance optimiste: «Je suis très méfiant devant cette panoplie de psychotropes. Certains médicaments utilisés contre l'insomnie engendrent des lésions graves du système hématopoïétique.» Gabriel Nahas soulève un problème encore plus fondamental: «Les substances du type valium suppriment l'anxiété, or, il semble que celle-ci soit indispensable à tout effort créateur de l'homme.»

Certains pensent qu'on pourra résoudre le problème de l'énergie grâce aux nouvelles techniques biologiques, d'autres grâce à la fusion, qui, selon Christian de Duve, a l'avantage d'être propre. Voici l'opinion de Konrad Lorenz sur cette propreté: «Et si la fusion atomique venait se substituer à la fission pour la production d'énergie nucléaire, elle entraînerait à plus ou moins long terme un réchauffement de la planète, qui rendrait les déserts encore plus arides, ferait fondre la calotte polaire... Le seul revenu légitime de la planète terre est l'énergie solaire. Il n'est pas d'échappatoire.»

Qui croire? Et je n'ai pas encore parlé d'Henri Laborit, qui contredit l'ensemble de ses collègues en affirmant avec force que les problèmes qu'ils espèrent régler par la science sont d'abord sociaux; je n'ai pas parlé de Jacques Attali, pour qui l'ère des prothèses est inévitable, mais pour des raisons économiques.

Les vieillards sont tous d'avis qu'il serait souhaitable de prolonger la vie. C'est le seul point sur lequel il y a unanimité entre eux. Chargaff enregistre toutefois sa dissidence: «Est-ce que le prolongement de la vie est un bien en soi? Non, dit-il, sauf si elle permet une éclosion, un épanouissement qui n'aurait pas lieu autrement.»

Qui croire? Si chacun de ces savants a raison, il n'y a plus de raison. Dans les laboratoires, on est à la recherche de marqueurs qui signaleraient la présence de la cellule cancéreuse à ses ennemis, naturels ou artificiels. Ne faudrait-il pas aussi trouver des marqueurs qui permettraient de distinguer les savants qu'on peut suivre de ceux qu'il faut fuir.

Dans l'ensemble, les Européens sont plus sceptiques et plus nuancés que les Américains, mais ils sont plus vieux aussi. Le vénérable Jonas Salk a rapporté des Indes une sagesse qui le rapproche de Lorenz et Laborit. Quant aux autres Américains, leur enthousiasme, si étroit soit-il, est communicatif.

Qui croire? René Dubos peut-être, qui fait assez bien la synthèse entre l'Amérique et l'Europe, entre la sagesse et l'hyperspécialisation.

Dans la préface, lumineuse, Edgar Morin ne cite que Tinbergen. C'est une indication, mais est-ce un critère? Qui croire? Votre jugement, répondrait Descartes; plus précisément l'évidence qui se présentera à vous si vous conduisez votre raison avec méthode et si vous vous purgez de vos passions. L'autorité n'existe pas pour l'intelligence.

Incidemment, il serait imprudent d'invoquer l'autorité de Descartes pour justifier une certaine approche scientifique des problèmes de santé, car voici ce qu'il a écrit un jour à une amie allemande: «D'ailleurs je suis arrivé à croire que l'aspect le plus important de la santé, en tout cas pour la mienne, est: suis-je heureux ou pas heureux? Si je ne suis pas heureux, je tombe malade.» C'est très juste précise Dubos, mais pas très cartésien.

■

Celui qui a rassemblé ces témoignages d'un intérêt exceptionnel, Michel Salomon, est directeur du centre de Prospective et Santé à Paris (9 rue Alfred de Vigny, Paris 8e) et rédacteur en chef de la revue du même nom. Il s'intéresse beaucoup au système de santé québécois, dont il a largement parlé dans l'un des numéros de sa revue, numéro qui, incidemment, contient un texte remarquable de Fernand Séguin. Dans *l'Avenir de la vie*, Michel Salomon cite le système québécois en exemple dans les termes suivants: «Je vous avoue que le mot autogestion était pour moi un peu démagogique et vide de sens. Puis des amis m'ont invité à assister à des consultations dans des Centres locaux de santé communautaire, situés dans des quartiers populaires. On est surpris de trouver des hôtesses d'accueil, des affiches, des brochures, des journaux. ...Mais les responsables, et c'est le plus important, sont véritablement «concernés» par leurs clients et leurs demandes. Je sais que des résultats intéressants ont été obtenus grâce à cette volonté de prise en charge de la santé par les individus eux-mêmes.»

«Certainement, répond André Lwoff, mais il faut dire aussi que les pays anglo-saxons sont foncièrement différents de la France. En l'occurrence, même dans le Canada français, il existe des traits de caractère anglo-saxons, et les Québécois ne se comportent pas comme des Français, j'espère qu'ils me pardonneront. Ils ont plus d'esprit civique, sont davantage des citoyens concernés et conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités à l'égard de la santé.»

Le fédéralisme vu sous l'angle du droit

Gil Rémillard, **Le fédéralisme canadien — Éléments constitutiomels de formation et d'évolution**, Montréal, éd. Québec/Amérique, 1980, 553 pages.

par François Chevrette

ON a beaucoup écrit sur le fédéralisme canadien d'un point de vue historique et socio-politique. Mais les ouvrages qui analysent notre régime fédéral sous l'angle juridique et constitutionnel sont moins nombreux, la plupart d'entre eux n'étant d'ailleurs pas accessibles à un très large public à cause de leur caractère technique et spécialisé.

C'est le mérite de Gil Rémillard d'avoir comblé cette lacune, en mettant à la portée d'un vaste public un livre de droit constitutionnel rédigé dans une langue simple sans pour autant sacrifier la qualité de l'information et de la documentation. Cette étude, nous annonce son auteur, «se veut une modeste contribution à cette première phase d'information nécessaire à l'expression d'un véritable choix démocratique» de renouvellement constitutionnel. Objectif louable, que le livre atteint dans la mesure où, grâce à une bonne présentation didactique, il informe le public sur le partage fédéral - provincial des responsabilités publiques dans le cadre du régime existant et sur les conflits judiciaires auxquels ce dernier a donné lieu. Qu'on ne s'attende cependant pas à une critique d'ensemble très originale du système existant. Le titre est clair sur ce point: c'est l'établissement et l'évolution judiciaire du système actuel que le livre décrit, ce n'est pas un nouveau système qui est proposé.

L'auteur parle d'une contribution modeste, mais il est évident que l'ouvrage, de par l'ampleur de son sujet, est ambitieux. La première partie est de caractère historique. Elle retrace l'évolution du Canada français depuis ses origines jusqu'à la Confédération, ainsi que la genèse et les caractéristiques générales de la constitution de 1867 telles que perçues au moment de son adoption. La seconde partie, de caractère essentiellement juridique, est centrée sur la façon dont les cours de justice ont présidé à l'évolution du fédéralisme canadien. En matière constitutionnelle, la balance de la justice fut aussi un balancier. L'auteur nous rappelle les alternances centralisatrices et décentralisatrices de la jurisprudence pour se livrer ensuite à un examen détaillé des grandes règles de l'interprétation constitutionnelle. On est ici en pleine technique juridique, et il n'est pas aisé d'en traiter aux fins d'une large diffusion. La deuxième partie se termine par l'examen de deux questions particulières — les ressources naturelles et les communications — qui auraient pu former à toutes fins pratiques la troisième partie du livre.

M. Gil Rémillard, professeur de droit constitutionnel à la faculté de droit de l'Université Laval.

Ce plan est heureux. L'auteur analyse d'abord les données historiques et sociologiques, et à cette occasion plusieurs grands débats, en particulier la question de savoir si la constitution de 1867 fut un pacte ou une loi, un pacte entre deux nations ou quatre provinces. Vient ensuite l'exposé des principes généraux de l'interprétation constitutionnelle, que concrétise par la suite l'examen des deux secteurs particuliers indiqués plus haut.

L'auteur a joint en annexe des extraits des textes constitutionnels canadiens les plus importants, ainsi qu'un intéressant tableau chronologique où sont mis en regard les événements politiques, les relations fédérales - provinciales, les décisions judiciaires et les modifications constitutionnelles. L'idée de ce tableau est excellente et il y aurait lieu de le perfectionner dans des travaux futurs. Dans l'évolution constitutionnelle de ce pays, le politique et le judiciaire furent en effet en étroite relation, et ce tableau évoque des contextes et suggère des liens que même les spécialistes de ces deux domaines sont souvent portés à oublier.

Venant d'un expert en droit constitutionnel, le livre est d'excellente qualité au point de vue des sources et de la documentation. Mais il a aussi le mérite d'informer et d'instruire sans aucun endoctrinement. Personne ne peut faire de l'histoire et du droit constitutionnels sans porter de jugement politique. À cet égard, Gil Rémillard ne se dérobe pas. Mais les jugements qu'il porte, que ce soit sur les mérites de la constitution de 1867, sur le présent projet fédéral de réforme constitutionnelle ou sur tel ou tel courant de la jurisprudence canadienne, sont toujours assortis des analyses et des nuances que l'on s'attend à trouver dans un ouvrage scientifique. Dans tous les cas, le lecteur est laissé dernier juge de tous ces débats historiques et juridiques qui font l'objet de cette étude.

Mes quelques réserves ont davantage trait à un certain mode de présentation caractéristique d'une partie de l'ouvrage qu'à son contenu proprement dit. Convenons qu'il n'est pas aisé de garder toujours un ton juste dans une étude de cette ampleur et ayant un sujet aussi difficile. Mais le livre prend parfois trop l'allure d'un cours. Dans un cours on accepte la citation hermétique (en langue anglaise au surplus), on accepte aussi que le détail y côtoie l'essentiel, que les décisions judiciaires soient alignées, étant entendu que ce cours, on doit l'étudier après qu'il a été transmis. Il faut un public bien studieux pour faire de même avec un livre à large diffusion. J'ai crainte que sur ce plan certaines parties de l'ouvrage atteignent plus ou moins leur but.

Le chapitre consacré aux ressources naturelles n'est qu'une analyse, nécessairement assez brève, des diverses compétences fédérales pertinentes en cette matière, par exemple le commerce, la fiscalité, les pêcheries. Cette façon de procéder se justifie, puisque constitutionnellement la politique des ressources n'est pas une matière à part; elle s'élabore par le jeu d'un grand nombre de pouvoirs dispersés dans la constitution. Mais ce genre d'analyse par tiroir aurait eu avantage à être sous-tendu ou complété par une certaine problématique constitutionnelle de la question même des ressources, des enjeux politiques et économiques en présence. Faute de quoi on est face à une description purement légale et dépourvue d'unité.

Cela dit, on peut être assuré que l'étude du professeur Rémillard rendra de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la question constitutionnelle. Sous une forme simple, le livre nous en montre toute la complexité. L'auteur écrit avec finesse que, par le référendum du 20 mai 1980, «les Québécois ont avant tout renvoyé leurs politiciens, tant provinciaux que fédéraux, à leur table de travail». Si jamais ces derniers décident de suivre ce conseil, le présent livre est un de ceux qu'ils auraient intérêt à apporter avec eux afin de mieux comprendre l'origine, l'évolution et surtout les difficultés du fédéralisme d'aujourd'hui.

L'histoire de l'histoire

Geoffrey Barraclough, **Tendances actuelles de l'histoire**, Paris Flammarion (Champs), 1980, 343 pages.

par Yvan Lamonde

L'OUVRAGE de Geoffrey Barraclough, élaboré dans le cadre d'une étude consacrée par l'UNESCO, sur le plan mondial, aux principales tendances actuelles de la recherche dans les sciences sociales et humaines, explique d'une façon particulièrement claire les raisons et la signification des développements de la science historique depuis 1945.

Pour G. Barraclough, auteur d'une fascinante *Introduction à l'histoire contemporaine*, notre conception de l'histoire a été bouleversée de façon radicale depuis la deuxième guerre mondiale: l'histoire est désormais «l'histoire du monde» au sens plein du terme, elle est marquée par le progrès de la science et des techniques, par le déclin de la prépondérance européenne et la désintégration de la synthèse fondée sur l'esprit libéral. La crise de 1929 et surtout la guerre de 1939-1945 en minant un ensemble de traditions ont ruiné cette confiance dans les prétentions «objectives» de la science historique. La «cohorte internationale des savants désintéressés» attachés à la seule recherche de la vérité «objective» des «faits» avait d'ailleurs vu ses rangs se clairsemer dès 1914. Kant l'avait bien vu: l'historien ne «sort» ni du temps ni de l'espace, fut-il cosmonaute. La subjectivité est une peau.

À la fin de la guerre, au Québec, Thomas Chapais meurt (1946), Lionel Groulx (1878-1967) est à son apogée et les départements d'histoire s'organisent lentement à Montréal (Guy Frégault (1918), M. Brunet (1917), M. Séguin (1918) et à Québec (Marcel Trudel (1917), Jean Hamelin (1931), Fernand Ouellet (1926), Claude Galarneau (1925)) tout en se laïcisant et se situant face à Groulx et au nationalisme.

Stanley Ryerson publie son ouvrage *Canada français* en 1945. Ce marxiste franc-tireur personnifiait à lui seul — Dieu et Duplessis le savaient! — ce fort courant qui depuis la révolution de 1917 avait aussi radicalement transformé la science historique en la sortant de la profonde ornière politique pour l'ouvrir au processus socio-économique, aux masses paysannes et ouvrières, aux classes. Bref, le marxisme avait sociologisé l'histoire.

Pour Barraclough, 1955 constitue une date-charnière. En Union soviétique l'histoire stalinienne s'estompe avec la reprise de la participation des historiens soviétiques au 10e Congrès international des sciences historiques; en Angleterre, l'historiographie marxiste se développe; aux États-Unis, la «nouvelle» histoire économique participe à cette ascension scientifique et sociale des «social sciences»; l'historiographie du tiers-monde s'articule après des révolutions ou des indépendances: aux Indes (1947), en Chine (1949), au Ghana (1957), à Cuba (1959); en France surtout, «l'école» des *Annales* fait mieux qu'affirmer une «nouvelle histoire», elle en élabore et pratique la manière, braquant dorénavant l'intelligence et l'imagination historiennes sur la méthodologie. À l'image des historiens-tâcherons allait se substituer celle de l'historien-concepteur: «Si l'édifice de l'histoire ne peut pas se construire sans briques, il ne se construira pas non plus sans architecte.» Au commencement est la question... Ce «parti-pris» méthodologique se renforcerait parfois d'un parti-pris idéologique selon les tenants du parti-pris objectiviste ou du parti-pris libéral. Au Québec, pendant ce temps, une des poutres-maîtresses de l'histoire qui s'écrit paraît en 1966: l'*Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)* de Fernand Ouellet.

Ici (F. Dumont, M. Rioux) comme ailleurs, ces préoccupations méthodologiques de l'histoire s'accentuaient au contact des sciences sociales. La sociologie rappelait la primauté du typique sur l'individuel, le singulier, le héros, poussait les historiens à scruter la structure sociale et enrichissait la psychologie «collective» et l'histoire des «mentalités» tout en montrant, malgré l'apport de la psychanalyse, les limites de la biographie individuelle. L'économie fournissait des données, des séries statistiques qui permirent ce phénomène de mesure, de quantification en histoire qui fait grincher parfois Hector Grenon, Robert Rumilly et «l'honnête homme» du 20e siècle. Enfin la démographie dénombrait les villages surtout et faisait émerger dans l'histoire la famille, de la conception à la mort en passant par la nuptialité et l'enfance.

L'ouvrage de Barraclough est aussi une étude historique de la science historique depuis 1945 qui reproduit curieusement bien les tendances de ce développement; il est, grâce à l'UNESCO, le reflet même de l'évidence de la décolonisation du monde et de l'histoire (1).

Note

(1) Sur les tendances actuelles au Québec et au Canada: l'introduction de Serge Gagnon à l'ouvrage d'André Beaulieu et de Jean Hamelin, «Guide d'histoire du Canada»; les articles de Alfred Dubuc et Jean-Pierre Wallot dans la «Revue d'Histoire de l'Amérique française» (décembre 1979) et l'ouvrage de J.L. Granatstein et P. Stevens, "Canada since 1867".

LETTRES AU DEVOIR

■ *La situation dans les hôpitaux*

Hier soir, j'ai écouté l'émission «Droit de parole» et je me suis révoltée face à l'attitude du public envers les travailleurs.

Je suis infirmière aus Soins intensifs dans un grand centre hospitalier de la région métropolitaine. A l'unité où je travaille, nous sommes huit infirmières de jour pour 10 patients. Il y a neuf mois, deux infirmières ont quitté et l'administration ne les a pas remplacées.

Dernièrement, nous étions seulement deux infirmières de jour pour 10 patients aux soins.

J'ai appelé l'administration pour avoir de l'aide car ceci était une situation dangereuse. L'administration ne nous a jamais envoyé de personnel infirmier, ainsi deux patients sont morts d'arrêt cardiaque. J'estime que ces patients seraient toujours parmi nous aujourd'hui si nous avions eu le personnel nécessaire. Je demeure personnellement marquée par cette déplorable situation.

Révoltée, j'avais dit à la famille d'un des décédés qu'elle devrait poursuivre l'hôpital pour négligence grossière. L'administration a appris ceci et je fus suspendue trois jours pour avoir «tenté de ternir la réputation de l'hôpital».

Pour la première fois au cours de mes 10 ans de pratique, j'ai eu recours à mon syndicat. Mon syndicat a déposé un grief pour le remplacement des deux postes d'infirmières manquantes et il conteste aussi la non utilisation de la liste de disponibilité pour combler les postes vacants à ce jour; en plus de ceci le syndicat conteste ma suspension.

Avant cette affaire, j'étais antisyndicale et contre la grève. Aujourd'hui, je réalise que les démarches que font les syndicats c'est aussi pour la population. Je tiens à vous dire qu'aujourd'hui je ferais une grève légale ou illégale pour revendiquer le droit des remplacements de postes vacants; et il n'y aura pas un seul gouvernement qui m'en empêcherait. Après tout, c'est moi qui doit vivre la mort inutile de deux patients pour «sauver de l'argent».

Et je dis avec beaucoup de conviction que si pendant une grève il y en a quelques-uns qui meurent, ça vaudra la peine pour ceux qu'on sauvera dans le futur. D'ailleurs, je lance un défi à qui veut bien y répondre, à savoir: combien de morts inutiles ont été causées par des grèves et combien en temps régulier?

Vous allez peut-être me trouver dramatique, mais je ne peux plus passer sous silence les incidents déplorables qui se passent dans les hôpitaux et que seuls les travailleurs ont à coeur de faire cesser.

H.W. KING

Verdun, 12 février

Cégep Vanier

...dans sa onzième année

Plus de 80% des étudiants du jour de Vanier atteignent 18 ans au cours de leur première année à Vanier. Ils sont donc en âge de voter; c'est pouquoi ils considèrent les nombreuses rencontres avec les leaders du monde politique comme une partie importante des aspects sociaux, culturels et spirituels de la formation que leur offre le cégep en dehors de la classe.

Chaque semaine cette chronique invite le public à participer à quelques unes de ces activités dont plusieurs sont organisées par des étudiants de Vanier qui apprennent ainsi les techniques d'organisation.

LES MINORITES DU QUEBEC DANS LES ANNEES 80

Un symposium d'importance aura lieu mardi prochain à 10h au Campus Ste-Croix avec, comme conférencière invitée, *Sheila Arnopoulos*, journaliste connue et coauteur de *"Le Fait anglais au Québec"*. Le panel sera composé de représentants du monde universitaire, culturel, social et gouvernemental. Spectacle de *La Troupe Rada* à 14h.

LE DEBAT CONSTITUTIONEL AU CANADA

Les points de vue du fédéral et du provincial seront exposés au Campus Ste-Croix:

Lundi, 12h30, *Warren Allmand*, député fédéral de N.D.G.
Mardi, 12h30, *Jacques-Yvan Morin*, Ministre québécois du développement culturel et scientifique.

KIPLING ET L'INDE — Conférence de *Shamsul Islam* spécialiste très connu de Kipling et professeur à Vanier, mercredi prochain à 12h30 au Campus Snowdon.

CAMPUS SNOWDON
5160, boul. Décarie
angle Reine Marie

CAMPUS STE-CROIX
821, boul. Ste-Croix
près de Côte Vertu

Préparée et placée par le Cégep Vanier

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT
Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.

Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)

572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Clark

nées du gouvernement Diefenbaker. La victoire de mai 1979 l'aurait débarrassé de cette mentalité défaitiste.

M. Clark regrette seulement que le manque d'expérience ait conduit à la défaite de son gouvernement minoritaire. «Notre problème, explique le chef tory, c'est que nous avions trop de politiques et ces politiques n'étaient pas réalisables, trop doctrinaires. Le gouvernement conservateur a donc dû attendre que des fonctionnaires — avec une mentalité plutôt traditionnelle prennent beaucoup de temps à rendre ces idées réalisables. Le meilleur exemple que M. Clark puisse trouver est celui de Pétro-Canada. Il reconnaît que le premier projet de son parti n'était pas pratique. Mais la dernière proposition, qu'il fit à Vancouver pendant la campagne électorale, arriva trop tard. Le gouvernement avait déjà perdu trop de temps à passer aux actes.

Avec le comité d'experts que M. Clark veut justement créer, une telle politique aurait pu être raffinée et travaillée au point que, dès le lendemain de la prise de pouvoir, le cabinet aurait donné un mandat clair aux fonctionnaires. C'est incidemment ce qui a été typique des libéraux avec leur politique énergétique notamment.

«Si on veut changer la direction du gouvernement fédéral, affirme M. Clark, il est important que le gouvernement conservateur arrive au pouvoir avec une expertise qui contrebalance celle des ministères».

L'appel aux experts de l'extérieur du parti n'élimine pas selon M. Clark, la contribution des militants du parti lui-même. Il vient d'ailleurs de créer un comité des priorités qui sera chargé de mettre à jour, sur une base quasi permanente, le programme politique du PC. M. Clark n'élimine même pas la tenue de congrès régionaux d'orientation politique. En fait, les deux processus seraient complémentaires. D'abord la base du parti amènerait des idées nouvelles et le comité des experts se chargerait de les rendre opérationnelles pour un éventuel gouvernement conservateur.

La mise à jour permanente des politiques du parti semble une priorité pour M. Clark qui affirme «qu'on est en campagne électorale tous les jours». En somme, les conservateurs doivent se tenir constamment prêts à assumer le pouvoir, M. Clark voit là une sorte de responsabilité nationale.

Le chef tory estime en effet que le système politique canadien n'est pas «compétitif» en ce sens qu'il y a un parti de pouvoir, les libéraux, et un éternel parti d'opposition, les Conservateurs. Le résultat, selon M. Clark, c'est que les libéraux, assurés de conserver le pouvoir, peuvent se permettre d'imposer leur point de vue à la majorité des Canadiens, M. Clark est convaincu que beaucoup de politiques libérales — sur la Constitution, dans le domaine énergétique — ne correspondent pas du tout à la réalité canadienne. Le Parti conservateur a donc la responsabilité, selon lui, de briser ce monopole du pouvoir qu'exercent les libéraux et d'offrir une alternative concrète.

Un des moyens d'y parvenir, c'est de moderniser l'appareil du parti en copiant au besoin ce qui se fait dans les grands partis politiques américains. M. Clark veut ainsi rendre son caucus davantage présent dans les régions. Si on discute de politique minière, il veut que cela se fasse à Sudbury. Il veut, dans la même journée, que lui-même et deux ou trois députés bilingues de son parti comme Mme Flora MacDonald, David Kilgour (Edmonton), ou Don Munro (Victoria) puissent faire acte de présence à Chicoutimi et participer aux débats à Ottawa. Le seul moyen de rivaliser avec les moyens du parti au pouvoir, c'est de le doter des mêmes outils, d'où son intention de recommander au comité des finances l'achat d'un avion et l'équipement en moyens modernes de communication comme les grands partis des Etats-Unis ou d'Europe.

A écouter parler M. Joe Clark, la question de son avenir personnel importe peu, c'est la modernisation de son parti qui l'intéresse le plus. Il estime avoir d'ailleurs fait pas mal de chemin depuis qu'il le dirige.

«J'avais un parti divisé, je l'ai réuni, affirme-t-il. J'avais un parti démoralisé et je lui ai fait reprendre goût au pouvoir. On a rénové la maison, conclut-il, il faut maintenant songer à lui ajouter d'autres pièces pour y attirer davantage de monde».

C'est le dernier pari que M. Clark va proposer à son parti de tenir. Attirer au PC des gens qu'on n'avait pas l'habitude d'y voir. Il a ainsi commencé à faire la tournée des universités et il prétend que cela s'avère déjà payant pour le parti. De fait, le nombre de jeunes inscrits au congrès de la semaine prochaine pulvérise tous les records. Il en donne également pour preuve les récents sondages privés qu'il a fait faire au Québec et qui indiquent que son parti a maintenant l'appui de 20% de Québécois, comparativement à 11% au lendemain des élections de février 1980. Ce serait entièrement parmi les «moins de 35» que le PC aurait ainsi fait des gains.

Le parti fait actuellement de gros efforts pour attirer des groupes extérieurs au parti et un «Comité des relations externes» a même été créé. Comme le disait hier le député Scott Fennell (Ontario): «nous ne nous préoccupons pas de leurs allégeances ou de leurs opinions politiques. Nous voulons tout simplement qu'ils nous voient à l'oeuvre, qu'ils apprennent à nous connaître et qu'ils sachent que nous sommes là».

◆ Enfants

La durée moyenne de séjour dans une classe d'accueil est de dix mois, d'après les règlements actuels du ministère de l'Éducation.

Mais l'ouverture des classes d'accueil pour les enfants de quatre ans, à demi-temps celles-là, n'en a pas moins connu un succès énorme et aujourd'hui près de la moitié des enfants en classes d'accueil ont quatre ans.

Tous ne continuent pas nécessairement l'année suivante cependant car des contraintes budgétaires existent déjà mais de l'avis de plusieurs administrateurs et enseignants, un an et demi c'est loin d'être trop. Même qu'il arrive que certains passent au secteur français mal préparés et deviennent des «retardés».

C'est d'ailleurs une des critiques qu'avaient formulée et le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, et le responsable de l'accueil à la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Robert Attar, la semaine dernière, alors que les rumeurs circulaient quant à l'abolition des classes d'accueil pour les enfants de quatre ans.

Pour les enfants qui n'auront plus accès aux classes d'accueil l'an prochain, le ministère de l'Éducation a prévu deux types de mesures: des classes de francisation et des mesures de soutien linguistique.

Les classes de francisation pourront ressembler à des classes d'accueil sauf qu'elles occuperont la moitié de la journée au lieu de la totalité, avec pour résultat qu'il en coutera deux fois moins.

Il s'agit là d'une nouvelle approche pédagogique, faisant fi de l'aspect «intensif» de l'apprentissage en classe d'accueil.

Il est probable que le ratio maître-élèves pour ces classes sera le même que celui en vigueur actuellement pour le secteur de l'accueil, soit un professeur pour 15 élèves.

Par ailleurs, dans les écoles où il n'y aurait pas suffisamment d'élèves pour former un groupe de «francisation», des mesures de soutien seraient implantées, consistant, d'après les informations que LE DEVOIR a recueillies hier, à réunir le groupe un certain nombre d'heures par semaine.

Quant à la fin de la cohabitation linguistique pour les classes d'accueil, elle nécessitera une réorganisation des services dans les commissions scolaires du West Island, Lakeshore et Baldwin-Cartier, ainsi qu'au Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM).

D'ailleurs, c'est en lisant les avis publics d'inscriptions au classes d'accueil du BEPGM que certains ont eu un avant-gout des changements à venir, car les avis spécifiaient que ces classes seraient situées dans des écoles françaises, ce qui est loin d'être le cas pour toutes les classes d'accueil actuellement.

En 1979-80, pour l'ensemble de la province, 22% des enfants en classe d'accueil appartenaient au réseau anglo-protestant, ce qui a fait dire à certains que les écoles anglaises assumaient une part de plus en plus grande dans la francisation du système scolaire, et que l'environnement anglais n'était pas la solution rêvée pour l'amour de la culture française.

◆ Trudeau

M. Trudeau a mis au défi le Parti conservateur de faire de la question constitutionnelle le thème central de la prochaine lutte électorale. Faisant expressément allusion à la thèse conservatrice, touchant notamment la formule d'amendement dite «de Vancouver», le premier ministre a dit: «Nous verrons bien si les gens voudront élire un gouvernement qui peut permettre aux provinces de se dégager de l'obligation de protéger les droits des aborigènes, les droits de la femme, les droits d'un paraplégique ou ceux d'une minorité linguistique».

Il a discarté d'emblée l'hypothèse que le Parlement britannique ait des motifs juridiques de rejeter son projet, sous prétexte qu'il n'a pas l'appui des provinces canadiennes. «Ce serait l'essence du colonialisme pour le Parlement britannique de le rejeter pour la raison qu'il se considérerait lui-même meilleur juge que le Parlement canadien de ce qui est bon pour le Canada.» L'hypothèse évoquée serait «la négation de la démocratie», a-t-il dit, non sans ajouter que si son gouvernement acceptait de soumettre la résolution à la Cour suprême du Canada avant de le soumettre, «cela ne répondrait en rien à la question posée».

Au cours de son entrevue télévisée, il a rejeté d'entrée de jeu l'idée que c'était d'abord en raison de sa personne même que progressait le séparatisme dans l'Ouest canadien. «Je dis que si quiconque est un séparatiste à cause de cela seulement, il peut être en revanche un excellent Canadien.» Au sujet de la date à laquelle il se propose de démissionner comme premier ministre et comme chef du Parti libéral, M. Trudeau a dit que ce ne serait «pas cette année».

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre a confié à des journalistes qu'il était peu optimiste quant à la possiblité d'en arriver rapidement à une entente avec le gouvernement albertain touchant le prix du pétrole. Il a dit estimer que les autorités albertaines retardent les pourparlers, qui auraient indiqué que la préparation d'une rencontre ministérielle à ce sujet ne serait pas terminée avant le 15 mars.

Un peu plus tard dans la journée, M. Trudeau a rejeté l'hypothèse, si Londres en venait à refuser son projet constitutionnel, d'une déclaration unilatérale d'indépendance. «Ce serait une révolution juridique. Et je ne suis pas un révolutionnaire.»

◆ Basques

ture vers des destinations inconnues.

Dans les trois cas, des membres de l'Organisation séparatiste basque sont restés aux domiciles des victimes jusqu'à hier 09h00 locales, heure à laquelle les familles ont pu alerter la police. Un quatrième commando a échoué dans sa tentative d'enlever le consul du Portugal et celui de l'Allemagne fédérale à Saint Sébastien, qui ne se trouvaient pas dans leurs bureaux du consulat au moment où des hommes y ont pénétré. Ces opérations faisaient apparemment partie d'un plan d'action plus vaste, les ravisseurs ayant annoncé aux familles des victimes que leur intention était d'enlever tous les consuls du Pays basque.

Ils ont également déclaré aux familles qu'ils entendaient attirer l'attention internationale sur les revendications de leur organisation. Les ravisseurs des consuls exigent notamment une amnistie générale pour les prisonniers basques et l'inclusion de la Navarre dans la région autonome du Pays basque.

Le coup de force de l'ETA-PM a étonné dans un premier temps les forces politiques espagnoles, cette organisation ayant proposé, dimanche dernier, un cessez-le-feu et une solution négociée au problème basque dans une lettre qui avait été lue, dimanche dernier, lors du congrès du Parti révolutionnaire basque (EIA), majoritaire au sein de la coalition «Euskadiko Ezquerra» (EE-gauche basque).

Mais le coup d'éclat de l'ETA-PM, qui intervient après les manifestations massives de lundi dernier au Pays basque des sympathisants de l'ETA-militaire, vise, selon les observateurs, à démontrer que l'Organisation politico-militaire est toujours opérationnelle.

Attaqué par l'ETA-militaire qui la considère comme trop modérée et «traître au peuple basque» pour avoir abandonné la lutte pour l'indépendance totale du Pays basque et envisagé des négociations avec l'État espagnol, l'ETA-PM se devait, aux yeux de ses sympathisants, de démontrer sa capacité de lutte.

Les ravisseurs des consuls ont pris soin d'indiquer aux familles qu'ils les libéreraient sans condition dans une quinzaine de jours. Ils ont précisé que leur action ne visait qu'à faire pression en faveur des «prisonniers basques». L'ambassadeur d'Uruguay à Madrid, M. Edgardo Hector Avellya, a d'ores et déjà laissé clairement entendre que le gouvernement uruguayen ne négocierait pas avec l'organisation extrémiste basque.

Ces enlèvements viennent ajouter au climat de tension que vit le Pays basque depuis plusieurs semaines au moment même où la police espagnole est traversée par un sérieux mouvement de «grogne».

Ce coup de force intervient également au moment où le Congrès dès députés espagnol a refusé d'accorder sa confiance au candidat à la présidence du gouvernement, M. Léopoldo Calvo Sotelo.

M. Calvo Sotelo n'a reçu l'adhésion que des 165 députés de son parti et de quatre autres parlementaires, un du groupe mixte et trois de la coalition démocratique (conservateur), soit 169 votes au lieu des 176 nécessaires pour atteindre la majorité absolue.

Communistes, socialistes et nationalistes basques se sont opposés à l'investiture, tandis que les régionalistes catalans, de centre droit, et les conservateurs du parti «Alliance populaire», se sont abstenus.

M. Calvo Sotelo devra se soumettre à un nouveau scrutin lundi prochain pour lequel la majorité simple lui sera suffisante pour être investi. Cette majorité lui sera acquise sans problèmes avec les seuls votes de son parti.

Pressenti par le roi Juan Carlos le 10 février pour succéder à M. Adolfo Suarez, démissionnaire le 29 janvier, M. Calvo Sotelo avait manifesté lors de son discours d'investiture son intention de gouverner avec le seul soutien de son parti en écartant les coalitions possibles avec les partis régionalistes de centre droit ou les conservateurs.

Profession de foi atlantiste et libérale dans le domaine économique, son programme politique, exposé mercredi, avait été mal accueilli par les autonomistes qui lui ont reproché de vouloir faire marche arrière dans le transfert de compétences aux gouvernements autonomes des diverses régions.

Tandis qu'au cours du débat M. Manuel Fraga Iribarne, leader de l' «Alliance populaire», s'est inquiété des «lacunes» du programme du candidat, notamment en matière de famille et de divorce, M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier (PSOE), lui a reproché d'être «solidement conservateur».

Le leader du PSOE s'est également montré hostile à l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN préconisée par M. Calvo Sotelo.

Quant à M. Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti communiste, il a affirmé que le programme du candidat était «carrément réactionnaire» en indiquant notamment que celui-ci parlait «avec la voix du département d'État américain».

Toujours très serein et maître de lui au cours du débat, même quand le leader d'Euskadi Ezquerra (gauche basque, proche de l' «ETA-Politico-militaire»), Juan Maria Bandres, l'a qualifié de «tortionnaire», M. Calvo Sotelo a affirmé qu'il était disposé à gouverner jusqu'en 1983, sans envisager à aucun moment d'élections générales anticipées, données pourtant comme probables par les partis d'opposition.

Le candidat n'a trouvé de soutien que de la part de M. Agustin Rodriguez Sahagun, ministre de la Défense et président de l'UCD, qui a notamment affirmé que son programme permettrait d'avancer vers «une société chaque jour plus forte, plus libre, plus solidaire et plus humaine».

La Grande muraille de Chine bouge

PÉKIN (AFP) — La Grande muraille de Chine se déplace. L'agence Chine Nouvelle rapporte qu'en deux sections de cet imposant mur édifié contre les invasions barbares et qui s'étire sur 6,000 km, des déplacements importants ont été relevés.

Les deux sections, construites en 1522, se trouvent dans la province du Ningxia, près de la Mongolie extérieure. Un tronçon du mur s'est déplacé de 1.45 m dans le sens des aiguilles d'une montre et un autre s'est élevé de 0.95 m depuis leur construction.

Les observatoires sismiques de la région procèdent à une surveillance régulière de ces mouvements, que certains savants chinois sont enclins à attribuer aux conséquences des tremblements de terre dans la région. Cette thèse est contestée par d'autres, de vieux monuments historiques plus fragiles des environs n'ayant pas subi de dommages à la suite de ces séismes.

1,483 personnes demandent le respect des limites du parc de l'île de la Visitation

par Alain Duhamel

Le Groupe de citoyens du Sault-au-Récollet a déposé à la Commission permanente d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) une pétition comportant 1,483 signataires favorables au maintien des limites du parc de l'île de la Visitation, dans le nord de Montréal, telles que décrites dans un règlement du Conseil de la CUM.

Le projet de parc régional à l'île de la Visitation présenté au public par la Commission permanente d'aménagement tenait compte d'une amputation de 362,483 pieds carrés réclamée par la Ville de Montréal aux fins de son opération 10,000 logements. Aux audiences publiques de la Commission cette semaine, plusieurs groupes et organismes ont indiqué leur nette préférence pour un parc conforme au règlement 47 que le Conseil de la CUM adoptait en novembre 1979.

«Plutôt qu'un parc à côté de la ville, nous souhaitons un parc dans le village», affirme le Groupe de citoyens du Sault-au-Récollet dans son mémoire. Tel qu'il se présente, le projet de la CUM n'offre aucune ouverture centrale sur le boulevard Gouin et crée une frontière artificielle entre le village et le parc par l'aménagement d'une rue parallèle au boulevard et des aires de stationnement.

Le Groupe de citoyens propose plutôt un parc ouvrant tous les terrains non bâtis au nord des habitations existantes et s'ouvrant par une large fenêtre sur le boulevard Gouin, aménagée dans la cour de la voirie municipale. Cette conception préserve le caractère villageois du Sault-au-Récollet, ne modifie pas ses rues étroites en cul-de-sac et agrandit le parc.

La présentation du mémoire du Groupe de citoyens, vivement applaudi par l'assistance, a incité les membres de la Commission permanente d'aménagement à emprunter les cartes dont il s'est servi pour appuyer ses recommandations.

Le Groupe de citoyens a recommandé à la Ville de Montréal de renoncer à son opération 10,000 logements puisqu'elle trouvera ailleurs dans le quartier la place suffisante pour construire la cinquantaine de maisons qu'elle avait prévues en bordure du parc. D'autres organismes, tels la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal et la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, bien qu'opposés au rétrécissement du parc, ont invité l'administration municipale à favoriser, s'il doit y avoir des nouvelles constructions, une intégration harmonieuse et respectueuse de l'habitat et du plan d'ensemble du village.

La Société pour la conservation du Sault-au-Récollet affirme que le village a déjà beaucoup sacrifié à l'urbanisation tout en maintenant un certain équilibre entre la pression du développement et son caractère ancien: «Cet équilibre ne saurait exister sans espace vert, ces îlots de verdure trop souvent perçus comme des espaces à bâtir au plus vite, peu importe les coûts sociaux que les générations futures auront à payer pour compenser le gâchis.»

La Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal a proposé un parc d'une conception différente où les sens et la nature reprennent leur liberté. Son aménagement pourrait s'inspirer des notes de voyages de Peter Kalm qui a décrit les lieux au 18e siècle. «Nos parcs, affirme-t-elle, sont habituellement propres et beaux. On consacre beaucoup d'efforts à créer des taches de couleur, à ménager des zones d'ombre et de lumière. Mais on oublie trop souvent l'odorat et l'ouïe. L'aménagement de ce parc devrait privilégier les plantes et les arbres odoriférants et les arbres fruitiers. Il faut attirer les oiseaux. En Amérique du Nord, on a supprimé trop souvent les parfums, les arômes parce qu'on a peur des odeurs.»

Pour les voisins immédiats du site comme pour les résidents de l'île de la Visitation, le projet de parc doit contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie, compromise depuis plusieurs années par le bruit du pont Papineau-Leblanc et les visiteurs nocturnes de l'île. L'Association des résidents du bassin de la Place Étienne-Brûlé a réclamé la construction d'un mur anti-son le long du pont. Les résidents de l'île, pour leur part, ont exigé un gardiennage jour et nuit et des horaires d'ouverture et de fermeture du parc afin de préserver leur tranquillité et leur intimité.

La Commission permanente d'aménagement se propose, dans trois ou quatre semaines, de conclure son étude des mémoires et de faire connaître les modifications qu'elle recommandera au Conseil de la CUM pour l'adoption d'un plan définitif du parc de l'île de la Visitation.

Réputation évaluée à $26 millions

Un jury a accordé $26.5 millions hier à une ex-Miss Wyoming, qui a affirmé être visée par un article fictif publié par le magazine *Penthouse* et où l'on décrivait les exploits sexuels d'une majorette et reine de beauté. «Il s'agit d'une grande victoire pour le Premier amendement (garantissant la liberté d'expression)», a déclaré l'avocat de Mlle Kimerli Jayne Pring, âgée de 26 ans, élue Miss Wyoming en 1978. «Cela signifie que vous ne pouvez vous envelopper d'un drapeau américain et salir des personnes», a ajouté Me Gerry Spence. Le jury, composé de trois hommes et trois femmes, a délibéré durant six heures avant, dans un verdict en 11 parties, de trouver le périodique et l'auteur Philip Cioffari coupables.

Selon de Belleval, Montréal-Nord retire des avantages accrus

par Alain Duhamel

Le ministre des Transports du Québec, M. Denis de Belleval, ne s'explique pas comment le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a pu cette semaine au Conseil de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) s'opposer au système de transport intégré puisque cette ville en retirerait des avantages accrus.

«J'ai tenu le maire au courant de tout le projet et je lui en ai même parlé la semaine dernière», a dit M. De Belleval au DEVOIR, hier. «J'ai demandé à mes fonctionnaires de le rencontrer», ajoute-t-il en rappelant qu'il a mis tous les documents et toutes les études relatifs au système de transport à la disposition du maire de Montréal-Nord.

Au Conseil de la CUM, le maire de Montréal-Nord s'est opposé à la ratification de l'accord intervenu entre le gouvernement québécois et la Communauté urbaine de Montréal. La population de Montréal-Nord, qui paie depuis longtemps sa contribution aux services de transport en commun, devait recevoir un métro et le maire de la ville continue à le réclamer. La conclusion de l'accord, après plusieurs années de débats sur la question, est liée dans l'esprit de M. Ryan à un contexte pré-électoral et ne donne pas suffisamment de garanties.

Dans le plan original du métro de Montréal, une ligne allait rejoindre la ville de Montréal-Nord dans un parcours, orienté sur un axe nord-sud, comprenant deux stations. Cette ligne de métro aboutit désormais dans ville d'Anjou. En lieu et place, le système de transport intégré propose une ligne de métro régional en surface, dans l'emprise du Canadien national, allant de la station Du collège, dans ville Saint-Laurent, au quartier Rivière-des-Prairies, en passant par Montréal-Nord.

La ligne de métro régional aura cinq stations dans la ville de Montréal-Nord disposées sur un parcours orienté dans l'axe est-ouest, plus conforme au plan de la ville elle-même, avec des points de correspondance au métro urbain à la station Sauvé et à la station Du Collège. Éventuellement, une ligne de métro régional allant vers Laval croisera aussi la ligne Du Collège-Repentigny.

Les études d'achalandage et des déplacements de la clientèle ont montré que près de la moitié des déplacements des gens de Montréal-Nord se faisaient en direction de ville Saint-Laurent. À 600 mètres de distance des stations du métro régional, on trouve, selon le relevé du Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM), 5,300 habitations au lieu de 4,780 pour les deux stations projetées du métro urbain. Près de 94% du territoire de la ville se trouverait à 15 minutes ou moins en autobus d'une station de métro régional. Dans le rayonnement immédiat des stations du métro régional, on trouve 247 établissements industriels et commerciaux alors que le métro urbain en aurait rejoint 84 seulement. L'achalandage prévu du métro régional est estimé à 12,000 personnes, 5,000 de plus que les prévisions pour le métro urbain.

Le métro régional ressemble à l'Expo-Express que l'on a pu voir sur la Terre des hommes durant l'exposition universelle de 1967. Les voitures, d'un gabarit supérieur à celles du métro de Montréal, sont mues à l'électricité. Sa capacité peut varier de 6,000 passagers l'heure à 25,000 passagers l'heure. On estime son coût de réalisation à $6 millions le kilomètre en y incluant le matériel roulant.

L'accord intervenu entre la CUM et le gouvernement québécois précise que la ligne de métro régional entre la station Du Collège et le quartier Rivières-des-Prairies doit être réalisée en priorité, en même temps que se poursuivent les travaux sur le prolongement des lignes de métro urbain interrompus depuis 1976.

◆ Pape

bienvenue au saint-père». Leurs gardiens levaient leurs armes à bout de bras pour faire comme tout le monde. Le pape les a bénis de sa voiture.

Le soir venu, il a quitté le chapeau chinois que lui avaient offert les ouvriers des plantations de canne de Bacolod pour qu'il se protège du soleil tropical.

Durant cette journée, le pape n'aura parlé que d'amour.

«Je m'adresse à vous comme à des frères», a-t-il dit aux musulmans de Davao. «Je voudrais, a-t-il ajouté, vous convaincre du fait que vos frères et soeurs chrétiens ont besoin de vous, ont besoin de votre amour. Et le monde entier dans sa quête de paix, de fraternité et d'harmonie a besoin de constater la coexistence fraternelle des chrétiens et des musulmans dans une nation philippine moderne, croyante et pacifique.»

C'est de l'amour divin qu'a parlé Jean-Paul II aux milliers de travailleurs des plantations de canne lorsqu'il leur a répété le message qu'il avait déjà lancé au Mexique, en Afrique, au Brésil, en Pologne: «La terre est un don de Dieu à toute l'humanité, un don remis à l'homme par son créateur, un don de l'amour divin. C'est pourquoi il est inadmissible d'utiliser ce don de manière telle que ce qu'il produit ne serve qu'à un nombre limité de gens, alors que les autres, la vaste majorité, sont exclus des bienfaits que la terre produit», a déclaré le pape.

«Il n'est pas admissible, a-t-il ajouté, que les gens qui travaillent la terre soient obligés de continuer à vivre une vie qui ne leur offre pas d'espoir en un avenir meilleur». Les conditions de travail ne peuvent s'améliorer, a-t-il poursuivi en substance, qu'avec la liberté syndicale.

Avant de prononcer son discours, le pape avait rencontré les veuves de deux militants assassinés avec sept de leurs camarades, il y a six mois, pour avoir tenté d'organiser une association syndicale. Les associations ouvrières, a-t-il ajouté, sont utiles au dialogue indispensable à la solution des problèmes sociaux de préférence à la violence, une fois de plus condamnée par le pape, ou à la lutte des classes qui, selon lui «oppose un groupe à un autre et ne peut créer la justice puisqu'elle vise à la destruction et au mépris de l'homme».

Le pape a aussi parlé aux dirigeants des mouvements d'action catholiques de l'amour qu'ils doivent avoir pour leurs frères moins fortunés et les a invités à l'unité d'action avec l'Église.

«Rappelez-vous toujours, a-t-il dit, que l'efficacité de vos activités dans l'apostolat dépend de votre union entre vous et avec vos prêtres». «Des tentations idéologiques peuvent surgir, a-t-il ajouté, ainsi que des divisions, mais la grâce du Christ vous appelle à l'unité et à l'amour fraternel et elle vous transforme en peuple d'espérance».

Des milliers et milliers de flambeaux tenus à bout de bras illuminaient hier soir la grande place d'Iloilo et toutes les rues voisines pendant que la foule chantait sa joie en alleluias. Le pape a essuyé une larme d'émotion en entendant le choeur chanter un cantique de son pays natal.

Après son voyage aux Philippines, Jean-Paul II passera une vingtaine d'heures dimanche soir et lundi matin dans l'île de Guam, la principale île de l'archipel des Mariannes.

Le saint père se rendra ensuite au Japon.

À Pékin, un évêque de l'église catholique chinoise ralliée au régime communiste a affirmé hier que le Vatican soutenait peut-être les activités des catholiques dissidents, en opposition avec ce régime.

Commentant les déclarations de Jean-Paul II exprimant le désir d'une réconciliation entre le Saint-Siège et l'église catholique officielle chinoise, l'évêque de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan, a déclaré: «Il faut que cessent les activités de sabotage que des gens en provenance de l'étranger font contre notre unité».

«De telles activités se sont produites depuis deux ans à peu près et il n'est pas exclu que le Vatican les soutienne», a ajouté le prélat, l'un des évêques chinois intronisés depuis la rupture entre le Vatican et la Chine, en 1957.

Mgr Fu n'a pas fourni d'indications sur les activités de sabotage dont il a fait état. Répondant aux déclarations du pape sur une éventuelle réconciliation de l'église catholique chinoise avec le Vatican, il a invité le Saint Siège à faire preuve de bonne foi.

«La bonne foi et la sincérité ne se mesurent pas à des mots, mais à des faits», a déclaré l'évêque de Pékin.

Mini-Loto

553389

LOTO PERFECTA

4-5-9-10-27-35
complémentaire 16

21 février

par la PC et l'AP

1980 — grève largement suivie des commerçants de Kaboul, afin de protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

1979 — ouverture d'une nouvelle série de négociations israélo-égyptiennes, sous les auspices américaines à Camp David, mais les événements en Iran compliquent les perspectives de paix au Proche-Orient.

1975 — la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U., siégeant à Genève, accuse Israël de violer «les principes fondamentaux du droit international» dans les territoires arabes occupés.

1973 — des chasseurs israéliens abattent un avion civil libyen au-dessus du Sinaï: plus de 100 morts — selon les autorités israéliennes, l'appareil n'avait pas répondu aux sommations qui lui enjoignaient de se poser.

1965 — Malcom X, le chef des «Musulmans noirs», est abattu à New York.

1963 — les Soviétiques déclarent qu'une attaque américaine contre Cuba signifierait un conflit mondial.

1961 — le général de Gaulle appelle les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale à former une union du monde latin avec la France et d'autres pays latins.

1941 — des forces alliées débarquent en Erythrée, occupée par l'Italie.

1934 — Opérations françaises contre les Berbères dans le sud du Maroc.

1922 — fin du protectorat britannique sur l'Égypte.

1918 — les forces australiennes occupent Jéricho, en Cisjordanie.

1916 — début de la bataille de Verdun qui sera la plus longue et la plus sanglante de la grande guerre, avec plus d'un million de morts.

1795 — instauration de la liberté de culte en France.

1613 — Michel Romanov, fils du patriarche de Moscou, est élu tsar de Russie et fonde la dynastie qui portera son nom.

REMERCIEMENTS

M. Azellus Geoffroy
Mme Augustine Geoffroy, sa fille Marielle ainsi que les familles Geoffroy et Villeneuve remercient sincèrement toutes les personnes ayant partagé leur peine lors du décès de M. Azellus Geoffroy, survenu à Montréal le 8 janvier 1981. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. H.G.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 21 février 1981

LE DERNIER MÉTRO

C'est une symphonie du compromis, dit François Truffault

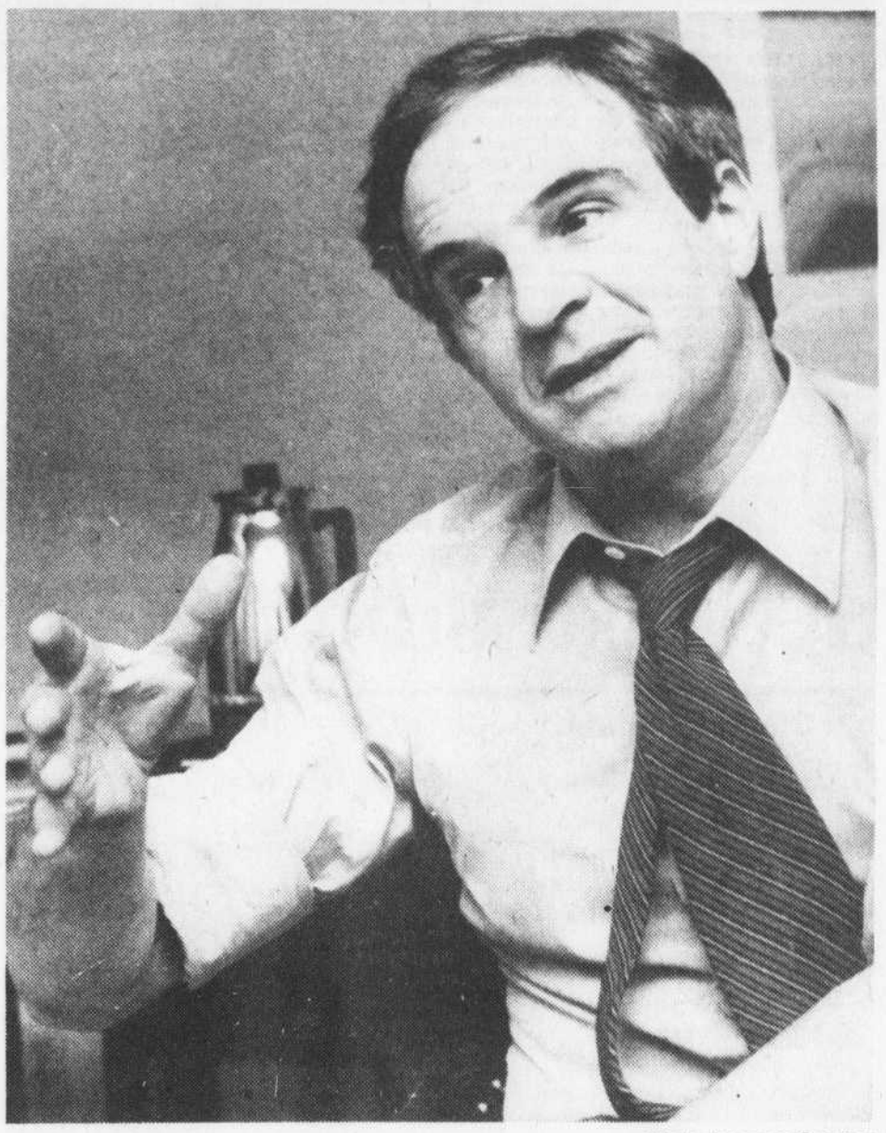

Photo Jacques Grenier

par Nathalie Petrowski

Au quinzième étage du Quatre Saisons, la vue est claire et dégagée. On peut apercevoir les tourelles du vieux Royal Vic éparpillées comme des conifères parmi les rondeurs de la montagne. On peut saisir l'ombre furtive des sombres bâtiments victoriens de l'université McGill et puis directement en bas, on retrouve les artères fébriles du centre-ville parcourues par des voitures qui ont la nervosité saccadée de fourmie mécaniques. C'est le paysage que François Truffaut, de passage à Montréal pour le lancement du «Dernier Métro», contempla cette semaine.

En sirotant le café amer du matin, il dut à quelques reprises succomber à la tentation de découper le paysage et de le regarder au travers le prisme d'une caméra imaginaire. Son regard clair et distant dut aussi quelques fois suivre l'itinéraire d'une vie, prise au hasard de la rue, observée jusqu'au détour du premier trottoir jusqu'à la première bouche de métro, le cinéaste écrivant malgré lui l'histoire d'un passant anonyme en mouvement dans la petite routine de son destin. Mais peut-être que François Truffaut n'a rien vu, peut-être qu'il était trop occupé à répondre aux questions et aux coups de téléphone de Paris, peut-être pensait-il simplement au temps qui passe trop vite, à ces 24 films déjà derrière lui, à ses 49 ans de vie, peut-être pensait-il à la mort inévitable, à celle qui a déjà eu le meilleur de ses amis Jean Renoir, Alfred Hitchcock, et Jean Cocteau. Peut-être ne pensait-il à rien du tout...

Le rendez-vous avait été fixé à 9 h 30, l'heure où les pensées ne sont jamais claires mais où elles sont par la même occasion moins maquillées par les faux fuyants de la vie en société. Truffaut a tiré une chaise droite devant la table à café où repose la biographie de John Huston, le seul cinéaste américain qu'il eut pendant longtemps de la difficulté à aimer. Les manches de sa chemise bleue claire sont retroussées, prêtes au rituel du travail. L'homme est simple et accessible mais il offre néanmoins un curieux mélange de charme et de sécheresse puritaine. Il est présent et répond aux questions en évitant avec grâce les formules. Malgré sa franchise, il n'est pas porté à la confidence, pas plus qu'il n'est porté à l'analyse métaphysique de ses films. Seuls les discours sur la forme, sur l'abstraction cinématographique, l'intéressent. «J'intellectualise les procédés, la forme, mais je veux que le contenu du film soit naïf et que son sens se dégage tout seul presque à mon insu», dit-il.

Fils spirituel de Jean Renoir, mais aussi d'Alfred Hitchcock et de toute l'école américaine des années 40. Truffaut est un homme de traditions et de continuité même s'il fut au début des années 60 avec Godard et Jacques Rivette, un des principaux catalyseurs de la nouvelle vague française. La forme le passionne au-delà de l'idée, au-delà du message didactique, au-delà de la leçon de morale, de la leçon d'histoire et du cours de politique. Il ne fait pas des films pour *dire* mais pour *montrer*, pas plus qu'il ne fait des films avec l'intention de prouver ou de juger. Truffaut ne sait pas et ne veut surtout pas savoir où ses films le mènent. Il se laisse donc guider par l'instinct divin, par cette main de Dieu mystérieuse qui a fait de lui au cours des vingt dernières années, un des maîtres du cinéma contemporain.

Ma première question sur le choix de son dernier sujet (l'occupation à Paris) ne lui plaît pas. Voilà tout à coup le cinéaste qui rappelle l'élève à l'ordre sur un ton de professeur. «On ne doit jamais critiquer le choix de matériel que fait un artiste, on ne doit pas critiquer la logique de son projet. Le matériel c'est personnel, c'est la chose qui nous appartient le plus. C'est comme demander pourquoi en 1975 j'ai fait un film sur la fille de Victor Hugo. Je ne peux que répondre que c'est parce que j'en avais envie. La seule motivation qui pousse à réaliser une oeuvre d'art (et il s'agit bien d'une oeuvre d'art même si elle n'est pas parfaite) c'est l'envie, le désir. Depuis que j'ai vingt ans, je sais que je vais réaliser un film sur l'occupation. Je ne l'ai pas fait plut tôt parce que le recul était important. Quand j'ai fait *Les Quatre Cent Coups*, j'ai raconté l'histoire contemporaine d'une petit garçon de 13 ans. Moi pendant l'occupation j'avais 13 ans mais je ne pouvais raconter cette histoire tout de suite. De plus les moyens réduits de la nouvelle vague ne nous permettaient pas de faire des films de ce genre. On était obligé de tourner nos films dans la rue de tous les jours. Il a fallu que j'attende à mon troisième film, *Jules et Jim* avant de partir dans le temps».

Pour Truffaut, les trois premiers films d'un cinéaste sont des films déterminants; ce sont des films émotifs dans lesquels le cinéaste règle ses comptes avec son passé, avec son enfance, des films où il jette les fondements d'une oeuvre à venir. C'est ce qu'il a lui-même avec ses amis de la nouvelle vague appelé la théorie des auteurs. «Les trois premiers films sont décisifs, après on se rend compte qu'il s'agit d'un métier et qu'il n'y a pas d'autre métier qu'on aimerait mieux faire. C'est dans les trois premiers films qu'on met toutes ses émotions, après cela on joue à entrelacer ce qu'on a mis dans les trois premiers films. Quand on commence, on pense que le film qu'on fait c'est la fin du monde, quand on est rendu au quinzième, on pense plus comme un peintre qui montre une exposition. Mais les oeuvres ne sont pas comme des enfants, on ne les aime pas plus en grandissant. Au contraire, on s'en détache progressivement et on n'y pense plus.»

Avec *Le Dernier Métro* comme avec la plupart des 24 films qui composent un imposant catalogue cinématographique, Truffaut se fait souvent reprocher son optimisme teinté de naïveté. À New York, le critique de cinéma Andrew Sarris a écrit que *Le Dernier Métro* était rassurant pour les Français parce qu'il leur faisait oublier les dénonciations et la collaboration et qu'il leur permettait de croire au mythe qu'il y avait un Juif caché dans toutes les caves parisiennes. «C'est vrai que je n'ai pas fait un film noir mais je crois quand même que j'y parle de la cruauté quotidienne. Mon film porte avant tout une idée de tolérance et de compromis, c'est une symphonie du compromis. Au départ ça me rendait très malheureux parce que je sais que les meilleurs personnages au cinéma sont des personnages qui veulent obtenir quelque chose et qui l'obtiennent. Moi j'ai du mal avec cette notion-là. À la place, mes personnages ont des idées fixes. Ils n'obtiennent pas forcément ce qu'ils veulent mais ils vont quand même au bout de leur idée. Dans *Le Dernier Métro*, les personnages ne peuvent pas aller au bout de leurs idées, ils doivent constamment faire des compromis. Une fois le film fini, je me suis aperçu que c'était sans doute la qualité du film. C'est ça qui fait que tout le monde s'identifie au film. Parce que dans la vie, bien souvent on ne réalise pas ses rêves et on se contente de compromis.»

Cette phrase résume bien l'oeuvre de Truffaut qui reste le cinéaste de la nuance, celui qui ne juge jamais, celui qui ne prend jamais vraiment position. «Mon film est indulgent pour les gens qui n'ont pas pris parti, pour ceux qui ont continué leur métier comme si rien n'était. Je suis contre les gens qui ont fait du mal, contre ceux qui ont dénoncé, c'est le personnage de Daxiat, le critique. Je ne juge pas la France, je crois qu'elle a tout simplement attendu. On lui avait dit que le gouvernement du maréchal Pétain était de bonne foi et elle l'a cru. Mais c'est toujours la même vieille ruse, on croit toujours que les vieillards sont honnêtes, c'est pour ça qu'on les met à la tête des pays. Sauf que ce vieillard-là était complètement imbécile, il était lucide une heure par jour, on prenait de belles photos de lui, à l'école on nous demandait de lui écrire des lettres, c'était pas plus grave que ça. Ce qui était grave à cette époque-là c'était les gens avec des idées extrêmes qui avaient le pouvoir de leur côté. C'est pour ça que je peux avoir de l'amitié pour quelqu'un qui était anti-sémite en 36 comme Louis-Ferdinand Céline mais je cesse d'en avoir pour lui s'il continue pendant la guerre et que ses idées coûtent la vie à des millions de gens.»

À travers le personnage le Daxiat, le méchant de service, Truffaut révèle en même temps sa profonde antipathie

Suite à la page 32

Maurice Champagne-Gilbert

La tendresse doit triompher du «pouvoir mâle»

Photo Jacques Grenier

par Marie Laurier

Le livre que Maurice Champagne-Gilbert vient de publier chez Leméac, «La Famille», l'homme à délivrer du pouvoir» s'inscrit tout naturellement pour lui dans la trame d'une recherche entreprise ces dernières années pour rétablir l'équilibre dans les relations humaines. Car il avoue lui-même ne pas être à l'aise dans une société dirigée quasi exclusivement par des hommes. Aussi se sent-il en droit de réclamer la délivrance du pouvoir mâle pour retrouver avec les femmes, les enfants, les adultes, le sens du dialogue fécond.

Où ailleurs que dans la famille cette démarche peut-elle le mieux préparer à une vie partagée, et cela dans le profond respect de l'autonomie de ses composantes, dans un climat de tendresse et de compréhension mutuelles?

Auteur de plusieurs ouvrages à caractère humaniste et social, Maurice Champagne-Gilbert est bien connu des lecteurs du DEVOIR pour avoir signé des articles d'analyse sur des sujets qui lui tiennent à coeur, aussi bien lorsqu'il était à la Ligue des droits de l'homme, à la Commission des droits de la personne, au Comité de protection de la jeunesse, ou plus récemment encore comme porte-parole du mouvement Solidarité-Québec.

Maurice Champagne-Gilbert se dit maintenant libéré de tout engagement contraignant, ce qui lui laisse le loisir d'écrire, d'accepter les nombreuses invitations qu'il reçoit pour participer à des congrès, des colloques où il peut exposer et défendre ses thèmes favoris. Le dernier, celui qu'il a mis deux ans à approfondir, grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec, porte sur la famille mais pourrait tout aussi bien s'intituler «La somme des relations humaines».

L'auteur semble parfois plus féministe que les plus ardentes militantes mais il ne se sent nullement gêné, même s'il admet être plutôt «isolé» dans son combat pour l'égalité des sexes sur tous les plans. Il n'en continue pas moins de défendre cette cause, comme il nous le confiait au cours d'une entrevue, à son retour d'Europe, où il a pu constater que les propos contenus dans son livre valent, *mutatis mutandis*, pour toutes les sociétés occidentales.

— Depuis des années on entend parler de l'éclatement de la famille et voilà que vous désamorcez cette idée dans votre livre, au premier abord rébarbatif. C'est vraiment une surprise.

Maurice Champagne-Gilbert — Oui, il y a une crise de la famille, on ne peut pas le nier. Mais je trouve prodigieux qu'elle ne soit pas en plus mauvais état, tant les hommes l'ont abandonnée au profit du pouvoir, ignorant superbement l'importance des relations humaines vécues très tôt dans la première cellule sociale.

Je ne veux pas nécessairement revaloriser ou idéaliser le concept de la famille mais plutôt dire aux membres qui la composent combien il peut être enrichissant et précieux pour toute sa vie d'exprimer au sein de la famille ses sentiments de tendresse, d'amitié. Mais c'est un travail difficile. Il faut commencer par l'homme qui a laissé ces valeurs entre les mains et dans le coeur des femmes. L'homme a opté pour le pouvoir «ailleurs», dans le travail, la politique, la vie matérielle, l'argent...

Il saute aux yeux que le monde mâle veut se donner un fonctionnement spécifique où le pouvoir s'installe en une force de domination sur les dominés. Cela se vérifie dans tous les domaines: religieux, judiciaire, politique ou administratif. Pendant ce temps, il s'est évacué de la vie sensible, affective, humaine, tendre.

— Les femmes, les mères surtout ont bien aidé ces hommes à s'évacuer comme vous dites de ces domaines, par l'éducation transmise aux hommes depuis des siècles. Au Québec surtout, c'est flagrant.

Maurice C.-G. — En effet, mais ce n'est pas une raison pour perpétuer cette tradition qui tend d'ailleurs à changer avec les nouvelles générations pour qui le concept de l'égalité et du partage des tâches est important. Tout cela a été gagné par les femmes, grâce au mouvement de libération féminine, à la contraception, à une volonté d'autonomie.

Ce sont encore les femmes qui donnent aux hommes les meilleures leçons quant à la participation à la vie. Le plaisir et la joie sont absents dans la recherche du pouvoir mâle qui leur préfère une vision de tension. C'est une constante de la culture mâle.

— Revenons-en à votre livre... Comment pouvez-vous concevoir cette participation sensible de l'homme dans la famille?

Maurice C.-G. — Je ne propose pas de «recettes de bonheur» mais un retour ou une plongée dans l'essence même d'un être humain. Ce livre est donc une forme de réflexion, de documentation que l'on ne peut lire d'un couvert à l'autre comme un roman. Ses chapitres sont pour ainsi dire autonomes et les lecteurs y puisent ce qu'ils veulent.

— Vous considérez encore la famille comme le triangle mari-femme-enfants, n'est-ce-pas un peu dépassé de nos jours?

Maurice C.-G. — Pas du tout, encore que la famille nucléaire pourrait être élargie. Je vous le répète, malgré la crise, la famille est encore solide et c'est dans son sein que l'être humain cultive ses premières racines de sociabilité, mais aussi de son évolution personnelle.

On a essayé de remplacer la famille, par des communes, des groupes, c'est valable mais cela n'a pas donné les résultats que l'on en attendait.

Pour ma part, je serais porté à favoriser un modèle élargi de la famille traditionnelle, celui d'un noyau d'être humains ayant des rapports privilégiés et continus entre eux, une sorte de coopérative où tous les membres s'épanouissent selon leur propre caractère, leur propre rythme, en parfaite maîtrise de leur autonomie. On confond volontiers mariage et famille. Je préfère plutôt parler de continuité et de rapports privilégiés entre les êtres.

— Les hommes disent souvent qu'un enfant n'est intéressant que lorsqu'il sait parler ou marcher, une chose que vous dénoncez dans votre livre.

Maurice C.-G. — Le pouvoir mâle encore une fois. L'homme devrait pourtant savoir que le développement de l'enfant se joue pendant les six premières années de sa vie. Alors pourquoi refuser les joies de la tendresse, les manifestations d'affection, aimer l'enfant à part entière. Un père devrait suivre son goût de toucher son bébé, de lui parler, de lui apprendre des choses qu'il ne sait peut-être pas comprendre tout de suite, peu s'en faut. Les bébés s'habituent aux voix, aux caresses, à la tendresse, les femmes en sont débordantes généralement, pourquoi les hommes n'en feraient-ils pas autant? Ensuite, il seront les premiers à se plaindre d'être des étrangers pour leurs enfants.

— Vous attachez beaucoup d'importance à l'adolescence. Vous y consacrez plusieurs pages dans votre livre. Encore là, vous désamorcez l'idée que cet âge est nécessairement «une crise».

Maurice C.-G. — Autant je crois qu'il faut laisser les jeunes suivre leur rythme de croissance et les admettre dans nos cercles d'adultes, autant je revendique la même chose pour les adolescents, mais avec plus de discrétion puisqu'ils se forment à l'indépendance.

Je suis contre le fait de forcer les enfants à aller au lit quand il y a de la visite, par exemple, imposer un horaire ridige et inviolable pour le repos, les devoirs, les repas. À force d'exercer le pouvoir mâle sur les enfants, on risque de les «ghettoiser», comme on l'a fait pour les personnes âgées, comme on risque de le faire souvent avec les adolescents.

Tenez, ce sont les adultes, surtout les hommes qui ont fabriqué la «crise» de l'adolescence. Pour se donner bonne

Suite à la page 32

Charles Jencks: le classicisme post-moderne

par Odile Hénault

architecture

ALORS que les rares édifices qui se construisent à Montréal relèvent encore, à peu chose près, de la tradition verre et acier, Charles Jencks, grand-prêtre de l'histoire de l'architecture actuelle, proclamait bien haut, mardi dernier, la venue d'un nouvel ordre, le classicisme post-moderne. Affectant noeud papillon et lunettes rondes de rigueur, Jencks répondait pour la seconde fois à l'invitation de la compagnie Alcan dans le cadre de sa série de conférences offertes chaque semaine à l'édifice Stephen Leacock de l'Université McGill.

Originaire de Baltimore, aux États-Unis, Charles Jencks est historien d'architecture et l'un des auteurs les plus prolifiques des années 70. Il a étudié à Harvard en architecture et en littérature anglaise; il a également obtenu un doctorat en architecture de l'Université de Londres. C'est d'ailleurs à Londres qu'il passe habituellement le plus clair de son temps, car il enseigne à l'Architectural Association, école d'architecture de prestige international. Cette année, il participe de plus à un programme expérimental de l'Université de Californie, sous la direction de Charles Moore.

Jencks qui, à 41 ans, a déjà plus de dix ouvrages à son crédit, a connu énormément de succès après la publication de son étude sur l'architecture post-moderne (*The Language of Post-Modern Architecture*, Rizzoli, New York). Le terme «post-moderne» qui est de son cru, s'est répandu avec une vitesse foudroyante et est maintenant totalement intégré au jargon architectural d'aujourd'hui. Le 17 février dernier, c'est de «classicisme post-moderne» que Jencks entretenait brillamment son auditoire.

De tous les symboles évidents du classicisme, il choisit, en l'occurrence, la colonne, pour étudier ce retour aux sources qui, selon lui, rallie les architectes du monde entier pour la première fois depuis cinquante ans. La colonne, il nous la communique d'abord à travers une gravure de Serlio, datant de 1540, puis par des eaux-fortes de la fin du 16e siècle, où Dietterlin personnifie les cinq ordres de façon gargantuesque, et enfin, brièvement, telle que conçue par quelques-uns des exposants de la Biennale de Venise, l'an dernier.

De là, nous sommes lancés dans un périple à travers le monde, de Los Angeles à Tokyo, en passant par l'Europe et le Canada, pour aboutir à Portland, aux États-Unis. Le classicisme post-moderne, mouvement qui en est à ses toutes premières armes, commence à peine à se faire sentir. Les projets les plus importants sont en voie de construction: l'Anglais James Sterling bâtit un musée à Berlin et le Catalan Ricardo Bofill, des logements en France. Jencks oppose d'ailleurs le mouvement européen «fondamentaliste» et plus canonique, à l'emprunt historique qu'effectuent en toute liberté et sans aucune gêne, les Américains Graves, Moore et Venturi, pour ne citer que ceux-là.

Charles Moore, grand architecte et humoriste devant l'Éternel, a reproduit, à l'occasion de sa Piazza di Italia, à la Nouvelle-Orléans, les colonnes toscane, dorique, ionique et corinthienne de Vitruve. Cependant, il les a parfois remplies d'eau, moulées d'acier inoxydable ou peintes de couleurs inusitées, et parfois encore, il leur a ajouté des volutes de néon. Il a même créé un nouvel ordre, l'ordre du «déli», pour bien célébrer le *delicatessen* allemand qui doit s'installer sur la place!

L'un des traits qui, selon Jencks, caractérise le classicisme post-moderne et qui trouve, une fois de plus, sa source dans le passé, est une sorte d'anthropomorphisme en évidence sur les façades. Ce besoin pour les architectes de donner à leurs édifices des yeux, un nez et une bouche, par exemple, Jencks l'explique par un désir de communiquer avec les gens, de leur offrir des symboles qu'ils peuvent comprendre facilement et auxquels ils peuvent s'identifier.

Enfin, et c'est à cette occasion qu'il mentionne le Pavillon Soixante-Dix, cette «cathédrale des skieurs» conçue par Righter, Rose and Lankin pour le Mont St-Sauveur, Jencks présente le concept d'élision des formes comme technique de prédilection des tenants du classicisme post-moderne. Il s'agit d'une façon d'introduire des éléments classiques que l'on s'empresse de supprimer partiellement ou avec lesquels on joue à la guise. L'architecte japonais Isozaki est également cité sous cette rubrique.

Après ce coup d'oeil époustouflant à travers le temps et l'espace, quelle conclusion s'offre à nous? Jencks ne se prononce pas, sauf pour affirmer l'importance du mouvement et en particulier celui d'architectes tels que Machael Graves, gagnant d'un concours pour la conception d'un édifice public à Portland, en Orégon. Graves aura d'ailleurs lui-même l'occasion de présenter son travail dans le cadre de la série Alcan, le 7 avril prochain.

Décrit par l'organisateur de la série, Peter Rose, comme «un historien aux jugements rapides et à la production accélérée», Charles Jencks semble peu enclin pour le moment à tirer des conclusions philosophiques de ses observations. En outre, l'intransigeance de son système de classification auquel rien ni personne n'échappe, pas la moindre diagonale ni le plus discret des architectes, nous fait ressentir une certaine crainte de le voir rendre toute manifestation de cet art public qu'est l'architecture, désuète avant même qu'elle ne soit implantée.

Espérons qu'au lieu de provoquer la précipitation chez les architectes, Jencks saura ralentir et faire ressortir les éléments les plus positifs de cette nouvelle ère. Le concept de démocratisation des symboles classiques, sur lequel il pourrait insister davantage, trouve peut-être son expression la plus probante chez Ricardo Bofill qui construit présentement en France, «Les arcades du lac», projet d'habitation dont le plan d'implantation rappelle Versailles. Cette désacralisation des symboles traditionnels, ce «Versailles du peuple», offre une perspective d'avenir qui, sans négliger les considérations esthétiques, touche enfin à l'aspect social de notre environnement bâti.

Une chronique de la dépossession des Montagnais

par Clément Trudel

télévision

JAMAIS je ne me suis senti aussi peu fier d'être Québécois devant les réalités que nous assènent les cinq épisodes *d'Innu Asi*, chronique du cinéaste Arthur Lamothe sur les Indiens du nord-est québécois. (à Radio-Québec, 21 h, le 25 février et les quatre mercredis suivants). *Innu Asi* (terre de l'homme, en montagnais) était il y a un an à l'affiche du cinéma «La Clef», à Paris; la presse française de toutes nuances a retenu comme exceptionnelle cette vision des choses de l'intérieur, sur un rythme qui respecte le discours amérindien.

Radio-Québec a tiré parti de ces documents, faisant ronéotyper le transcript qui couvre deux cahiers; au visionnement, rue Fullum, jeudi, 28 invitations avaient été lancées et le journaliste du DEVOIR s'y retrouvait seul de sa caste! Que se passe-t-il? Reflet d'un ethnocentrisme qui n'entend pas dévier, ou simple concours de circonstances? Lamothe m'a dit qu'à ses 52 étudiants en cinéma, à Chicoutimi, il apprenait que «le cinéma, c'est une longue patience». Sûrement que le cinéaste n'a pas à inculquer cette notion de patience aux Montagnais; depuis l'arrivée des Blancs, ils attendent qu'on les écoute, sans la distorsion des intermédiaires, fussent-ils fonctionnaires, missionnaires ou agents de la Hudson's Bay.

Place donc aux Montagnais et mention spéciale à Matthieu André, ce septuagénaire qui nous guide dans les passages-clefs de cette chronique de la dépossession de sa nation.

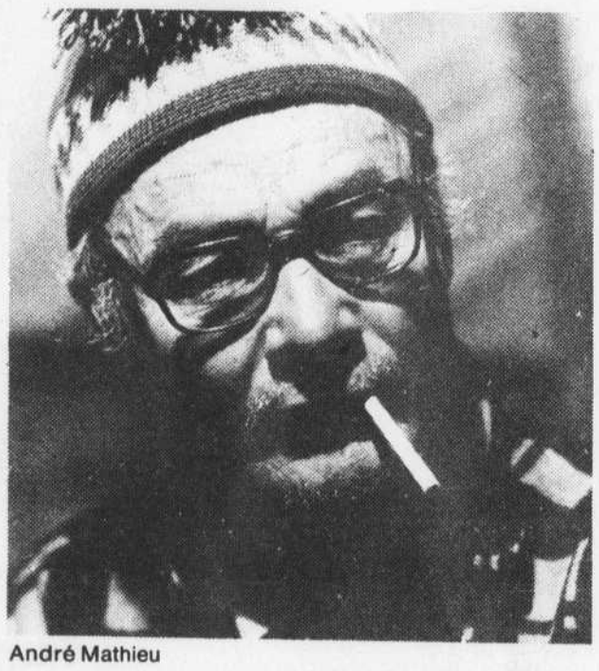

André Mathieu

Le 25 février: *Pukuanipanan* (Campement d'hiver où est tendu le filet), dure 100 minutes. Il en sort un charme bucolique, mais il n'est pas permis d'oublier que Matthieu André et son gendre posent là des gestes, pour la pêche sous la glace, que la plupart des Montagnais ne sauraient imiter: coutumes et langue se perdent rapidement. La majorité de ces Montagnais ont aujourd'hui moins de 15 ans, ils décideront si le cul-de-sac sera rompu.

Le 4 mars, il est question de «l'homme de la toundra» (seul document que je n'aie pas visionné). *Inniun Nitapakanu* (ethnocide délibéré?) est à l'affiche le 11 mars: le contenu en est gênant car il pointe un apartheid dans les faits à l'école Notre-Dame de Schefferville. Charge à peine atténuée du fait que des élèves diront avoir trouvé «gentils» les copains blancs lorsqu'ils étaient pensionnaires à Rivière-du-Loup ou à Québec, où ils s'ennuyaient. IAT (Initiation au travail) est le nom donné à la voie de garage («récupération», dit le jargon) offert aux Indiens qui, par dérision, parlent d'une classe de «faiseurs de gâteaux».

Un gars de 14 ans évoque une bataille où 60 jeunes Indiens résistent aux sarcasmes des autres élèves qui les ridiculisent, il pense que peut-être l'Indien aura à apprendre la politesse aux jeunes Blancs qui «ont un coeur différent». Sur un ton placide, des mères indiennes stigmatisent le comportement d'un professeur qui a assommé l'un des leurs; d'un autre qui a renvoyé une élève à la maison, sans ses vêtements de motoneige (la fillette a failli en mourir). On offrit d'abord un couloir, puis une salle sans fenêtre à une Indienne venue dispenser (une heure par semaine) des cours de montagnais, dans cette école où les élèves indiens ne se sentent pas acceptés, n'ont pas de compagnons de jeu chez les francophones. Ceux qui se rebiffaient quand on les traitait de «porteurs d'eau» auraient-ils si vite oublié que l'Indien n'a pas une vocation de domestique?

Pour Lamothe, il ne fait aucun doute que son documentaire accuse «l'école coloniale blanche» et il voudrait bien voir Yvon Charbonneau, ex-président de la CEQ, s'occuper aussi des Montagnais dans le Comité québécois contre le racisme!

Passons aux deux derniers épisodes (diffusion les 18 et 25 mars) qui ne devraient effectivement faire qu'un *Ninan Natassinan* (notre territoire) où l'on refait la longue marche de Fort Chimo à Sept-Iles (1,100 km) effectuée en 1918 par Jim Watt et sa femme Maud Malone, en compagnie d'Indiens Montagnais. Longue et difficile approche à la question des «droits territoriaux», jamais éteints, des Montagnais. Utile incursion dans la régurgitation de thèses fondées sur des prémisses peu sérieuses, que pourtant officialise le très sérieux Museum of the American Indian, de New York. Rappels historiques qui nous mettent en présence de représentants de la Hudson' Bay dont le dessein est brutal: faire taire les sentiments humains, même lorsque d'excellents chasseurs Indiens sont menacés de famine (le Blanc avoue qu'il est difficile d'amener l'Indien à la civilisation de la farine, il ira jusqu'à lui refuser la vente de balles si l'Indien persiste à ne chasser que le caribou pour sa subsistance plutôt que de courir les animaux à fourrure (ponction des richesses exportables).

Un Tiers Monde chez nous, la belle affaire! Le Québec a signé un traité avec la nation «naskapi» — Matthieu André nous dit qu'il ne reste que deux familles de Naskapis et il défie ceux qui prétendent qu'il y eut une nation naskapi (le terme veut dire, littéralement, «idiot») à la légitimer par la découverte des sépultures d'ancêtres naskapis sur ce territoire plus grand que la France au sujet duquel les Montagnais revendiquent leurs droits.

Les Montagnais sont-ils les victimes d'une fraude cautionnée par quelques chercheurs universitaires dont on a pris soin, en milieu gouvernemental, de se couvrir? Arthur Lamothe est le premier à souhaiter un débat là-dessus, à l'instar de Remi Savard, l'un des anthropologues se portant à la défense d'Amérindiens qui auront été trichés *savamment* jusqu'à la fin.

■

À la télévision de Radio-Canada: téléthéâtre réalisé par Gilles Sénécal, dimanche à 20 h 30: *Le coeur, la tête et l'âme*. Mardi soir, à «Rencontres» (24 février) première des deux tranches où Sean McBride, nationaliste irlandais et président d'Amnistie Internationale, fait son bilan.

À Télé-Métropole (25 février, 20 h 30) premier des cinq épisodes de «L'échange» (adaptation de *Rhineman Exchange*) où le chevaleresque David Spaulding se transforme en tueur professionnel, dans les services américains de renseignement. Allure d'un James Bond bien réalisé. Noeud de l'histoire? Quelque peu invraisemblable: les nazis échangeraient un gyroscope (aidant à mieux bombarder leurs villes) contre l'accès à des diamants industriels.

Curiosité, lundi soir (20h) à Radio-Québec: Francine Grimaldi interviewe son père, Jean Grimaldi, sur lequel Jean Lapointe, Gilles Latulippe et Manda apportent leurs témoignages.

Deux nouveaux guides

par Gilles Archambault

jazz

Alan Rich, **The Simon & Schuster Listener's Guide to Jazz.** New York, 1980. 134 pages.
Len Lyons, **The 101 Best Jazz Albums, A History of Jazz on Records.** William Morrow. New York. 1980. 478 pages.

ON pourra s'étonner de voir que le jazz est de plus en plus analysé, mis en fiches, enseigné dans les conservatoires et les universités américaines pendant que dans le même temps les grandes compagnies de disques s'en détournent. L'année 1980 aura vu l'apparition de nombreuses monographies intéressantes en ce domaine. Et s'il faut déplorer l'absence d'un dictionnaire vraiment mis à jour — l'entreprise de Leonard Feather, la fameuse *Encyclopedia of Jazz* ayant besoin de sérieux remaniements — force nous est d'admettre qu'il y a eu amélioration de ce côté. Pourtant, pas encore d'étude d'ensemble sur Lester Young ou Charlie Christian qui aurait bien mérité un peu plus d'attention de la part des musicologues.

Deux des livres dont il est question cette semaine, le premier est sans doute le plus utile. Rédigé pour les non-spécialistes, il brosse à grands traits et par périodes un tableau de la musique américaine. L'amateur de bonne volonté y trouvera des conseils judicieux, une discographie utile, des aperçus d'une grande netteté. Contrairement à ce qui est devenu une habitude chez les spécialistes américains, le point de vue n'est pas chauvin et l'on fait une juste place à des musiciens comme Martial Solal, Django Reinhardt, par exemple. Les notes consacrées à la musique de diffusion ne versent ni dans l'hystérie laudative ni dans le blâme sévère (attitude qui est celle de l'auteur de ces lignes.) Dommage que ce petit livre ne soit pas mieux distribué au Canada...

Len Lyons a été plus ambitieux. À l'aide de 101 microsillons (remarquez le gadget publicitaire qui déjà se montre le bout du nez) il dresse un historique du jazz sur disques. Ce parti-pris l'oblige à considérer, par exemple, que Max Morath, Mose Allison, Chuck Mangione, George Benson, The Crusaders méritent qu'on les analyse en longueur pendant qu'il règle le cas de Django en disant qu'il est plus virtuose que créateur, que Zoor Seins, Archie Shepp sont oubliés. Il est évident qu'on ne peut préférer Benson à Reinhardt sans avoir des tendances vers le crétinisme. Remarquez que je ne parle que de «tendances» puisqu'il serait injuste de ma part de ne relever que les cent pages ou à peu près de ce livre qui sont superficielles. Injuste aussi de ne pas relever la discographie, la bibliographie et les renseignements souvent judicieux. Les disques dont il est fait mention sont toujours américains et l'auteur ne cache jamais bien longtemps sa fierté nationale. À l'avantage du livre, notons enfin une place non négligeable donnée à la jeune musique noire. En résumé, malgré tout, une initiation que l'amateur point trop porté sur les importations coûteuses et japonaises pourra consulter avec profit à condition de garder ses facultés d'analyse.

Tous les hommes sont fous

(roman)

par Philippe Thoby-Marcelin et Pierre Marcelin

"Et si les événements sont racontés de manière ironique et souvent très drôle, ce qu'ils évoquent n'en est pas moins pathétique. Encore une fois, le sort particulier des Haïtiens reflète la souffrance et la vulnérabilité de l'humanité tout entière, ses douloureux conflits idéologiques et ses ambitions pour ainsi dire insensés. *Tous les hommes sont fous*, est un roman captivant, troublant et d'une qualité littéraire remarquable". Edmund WILSON

Collection Caliban & Cie
230 p. $10.50
NOUVELLE OPTIQUE

guérin l'éditeur qui édite

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DU QUÉBEC
par Jean-Claude Corbeil
154 pages
$7.95

En vente dans toutes les librairies

De tous les pays entièrement ou partiellement de langue française, le Québec est celui qui a poussé le plus loin l'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE de son territoire. Deux postulats sont à la base des réflexions de ce livre: la société est ainsi organisée qu'une hiérarchie s'établit entre les diverses variétés d'une même langue, de sorte qu'il faut examiner la question de la norme dans la perspective du contrôle social des comportements linguistiques; en situation de multilinguisme, la concurrence entre les langues en présence est uniquement une affaire de statut, la question étant ou de savoir ce qui fait le statut d'une langue, ou de décrire et de déterminer avec exactitude le statut des unes et des autres. Les travaux du Québec en cette matière sont uniques et exemplaires. L'ouvrage se propose, avec la loi 101 pour toile de fond, d'en rendre compte et d'en extraire les éléments de théorie qui pourraient renouveler la sociolinguistique appliquée à l'analyse de la régulation linguistique et à la réduction des situations de multi-linguisme.

guérin éditeur limité
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection "L'Économiste"

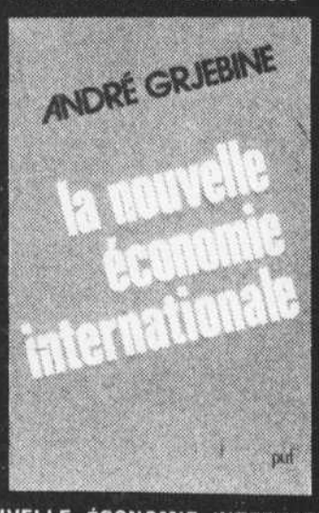

LA NOUVELLE ÉCONOMIE INTERNATIONALE
De la crise mondiale au développement autocentré
par André GRJEBINE

- Un constat: face au chômage, à l'inflation, au déficit commercial, les gouvernements occidentaux sont désarmés. La contrainte extérieure interdit le recours aux remèdes traditionnels. Le redéploiement industriel, renforçant la spécialisation des pays, aggrave leur fragilité. L'expansion incontrôlée du marché des euro-devises menace le système bancaire international.
- Une stratégie nouvelle: le développement autocentré. Un renversement des priorités s'impose. Le développement équilibré des économies doit primer sur l'expansion à tout prix des échanges. À cette fin, chaque région du monde devrait réduire sa dépendance commerciale et monétaire à l'égard de l'extérieur.

Dépassant les dogmatistes libéraux ou marxistes, cet ouvrage propose une vision nouvelle de l'économie mondiale. La confrontation des théories de l'échange international, des politiques économiques et des faits permet au lecteur de comprendre les mécanismes internationaux et les causes de leurs défaillances.

Prix de l'ouvrage: $35,30

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

VENEZ PROFITER DE NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE
BOUQUINEZ ET ÉPARGNEZ
30% SUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE ET LES BANDES DESSINÉES
50% SUR LES COLLECTIONS DE POCHE
20 à 50% ALBUMS ET LIVRES D'ART
40% BIBLIOTHÈQUE ENCYCLOPÉDIE LA PLÉIADE
AUTRES SPÉCIAUX:
○ DICTIONNAIRES «LES USUELS TCHOU» 3 TITRES 10.00 ch.
○ RIOPELLE PAR SCHNEIDER, ED MAEGH/LEMEAC Reg 30.95 spéc. 19.95
TIME-LIFE coll. les GRANDES ÉTENDUES SAUVAGES Reg 13.95 spéc. 7.00
coll. le COMPORTEMENT HUMAIN Reg 11.75 spéc. 5.85
LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier ouest, Montréal
Tél. 273-2841 273-2842

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Donald Alarie

Le monde des «vieux enfants» reconstitué

par Noël Audet

Donald Alarie: **Jérôme et les mots** ou **Les Vieux Enfants**, Le Cercle du livre de France, 1980, 145 pages.

DONALD Alarie sait écrire, et que ce soit effet du hasard ou suite au discernement d'un jury, son prix littéraire me semble tout à fait mérité.

Jérôme et les mots est un recueil de contes représentant une vision du monde un peu particulière, celle des vieillards et des enfants, et dont l'ensemble fait ressortir une étrange parenté entre ces deux bouts de la chaîne. L'auteur en vient même à faire parler les tableaux accrochés au mur, les vieux amoureux et jusqu'à la page blanche de l'écriture. On assiste aux métamorphoses d'un «je» extrêmement mobile.

C'est quand même un peu cela, l'art d'écrire. Il n'y a rien, puis progressivement la magie des mots opère, le thème se construit par petites touches d'apparence insignifiante mais qui mettent peu à peu en lumière la situation des personnages et leur contexte affectif. La langue est juste, la psychologie certaine de ses assises.

Le premier conte, par exemple, qui donne son titre au livre même, n'est d'abord qu'une voix qui parle à la première personne. «Avant, lorsqu'il partait, il venait me saluer dans ma chambre» (p. 9). Il pourrait s'agir, au début, de n'importe qui: une femme enceinte, un vieillard tendre, un homme terrassé par la maladie. Alors le pouvoir de la littérature entre en scène: en l'espace de treize pages, sans que jamais les choses ne soient dites explicitement ou platement, on se rend compte que le personnage qui dit «je» est un enfant, dont on apprend l'âge et, par l'accumulation d'effets indirects, toute la situation familiale: la petite soeur plus jeune, donc perçue comme un peu folle; son propre accident de bicyclette sous les roues d'une voiture; cet accident qui coïncide, pour faire exprès, avec la séparation des parents; les cartes postales de la mère, avec de grosses lettres «pour remplir les cartes postales au plus sacrant» (p. 14), parce que l'on n'a rien à dire en pareille circonstance; la culpabilité de l'enfant, son inquiétude profonde; les cadeaux pour maintenir l'affection; surtout ce regard exquis posé sur «la nouvelle femme de papa»: «Elle est là parce que papa en a besoin. Lorsqu'il revient à la maison, il m'arrive de l'entendre chanter en enlevant son chapeau d'homme sérieux» (p. 13).

Et pour finir, la connivence des deux femmes, surprises au salon par le mari: «Il y a sans doute eu quelques secondes de malaise puisque le ton enjoué des deux femmes à tout à coup disparu» (p. 20).

Derrière ces allusions faites comme en passant, on devine tout un monde réel, complexe, chargé de tensions, de plaisirs et de drames. Voilà bien un des effets propres au texte littéraire. Et c'est parce que le texte est *écrit* qu'il produit ces effets de sens et le plaisir de lire qui en découle. La même histoire racontée autrement pourrait n'avoir qu'un intérêt mitigé, alors que l'on voit bien ici que les choix de l'écriture font toute la différence.

Dans un autre conte intitulé «Tania», le personnage féminin du tableau fait ses commentaires sur les gens qui défilent devant elle. Le renversement de perspective donne lieu à d'étonnantes remarques et Tania acquiert un statut ambigu, entre l'être animé et l'objet du regard des autres. Un peu plus loin, un court dialogue entre deux vieillards amoureux laisse poindre une ombre d'inquiétude chez la vieille: elle craint qu'il ne soit pas prêt à temps pour le voyage. «Tu as l'habitude d'attendre un peu, non?» dit-il (p. 40). Puis on s'aperçoit qu'il s'agit du dernier voyage, et tout le texte bascule dans une nouvelle signification. Il est bien évident que si l'auteur avait proféré une première phrase du genre «Allons sa vieille, on s'embarque pour le dernier voyage?», le conte aurait changé de sens ou aurait produit de tout autres effets.

Tout le livre se constitue d'éclairs de tendresse et de petits événements intérieurs, à peine perceptibles, mais traités avec finesse et force, chaque phrase étant posée comme une tache de couleur pour qu'enfin surgisse l'ensemble d'un tableau saisissant de vérité. Qu'il s'agisse de n'importe quelle scène de la vie quotidienne: le bain, une visite de la voisine, une rencontre, la réclusion dans un hospice, l'écriture sauve toujours cet événement délicat de la banalité en le dotant d'une profondeur symbolique et d'un sens tragique inattendu. Ainsi en va-t-il de l'homme qui prend son bain (p. 61-64) avec de plus en plus d'abandon jusqu'à ce qu'il soit plongé dans le noir, se recroqueville, retrouve son état de foetus et pénètre doucement dans le néant.

On a plaisir à percevoir une constante économie de moyens pourtant doublée d'une efficacité certaine de l'écriture qui glisse au bord de la poésie sans jamais forcer la note. C'est un livre sans prétention, reposant, fait de mille petites surprises pour le coeur et l'esprit. Amateurs de grosses sensations, vous abstenir.

Une certaine clé à la survie de l'esprit

par Naim Kattan

Josef Skvorecky, **Miracle en Bohême,** traduit du tchèque par Gloria Ancelot (Éditions Gallimard)

ECRIRE un roman sur le printemps de Prague sans tomber dans le documentaire ou le verbiage politique est un défi. Josef Skvorecky l'a relevé et il a gagné la partie. Rappelons que Skovrecky est l'un des meilleurs romanciers tchèques contemporains. Il a quitté la Tchécoslovaquie en 1968 après l'arrivée des armées soviétiques et est venu s'installer à Toronto. Il enseigne la littérature américaine à l'Université York et avec sa femme il a fondé une maison d'édition en langue tchèque.

L'oeuvre de Skvorecky a plusieurs facettes. Il a écrit les romans policiers dans la grande tradition du genre, des essais dont un sur le cinéma tchèque. Il a aussi traduit de nombreux ouvrages américains dans sa langue natale. Son dernier roman *Miracle en Bohême*, s'inscrit dans le cycle de ses romans comme le plus important. Il vient clore la trilogie dont *Les Lâches* et *L'Escadron blindé* paru déjà en traduction française, constituent les deux premiers volets. Dans un de ses autres romans, *Le Lionceau*, Skvorecky évoquait les milieux de l'édition de Prague. Comme dans *Le Lionceau* l'auteur emprunte la trame de l'intrigue du *Miracle en Bohême* au roman policier.

Dans les années cinquante, un fait divers survient dans une petite église de Bohême. En plein milieu du sermon dominical une statue bouge dans l'église. Les fidèles, en grande partie des paysans attachés à la religion catholique, croient au miracle. Or il s'agit d'une opération de la police; pour évincer un curé trop populaire elle l'accuse d'avoir fabriqué ce miracle. La police a installé des aimants électriques et des fils de fer ont fait bouger la statue pour dénoncer ensuite le curé d'avoir voulu tromper ses ouailles. Pour appuyer leur accusation ils ont filmé la scène ultérieurement. Or, dans le film ils se sont trompés de statue et l'on ne sait plus si c'est la statue de la Vierge ou celle de saint Joseph qui a bougé. Les versions du film et de la scène réelle ne concordent pas. Tout au long du roman Skovrecky cherche à démêler l'énigme. À la fin avec la meilleure tradition du genre il nous laisse sur un point d'interrogation: il est possible que le miracle soit survenu.

L'intrigue est marginale. L'essentiel dans ce livre c'est le portrait que nous dresse Skvorecky d'une époque et d'une société. En Tchécoslovaquie, intellectuels et artistes ont une longue expérience de la survie. Occupation nazie, dictature stalinienne et chars soviétiques en 1968. Il faut d'abord survivre physiquement, éviter le plus possible l'internement dans les camps et les prisons. Un certain nombre réussissent en se glissant à travers les maillons du filet, d'autres paient le prix, dénoncent leurs confrères, travestissent leurs propres pensées, n'hésitent devant aucune dégradation de l'esprit et de l'âme.

L'action se déroule dans une petite ville de Bohême et Skvorecky alterne les descriptions des années cinquante et celle de 1968. Il ne juge pas ni n'incrimine personne. Il est évident que l'auteur n'est pas communiste mais cela ne l'empêche pas de décrire un personnage communiste sympathique. Il s'agit de la directrice de l'école de jeunes filles où le narrateur enseigne: Ivana. Celle-ci choisit les citations les moins rigides des maîtres marxistes et tout en acceptant l'orthodoxie, elle cherche à permettre aux jeunes filles de faire leurs études et de passer leurs examens sans grand dommage. Or, des vétilles, la moindre incartade peut envoyer une adolescente loin de son école dans une usine ou une ferme d'État afin de réfléchir sur les crimes souvent imaginaires de son père ou une insolence si commune à son âge. Avec détachement et ironie, Skvorecky décrit les lâchetés et les courages des fous, des ambitieux, des intrigants et des pauvres innocents. Souvent le même personnage est à la fois lâche et courageux. Les événements qu'il nous décrit marquent la réalité du pouvoir et les réalités de l'idéologie qui le justifie mais ne parvient pas à le légitimer, d'où l'oppression.

Après l'invasion soviétique, le narrateur est invité à donner des cours dans une Université de la Nouvelle-Angleterre. Là, il assiste à une réunion où des étudiants proclament leur foi maoïste. L'Amérique ne lui paraît pas plus réelle, il décide de rentrer chez lui sans pouvoir élucider ses motivations profondes. Ce roman n'est pas une simple dénonciation d'un régime ou d'une idéologie. C'est une réflexion aux apparences ironiques sur la condition faite à l'homme des deux côtés du rideau de fer. J'ai bien dit que l'ironie n'est qu'apparente car en plus d'être une arme contre un désespoir qui n'est que trop évident, c'est aussi un masque derrière lequel s'abrite une passion tellement puissante qu'elle laisse passer des lueurs de foi et d'espoir. Parfois certains personnages de Skvorecky se moquent des Russes de la même manière qu'à la fin des années quarante et au début des années cinquante certains Européens se moquaient des Américains. Les Yankees jouaient toujours les mauvais rôles et ils donnaient toujours l'impression d'avoir tort. Les faibles, quand ils ne veulent pas se résigner à leur impuissance, se moquent des puissants.

Ce livre exprime une passion mais aussi une tristesse. Elle est si profonde qu'elle imprègne les pages du roman en dépit des rires, des plaisanteries et de l'ironie du romancier.

LIBRE EXPRESSION

Un Caïd
par l'auteur de Shōgun

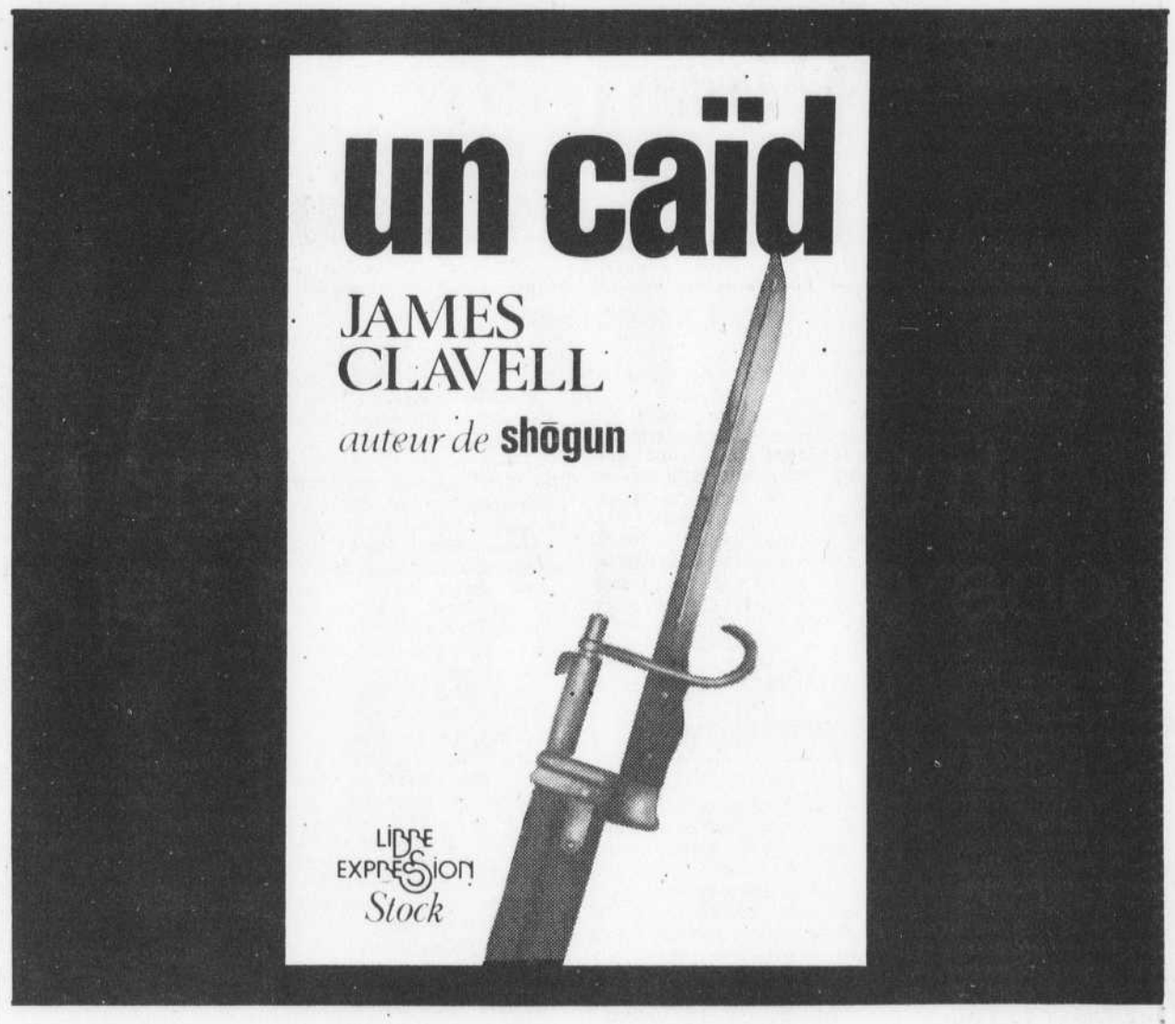

Des soldats américains sont prisonniers dans un camp de concentration japonais situé au coeur de la jungle.

James Clavell, auteur de **Shōgun**, nous y fait rencontrer un homme prêt à tout pour survivre: **le Caïd.**

Un Caïd est en vente dans toutes les librairies au prix de $5.95. Vous pouvez le recevoir à votre domicile en retournant ce bon de commande aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, suite 301, Montréal, Qué. H3G 2M4. Tél.: 849-5259.

Je règlerai cette facture par chèque ☐ ou C.O.D. ☐

Nom

Adresse

Ville Code Postal Tél.:

Justice ou injustice pour les femmes

Une femme avocate, et d'autres femmes autour d'elle, au fil de leurs affrontements avec la justice pour effacer un jour les lois qui les asservissent, les verdicts qui les écrasent, se racontent... Témoignage chaleureux et poignant réquisitoire contre la violence faite aux femmes.
160 pages
$9.95

LIBRE A ELLES
Collection dirigée par Monique Cahen
SEUIL

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

ÉDITIONS SÉLECT *L'ÉDITEUR DES BEST SELLERS*

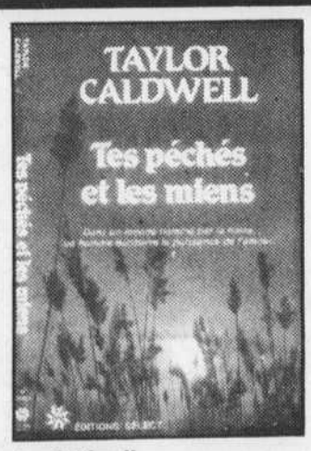

Taylor Caldwell
Tes péchés et les miens
traduction originale d'un auteur de grande renommée
Dans un monde dominé par la haine, un homme découvre la puissance de l'amour.
144 pages — **$8.95**

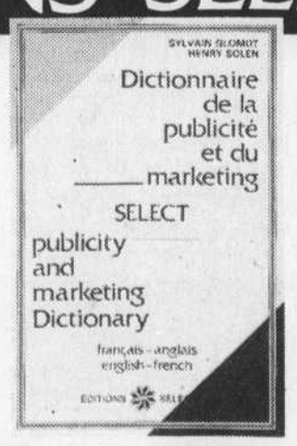

Dictionnaire de la publicité et du marketing — Sélect
FR/ANG ENG/FR
de Sylvain Glomot et Henry Solen
Un "Dictionnaire anglais-français/français-anglais de la Publicité et du Marketing" visant à l'efficacité et qui puisse être consulté quotidiennement était donc devenu indispensable pour: les professionnels: agences de publicité, médias; les étudiants: écoles de commerce; le grand public.
472 pages — **$19.95**

Dictionnaire juridique et économique
Legal and Economic Dictionary
FR/ANG ENG/FR
Le "DOUCET" est devenu une "bible" aux yeux des Allemands, des Français, des Espagnols, des Italiens et des Néerlandais en raison des diverses versions et combinaisons existantes de sa terminologie. L'ensemble du volume comporte plus de 50,000 termes. Un ouvrage tout à fait à jour.
770 pages — **$39.95**

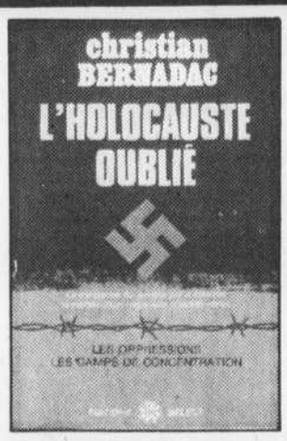

L'holocauste oublié
de Christian Bernadac
L'auteur retrace la longue persécution des familles marquées par une malédiction. Le massacre du peuple juif a masqué la persécution organisée par d'autres races. Une révélation qu'il faut — enfin — avoir le courage de découvrir et de lire.
416 pages — **$12.95**

Le mystère des sept palmiers
Ce nouveau roman de KONSALIK mêle avec une diabolique maîtrise de dépaysement, l'aventure, le suspense et une émouvante histoire d'amour. Cette oeuvre compte parmi les plus fascinantes du célèbre conteur.
288 pages — **$9.95**

Le mal américain
de Michel Crozier
L'Amérique est en crise. La première puissance du monde ne sait plus où elle va, et le monde entier commence à s'interroger. Cette inquiétude est-elle justifiée? Michel Crozier répond Oui...
298 pages — **$11.95**

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ L'ÉDITEUR — 1555 OUEST RUE DE LOUVAIN — MONTRÉAL — QUÉBEC — H4N 1G6 — COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

les carnets de Jean Ethier-Blais

A chaque Noël, je me dis: «Tiens, je m'offre un beau cadeau! Je l'ai bien mérité.» — Et puis, rien. Ce n'est pas par avarice, c'est que je me trouve indigne. Je pense aux pauvres du monde entier, aux persécutés, de l'Union Soviétique à Cuba, à tous ceux qui meurent de faim. Il y a près d'un quart de siècle, j'ai vécu à Hanoï, sous le régime de l'affreux bonhomme Ho Chi Minh, que tout le monde en Occident, bien sûr, portait aux nues. J'ai vu les affamés et ce spectacle m'est resté. C'est un peu pourquoi, à Noël, au lieu de m'offrir un cadeau somptueux, je me contente de l'éternelle cravate. Eh bien! cette année, pas du tout, au diable la cravate ou la paire de gants! Je me suis choisi un magnifique fauteuil Voltaire, en me disant, pour calmer ma conscience, que ce serait mon fauteuil de poésie. Car la poésie ne se lit pas n'importe où, ni n'importe comment, ni surtout, comme Cicéron, «in cubiculo cum libro». Elle ne se laisse saisir que lorsque l'esprit se livre totalement à elle. Et quel lieu d'élection plus merveilleux qu'un fauteuil Voltaire, aussi appelé bergère, tabac clair, au dos de velours tabac foncé, et décoré de jacinthes? Je l'ai sous les yeux au moment même que j'écris. Il tourne le dos à la bibliothèque où se trouvent pêle-mêle, la correspondance de Flaubert, les *Voyages en Perse* de Tavernier, Les Démons de Doderer et les contes de Voltaire. Mais j'ai tenu parole et, souvent, le soir, je m'y installe; un poète, Baudelaire ou le Père Le Moyne tout aussi bien, me tiennent compagnie et hantent les rêveries de ma nuit.

J'ai appris à aimer la poésie en lisant Mallarmé. À seize ans, j'avait recopié l'essentiel de son oeuvre dans un cahier noir, que je trainais partout à ma suite et dont je me délectais. C'est sans doute pourquoi ma conception de la poésie est restée sévère. J'estime que le poète est l'être le plus important qui soit, qu'il est le seul (et les mystiques sont des poètes) à entrer de plein vol dans l'innonu du spirituel. Le destin l'a choisi, lui pourtant homme comme nous, mais marqué d'un sceau, afin d'expliquer l'univers à ses semblables. Tout n'est-il pas obscur dans l'existence et dans ces étapes singulières que nous appelons nos vies? Pourquoi sommes-nous venus dan ce monde? Où irons-nous en le quittant? Irons-nous même quelque part? Quel est le sens de ce «quelque part»? Qui est Dieu? Le sommes-nous? Ne le créons-nous pas à mesure que nous sentons grandir en nous le besoin d'une présence immanente? Le poète répond obscurément à toutes ces questions, en leur ajoutant une dimension spécifique d'obscurité. Il est poète parce que, paradoxe suprême de la vie, il obscurcit l'obscur et que de cet assombrissement intégral naît une clarté. C'est l'obscure clarté dont parle Hugo. Ou bien, le poète aux prises avec ses rêves, suit la réalité à la trace. Mais le réel suscite sa propre noirceur. Le poète, quoiqu'il fasse, ne peut jamais quitter cet univers de mystère qui abrite, enrichit et enveloppe toutes nos pensées. Descartes, dont on a fait, par bêtise, un modèle de clarté, avait choisi la devise: Je m'avance masqué. *Larvatus prodeo*. Il savait que le mystère est la loi première de l'esprit. Urs von Balthasar dit: Je n'expliquerai pas la Trinité, puisque c'est un mystère. — Il a raison.

Impossible même de comprendre ce qu'est la poésie. On peut parfois en démonter le mécanisme et il ne reste rien. Valéry alignait les rimes et construisait son poème autour d'elles. Virgile sans doute travaillait en fonction de certains rythmes. Ce sont là des trucs. Et qui me dit qu'il n'y a pas une étrange inspiration, une volonté du destin, dans le fait de choisir une rime plutôt qu'une autre? Le dessein du poème ne s'est-il pas formé dans l'inconscient du poète, à son insu? Ne serait-ce pas lui qui fait surgir cette théorie de rimes, qui constituent en soi un poème? La patience du travail vient s'ajouter à l'effervescence créatrice du début. Et le poème, l'oeuvre, prend forme. Les mots se co-optent, ils s'appellent à travers la page comme des personnages des soeurs Brontë dans la plaine avec ses tombeaux. Je crois que les vrais poètes ont, au fond d'eux-mêmes, une banque de mots qui leur appartiennent en propre, auxquels ils donneront un sens, dès lors qu'ils les auront découverts et arrachés à leur gangue. La poésie française est particulièrement difficile à écrire parce qu'à son niveau le plus élevé, notre langue fait en quelque sorte abstraction des mots; elle s'écrit avec une syntaxe, un rythme, une respiration, une gestuelle. Le poète doit donc descendre au fond de lui-même, en quête de son vocabulaire personnel, de ces quelques vocables dont a besoin la syntaxe qui est en lui, qui feront qu'il est lui-même et non pas un autre.

C'est pourquoi je n'aime pas le vers dit «libre». Une aversion est en moi de la poésie d'images sans suite ou de confidences sans répondants. Je ne vois là que des mots livrés à eux-mêmes, sans qu'interviennent la syntaxe, qui seule permet au langage de se tenir droit. On me dira que c'est la jeunesse. Les jeunes poètes déversent en poésie le trop-plein de leurs aspirations, de leurs amours. Je le veux bien. Il n'en reste pas moins que ces sentiments, ils les cerneraient encore mieux à l'intérieur de règles strictes, strictement appliquées. Les mots et la morphologie participeraient à l'élaboration du poème. Les règles, qui sont dans notre langue, la rime et la césure, imposent à l'esprit une concentration poétique, en ce sens qu'elles haussent d'office le niveau de l'expression. Et à l'intérieur de cette réglementation, que de libertés nouvelles! Il n'est pas de poètes plus différents que Mallarmé et Verlaine, l'un sévère, soutenu, dogmatique jusque dans ses moments de lyrique effusion; l'autre, linéaire, jouant avec les rythmes, imitant la prose. Et le Verlaine de la plus grande liberté, comme il est différent de deux autres poètes eux aussi libres à l'intérieur d'une forme apprêtée, qui sont La Fontaine et Hugo. Ne serait-ce pas reconnaître que la liberté la plus grande est celle qui s'inscrit à l'intérieur des règles les plus strictes? Mais en poésie, nous sommes loin de l'inspiration laissée à elle-même. Nous sommes en face d'un besoin d'expression qui transcende l'inspiration et qui retrouve par les mots et la syntaxe le sens profond de l'âme en gésine. Enfin, pour le lecteur, de quelle joie ne s'agit-il pas? Il se trouve, grâce au maniement d'une langue parfaite, en face du pur éclat de l'esprit, comme un flambeau qui permet de descendre jusque dans les replis les plus sombres et secrets du coeur.

SOLARIS

Science-fiction / fantastique / bande dessinée

Fondé en 1974, avec 37 numéros publiés, SOLARIS est le premier magazine de science-fiction de langue française en Amérique du Nord...

Offre spéciale: abonnement $9

Abonnez-vous pour un an (6 numéros) au tarif spécial de $9, et recevez gratuitement un livre de science-fiction de la collection **Titres-SF**, d'une valeur de $5,95...

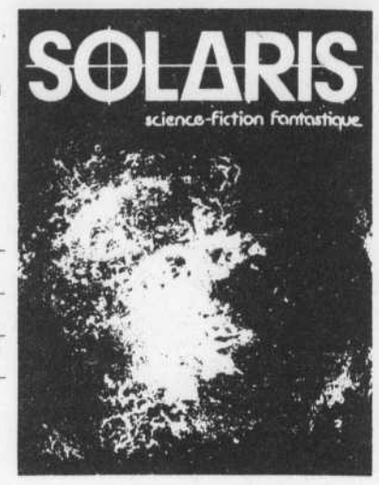

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____

Expédier à: **SOLARIS**
1085 rue Saint-Jean, Longueuil
Qué., J4H 2Z3.

Les livres, offerts gratuitement avec l'abonnement, sont une gracieuseté des Éditions Jean-Claude Lattès.

Offre valable jusqu'au 31 mars (elle ne s'adresse pas aux institutions)

Posologie: une fois l'an?

par Heinz Weinmann

Le Temps de la réflexion, 1980, annuel, dirigé par J.-B. Pontalis, Gallimard, 482 pages.

Philosopher, les interrogations contemporaines, matériaux pour un enseignement, sous la direction de Ch. Delacampagne et R. Maggiori, Fayard, 1980, 532 pp.

C'A y est! C'est décidé. Je veux que cette nouvelle se répande partout au Québec et au plus vite!

Voilà: à partir de maintenant on ne réfléchit qu'une fois par année en France. Il reste juste à déterminer les modalités de ce nouveau cogito annuel: combien de temps doit durer cette réflexion, quoi faire des années bissextiles etc.

«Maudits Françâ» ils nous devanceront donc toujours, même dans la paresse! Alors que les intellectuels québécois s'échinent encore à penser et réfléchir à l'«année longue» les Français décident tout de go de réfléchir une fois au mois d'octobre. Mois des récoltes, de la rentrée (en France)...

Au début, en prenant connaissance, de cette revue qui paraît une fois l'an, je trouvai que l'idée se défendait, même s'imposait. Nous sommes pris aujourd'hui dans une course haletante pour essayer de suivre à la trace les publications qui se font de plus en plus nombreuses. Alors, faisons une halte, opérons un retour réflexif sur ce que nous avons lu pour séparer le bon grain de l'ivraie. Mais une question naïve qui s'est imposée avec brutalité m'a fait changer vite d'avis: que feront les intellectuels pendant les autres onze mois de l'année où ils ne refléchissent pas? L'homme est un «animal» toute saison, ses activités (amour, pensée) ne sont pas régies par des cycles saisonniers rigides. De grâce, restons Hommes, réfléchissons douze mois par année!

J'espère que J.-B. Pontalis, grand patron de cette entreprise de réflexion annuelle, me pardonnera de ne pas avoir attendu le mois d'octobre prochain pour juger le travail de son équipe. Jusqu'à nouvel ordre, nous sommes encore des «libres penseurs» ici au Québec: aucune convention collective de réflexion ne nous lie à la France...

J.-B. Pontalis, sorti de son cabinet de psychiatre, se drape dans la pose du penseur, non sans avoir étudié avant, Rodin pour savoir comment placer sa tête dans sa main: 1500 cm3 de matière grise, ça se «supporte»! Lorsque Pontalis se fatigue dans la pose du penseur, il se repose dans celle du poète. La pensée, nous chuchote-t-il alors, c'est comme le tissage. Pas n'importe lequel: celui des Gobelins. Une trame et une chaîne, et voilà que lentement et amoureusement sur le métier de tissage le tissu de la pensée se tisse. C'est beau et profond! Pas étonnant qu'il fallut une année entière pour distiller une pensée de cette concentration.

Quels sont les fruits que cueille cette réflexion annuelle? J-P. Vernant et M. Detienne, en parlant encore de mythe vont ramasser quelques pommes blettes dans un jardin d'Adonis dont les aromates décidément se sont volatilisés à tous jamais. Deguy, au nom de la philosophie (laquelle?) dénonce l'imposture de P. Bourdieu dans sa *Distinction*. A. Jacquard fait le procès de la sociobiologie américaine. On le voit, les auteurs se montrent critiques, tout au moins à l'égard des autres... J. Starobinski prend la température à Mme Bovary dans un travail subtil qui explore le corps de Mme Bovary.

Non, la publication de ce livre n'aura pas été vaine. Elle est largement justifiée par l'étude de Claude Lévi-Strauss: «Une petite énigme mythico-littéraire». En huit pages, le miracle de la pensée s'opère... sur un rien: un vers des *Colchiques* d'Apollinaire: «Ils cueillent les colchiques qui sont comme des mères, filles de leurs filles...» En consultant des dizaines de manuels de botanique, C. Lévi-Strauss éclaire enfin cette énigme qui a donné tant de fil à retordre aux commentateurs d'Apollinaire.

■

De la réflexion à la philosophie, la transition se fait sans trop de heurt. D'aucuns affirment même que les deux se confondent. Je ne veux pas parler ici de cette haute philosophie qui se fait quelque part dans un empyrée de la Pensée, mais de celle quotidienne, mercenaire, de même nom, qui s'enseigne dans nos collèges et universités. Dur métier que celui du prof de philo! Faire réfléchir les étudiants! Sur quoi? N'importe: Freud, Marx, Althusser, Bataille, même Platon. Car il en est de la philosophie comme de la baguette d'une bonne fée: tout ce qu'elle touche, elle le transforme en... philosophie: le sexe, la politique, l'écologie etc.

Voilà enfin le livre qui calmera les angoisses annuelles du prof de philo à l'approche de la rentrée, qui ne sait pas «quel auteur mettre au programme»: *Philosopher*, c'est tout un programme! Imaginez, le jet-set de l'intelligentsia française a accepté de s'adresser simplement, sans faire de l'esbroufe devant la galerie, aux élèves des classes terminales: Ph. Ariès, Y. Belaval, M. de Certeau, V. Jankélévitch, E. Le Roy Ladurie, E. Morin, A. Touraine, J.-P. Vernant, pour ne citer que les plus célèbres. Tous les grands problèmes des sciences et des sciences humaines sont abordés. Il est même question, dans un chapitre (le dernier!), de philosophie. C'est rassurant.

Naturellement, il y a de grandes fluctuations de niveau et de qualité d'un article à l'autre: il ne saurait en être autrement lorsque d'obscurs tâcherons provinciaux et les Coryphées de la pensée se côtoient.

Maintenant, il ne reste qu'à polycopier les textes... choisis.

sciences humaines

NOUVEAUTÉ

Remparts lointains

La politique française des travaux publics à Terre-Neuve et à l'île Royale, 1615-1758

par

Frederick J. Thorpe

Pourquoi la France a-t-elle investi des sommes considérables dans les travaux de défense à l'île Royale et à Terre-Neuve. Seul un examen détaillé de cette politique, de son adoption, de son élaboration et de sa mise en oeuvre permet d'aboutir à des explications convaincantes. Tel est le but du présent ouvrage.

15 x 23 cm., 256 pages. **Prix: $6.75**

Bon de commande

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires

Remparts lointains.

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandats de poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

possibles

VOLUME 5 NUMÉRO 2 ANNÉE 1981

Gilles Hénault:
D'Odanak à l'Avenir

Élections 81: Questions au P.Q.

Victor Lévy-Beaulieu:
L'Irlande trop tôt

Comité de rédaction:
Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gilles Hénault, Roger Lenoir, Gaston Miron, Marcel Rioux.
Secrétaire de la rédaction: Robert Laplante

DANS CE NUMÉRO

Élections 81: Questions au P.Q.

ÉDITORIAL:
Être ou ne pas être... ou n'être qu'un peu 7
Acharnations *Robert Laplante* 13
Lettre au Parti Québécois *Gabriel Gagnon* 21
Pour le syndicalisme: "le P.Q., faute de mieux!" *Pierre J.G. Vennat* 29
La démocrate municipale: déblocage ou impasse? *Guy Bourassa* 39
Coops et État: enfin partenaires? *Marie-Agnès Thellier* 49
L'échiquier scolaire *Marie Bouchard et Paule Des Rivières* 59
Vers un mouvement social des jeunes? *Jean-Pierre Dupuis* 69
Le P.Q. à la croisée des chemins *Lise Noël* 77
Une entrevue avec Victor-Lévy Beaulieu L'Irlande trop tôt 87
SUR LES CHEMINS DE L'AUTOGESTION
Mouvement syndical et entreprises à gestion participative: quelques notes *Paul-André Boucher et Roger Lenoir* 103
Le groupe de travail pour l'autogestion *Robert Laplante* 109
Les étapes de l'exil: les Chiliens au Québec *Jaime Llambias-Wolff* 113
D'Odanak à l'Avenir *Gilles Hénault* 129
COURTEPOINTES ET POINTES SÈCHES 151
ICONOGRAPHIE: *Givres apprivoisés, huit dessins à la plume de Gérard Tremblay*

Abonnez-vous à **POSSIBLES**

Bulletin d'abonnement

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Code postal .....

Province.....

Occupation .....

ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de $15.00 pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....
Abonnement institutionnel: $25.00 Abonnement de soutien: $25.00

Revue Possibles, B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4

Lettres québécoises

le seul magazine d'actualités littéraires au québec
numéro 21 — printemps 81 — 72 pages

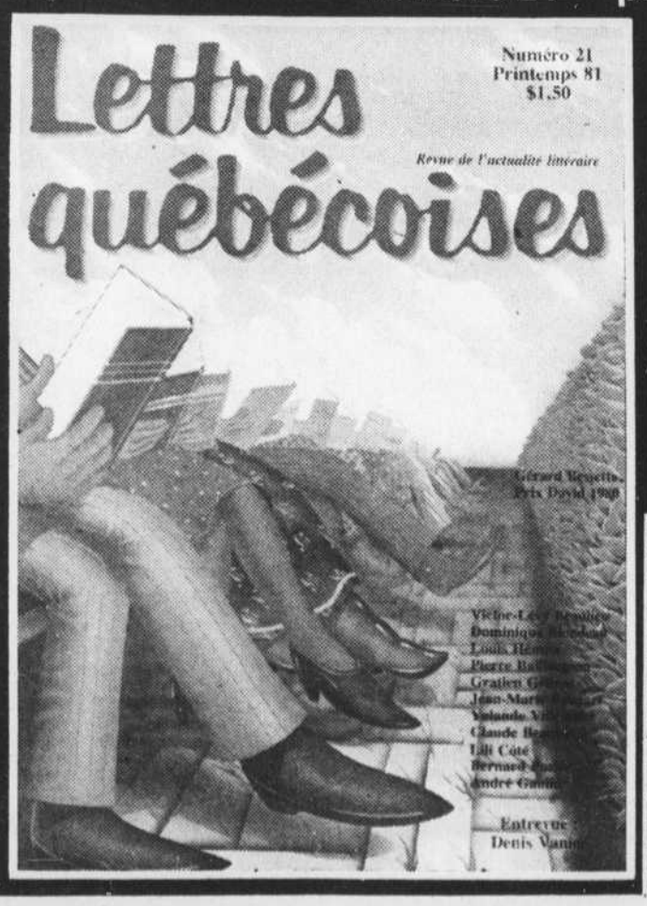

Abonnement illustré
Demandez-le chez votre libraire ou votre marchand de revues

Prix littéraires, nouvelles du monde littéraire, reportage-photos du salon du livre de Montréal 1980, analyses de livres récents, entrevues, lettres québécoises vous met en rapport direct avec tous nos meilleurs écrivains. Si vous ne trouvez pas notre magazine dans un kiosque ou une librairie près de chez vous, abonnez-vous.

Tél.: 843-5358

Abonnement

Nom.....

Adresse.....

Ville ..... Code postal.....

À commencer avec le no .....

Lettres québécoises
C.P. 1840 Succ. B
Montréal, Qué.
H3B 3L4

Canada $8.00
U.S.A. $9.00
Europe $12.00
Institution $10.00
De Soutien: $15.00

L'auteur de «Clandestine» répond à son critique

par Jacques Renaud

CLANDESTINE n'est ni un roman historique ni une apologie du terrorisme. Ce n'en est pas non plus une condamnation morale, bien que personnellement je sois en désaccord avec les terrorismes. C'est la raison pour laquelle je me suis placé dans la peau d'un narrateur imaginaire, Réjean, l'un des plus effacés des personnages, pour laisser vivre de leur vie propre les autres personnages. C'était la seule façon d'écrire enfin une oeuvre dont la substance me hantait depuis des années. C'était cette oeuvre-là qui devait être écrite et je n'y peux rien.

Ce qu'un ex-felquiste pouvait me reprocher, et je le comprends, c'est de ne pas avoir fait un roman apologétique, le roman d'une thèse en faveur du terrorisme. J'ai voulu éviter le piège de la candeur morale et du fanatisme sans racine. Je prétends y être parvenu. Non sans choquer, j'en suis certain, mais prétendre, de là, que je ridiculise

polémique

des gens ayant opté pour un tel type d'action est un abus de dire dont le lecteur lui-même peut se rendre compte. Des personnages comme Julien ou Lachenaie ne sont en rien ridicules. Edmond, peut-être, le gauchiste, à certains moments. Mais comment un roman de 500 pages qui se veut exploréen et qui comprend près d'une vingtaine de personnages, tous souvent très différents les uns des autres, ne pourrait-il pas présenter des personnages imparfaits ayant des travers et même des tares? Peut-être, justement, dans cette perspective des différences souvent profondes entre les personnages, une phrase (dont une partie est relevée par Larue-Langlois pour ridiculiser les décryptages) a-t-elle pu choquer le critique. Il s'agit de celle qu'Aurélia prononce à propos de son amant: «Ils sont figés dans leurs concepts et leur marxisme et leur maudite plus-value et autres pognages de comptables». Si Larue-Langlois est le moindrement gauchiste, je comprends qu'il ait pu tiquer sur une phrase pareille et qu'il me rende (et non à Aurélia) coup pour coup en qualifiant les décryptages de «pognages de comptables». Mais ces «pognages» n'en sont pas moins aussi des instruments de «dépognages», ce dont je n'ai pas ici l'intention de convaincre le critique. Mais il reste que ce roman est trop vaste pour le réduire ainsi à une seule petite goutte.

Erreurs: Langlois parle de «petits mecs tellement matchos qu'ils sont convaincus de pouvoir faire mouiller les petites culottes des filles d'un seul regard de braise». Or le seul des 20 ou 21 personnages qui «prétende» faire une telle chose n'est pas un matcho mais un homosexuel d'une bonne cinquantaine d'années, Nassens, et il ne prétend pas le faire, il le fait.

Une autre: Langlois parle de «500 longues pages (pas plus longues que d'autres mais l'on me dit souvent qu'elles ont tendance à être denses) dont la *bonne moitié* traite d'arcanes. Or le roman compte *neuf* pages de décryptage proprement dit auxquelles l'on peut peut-être ajouter une dizaine d'encadrés et peut-être, à la rigueur, pour abonder dans son sens, une dizaine d'autres pages. Trente pages au maximum, sur 500, ça ne fait pas les 250 dont il faudrait, au moins, pour faire une «bonne moitié».

Une autre: «Vobiscums et salamalecs, vicaires goupillonnants et derviches tourneurs» sont des personnages de Larue-Langlois. Ils n'existent pas dans *Clandestine* et bien peu de choses peuvent honnêtement s'en rapprocher. Ce serait même plutôt le contraire. Même si un certain sentiment religieux anime souvent ces pages, je trouve abusif de la part de Langlois, d'en réduire la portée à ses images d'épinal. Elle est beaucoup plus grande.

Une étrange contradiction dans l'article de Langlois: il commence par ridiculiser les soi-disant «petits mecs» puis à parler de personnages qui confondent «quéquettes et pistolets» pour ensuite se carrer devant sa feuille et faire les louanges des pages érotiques.

Une chose m'a semblé plus que les autres injuste dans cet article et c'est l'idée que je ridiculise des personnages qui sont encore en prison. Les personnages ne sont pas en prison: ils sont dans le roman. En prison, c'est un autre ordre de choses. Larue-Langlois les confond. Injuste parce que j'ai une admiration que je ne cache à personne pour la dimension de solidarité dont fait preuve un Rose à l'endroit de ses compagnons et qui constitue pour nous une extraordinaire leçon, bien plus que morale ou politique: une leçon d'être. Je ne me place ici ni du point de vue moral, ni du point de vue politique ou idéologique mais du simple point de vue personnel de ce que nous portons en nous de meilleur et qui nous pousse à nous dépasser nous-mêmes, à nous oublier pour quelque chose de plus grand que nous. Rose en prison témoigne à mes yeux, en tant qu'individu, d'une fidélité plus grande à sa conscience que le goût qu'il pourrait avoir de courir en liberté. Je l'admire très sincèrement et son exemple nous est bénéfique. Et en un sens, certains personnages comme Julien, dans *Clandestine*, rendent hommage à ce fond d'être. Et aussi la fidélité de Réjean à Julien. Pourquoi Larue-Langlois refuse-t-il de le voir?

D'autre part ces inscriptions «fienteuses» selon lui: «Je ne voyais pas pourquoi il prenait ses dix stances» et «c'est déjà ça compense». Pour y voir du «fienteux», ne faut-il pas aller l'y mettre soi-même? Il persistera à dire que je délire dans les arcanes. Ne serait-ce pas plutôt lui qui délire dans les siens?

Quant aux trois niveaux cervicaux dont il est question et que *Clandestine* tente d'expliquer, à la fin du roman, contrairement à ce qu'affirme Langlois (l'a-t-il tout lu?), j'en retrouve, vendredi dernier, un écho frappant dans la bouche même de Laborit dans *Mon oncle d'Amérique*. Laborit serait-il, comme il le dit de *Clandestine*, un écornifleur?

Ce roman est essentiellement une exploration de la psyché profonde par l'écriture. Réjean et les autres s'y montrent tels qu'ils sont surgis de moi. J'ai voulu tenter d'exprimer, dans ce roman, une sorte de totalité. Je pense y être en un sens parvenu. En tous cas un certain nombre de lecteurs et deux critiques, et non des moindres, l'ont dit. Avec toujours les mêmes réserves quant aux nombres (chez les critiques surtout) mais je respecte ces réserves comme ils respectent mes recherches. Tout en me réjouissant que Langlois ait au moins pu jouir de «certaines des plus belles pages érotiques de la littérature québécoise».

Dommage, cependant, qu'il n'aie pas pu vibrer aux autres «cerveaux» de *Clandestine*.

Les réalisateurs et la loi-cadre

Cette lettre, adressée au ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, porte la signature de la présidente de l'Association des réalisateurs de films du Québec.

MONSIEUR le ministre, nous reconnaissons l'effort récent fait par votre ministère pour doter le secteur cinéma d'une loi-cadre fonctionnelle qui répond à ses besoins.

Toutefois nous déplorons le procédé inadmissible par lequel vous avez nommé et rendu public, sans consultation ni préavis les noms des personnes qui siégeront sur la commission d'étude sur le cinéma.

L'idée d'une commission d'étude sur le cinéma, conçue par l'Association des réalisateurs de films du Québec (ARFQ), fut présentée au mini-sommet des Industries culturelles de décembre 1978, entérinée par les autres associations professionnelles du secteur cinéma et défendue pendant les consultations de juin 1980. Après deux ans de représentations assidues, voilà qu'on nous annonce de but en blanc la création de cette commission sans mandats précis ni pouvoirs apparents par le biais d'une conférence de presse où l'on ne juge même pas utile de nous convoquer.

La commission d'étude sur le cinéma telle que définie par l'ARFQ devait être un organe d'analyse et de réflexion critique doté de pouvoirs quasi-judiciaires d'enquête. Nous avions demandé qu'elle soit présidée par un penseur dont l'attachement aux valeurs culturelles québécoises ne faisait plus de doute; nous avions demandé qu'elle soit composée de personnes dont les intérêts n'entraient pas en conflit avec les intérêts du cinéma québécois; nous avions demandé qu'il y siège un économiste et/ou un sociologue; nous avions demandé qu'elle puisse examiner la structure et le fonctionnement actuels de l'Institut québécois du cinéma (IQC). Or cette commission qu'on veut nous imposer est à peu de choses près la réplique exacte du conseil d'administration de l'IQC moins le représentant des techniciens.

Comment concevoir qu'une commission nommée en tenant si peu compte des demandes qui sont à l'origine même de sa création et constituée en partie de gens dont les intérêts sont indissociables de ceux des «majors» américains puisse être efficace dans l'analyse et la réforme d'une situation existante dont ils profitent?

À l'intention du public qui prendra connaissance de cette lettre, qu'il soit dit que le budget total attribué au secteur cinéma par le gouvernement du Québec représente quatre milles d'autoroute ou quatre semaines de frais d'entretien des installations olympiques. Situation absurde, on en conviendra, qu'il apparaît dorénavant impossible de changer à travers les interventions d'une commission de pacotille dont nous mettons en doute l'efficacité et la bonne foi.

Qu'il soit dit que le cinéma québécois représente actuellement moins de 1% du temps écran au Québec et qu'on estime à plus de 20 millions de dollars l'exode annuel du capital d'exploitation des salles du Québec vers les réseaux de la maison-mère américaine et que désormais cet état de fait risque de s'aggraver.

Pour finir, monsieur le ministre, valait-il vraiment la peine de nous inciter à mettre deux ans d'efforts et de réflexions dans la rédaction d'un mémoire destiné à améliorer la situation des créateurs et des travailleurs dans le secteur cinéma pour ignorer nos recommandations de façon aussi cavalière? Devons-nous ce geste immodéré à l'approche des élections?

Nous aimerions des explications.

Micheline LANCTÔT

COURRIER

■ Malentendu à dissiper

Dans l'article du samedi 17 janvier de Jacques Larue-Langlois, un passage fort court, mais qui n'en était pas moins percutant, m'a fait sursauter et je n'ai malheureusement pas reconnu là ma pensée. Mon intention n'est cependant pas de vilipender un journaliste qui par ailleurs fait un excellent travail, mais de rectifier un passage qui ne rend pas justice à ma pensée.

Le passage était ainsi formulé: «À mon avis, être féministe ce n'est pas passer son temps assise sur son liniment à se frotter le bobo». Les guillemets indiquaient que c'étaient là mes propres paroles.

Contrairement à ce qu'elle laisse entendre, cette phrase ne se rapportait pas à une question sur mon engagement féministe, mais est extraite d'une opinion que je formulais sur une de mes pièces, *T'sé veux dire*, laquelle pouvait sembler à prime abord non féministe. Je répondais à cela que, à mon avis, être féministe, c'était aussi se permettre d'être critique vis-à-vis des femmes et pas seulement mettre du liniment sur ses bobos.

Je comprends fort bien que les termes employés sont identiques et que, transcrits rapidement sur un bloc-note, ils puissent se reformuler comme ils l'ont été. Mais, dans le cas qui nous occupe, la retranscription de mes dires laisse filtrer une fâcheuse connotation sexuelle qui était non seulement absente de mes dires et pensées, mais qui me blesse personnellement.

Étant moi-même féministe, je ne pouvais pas laisser cette intervention représenter mon opinion sur le féminisme.

Aussi serais-je reconnaissante au journal LE DEVOIR de bien vouloir faire paraître cette lettre qui dissipera un malentendu que l'intéressée ne peut laisser subsister.

Marie LABERGE

■ Vessies ou lanternes

Nous apprenons la création d'une «Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel» — une fois de plus. Les comités et commissions de toutes sortes se succèdent à un rythme vertigineux grâce à M. Vaugeois qui est beaucoup plus prodigue lorsqu'il s'agit de distribuer généreusement les fonds publics pour asseoir une commission que pour subventionner les organismes culturels qui accomplissent véritablement leur tâche auprès du public.

La dernière «trouvaille» de M. Vaugeois aura pour tâches principales d'étudier la question du doublage et du sous-titrage et la pertinence de contingenter la projection des films étrangers dans les salles du Québec.

Une commission de cinq membres qui va coûter $300,000. aux contribuables est chargée d'étudier les problèmes du doublage et du sous-titrage alors qu'un projet de loi à ce sujet est déjà déposé à l'Assemblée nationale. Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Vaugeois a l'art de mettre la charrue avant les boeufs... Peut-être faut-il interpréter cela simplement comme un constat d'échec, mais M. Vaugeois ne pouvant se résigner à reculer publiquement devant la pression légitime des citoyens et du milieu de l'industrie cinématographique, préfère nommer encore une commission. C'est toujours le contribuable qui paie et il faut dire qu'il est un peu fatigué de payer pour les nombreuses erreurs de stratégie de M. Vaugeois.

Il faut ajouter que la composition de cette commission n'apporte rien de nouveau par rapport à ce qu'on connaissait. En effet, elle est présidée par M. Guy Fournier dont on connaît déjà les idées étroites sur certains plans. La caractéristique principale d'une commission d'étude doit être l'objectivité, l'impartialité... on en est loin! En fait, M. Fournier devrait choisir ou de demeurer président de l'Institut ou de présider cette Commission car le cumul des deux fonctions et des deux salaires

Suite à la page 32

L'IMPASSE

Enjeux et perspectives de l'après-référendum

sous la direction de

Nicole Laurin-Frenette et Jean-François Léonard

"On a cette impression bienfaisante d'entendre enfin une parole neuve et libératrice".

Lysiane Gagnon — *LA PRESSE*

"Peut-on en conclure que les gauches québécoises formeront bientôt un front commun capable de guérir les péquistes de l'étrange sentiment de culpabilité qui semble les miner et les rendre défaitistes?"

Jacques Dufresne — *LE DEVOIR*

Collection Matériaux

168 p. $8.50

NOUVELLE OPTIQUE

OCTOBRE 1970

Le Rapport Duchaîne. VERSION INTÉGRALE

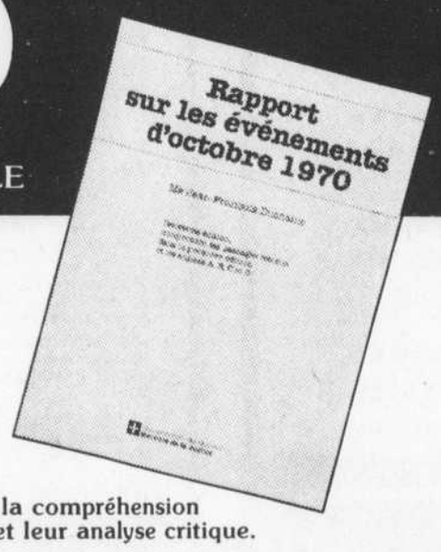

- Les forces en présence
- L'enlèvement de Cross
- L'Affaire Laporte
- La contre-attaque
- La fuite
- Le dénouement
- Conclusion
- Annexes

Tous les faits nécessaires à la compréhension des événements d'octobre, et leur analyse critique.

Rapport sur les événements d'octobre 1970
Me Jean-François Duchaîne
Québec, 1981, 2e édition,
256 pages, 5 $

GRATUIT
Fascicule reproduisant les passages omis dans la première édition. Offert dans les librairies de l'Éditeur officiel.

Librairies de l'Éditeur officiel:

Québec:
Place Ste-Foy
Tél.: 643-8035
Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Hull:
662, boul. St-Joseph
Tél.: 770-0111

Montréal:
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Trois-Rivières:
Édifice Pollack
225, rue des Forges
Tél.: 379-2636

Commandes postales:
L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9

Éditeur officiel Québec

SUGGÉRER POUR APPRENDRE
JEAN LERÈDE

Apprendre de huit à dix fois plus vite qu'avec les méthodes traditionnelles et sans effort: telle est l'ambition de la *suggestopédie*, une nouvelle approche pédagogique dérivée de la science de la suggestion ou *suggestologie*. Cette approche a donné lieu à une méthode sans précédent, déjà mise à profit par plusieurs grandes compagnies canadiennes (telles qu'Air Canada, le Canadien National et le Canadien Pacifique) pour l'enseignement du français ou de l'anglais à leur personnel. Seul spécialiste de la *suggestologie* en Amérique du Nord, Jean Lerède nous livre la première œuvre *critique* de cette science qu'on ne peut plus se permettre d'ignorer. Car la *suggestologie* n'est pas sans susciter de vives interrogations, tant au niveau de ses principes que de son application...

Prix: 16,95 $

Disponible chez votre LIBRAIRE ou chez l'Éditeur
Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1
en postant le bon de commande ci-dessous:

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir le volume suivant:

	Prix	Quantité	Total
Suggérer pour apprendre *J. Lerède*, 320 pages	16,95 $		
		Sous-total	
		Frais de port et de manutention	1,75 $
		Total	

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

nouveauté chez les Quinze

L'IMAGINAIRE CAPTIF : HUBERT AQUIN
René Lapierre — **208 pages**
L'oeuvre d'Hubert Aquin n'est pas simple. Ses romans rébus inquiètent ou fascinent pour des raisons mal situées, vulnérables et secrètes. René Lapierre s'interroge sur ce qui anime les romans d'Aquin, ce qui y détermine une si grande violence et une si visible terreur, en faisant la part de la modernité et celle de l'imaginaire captif. Il nous prépare ainsi à lire Aquin ou à le relire. **$10.95**

et quelques autres titres

BLOCS ERRATIQUES
Hubert Aquin
284 pages, $8.95

LES PLAISIRS DE LA MÉLANCOLIE
Gilles Archambault
144 pages, $7.95

L'APRÈS-GUERRE DE L'AMOUR
Joseph Lafrenière
134 pages, $6.95

MANUSCRIT TROUVÉ DANS UNE VALISE
Louis-Philippe Hébert
176 pages, $6.95

LA LITTÉRATURE ET LE RESTE
G. Marcotte et A. Brochu
188 pages, $8.95

SIGNÉ DE BIAIS
Claire de Lamirande
134 pages, $5.95

Berlin, ville ouverte

D'une redoutable efficacité

par Francine Laurendeau

BERLIN — Cela manque évidemment de ciel bleu, de Méditerranée et d'accent du Midi, mais que voulez-vous, nous ne sommes pas au Festival de Cannes. Nous sommes à Berlin, l'hiver. Il tombe une petite neige pénétrante, la ville est grise, les immeubles surchauffés, les menus décourageants, les piétons disciplinés et justement, ça fonctionne très bien merci. Le 31e Festival international du film de Berlin a pris, comme on dit, sa vitesse de croisière. Il s'ouvrait il y a une semaine par la première européenne de Racing Bull (Martin Scorses, U.S.A.) et se poursuivra jusqu'au 25 février. Manifestation d'envergure superbement organisée. Le festival de Berlin offre cette année plus de films que jamais. Essayons de nous y retrouver. Vingt-quatre longs métrages en compétition officielle. Une cinquantaine de films dans la section information, une autre cinquantaine de films au Forum international du jeune cinéma, un programme consacré au Jeune cinéma allemand: un impressionnant panorama du cinéma du Sud-est asiatique: une rétrospective britannique et un festival pour enfants. Sans oublier le marché du film qui

cinéma

marche très fort cette année, disent les distributeurs.

Comment à travers tant d'avenues, dégager des tendances? Le directeur du festival, Moritz de Hadeln, a tenu à souligner l'indépendance artistique de la sélection et son appui sans équivoque au cinéma d'auteurs, de même que la nécessité entre autres de redéfinir les centres de créativité cinématographique. Au Festival de Cannes, malgré un incontestable élargissement l'an dernier, c'est encore le cinéma commercial occidental qui a la part du lion: États-Unis, France, Italie. Ce qui frappe dans la sélection de Berlin, c'est son ouverture. Ouverture vers les cinémas du Nord (Allemagne, Belgique, Hollande) et de Scandinavie (la Suède a le plus gros kiosque du marché). Vers les cinémas de l'Europe de l'Est (nous y reviendrons dans un prochain article) et vers les cinémas asiatiques (j'ai relevé, dans la seule section information, douze films turcs). Il y a même un *Hirondelle reviens*, film tout frais qui nous arrive de la République populaire de Chine. Le principal intérêt d'un festival cinématographique n'est-il pas de nous montrer ce qui se fait ailleurs?

Et le Québec là-dedans? Pas grand chose. L'an dernier, on s'en souviendra, nous étions représentés en compétition officielle par *Les bons débarras*, de Francis Mankievicz. Cette année, quelques longs métrages sont offerts aux acheteurs éventuels du marché: *Ça peut pas être l'hiver... L'homme à tout faire, Les bons débarras, Fantastica, Les grands enfants, Cap au nord* et même, dit-on, un montage des *Plouffe*. Le producteur et réalisateur Denis Héroux est du reste le vice-président, du jury international présidé par Antonio Isai (réalisateur espagnol) et dont les autres membres sont originaires de Suisse alémanique, d'Allemagne fédérale, du Danemark, d'U.R.S.S., de Pologne, de Thaïlande et d'Italie. Ce qui représente somme toute assez bien. Les tendances géographiques exprimées au cours du festival. En compétition, le Canada a quand même un film, *Head on*, du jeune réalisateur torontois Michael Grant. Un premier long métrage, ce qui explique quelques temps morts. C'est que le scénario est diablement ambitieux. Le film ne manque pourtant pas d'astuce, d'intelligence et, par moments, de brio. On nous avait dit que *Tribute*, de Bob Clark, arborerait à Berlin les couleurs canadiennes. Ici, ce film redevient américain, ce qui n'a rien d'étonnant, d'autant plus qu'il s'intitule en allemand *Un été à Manhattan* et que la distribution mondiale (moins le Canada) en est assurée par la Fox. Jean Lefebvre, du Bureau des festivals d'Ottawa, n'entend pas en faire un incident diplomatique. Il a ici d'autres chats à fouetter. Au kiosque canadien, on s'occupe également de la promotion de deux courts métrages d'animation. *Premiers jours*, le beau film posthume de Clorinda Warny, complété par Suzanne Gervais et Lina Gagnon et *History of the World in Three Minute Flat* de Michael Mills. Mais dans une telle orgie de longs métrages, les courts métrages sont forcement sacrifiés.

Les professionnels du cinéma que j'ai interrogés sont à peu près unanimes quant à la redoutable efficacité de l'organisation de ce festival. Ça se déroule harmonieusement, en général dans le calme et même souvent la gentillesse, qualités rarissimes dans ce genre de marthon où les organisateurs les plus pa-

Suite à la page 32

18 ANS Adultes

JILL CLAYBURGH

L'auteur du Dernier Tango à Paris au sommet de son indépendance et de son art. L'EXPRESS/Michel Delain

L'œuvre la plus troublante, la plus en dehors des modes, de Bertolucci... LE MONDE/Jacques Siclier

C'est sûr, on va le trouver immoral le nouveau film de Bertolucci... Il est dérangeant, provoquant. PARISCOPE/Jose M. Bescos

Cette œuvre est d'une richesse inouïe... Jill Clayburgh, actrice superbe. FRANCE-SOIR/Robert Chazal

Une immense joie esthétique... Jill Clayburgh y est magnifique. L'HUMANITE/François Maurin

"À VOIR ABSOLUMENT !" - MANON PECLET, Dimanche-Matin

LA LUNA V.F.

un film de BERNARDO BERTOLUCCI

BERRI 4
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

1.00 - 3.40 - 6.15 - 8.45
REPRÉSENTATION SUPPL.
LE SAMEDI À 11.30 P.M.

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS
INCLUANT
Meilleur film - Meilleure actrice (Mary Tyler Moore)
Meilleur metteur en scène (Robert Redford)

14 ANS

des gens comme les autres
Ordinary People

Il y a les films que l'on regarde et ceux que l'on ressent.

"Paramount présente une Production Wildwood Enterprises "Des Gens comme les Autres" (Ordinary People) Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton • Adaptation musicale de Marvin Hamlisch D'après le roman de Judith Guest • Scénario de Alvin Sargent • Produit par Ronald L. Schwary Réalisé par Robert Redford

À L'AFFICHE! PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644 12.10, 2.20, 4.35, 6.50 & 9.05.

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE
WOODY ALLEN

POUR TOUS

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!

Sem.: 7:00, 9:00. Sam: 7:00, 9:00, 11:00. Dim.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. 3e mois

Ouimetoscope 2
1204 EST, STE-CATHERINE • 525-8600

Les Films Mutuels présentent

UN TRIOMPHE
10 fois gagnant
CÉSAR 81

En Nomination
MEILLEUR FILM ETRANGER
OSCARS 81

Merci FRANÇOIS TRUFFAUT!

Le Dernier Métro est de loin le film le plus beau et le plus important de l'année. — EUROPE 1

Voilà le film le plus attachant qu'ait réalisé **François Truffaut**. — LE FIGARO

Un film qui restera probablement dans les mémoires comme un **chef-d'oeuvre** au même titre que "JULES ET JIM". — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Courrez vite voir ce film chaleureux et sensible, intelligent et tendre, plein d'humour et de finesse. — TÉLÉ 7 JOURS

Truffaut a réussi **un film superbe** qui fera date dans son oeuvre. La nostalgie flamboie. L'humanité frémit. La réussite est totale. **Quel bonheur.** — PREMIERE

Un des films les plus passionnants de son auteur. — LE MATIN DE PARIS

À la fin, on a l'envie très vive d'applaudir, — L'EXPRESS

Quel bonheur! Quel plaisir! Que dire devant tant d'intelligence de sensibilité, d'humanité, on redécouvre le cinéma comme une grande fête, **merci François Truffaut.** — LE POINT

Merci CATHERINE DENEUVE!

Pour Catherine Deneuve c'est **un retour triomphal.** — LE MATIN DE PARIS

Catherine Deneuve, mûrie, plus **intelligente et sensible** que jamais. — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Catherine Deneuve joue à merveille le double rôle de "star" et de "femme". — PARISCOPE

Jamais vous n'avez vu Catherine Deneuve si **délicieusement féminine** combiner faiblesse et autorité, charme et réflexion. — LE FIGARO

Catherine Deneuve a trouvé là **son meilleur rôle.** — L'HUMANITE

Catherine Deneuve **encore embellie** dans sa maturité, mystérieuse et frémissante, vision d'un éternel féminin. — LE MONDE

Merci GÉRARD DEPARDIEU!

Depardieu... un monstre de talent. Il fait preuve d'une maîtrise de jeu **digne des plus grands acteurs.** — PARISCOPE

Depardieu — comédien véritable caméléon, qui, à chacun de ses films, trouve au fond de lui-même une vertu non encore exploitée. — L'EXPRESS

Jamais vous n'avez vu Gérard Depardieu réagir en aussi parfaite harmonie de son physique, de son âge, de son instinct dramatique, enthousiaste, sensuel, gentil et musclé. — LE FIGARO

Pour Gérard Depardieu, ce film sera sans doute l'un des tournants importants de sa carrière. **Remarquable de bout en bout...** — LE POINT

Un grand film d'amour sur l'Amour

POUR TOUS

LE DERNIER MÉTRO

CATHERINE DENEUVE — GÉRARD DEPARDIEU

un film de
FRANÇOIS TRUFFAUT

SEM.: 7.00 - 9.30
SAM.-DIM.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

EN NOMINATION POUR 6 PRIX DE L'ACADÉMIE
— DONT —
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

Elle était née dans un monde où la séduction remplaçait le viol

'TESS'

Aussi à propos aujourd'hui qu'au jour où il fut écrit.

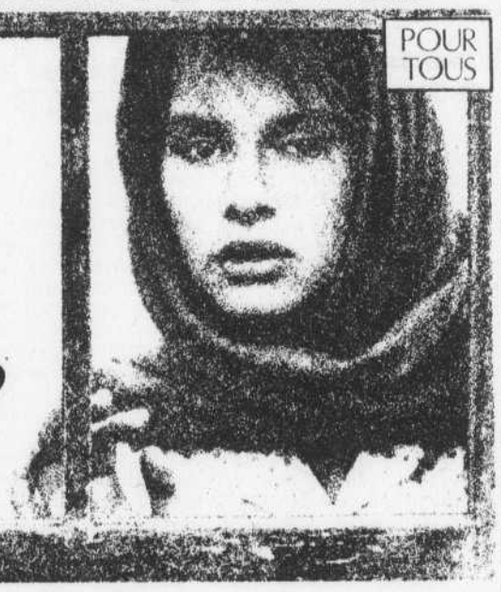

POUR TOUS

Columbia Pictures présente
un film de ROMAN POLANSKI "TESS"
avec
NASTASSIA KINSKI, PETER FIRTH, LEIGH LAWSON
Scénario GERARD BRACH, ROMAN POLANSKI, JOHN BROWNJOHN
d'après le roman «TESS OF THE D'URBERVILLES» DE THOMAS HARDY
Photographie GOEFFREY UNSWORTH (BSC) GHISLAIN CLOQUET (ASC)
Concepteur/production PIERRE GUFFROY
Création de costumes ANTHONY POWELL Musique PHILIPPE SARDE
Producteur administratif PIERRE GRUNSTEIN Co-producteur TIMOTHY BURRILL
Producteur associé JEAN-PIERRE RASSAM Production CLAUDE BERRI
Réalisation ROMAN POLANSKI
Production franco-anglaise: Renn Productions (France). Burill Productions (Angleterre).
Avec la participation de la Société Française de Production et de Création audiovisuelles.
Panavision®
Columbia Pictures

DÈS VENDREDI, LE 27 FÉVRIER ! BERRI 1 ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115

EN NOMINATION : 2 OSCARS
DONT
MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE

DE CE FILM SE DÉGAGE UNE IMPRESSION DE GRANDEUR ET DE MAÎTRISE DU CINÉMA QU'IL N'EST PLUS SOUVENT DONNÉ DE VOIR,
– Luc Perreault, La Presse

UNE OEUVRE CAPITALE.
NOUS RESTE EN MÉMOIRE CE SOUFFLE ÉPIQUE, LA GRANDEUR ET LA BEAUTÉ DE CES INCOMPARABLES IMAGES.
– Le Monde

UNE OEUVRE PLEINE D'IRONIE.
– Le Figaro

CHAQUE SCÈNE MANIFESTE UNE HAUTE QUALITÉ À CHAQUE INSTANT.
– Positif

UN CHEF-D'OEUVRE QU'IL CONVIENT DE SALUER.
– Fiches du Cinéma

CE FILM A OBTENU
LA PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES 80

UN FILM D'AKIRA KUROSAWA

POUR TOUS

KAGEMUSHA
L'OMBRE DU GUERRIER

en Version Française

GEORGE LUCAS et FRANCIS FORD COPPOLA présentent
un film d'AKIRA KUROSAWA • une production TOHO-KUROSAWA

BERRI 1
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
2.25 - 5.20 - 8.15
REPRÉSENTATION SUPPL.
LE SAMEDI À 11.10 P.M.

UN ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

Cinq films en primeur

LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE
de Diane Létourneau (Québec)
distribué par CINÉMA LIBRE
Les 1, 2, 3, 4, 6, 7, 15, 16 17 mars à 19 h 30 et 21h 30

UNE HISTOIRE DE FEMMES
de Sophie Bissonnette, Joyce Rock & Martin Duckworth (Qué)
distribué par
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
Les 22, 23, 25 mars et du 3 au 8 avril à 19 h 30 et 21 h 30

VACANCES ROYALES
de Gabriel Auer (France)
distribué par CINÉMA LIBRE
Du 10 au 16 avril à 19 h 30

SALVADOR: LA RÉVOLUTION OU LA MORT
de Frank Diamand (Hollande)
distribué par CARREFOUR INTERNATIONAL
Le 22 février à 13 h et 15 h
Les 23 et 24 février à 19 h 30 et 21 h 30

GENÈSE D'UN REPAS
de Luc Moullet (France)
distribué par
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
Du 10 au 16 avril à 21 h 30

LE TRITORIVM
255 est, rue Ontario, Montréal, tél.: 284-7126
Admission: $3.50

Par «Le Dernier Métro»

Truffault rend hommage au théâtre

par Richard Gay

LE Dernier Métro: un beau titre pour un beau film! Et si François Truffaut a intitulé son dix-neuvième long métrage ainsi, c'est que l'action prend place à Paris en pleine occupation allemande à l'époque où les représentations théâtrales devaient finir assez tôt pour permettre aux spectateurs de prendre le dernier métro. Ce qui importe cependant dans ce film ce n'est pas le métro, mais ce qui le précède, le théâtre, car en effet cette réalisation de Truffaut est au théâtre ce que sa *Nuit américaine* est au cinéma.

Dans le Paris occupé de la deuxième guerre mondiale, malgré toutes les difficultés, un petit théâtre, le théâtre Montmartre, essaye tant bien que mal de fonctionner et de présenter des pièces, tâche d'autant plus difficile que le directeur, un Juif du nom de Lucas Steiner, a dû se cacher au sous-sol du théâtre pour échapper à la Gestapo. C'est son épouse Marion Steiner qui a pris la relève. Elle prépare une nouvelle pièce, engage un metteur en scène et des comédiens dont un certain Bernard Granger devant qui elle ne pourra rester indifférente. Marion est interprétée par Catherine Deneuve, Bernard par Gérard Depardieu et Lucas par Heinz Bennent qui, dans la vie, est le père du comédien principal du *Tambour*.

Voir *Le Dernier Métro*, c'est pénétrer dans l'univers du théâtre: la direction, l'engagement des comédiens, les répétitions, les coulisses, les décors, les costumes, la salle, le guichet, le public, les critiques. Et Truffaut a su nous faire partager son amour du théâtre et surtout le regard tendrement chaleureux qu'il pose sur le petit monde d'un théâtre donné, un monde à la fois petit et grand, à la fois mesquin et généreux, où grouillent et se mêlent passions, rêves et sentiments. Voir ce film c'est sentir la poussière des planches et respirer de la respiration même de ceux par qui le spectacle arrive. En effet, quelle ode merveilleuse au théâtre que ce *Dernier Métro!*

Gérard Depardieu et Catherine Deneuve.

Enfin *Le Dernier Métro* nous fait vibrer à une déchirante histoire d'amour, celle d'une femme partagée entre ses sentiments pour son mari et sa nouvelle passion pour un autre homme. On reconnaît là le Truffaut tendre, le Truffaut amoureux. Mais cette dimension du film n'apparaît pas tout de suite puisqu'au tout début Bernard, le nouveau comédien engagé par Marion, s'intéresse avec un charme un peu cavalier d'ailleurs à une costumière, à d'autres actrices aussi. Mais lentement, progressivement, on sent naître chez Marion, une attirance pour Bernard, une jalousie même à l'égard des autres femmes. Puis tout à coup la passion éclate. Une passion qui s'exprimera autant sinon plus dans les répliques de leur rôle respectif sur la scène que dans leurs ébats en coulisses.

La grande réussite de Truffaut consiste à évoquer la vie d'un petit théâtre, la vie sous l'Occupation et la vie amoureuse dans une parfaite symbiose où toutes les composantes se mêlent merveilleusement sans jamais perdre leur signification et leur intensité propres. Ceci grâce à une maîtrise éloquente de la mise en scène, une prodigieuse souplesse narrative, un sens du rythme sans pareil, une belle justesse de ton, une vive sensibilité à l'égard de ses personnages et surtout, oui surtout, une pudeur qui préfère suggérer, évoquer plutôt que de dire et de nommer. C'est pourquoi d'ailleurs *Le Dernier Métro* est sans lourdeur, sans longueur aussi. Dans le va-et-vient du théâtre, de la chasse aux Juifs et des sentiments, tout passe vite,

cinéma

nous effleure, nous transporte dans une ambiance toutes spéciale où le réel se confond avec l'imaginaire, où la vie envahit le spectacle.

On ne dira jamais assez jusqu'à quel point François Truffaut sait bien diriger ses acteurs. Il sait les diriger parce qu'il les aime et respecte leur métier. Et d'ailleurs ce film consacré au théâtre, encore plus que *La Nuit américaine*, constitue un vibrant hommage de la part de Truffaut à l'égard des comédiens. Ceux qui jouent dans *Le Dernier Métro* excellent et cela en grande partie grâce à lui. Gérard Depardieu qu'on a vu dans des dizaines de films impose son personnage dès le début: fort, puissant, mais aussi fragile, sensible. Depardieu joue tellement souvent au cinéma qu'on en est venu à prendre son talent pour acquis. Ce film nous force à prendre de nouveau conscience de ses énormes possibilités. Mais au sortir du *Dernier Métro*, on reste troublé par la présence et le jeu de Catherine Deneuve. Plus mûre et plus belle que jamais, elle incarne à elle seule tous les thèmes du récit, avec maîtrise, souplesse, discrétion, les qualités mêmes de l'ensemble de la réalisation.

On peut préférer, comme moi, un Truffaut plus lyrique, plus intense, plus émouvant, celui d'*Adèle H* ou de *La Chambre verte* par exemple, mais *Le Dernier Métro* reste l'oeuvre d'un cinéaste qui, plus que tout autre, a fait de son art une séduction pour l'oeil, un charme pour l'imagination et un élexir pour les coeurs. (Au cinéma Le Dauphin).

à voir

■ **L'Homme de marbre.** La Pologne et le cinéma revus et corrigés par Andrzej Wajda. Film percutant d'un cinéaste courageux. (Au cinéma Outremont).

■ **Raging Bull.** La carrière du boxeur Jake La Motta. Un démenti du rêve et du cinéma à la «Rocky» interprété par Robert De Niro et réalisé par Martin Scorsese. (Au York)

■ **Une semaine de vacances.** L'enseignement et les enseignants vus par un Bertrand Tavernier plus sensible que jamais. Nathalie Baye y est remarquable. (À l'Élysée 2)

■ **Mon Oncle d'Amérique.** Les théories du professeur Henri Laborit brillamment illustrées par le cinéaste Alain Resnais et les comédiens Gérard Depardieu, Nicole Garcia et Roger-Pierre. (Au Berri 2)

■ **Ordinary People.** Un drame familial rendu avec intensité par Mary Tyler Moore, Donald Sutherland et Timothy Hutton. Première réalisation de Robert Redford. (Aux cinémas Place Ville-Marie 1 et 2)

■ **The Elephant Man.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Aux cinémas La Cité 2 et Avenue)

■ **Prends l'oseille et tire-toi.** Du Woody Allen première époque. Son humour à l'état brut. (Au Ouimetoscope)

■ **Fort Apache, The Bronx:** Cette fiction offre la pertinence d'un documentaire troublant sur le Bronx, quartier malfamé de New York. (Aux cinémas Alexis Nihon (et Décarie I)

"Gagnant du Poussin d'argent au Festival de Perlinpinpin"
à voir Risquer et Périls
Un film de Jean Gagné et Serge Gagné
Distribution Cinéma Libre
Au Cinéma Parallèle, 3682, rue Saint-Laurent
Du 23 au 28 février à 19h30 et 21h30
Le 1er mars à 15h00

"NE MANQUEZ SURTOUT PAS LE FILM LE PLUS SENSIBLE ET LE PLUS ÉMOUVANT DE BERTRAND TAVERNIER!" — Francine Laurendeau, Le Devoir
ALAIN SARDE présente
LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET
2e MOIS!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.

MARCELLO DANON présente
MICHEL SERRAULT UGO TOGNAZZI 14 ANS
LA CAGE AUX FOLLES II
un film de ÉDOUARD MOLINARO
avec MARCEL BOZZUFFI · PAOLA BORBONI · GIOVANNI VETTORAZZO GLAUCO ONORATO · ROBERTO BISACCO · BENNY LUKE et MICHEL GALABRU
scénario JEAN POIRET · FRANCIS VEBER · MARCELLO DANON dialogues FRANCIS VEBER musique ENNIO MORRICONE directeur de la photographie ARMANDO NANNUZZI
Organisateur Général et Producteur Exécutif MARCELLO DANON
Une Co-Production France-Italienne LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS Paris · DA MA PRODUZIONE s.r.l. Rome
À L'AFFICHE! 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.10.
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

En nomination pour 11 prix 'Génie' incluant meilleur film
JACK LEMMON — EN NOMINATION POUR L'OSCAR DU MEILLEUR ACTEUR
POUR TOUS
Il y a plus à être père que le fait d'avoir un fils!
JACK LEMMON
ROBBY BENSON
LEE REMICK
TRIBUTE
LAWRENCE TURMAN and DAVID FOSTER present a JOEL B. MICHAELS, GARTH H. DRABINSKY Production a BOB CLARK Film "TRIBUTE" Starring JOHN MARLEY KIM CATTRALL GALE GARNETT and COLLEEN DEWHURST
Screenplay by BERNARD SLADE Based on his Stage Play Produced on the Stage by MORTON GOTTLIEB Executive Producers THE TURMAN-FOSTER COMPANY and RICHARD S. BRIGHT Produced by JOEL B. MICHAELS and GARTH H. DRABINSKY Directed by BOB CLARK "We Still Have Time" Sung by BARRY MANILOW Words and Music by BARRY MANILOW, JACK FELDMAN and BRUCE SUSSMAN Music by KEN WANNBERG
6e Semaine! A Pan-Canadian Release
CLAREMONT
5038 SHERBROOKE O. 486-7395
SAM., DIM.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. SEMAINE: 7.10, 9.30.

MALCOLM McDOWELL
DANS
18 ANS Adultes
CALIGULA
"QU'AURIEZ VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER?"
BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL
TERESA ANN SAVOY
HELEN MIRREN
ET
PETER O'TOOLE
DANS
CALIGULA
AVEC
JOHN STEINER, GUIDO MANNARI, PAOLO BONACELLI, LEOPOLDO TRIESTE, GIANCARLO BADESSI, MIRELLA DANGELO
ET
ADRIANA ASTI
JOHN GIELGUD DANS LE RÔLE DE NERVA
SELON LE SCÉNARIO ORIGINAL DE GORE VIDAL
PRODUIT PAR BOB GUCCIONE ET FRANCO ROSSELLINI
PREMIER DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE TINTO BRASS
MONTAGE DE LA PRODUCTION
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
UN ÉVÉNEMENT UNIQUE À MONTRÉAL!
6 REPRÉSENTATIONS CONTINUELLES TOUS LES JOURS
de 9h00 du matin à 3h00 du matin
Horaire: 9h00 a.m. • midi • 3h00 p.m. • 6h00 p.m. • 9h00 p.m. • minuit
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'or accepté
Cinéma DE PARIS
896 STE-CATH O. – MANSFIELD 875-1882
A COTE DU RESTAURANT DUNN'S
Admission générale $7.00

SUCO
éducation à la solidarité

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...
POUR TOUS
LES SOUS-DOUÉS
un film de CLAUDE ZIDI
avec MICHEL GALABRU
MARIA PACOME • DANIEL AUTEUIL • PHILIPPE TACCINI • HUBERT DESCHAMPS
GREENFIELD: Sam., dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35. Sem.: 6.10, 7.55, 9.35. LAVAL: Sam., dim.: 1.05, 2.50, 4.35, 6.20, 8.05, 9.50. Sem.: 6.20, 8.05, 9.50, Sam. dernier spectacle 11.35. PARISIEN: 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55, Sam. dernier spectacle: 11.40. VERSAILLES: Sam., dim.: 12.50, 2.35, 4.20, 6.00, 7.50, 9.40. Sem.: 6.00, 7.50, 9.40.
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7860 Radisson

JEAN-PIERRE CASSEL STÉPHANE AUDRAN
14 ANS
un film de PIERRE KAST
LE SOLEIL EN FACE
avec ALEXANDRA STEWART et avec la participation de PIERRE VANECK et BÉATRICE BRUNO • FRANÇOISE PRÉVOST
scénario et dialogue ALAIN APTEKMAN et PIERRE KAST • musique SERGIO GODINHO image GÉRARD DE BATTISTA • une coproduction ODYSSEY - FR3 distribution UGC
À L'AFFICHE! ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SEM.: 7.00 & 9.00.

La difficile période au cours de laquelle une jeune fille s'éveille aux désirs, à la tendresse et à la douleur... J'ai été très impressionné.
Chicago Sun Times
Jennifer Dale est tout simplement née pour la caméra et elle est époustouflante.
Toronto Sun
EN 1950, PENDANT QUE LE ROCK'N ROLL FAISAIT FUREUR, UNE JEUNE FILLE DEVENAIT UNE FEMME.
18 ANS adultes
CKMF 98
Suzanne
EN FRANÇAIS
JENNIFER DALE — GABRIEL ARCAND
WINSTON REKERT
PLUS: 2e FILM AU CHÂTEAU
GREENFIELD & VERSAILLES: SAM., DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00. CHÂTEAU: 12.20, 3.55, 7.35. LAVAL: SAM., DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00. PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.
AUX 5 CINÉS
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866-3856
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

MAINTENANT AU CINEMA SUIVANT: st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3727
4e mois LA BANQUIÈRE POUR TOUS
LE CHAINON MANQUANT POUR TOUS
desjardins 4 ASPE 3 le paradis 3
Une éclat de rire
2 PRIX A CANNES 80
ANOUK AIMÉE - MICHEL PICCOLI
PRIX D'INTERPRETATION FEMININE
PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE
Un talent peu banal servi par des interprètes extraordinaires. LE NOUVEL OBSERVATEUR
POUR TOUS
UN FILM DE MARCO BELLOCHIO
Ce film est un cri, un appel au secours. Anouk Aimée n'a jamais été si émouvante et Piccoli aussi convaincant. C. Mauriac V.S.D
Bellochio a composé avec maîtrise un récit tourmenté. LE POINT
Le SAUT dans le VIDE
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
12.10 - 14.25 - 16.40 18.55 - 21.10

Le défi de Daniel Roussel

Seize comédiens dans un suspense

par Jacques Larue-Langlois

UN prisonnier blanc a été trouvé coupable d'avoir tué un policier noir. Condamné à mort, il va être exécuté. Tel est le noeud de l'intrigue de *En première page! (Front Page)*, la pièce de Ben Hecht et Charles MacArthur qui a pris l'affiche mercredi de cette semaine au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts et dont les représentations se poursuivront jusqu'au 28 mars.

L'action se passe à Chicago, en pleine prohibition et sous le règne de terreur d'Al Capone, en 1928, année où la pièce fut d'ailleurs créée à Broadway. Nous commes en période d'élection et pendre un Blanc qui a tué un Noir cela veut dire s'assurer le vote des Noirs. Un maire et un shérif aux moeurs pour le moins douteuses intrigueront dans cette affaire et tenteront d'en tirer parti politiquement.

Hecht et MacArthur en étaient à leurs premières armes avec *Front Page* mais leur pièce a tellement fait sensation qu'ils sont devenus par la suite des auteurs policiers à succès, ayant même travaillé à quelques reprises comme scénaristes pour le compte d'Alfred Hitchcock. *Front Page* a jusqu'ici fait l'objet de trois films différents, le premier datant de 1931 et portant le même titre que la pièce, le deuxième réalisé en 1940 par Howard Hawks sous le titre de *His Girl Friday* et le plus récent mettant en vedette Walter Mathau, Jack Lemmon et Carol Burnett. En France, Jacques Deval en avait tiré, il y a déjà une vingtaine d'années, une adaptation sous le titre *Spécial dernière!*

«Il s'agit d'un grand suspense contruit autour de l'axiome 'La fin justifie les moyens'», explique Daniel Roussel, le metteur en scène de la production théâtrale qu'en offre présentement à Montréal la Compagnie Jean-Duceppe. L'action se passe dans la salle de presse du Palais de justice de Chicago, relié par lignes téléphoniques directes aux différents grands journaux de la ville. Elle met en présence une palette de journalistes, dont certains volent très bas, tous à l'affût d'un *scoop*. Il flotte là-dedans un esprit de racisme latent que personne n'hésite à faire remonter en surface selon ses intérêts personnels.

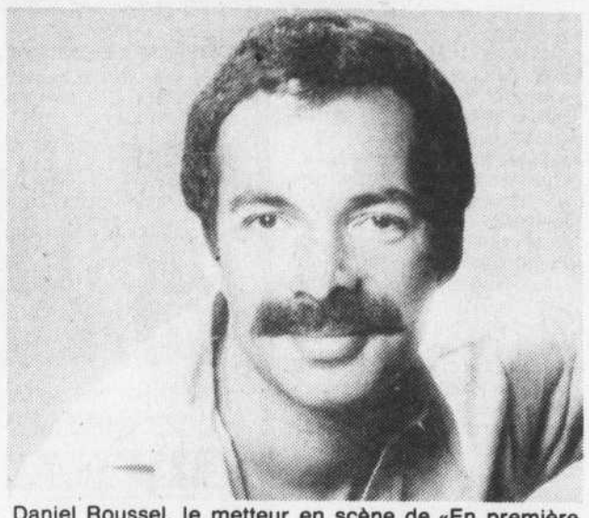

Daniel Roussel, le metteur en scène de «En première page!», pièce à l'affiche de la Compagnie Jean-Duceppe, au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, jusqu'au 28 mars.

«Hecht et MacArthur savaient déjà s'y prendre pour tirer les ficelles d'une telle pièce d'action et faire intervenir à tout moment quelque *deux ex machina* qui apporte une solution, poursuit le metteur en scène. Dans ce suspense merveilleusement bien tricoté, l'action passe, bien entendu, avant la psychologie. Ces journalistes s'envient, se piquent des primeurs et il y aura même un coup de feu dans la salle de presse.

«Avec un texte pareil, ma tâche consistait avant tout à donner un contenu humain à chacun des personnages pour que tout ce qui grouille et grenouille là-dedans soit à la fois fondé et haut en couleurs. Grâce au décor de Raymond Corriveau et aux costumes de François Barbeau, nous sommes parvenus à reconstituer véritablement cette salle de presse de 1928 que nous avons habillée de musiques d'époque extraites, entre autres, de *L'Ange bleu* et des *Ziegfield Follies*.»

L'adaptation québécoise de la pièce a été confiée à René Dionne, un véritable spécialiste de ce genre de travail qui a un long passé de traducteur en synchro pour la télé et le cinéma «et un merveilleux sens du dialogue, de préciser Russel. Le style qu'il a apporté à cette adaptation se met facilement en bouche; c'est une langue parlée qui coule et on n'a pas du tout l'impression, comme c'est souvent le cas dans les traductions, qu'il s'agit à l'origine d'une autre langue. C'est direct. C'est ce que j'appelle 'jeté.' Bien sûr, je me suis permis quelques petites modifications au texte car tout travail de mise en scène implique nécessairement certains remaniements de cette nature: après tout, il ne s'agit pas d'un oeuvre en vers mais d'une pièce d'action.»

À l'origine, *Front Page* comportait 26 rôles différents mais la version de la Compagnie Jean-Duceppe en a gardé 19 qui sont joués par 16 comédiens. C'est énorme et sans aucun doute la production théâtrale qui emploiera le plus grand nombre de comédiens professionnels à Montréal cette saison. Les trois rôles de femmes y sont tenus par Angèle Coutu, Micheline Gérin et Louise Turcot. On retrouve également, dans la distribution: François Tassé, Jean Lajeunesse, Roger Lebel, Michel Dumont, Jacques Galipeau, Lionel Villeneuve, Normand Chouinard, Ghislain Tremblay, Claude Grisé, Michel Daigle, Jean Deschesne et deux comédiens qu'on n'avait pas vus au théâtre depuis longtemps: Julien Bessette et Armand Labelle.

Pour Daniel Roussel, le défi est de taille malgré une vaste expérience comme metteur en scène, tant à Paris et à New York qu'à Montréal. Gradué du Centre national d'art dramatique, de Paris, Roussel est venu à Montréal «par accident», faisant partie de la distribution d'une pièce de Claude Mauriac qui constituait la présentation officielle au pavillon de la France, à l'occasion d'*Expo 67*. «*Ce qui m'a séduit d'abord, avoue-t-il, c'est l'ouverture sur le monde que constituait l'Expo et après être retourné en France pour un mois ou deux, je n'ai pu résister au désir de revenir ici... parfaitement ignorant que j'étais alors qu'«ici» ce n'était pas la France d'outre-mer mais avant tout l'Amérique du Nord.*

«*Quand j'y repense, je crois que c'est véritablement l'Amérique du Nord en français qui m'a captivé... et puis, j'ai eu rapidement beaucoup de chance: d'abord comme comédien de doublage, métier que j'avais pratiqué en France, étant trilingue, puis au Théâtre du Rideau Vert où j'ai joué en premier lieu, et enfin à la télévision où j'ai tenu pendant huit ans, le rôle de Christian Beaulieu dans Les Bergers.*

Daniel Roussel, qui avait fait un certain nombre de mises en scène en France, travaillant en particulier Ionesco, Pirandello, Tchekhov, Labiche et Courteline, eut sa chance de passer à cet emploi ici dès 1973, alors qu'il montait au Rideau Vert le spectacle solo de Madeleine Robinson, avec qui il avait d'ailleurs déjà travaillé en France. Puis le véritable pivot de sa carrière de metteur en scène au Québec fut sans contredit le *Madame de Sade*, de Mishima, qu'il réalisa au Quat' Sous, il y a quelques années. Il n'a pas chômé depuis trois ans à coup sûr et *En première page!* constitue sa neuvième mise en scène depuis la fin de 1978.

«Depuis que je fais de la mise en scène, déplore cependant Daniel Roussel, je ne fais que ça et on ne me demande plus de jouer des rôles comme comédien. Bien entendu, je suis peut-être un peu limité en tant que Français ici à cause de mon accent différent mais je ne peux m'empêcher de regretter de ne pas jouer davantage.»

Il peut peut-être se consoler en se réjouissant du fait que Yves Navarre, le dernier Goncourt, lui a demandé d'aller réaliser sa pièce *Les Valises*, à la télévision française. On sait que Roussel a mis en scène la création de cette pièce, ici même, sur la scène du Café de la Place, l'an dernier.

Au moment où nous nous sommes rencontrés cependant, à une semaine de la première d'*En première page!*, Daniel Roussel, qui est âgé de 39 ans, était davantage préoccupé par les derniers préparatifs de la pièce de Hecht et MacArthur. «A la fin de la période de mise en train, précisait-il, tout nous échappe un peu et est de plus en plus entre les mains des comédiens. Le metteur en scène fait le gros de son travail au tout début des répétitions et, à mesure que la production avance, il doit devenir de plus en plus discret et se contenter de quelques rectifications de dernière minute. Ce qui est merveilleux, de toutes façons, c'est de travailler avec des humains et de s'efforcer de ne pas faire prévaloir l'autorité qui va avec la fonction mais de fonder tous les rapports de travail sur le respect et l'amour des comédiens.»

théâtre

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h
Madame Comédie de Eduardo de Filippo
Texte français de Jacques Audiberti
Filomena
Yvette Brind'Amour Guy Provost

mise en scène Danièle J Suissa
Gisèle Schmidt
Donald Pilon, Michel Sébastien, André Lacoste, Danielle Bissonnette
Septimiu Sever, Jean-Luc Montminy, Jean-Raymond Boudou, Catherine Jalbert
décor et éclairages Robert Prévost
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford Tél 844 1793

TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!
CIRQUE DES SHRINERS
5 au 8 MARS
(Dimanche Inclus)
Jeudi et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$3.50 $6.00 $8.00
Au Forum et à tous les comptoirs TRS
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

les pichous les pichous les pichous
présente
SONGE POUR UN SOIR DE PRINTEMPS
création d'Elizabeth Bourget
mise en scène: Gilbert Lepage
avec:
Michèle Barrette, Yves Labbé, Jean-Denis Leduc
Guy Nadon, Danièle Panneton, Danielle Proulx, Louise Saint-Pierre
à compter du 25 février du jeudi au lundi à 20h30
samedi: 19h30 et 22h. relâche les lundi et mardi
SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
4353 est Ste-Catherine
Réservations: 253-8974

LA COMÉDIE NATIONALE ET LE THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
présentent L'ÉCOLE DES BOUFFONS
de Michel de Ghelderode
le grand cirque de la cruauté
dans une mise en scène de Michel Fréchette

Spectacles de marionnettes pour adultes du 17 fév. au 8 mars
La Comédie Nationale
(Le nouveau Patriote)
1450 est, Ste-Catherine (métro Beaudry) 523-1131

Une production de la Comédie Nationale
STARMANIA
DERNIÈRE CHANCE DE VOIR À MONTRÉAL LE SPECTACLE DE L'ANNÉE
de Luc Plamondon et Michel Berger
mise en scène Olivier Reichenbach
avec Jacques Blais, Sylvie Boucher, France Castel, Louise Forestier, Robert Leroux, Francis Martin, Michel Mclean, Martine St-Clair, Gilles Valiquette
direction musicale Jimmy Tanaka
scénographie Claude Girard
éclairage Michel Beaulieu
chorégraphie Ceil Gruessing
du 26 février au 1er mars
jeudi et dimanche 20h30 vendredi et samedi 18h et 22h
Théâtre St-Denis
Berri 1594 rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente: Comptoirs TRS Théâtre St-Denis 12h à 21h

acreq
association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec
présente
en primeur
THE MUSE AND THE FUSS
spectacle multi-média
avec
DON BUCHLA, au synthétiseur numérique de son invention
AMI RADUNSKAYA, à la voix et au violoncelle électrique
dans des oeuvres de
BUCHLA, BOULEZ et MORAN
mercredi le 25 février à 8 h 30
au théâtre Alfred-Laliberté de L'UQAM M° Berri
prix: $5.00 / Étudiants: $3.50

L'Égosse
CAFÉ • GALÉRIE • THÉÂTRE
PRÉSENTE:
"L'ÉGOCENTRIP DE BOF et PAF paf"
mise en scène: Bernard Lavoie
avec: Norman Helms, Diane Ouimet, Alain Robitaille et Christine Séguin
mercredi au samedi 23 h 00
dimanche 15 h 00
jusqu'au 15 mars
"DÉPÊCHE TOÉ J'AI ENVIE"
de: René-Richard Cyr
avec: Frédérik Bédard, Suzanne Champagne et Johane Terrault
mercredi au dimanche 21 h 00
jusqu'au 15 mars
816 Ontario est (coin St-Hubert)
TÉL: 526-9396

Université de Montréal
Service d'animation culturelle
Le Théâtre Parminou
présente
Ton histoire est une des pas pire
Vendredi 20 février 1981
Samedi 21 février 1981
à 20:30
Entrée
4$ - 3$ (carte SAE)
Centre d'essai de l'Université de Montréal
2332, boul. Edouard-Montpetit, 6e étage
(Métro Laurier - autobus 51)
Informations: 343-6524

Je persiste et ...
Dernière prolongation jusqu'au 3 mars
BREL
Danielle Oddera
Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche
Jusqu'au 10 février Relâche mercredis et jeudis
«Quoi qu'ils en pensent, malgré leurs craintes, les amateurs, les inconditionnels même, de Brel, passeront, j'en suis sûr, une excellente soirée. C'est inévitable.»
Pierre Beaulieu, *La Presse* 14 janvier 1981
«Autant Jacques Brel a été fidèle à la vie, autant Danielle Oddera et Jean Marchand sont fidèles à l'homme et à l'oeuvre.»
Jean Royer, *Le Devoir* 14 janvier 1981
AUX 4 SAOÛLS BAR
Billets maintenant en vente aux guichets
100 est, ave des Pins Réservations: 845-7277

AVIS DE CONCOURS
CRÉATION D'UNE OEUVRE D'ART POUR LA PLACE DU QUÉBEC À PARIS

Le gouvernement du Québec invite les artistes professionnels à soumettre un projet d'oeuvre d'art pour la Place du Québec à Paris.

Règlement

Première étape: Les artistes qui désirent s'inscrire doivent faire parvenir leur curriculum vitae et un dossier visuel (12 diapositives ou photographies maximum) à l'adresse indiquée ci-dessous.

Parmi les candidatures reçues, un jury en sélectionnera cinq. Les artistes seront alors invités à présenter une maquette de l'oeuvre (une somme de 2 000 $ est allouée pour les maquettes non retenues). Si le nombre de participants est insuffisant, le jury pourra lui-même solliciter d'autres candidatures.

Deuxième étape: Un jury franco-québécois choisira l'oeuvre.

Budget: Cet artiste recevra 100 000 $ pour la conception et l'exécution de son oeuvre.

Conditions

a) Être créateur ou créatrice professionnel(le) et avoir à son actif des oeuvres majeures dans le domaine de l'intégration des arts dans l'architecture et dans l'environnement;

b) Être citoyen(ne) canadien(ne) résidant au Québec;

c) Présenter sa candidature par écrit avant le 6 mars 1981 à l'adresse suivante:

Concours de la Place du Québec à Paris
Ministère des Affaires culturelles
225 est, Grande-Allée
Québec (Québec)
G1R 5G5
tél.: (418) 643-3310

Pour de plus amples informations, écrire ou téléphoner aux bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles ou à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Ministère des Affaires culturelles
Ministère des Affaires intergouvernementales

PRO MUSICA
présente
CHOPIN
24 Préludes, opus 28
DEBUSSY
6 Études (2e cahier)
STRAVINSKY
3 Mouvements de Pétrouchka
par le remarquable jeune pianiste français

MICHEL BEROFF
Dimanche 1er mars
15 h 30
Billets: $10, $9, $8
Étudiants 7/25 ans: $4
Pro Musica
1270 ouest, Sherbrooke, Montréal
H3G 1H7 - 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

JOCELYNE GOYETTE
présente
MA P'TITE VACHE À MAL AUX PATTES
mise-en-scène ANDRÉ MELANÇON
RÉSERVEZ MAINTENANT 274-7985
PROLONGATION
Théâtre des Voyagements
3 au 13 mars

Un véritable tour de force. —La Presse
Un moment privilégié de cette saison théâtrale. —Le Devoir
Mise en scène remarquable. —CBF Bonjour
Excellent, étonnant, vraiment extraordinaire. —Le Brunch
V-0871
théâtre des voyagements
5145, St-Laurent, Montréal 274-7985

Trompette et Orgue

Les Concerts d'Orgue de Montréal

Présentent

le célèbre trompettiste **André BERNARD**
et l'organiste montréalais **Réjean POIRIER**

dimanche le 1er mars, à 20 h 30

à la Christ Church Cathedral
(angle Ste-Catherine et Université, métro McGill).

Billets en vente chez:
Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine
International Music Store
1334 ouest, Ste-Catherine
et à l'entrée.

Mardi et mercredi à l'OSM

Sylvain Cambreling

Cambreling—Collard—Mayer
Les Grands Concerts

Sylvain Cambreling, chef d'orchestre
Jean-Philippe Collard, pianiste
Uri Mayer, altiste

Beecroft: Improvvisazioni concertanti no 3
Bartók: Concerto pour piano no 3
Berlioz: Harold en Italie, symphonie opus 16

24-25 février
$4.50 à $12.50

Antonio Janigro

Mozart
Les Concerts Gala
Ce concert est commandité par SHELL CANADA

Antonio Janigro chef d'orchestre
Radu Lupu, pianiste

Symphonie no 28, K. 200
Concerto pour piano no 18, K. 456
Sérénade no 9, K. 320 "Cor de postillon"

3-4 mars
$4.50 à $12.50

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Billets à prix réduits pour groupes: 842-3402
Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50

Orchestre symphonique de Montréal (amateurs artistes)

Gala de solidarité pour les journalistes en grève de Radio-Canada.
Le 26 février, à 20h30, billets $4
Production S.G.C.T., FNC-CSN + Interim

THEATRE ARLEQUIN
1004 est rue Ste-Catherine Montréal Qué tél 288-2943

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Certificat ou Mineur en études arabes

Le programme facultaire d'études arabes propose, par une approche multidisplinaire, d'appréhender la réalité complexe de cette région névralgique du globe.

Des cours d'introduction générale à la civilisation et à la société arabes, des cours de langue, de littérature, de religion, de sociologie, d'économie, d'histoire et de politique permettent une meilleure compréhension de cette nouvelle puissance mondiale.

Programme pionnier de 30 crédits, le mineur en études arabes peut mener à l'obtention d'un certificat ou, s'il est associé à un majeur d'une autre discipline, au baccalauréat ès arts.

Date limite d'admission: le 1er mars 1981

Pour tous renseignements supplémentaires:

Programme facultaire d'études arabes
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: 343-7327

La Régie de la Place des Arts présente

Orchestre philharmonique tchèque

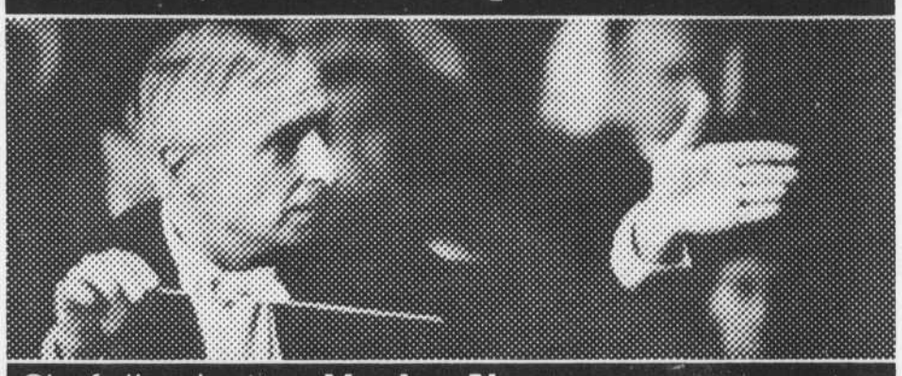

Chef d'orchestre: **Vaclav Neumann**

Programme:

Ouverture de *La Fiancée vendue*
B. Smetana

Symphonie n° 6
Fantaisies symphoniques
B. Martinu

Symphonie n° 9 en mi mineur opus 95, *Nouveau Monde*
A. Dvorak

Le lundi
16 mars 1981
20h30
Billets: 6$, 8$, 10$, 12.50$, 15$

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

le Tritorium et Specdici inc. présentent

ANNA PRUCNAL

25 au 28 février, 20h30

"!!! l'étoile de première grandeur qui chante et qu'on acclame!!!"
Le Nouvel Observateur

Billets: $ 9. En vente: par téléphone avec carte de crédit, 284-7126, et au Tritorium, Archambault Musique, l'Esotérique, Sauvé Frères.

LE TRITORIUM
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255 est, rue Ontario
Berri De Montigny

tnm 84 ouest, Ste-Catherine
JEAN-LOUIS ROUX, directeur artistique

Investissez dans une valeur sûre!

du 14 au 28 février 1981

Contribuez généreusement à la campagne de souscription de l'OSM

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit,
Directeur artistique

200 ouest,
boul. de Maisonneuve
Montréal, P.Q. H2X 1Y9
842-3402

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

COSÌ FAN TUTTE

de Mozart (chanté en italien)

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:

La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
le 17 février
Gaz Métropolitain Inc.
le 19 février
Hydro-Québec
le 21 février
La Banque Royale du Canada
le 23 février
Votre concessionnaire Toyota
le 26 février
Shell Canada
le 28 février
Compagnie Pétrolière Impériale ltée
le 2 mars

Les 17, 19, 21, 23, 26, 28 février et 2 mars 1981
Rideau: 20 heures précises

Avec Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trépanier, Dominic Cossa et Joseph Rouleau

Chef d'orchestre: Mario Bernardi
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Mérédith Caron
Éclairages: Michel Beaulieu
Maître des choeurs: René Lacourse

L'Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: $10, $15, $20, $25

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SPECTACLE IONESCO

"La critique"

Voilà une soirée cadeau, un grand plaisir que l'on s'offre, du théâtre éclaté vibrant et vivant... de quelle vie, de quel humour de quelle perfection.
Jacques Larue-Langlois, LE DEVOIR

Superbe, brillant délire à dix...
Martial Dassylva, LA PRESSE

Ionesco's double bill superb.
Lawrence Sabbath, THE GAZETTE

SPECTACLE

ionesco

ionesco

PROLONGATION JUSQU'AU 1er MARS

ionesco

ionesco

du 14 janvier au 22 février 20 h.

4 SOUS
MISES EN SCÈNE: PAUL BUISSONNEAU, LOTHAIRE BLUTEAU
Réservations: 845-7277 — 78
100 est avenue des Pins — (Bus 144)

L'art dans sa grandeur et sa variété

par René Viau

EN vrac, comme ça, les galeries nous offrent cette semaine un menu presque gastronomique. Avec le temps clément qui règne sur Montréal, c'est donc un plaisir que de faire la tournée des expositions. Tournée qui nous amène en premier lieu à la galerie France Morin. Cette dernière présente une installation troublante de l'artiste torontois John Massey intitulé *I Smell the Blood of an Englishman*. Gilles Gherbrant nous offre pour sa part les «problèmes» visuels délicats de l'artiste français réputé Morellet. Côté photographie, les amateurs découvriront avec plaisir un ensemble d'oeuvres, inégales il est vrai, d'artistes de Chicago. C'est intitulé *Visions of Chicago*, tout simplement. On ajoute à tout cela une exposition d'oeuvres sur papier de Riopelle présentée par la Banque nationale aux galeries de l'Université Concordia. Voilà donc pour ces grands — Riopelle, Morellet — et puis pour les jeunes bien que cela se confonde, parfois.

Tout cela ne veut pas dire qu'outre ces expositions marquantes, ce soit le désert. Bien au contraire. Il est fortement recommandé d'inclure, entre autres, à toutes tournées d'expositions une visite chez Yajima pour voir les pliages datant de 1968 à 1971 de Serge Tousignant. Ces oeuvres sur papier dénotent un véritable tournant dans la production de cet artiste. Tousignant y abandonne alors la peinture et la gravure traditionnelle s'intéressant aux effets de manipulation du pliage. Il y allie l'intention rigide au hasard et à l'aléatoire. Tout cela avec un souci d'invention presque méthodique qui le caractérisera par la suite. Son «attitude» est passionnante.

En outre, il faudrait parler du monde gai et trompeur peuplé de femmes élégantes de Marie Laurencin. Intime de Picasso et d'Apollinaire, Somerset Maughan dira d'elle: «Ce n'était pas une grande artiste, loin de là, mais une artiste agréable.» Le jugement tient encore mais ses pièces sont devenues aujourd'hui délicieusement dépassées. Ces atmosphères éthérées contrastent avec les compositions terriennes de cette autre artiste française, Suzanne Valadon qui, l'accompagne à la galerie Walter Klingkoff.

À signaler, en outre: Paul Hunter chez Motivation V. Bernard Rousseau et Stephen Schofiels chez Articule, des «cartons» de Bénic à la galerie Saint-Denis qui datent de 1963

expositions

à 1968, l'exposition *Noir sur blanc* de Claude Arsenault, Louis-Pierre Bougie et Louis Pelletier à la galerie A...

■

I Smell the Blood of an Englishman. Le titre de cet installation de l'artiste torontois John Massey que l'on peut voir à la galerie France Morin jusqu'au 14 mars est, en quelque sorte, une clé poétique de l'oeuvre. Ici, cette comptine d'enfant rejoint une sorte de séquence. *I Smell the Blood of an Englishman*. Chaque groupe de mots se rattache à une photo.

Massey laisse énormément de place à l'évocation. Ainsi ce n'est pas facile de décrire sa haute voltige visuelle. En gros, m'a-t-il expliqué, cela a à voir avec une triple mécanique de perception. Massey s'attache, me dira-t-il, en premier lieu au «corps de l'image» ensuite au «corps du participant» et dans un troisième temps «au corps de l'espace». Je laisse tout cela au niveau des intuitions! Lorsque l'on voit l'exposition et que l'on reste longtemps dans la salle, toutes sortes de choses arrivent! Oui, vraiment.

Les murs de la galerie France Morin reproduits en maquette sont photographiés et ensuite les photographies ainsi obtenues sont accrochées sur les murs de la «vraie» galerie. Ingénieux, n'est-ce pas? Vous voyez le genre de gymnastique! Sur ces photos de «murs de la maquette», des photographies tirées de journaux et qui ont souvent un petit côté «catastrophe» sont posées, parfois en surimpression ou alors comme si la photo «catastrophe» — un avion en vrille par exemple — était accrochée à travers les fenêtres du «modèle réduit».

Les photos sont groupées en séquences dont la multiplication crée en effet quasi spectral renforcé par les rapports avec l'échelle réelle.

Inutile de dire qu'une série de glissements se conjuguent ici avec ambiguïtés. Glissement de l'échelle bien sûr, mais aussi glissement de l'espace vers sa représentation, glissement de la photographie comme témoignage, glissement de perception, glissements du réel... Inquiétant. Une exposition majeure. C'est la première fois que Massey travaille ainsi avec des photographies de maquettes, lui qui avait beaucoup travaillé avec des maquettes seules, notamment celles de son atelier que les Montréalais ont pu voir l'an dernier à l'exposition *Hier et après* au Musée des Beaux-arts. Pour le spectateur, ces glissements sont aussi des glissements de plaisir. Avec les images, Massey est un alchimiste, un poète du champ visuel ou quelque chose du genre.

Massey était l'automne dernier à la Bienalle de Paris. Il exposera ses oeuvres en copagnie de Max Dean et Betty Goodwin lors de la grande exposition que consacrera l' «Akademie der Künste» de Berlin à la culture canadienne en 1982. Ces trois artistes constituent à eux seuls la section «art contemporain» de l'exposition. Le choix est de Pierre Théberge du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

■

L'artiste français Morellet jongle lui aussi mais dans un tout autre registre. On le verra jusqu'au 14 mars prochain à la galerie Gilles Gheerbrant. Ici la peinture devient une expérience d'équilibre, un jeu de géométrie qui évoque, mais avec combien plus de ravissement, nos «problèmes» de collégiens. On ne trouvera pas chez Morellet le côté obsessif d'un Lewitt dans son exploitation de la grille ou de la géométrie.

Au contraire, la démarche de Morellet amène plutôt le spectateur à une recherche qui peut bien être par exemple celle du centre du tableau ou de la médiane. Parfois, le déséquilibre du support fait écho à un équilibre interne tenu. On y verra des oeuvres affichant des phénomènes de distorsion de plans égaux. Les oeuvres seront appuyées tantôt par des grilles ou par deux jeux de carrés dans le carré. Ces jeux géométriques dépassent ailleurs largement le cadre, utilisant de surcroît ce dépassement «dénotant» parfois avec humour certaines caractéristiques «traditionnelles» du tableau: accrochage, toile...

Morellet expose régulièrement à Montréal chez Gilles Gheerbrant. Il est représenté dans les principaux musées et collections d'Europe. Le musée Albright-Knox de Buffalo lui consacrera une rétrospective à l'automne 1982. L'exposition pourra alors être vue au Musée d'art contemporain. Jusqu'au 14 mars.

■

À noter dans l'exposition *Visions of Chicago* qui se tient au centre Saidye Bronfman jusqu'au 26 février l'attribution de caractéristiques psychologiques à l'espace de l'habitat chez Jay Wolke, les étranges photographies de voyage que fait Ruth Thorne-Thomsen sans jamais bouger de chez soi avec une technique qui elle revendique l'exotisme. Stiegler manipule le noir et blanc qui devient entre ses mains presque une estampe. Connie Noyes donne dans l'érotisme et le sous-Bacon. Esther Parada photographie des fragments de photographies en de fascinants assemblages, Lewis Kostiner nous parle d'une Italie différente, Jerry Gordon des reflets ondoyants captés au fil de l'eau des piscines kitsch. Ce kitsch qu'explore avec brio Kate Charles dans des images qui tiennent aussi du journal intime des délicates et cruelles relations mère-fille. Malgré ses inégalités, l'exposion est à voir tout comme celle des oeuvres sur papier de toutes les périodes de Riopelle qu'a montée la Banque nationale du Canada en partie à partir de sa riche collection. C'est une des trop rares expositions de l'artiste à Montréal.

Exposition
GEORGES-ÉDOUARD TREMBLAY
et
le CENTRE D'ART DE BAIE ST-PAUL
"tapisserie" traditionnelle de Charlevoix
du 5 février au 2 mars
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro:Berri-Demontigny

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
SALLE I
OEUVRES DE
Yves Bergeron
Claude Blin
Graham Cantieni
Raymond Dupuis
Lise Gaucher
Louis Jaque
Reynald Piché
SALLE II
Natacha Wrangel
Stella Sasseville
du mardi au vendredi
de 11h à 17h
ou
sur rendez-vous
272-6983

YAJIMA/GALERIE
SERGE TOUSIGNANT
Pliages 1966-71
307 STE CATHERINE O. 842 2676

Galerie LAUZE
Album de luxe
"La Philarmonie du plaisir"
8 eaux-fortes de Cosgrove
(3,000 $)
2115, rue de La Montagne
282-1954

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337
Oeuvres de
Edouard Lachapelle
jusqu'au 22 février
Lun. au Merc. de 9h à 18h. Jeu. et ven. de 9h à 21h.
Sam. 9h à 18h. Dim. de 13 à 17h.

E.J. HUGHES, R.C.A.
dessins
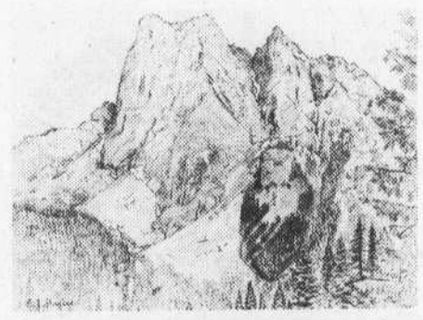
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke
845-7471 et 845-7833

Gilles BOISVERT
peintures récentes
Galerie Don Stewart
1460 ouest, rue Sherbrooke
845-2905

Galerie TREIZE
Gilles Boisvert • Serge Lemoyne
travaux sur papier 1961-1981
4015, Drolet, Montréal, tél. 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

EXPOSITION
des nouvelles aquarelles de
Ladoucour
"L'AQUARELLE, MA DERNIÈRE LIBERTÉ..."
Lun. Mar. Mer. 9.30 à 18.00
Jeu. Ven. 9.30 à 21.00
Sam. 9.30 à 17.00
L'exposition se terminera le 28 février 1981
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue SHERBROOKE
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

L'AQUATINTE
Jordi Bonet, Louis Jaque, Friedlanber, Carcan
Oeuvres de collection
4933 rue De Grand Pré (Métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 12 h à 18 h, dim. de 13 h à 16 h.

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
paul lacroix
"le plaisir de..."
dessins récents
du 18 fév. au 14 mars 1981
vernissage le samedi 21 février
de 12 h 00 à 18 h 00
en présence de l'artiste
à venir
judit reigl du 18 mars au 11 avril
jacques hurtubise du 15 avril au 9 mai
louise robert du 13 mai au 6 juin
horaire
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous

SALVADOR DALI
gravures originales signées et numérotées
INTERNATIONART
8045 rue Tellier, 353-3413

DU 12 FÉVRIER AU 5 MARS 1981
"noir sur blanc"
une exposition des dessins et gravures de
Claude Arseneault
Louis-Pierre Bougie Louis Pelletier
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gérée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
ouverte du lundi au samedi de 11h à 17h
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 2M7
Renseignements (514) 284-3768 – (514) 284-3833

Les 21 et 22 février
EXPOSITION ET VENTE
DE PEINTURES CANADIENNES
(en provenance de collections privées et de successions)
À L'HÔTEL RITZ CARLTON, SALON RITZ CARLTON
(SHERBROOKE OUEST)
A.Y. JACKSON, DAVID MILNE, R. PILOT, A. ROBINSON, J.P. DALLAIRE, M.A. FORTIN, EMILY CARR, J.P. RIOPELLE, RENÉ RICHARD, LAWREN HARRIS, CLARENCE GAGNON, JOHN LITTLE, A. LISMER, GOODRIDGE-ROBERTS, J.P. LEMIEUX, A. VARLEY, A. PELLAN, M. CULLEN, DANIEL JAUGEY, FERNAND TOUPIN, L. BELLEFLEUR, ALLAN SAPP, CHARLES HUOT, TOM THOMSON, STANLEY COSGROVE, HENRI MASSON, H.R. PERRIGARD, D.P. BROWN, ARTHUR VILLENEUVE, ADRIEN HÉBERT, A. SHERRIFF-SCOTT, L. PAUL PERRON, ALBERT ROUSSEAU, GILLES GINGRAS, MARIO MAURO, PAUL "TEX" LECOR, TOM FORRESTALL, J. DAVID BROWN, GORDON PFEIFFER, PETER CORBETT, C. DUPUIS-MAILLET, CLAUDE DULUDE, RAYMOND BOURQUE, HORACE CHAMPAGNE et plusieurs autres.
le samedi 21 février de 11 h à 20 h et
dimanche 22 février de 11 h à 20 h (exposition seulement)
La vente est sous la direction de la Galerie
DOMINION CORINTH LTÉE
Château Laurier — 1 rue Rideau
Ottawa, 613-235-9955

Galerie continentale
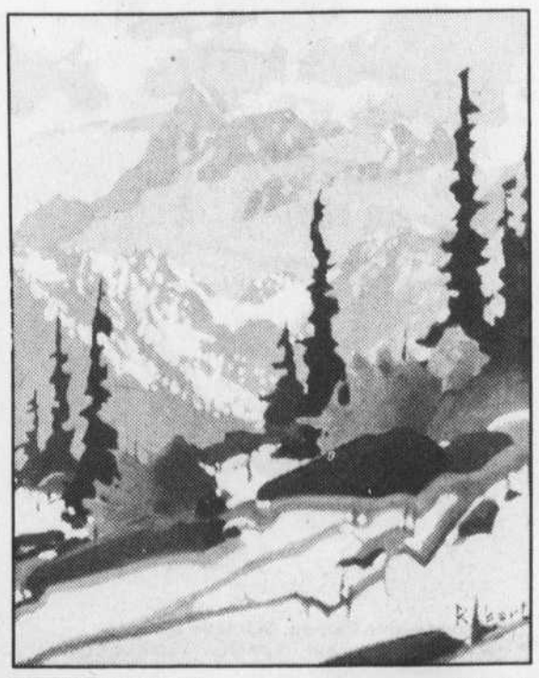
"Les Hautes Selkirks" 20" x 24"
EXPOSITION
ROBERT GENN
24 février au 7 mars
1450 RUE DRUMMOND MONTREAL,
842-1072
Mardi à vendredi 9:30 - 17:30
Samedi 9:30 - 17:00

EXPOSITION
EAUX-FORTES DE
René Carcan
JUSQU'AU 21 FÉVRIER
atelier
1024 ouest, Ave Laurier Outremont
Tél. 279-2188

Robert Campeau vous convie au
RENDEZ-VOUS
des amants de l'art
tous les samedis sous cette rubrique
publicité 844-3361

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9460 Lacordaire (327-5001) — "L'emmurée vivante": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 30, 22 h 15. Sem.: 21 h 05. "L'ouragan vient de Navaronne": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 25, 20 h 15. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II, "Xanadu": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 22 h 00. Sem.: 20 h 55. "Têtes vides cherchent un coffre plein": Sem. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 00.

ASTRE III, "Le chaînon manquant": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 25. Sem.: 20 h 45. "L'agence de la peur": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

ASTRE IV, "Harold et Maude": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. Sem.: 21 h 05. "Jonathan le goéland": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 20.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 10, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Paul, Lisa et Caroline": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Use the back door": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

BERRI I, 1280 St-Denis (188-2115) — "Kagemusha l'ombre du guerrier": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15. Représentation spéciale sam.: 23 h 10.

BERRI II, "Mon oncle d'Amérique": 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BERRI III, "Le lagon bleu": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Représentation spéciale sam.: 23 h 00.

BERRI IV, "La luna": 13 h 00, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 45. Représentation spéciale sam.: 23 h 30.

BERRI V, "Pile ou face": 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00. Représentation spéciale sam.: 23 h 45.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Plaisirs lucratifs": 14 h 15, 18 h 54, 19 h 37, 22 h 13. "Candide et érotique": 12 h 30, 15 h 09, 17 h 49, 20 h 28.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Melvin et Howard": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, "Stir crazy": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 10.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — Les frères blues": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. Sem.: 19 h 45. "Le plus secret des agents secrets": Sam. dim.: 14 h 55, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 21 h 15.

BROSSARD II, "Shining l'enfant lumière": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 25. Sem.: 19 h 45. "Les monstres sont toujours vivants": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

BROSSARD III, "Scorchy agent fédéral": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "Le chien enragé": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Scorchy agent fédéral": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 20 h 15. "Le chien enragé": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 18 h 40, 21 h 50.

CHAMPLAIN II, "Le brouillard": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 20, 18 h 40, 21 h 55. Sem.: 20 h 05. "Le bateau de la mort": Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 00, 20 h 15. Sem.: 18 h 30, 21 h40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Suzanne": 14 h 10, 17 h 45, 21 h 25. "La fille": 12 h 20, 15 h 55, 19 h 35.

CHÂTEAU II, "Emmanuelle et les filles de Mme Claude": 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Femmes complices": 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (875-1882) — "Caligula": 9 h 00, 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle II: "Les guerriers de la nuit": 14 h 00, 17 h 10, 20 h 15. "Faut trouver le joint": 15 h 40, 18 h 45, 21 h 55. Salle I: "La nuit des masques": 13 h 30, 16 h 40, 20 h 05. "Le massacre à la scie": 15 h 05, 18 h 30, 21 h 35.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — ACPAV — "Les Grands enfants": de Paul Tana (1979), "Au fil du temps" de Marcel G. Sabourin, sam.: 19 h 30. "Les voleurs de Job" de Tahani Rached (1980) et "Soleil d'hiver" de Jean Rival (1979). Sam.: 21 h 30. Roumanie: "Le pouvoir et la vérité": mar.: 20 h 00. Films d'animation roumains récents, mer.: 19 h 30. "Tout le reste est silence", mer.: 21 h 30. "Noces de Pierre" ven.: 19 h 30. "Test de microphone" ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Rétrospective François Truffaut, samedi: "Domicile conjugal" 19 h 00. "La nuit américaine" 21 h 00. Dimanche: pour enfants: "The prince and the pauper": 15 h 00. "Histoire d'Adèle H." 19 h 00. "Une belle fille comme moi" 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tribute": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Le coup du parapluie": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS II — "Le saut dans le vide": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III — "B... comme Béatrice": 13 h 10, 15 h 55, 18 h 40, 21 h 25. "Chasseur de veuves": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Le chaînon manquant": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The competition": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Melvin & Howard": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Souvenirs érotiques": Sam. sem.: 18 h 15, 21 h 20. Dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 20. "Positions danoises": Sam. sem.: 19 h 10, 22 h 15. Dim.: 12 h 50, 16 h 00, 19 h 10, 22 h 15. "Cabines de bain à Bankok": Sam. sem.: 19 h 55. Dim.: 13 h 35, 16 h 45, 19 h 55.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Shining l'enfant lumière": Sam. dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le dernier métro" Sam.dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Bienvenue Mr. Chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Nine to five" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 15, 21 h 25.

DORVAL II — "My bloody Valentine": Sam.: dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL III — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Fort apache the bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

DÉCARIE SQUARE II — "The incredible shrinking woman": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le soleil en face": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE II — "Une semaine de vacances": Sem.: 19 h 20, 21 h 20. Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

FAIRVIEW I, 7555 Trans-Canada Hwy, Pointe Claire (697-8095) — "Dogs of war": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, — "Ordinary people": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Rendez-vous boulevard Van Nuys": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. "La toubib aux cours du soir": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 40.

GREENFIELD II — "Suzanne": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD III — "Les sous-doués": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 55, 21 h 35.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Hard soap": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 20, 20 h 05. "While the cat's away": 13 h 15, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le brouillard": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 20 h 00. "Le bateau de la mort": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 45.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Nine to five": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

KENT II, — "La cage aux folles": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Nine to five": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 55, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA CITÉ III — "Tell me a riddle": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 10. Sem.: 19 h 20, 21 h 10.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-776) — "Suzanne": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55. Sem.: 18 h 05, 20 h 00, 21 h 55. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LAVAL II — "Les sous-doués": Sam. dim.: 13 h 05, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50. Sem.: 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LAVAL III — "Le lion sort ses griffes": Sam.: dim.: 12 h 15, 17 h 15, 21 h 05. "Tendre poulet": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 10. Sem.: 19 h 10. Samedi dernier spectacle: 21 h 05.

LAVAL IV — "Rendez-vous boulevard Van Nuys": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 45. "La trappe aux filles": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05. Samedi dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL V — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Scorchy agent fédéral": Sam.dim.: 14 h 35, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Le chien enragé: Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 50.

LAVAL-ODÉON II — "Les frères blues": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. Sem.: 19 h 45. "Le plus secret des agents secrets": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — "Le convoi": de Sam Peckinpah, sam. dim.: 14 h 00, 17 h 30. "New-wave": Dim. à jeu.: 20 h 30. "Retour de Hal Ashby": ven.: 18 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Altered states": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II, "Nine to five": 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S III, "My bloody Valentine": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernie: spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV, "Private Benjamin": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, ""Dogs of war": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectaole: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Le lagon bleu": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 40. Sem.: 21 h 40. "Chapitre deux": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, "Deux suédoises à Paris": Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00. Sem.: 19 h 30, 22 h 00. "Cathy fille soumise": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 15. Sem.: 20 h 45.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les frères blues": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. Sem.: 19 h 45. "Le plus secret des agents secrets": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "L'inspecteur Buldozer": 19 h 05, sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Le coup du parapluie": 12 h 00, sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 25. Ciné-Club: "Mon oncle d'Amérique: 20 h 00, lundi.

MONTENACH II, "Le bateau de la mort": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 30 "Le brouillard": 20 h 45. Matinée sam. dim.: 15 h 15.

MAJESTIC, 3166 est, Henri Bourassa (381-6116) — "Massacre à la scie": Sem.: 20 h 00. Sam.: 16 h 55, 20 h 00. Dim.: 13 h 50, 16 h 55, 20 h 00. "La dernière maison sur la gauche": Sem. sam.: 18 h 30, 21 h 30. Dim.: 15 h 20, 18 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Et la tendresse...bordel": Sam.: 19 h 30, 21 h 30. "Retour": Dim.: 13 h 30, 16 h 00. "Et la tendresse... bordel": Dim.: 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Prends l'oseille et tire-toi": de Woody Allen: Sam.: 19 h 00, 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 21 h 00, 23 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — Samedi: "Beatles' evolution": 19 h 00. "L'homme de marbre": 21 h 15. Dimanche: "Fifi Brindacler chez les pirates": 14 h 00. "Le loup des steppes": 16 h 00. "Allegro non troppo": 19 h 00. "L'homme de marbre": 21 h 15.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'emmurée vivante": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 15, 22 h 05. Sem.: 21 h 05. "L'ouragan vient de Navaronne": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 19 h 00.

PARADIS II, "La belle et les clochards": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 00, 21 h 10. Sem.: 20 h 40. "L'île sur le toit du monde": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III, "Le chaînon manquant": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 25. Sem.: 20 h 45. "L'agence de la peur": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Fermé temporairement.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Cage aux folles: II": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

PARISIEN II, "Les sous-doués": 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN IV — "Suzanne": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN V — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jazz singer": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

PLAZA ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Fort apache the bronx": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 15. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

PLAZA ALEXIS NIHON II, — "The incredible shrinking woman": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS NIHON III, "The competition": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Des gens comme les autres": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.

PLACE VILLE-MARIE II — "Ordinary people": 13 h 45, 15 h 55, 18 h 10, 20 h 25.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Hard soap": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Climax of blue power": 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 40.

RIVOLI I, 8906 St-Denis (277-3125) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. "Arrête de ramer t'es sur le sable": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

RIVILI II — "Le lion sort ses griffes": 12 h 45, 18 h 55, 21 h 05. "L'ouragan": 14 h 50, 19 h 00.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Starmania", 20 h 30 à compter du 26 fév.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'emmurée vivante": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Trop jolies pour être honnêtes": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "La banquière": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40. Sem.: 18 h 15, 20 h 40.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Suzanne": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The great Santini": Sam. dim.: 13 h 00. 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Scorchy agent fédéral": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 29 h 00. "Le chien enragé": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 50. Sam.: 18 h 25, 21 h 40.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les sous-doués": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 35, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

VERSAILLES II — "Rendez-vous boulevard Van Nuys": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "La toubib aux cours du soir": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

VERSAILLES III — "Suzanne": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Piranhas": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30. "Emmurée vivante": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Lun. à jeu.: 21 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les frères blues": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. Sem.: 19 h 45. "Le plus secret des agents secrets": Sam. dim.: 14 h 50, 19 h 15. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Raging bull": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.

LE TRITORIUM, 255 est, Ontario — "Salvador: la révolution ou la mort" de Frank Diamand. Dim.: 13 h 00, 15 h 00. Lun. mar.: 19 h 30, 21 h 30. Inf.: (526-0473).

sur scène

ATELIER THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, Roy (842-7371) — Pour enfants: Le Théâtre face à face présente: "Viens jouer dans ma cour" (4 à 12 ans). Sam.: 14 h 00, dim.: 13 h 30, 15 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis — Musique en Vie présente un concert de musique instrumentale et électro-acoustique. Programme: Jean Piché, Alain Thibault, Jean Corriveau, Serge Montreuil, Bruno Deschêches. Dim.: 20 h 30. Entrée libre.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Concert de l'Orchestre de Concordia, sam.: 20 h 30. Entrée libre. (482-0320 poste 249)

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Oh! Les beaux jours" de Samuel Beckett avec Françoise Faucher, Jean-Louis Paris. Mise en scène: Jean Faucher, Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 10 h 30, 22 h 00. Relâche dim. jusqu'au 28 fév.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, traduction de R. Dionne, interprété par Gabriel Beauregard, Marc Paradis, Jacques L.G. Tremblay, Eric Duchesne. Mar. à jeu. et dim.: 20 h 30. Ven. sam.: 20 h 00, 23 h 00.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac", d'après Henri-Pierre Cami avec Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 2 mars.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La Baby Sitter", comédie de René Obaldia avec Josiane Gofoy, Nicole Leriche, François Trottier. Mise en scène: Monique Lepage. Jeu à lun.: 20 h 00. Jusqu'au 2 mars. Claire Pelletier, chansonnier, sam. dim.: 22 h 00. Denise Duford, chansonnier, auteur-compositeur, du 26 fév. au 16 mars 22 h 00.

CITADELLE, 2085 Drummond — Musica Camerata Montréal, sam.: 16 h 00. B.R. Grinhauz piano; L. Grinhauz, violon; E. Turovsky, violon; R. Verebes, alto; Y. Torovsky, violoncelle. Programmé Schubert, Prokofieff, Elgar. Entrée libre. Inf.: 482-4629.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame — Salle Germaine Malépart — Sonia Nazarian, pianiste, lun.: 20 h 30. Programme: J.S. Bach, W.A. Mozart, F. Chopin, F. List, E.H. Griegg. Salle Gabriel Cusson — récital de Serge Danguin, professeur du Conservatoire de Metz, France; mer.: 20 h 30. Entrée libre.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Les Neiges" de Michel Garneau par les Productions de la Vitrine. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les soirs 18 h 30. Relâche lun. Jusqu'au 1er mars. "Une comédie musi-syndicale" de Jean-Guy Bouchard. Tous le soirs 21 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 1er mars.

CAFÉ CAMPUS, coin Reine-Marie et Decelles (735-1259) — Le Théâtre de Carton présente "Les enfants n'ont pas de sexe", lun.: 21 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "La trousse" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Lun. mar.: 21 h 00. Je. ven. sam.: 23 h 00. Dim.: 18 h 00. Relâche mer. Jusqu'au 28 fév.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Passionate Ladies" de et avec Barbara Perry. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00. Jusqu'au 22 mars. Le théâtre sans Fil présente "The Hobbit", sam.: 14 h 30, 20 h 30. Dim.: 19 h 30.

DOUDOU ROCKHEAD, 1252 ouest St-Antoine (875-6227) — Ron Carter, jusqu'au dimanche.

ÉGLISE ST-GEORGES, rue Heriot, Drummondville — Le trio de flûtes à bec Pastourelle, sam.: 20 h 30.

ÉGLISE DE ST-HILAIRE, 260 Chemin des Patriotes — La Ménestrandise, dim.: 20 h 30. "Deux siècles de musique"; des oeuvres de Bach, Haendel, Fux, Biber, Leclair. Entrée libre.

GÉSU, 1200 Bleury (521-2593) — L'intégrale de l'évangile selon S. Marc, raconté par Claire Ifrane, Gabriel Gascon, le 25, 26, 27, 28 fév. 20 h 30.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir-Wilfrid-Laurier, Vieux Beloeil, (467-4504) — "Histoires de fantômes", écrit et interprété par Francine Tougas est un ensemble de monologues, de poèmes et de chansons sur le thème de l'amour et de ses fantasme. Tous les vend., sam. de fév. 21 h 00. Pour enfants: Le Gyroscope présente: "Trois petits contes" de Louise LaHaye (3 à 5 ans). Dim.: 14 h 00.

L'EX-TASSE, 816 est, Ontario (528-9396) — Le Théâtre en mouvement présente "L'égocentrip de Bof et Paf Paf" (tragédie en do mineur) texte de François Trottier et Alain Gagné avec Diane Ouimet, Alain Robitaille, Christine Séguin, Normand Helves. Mer. à sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 00. "Dépêche-toé j'ai envie" de René-Richard Cyr avec Frédérike Bédard, Suzanne Champagne, Johane Terrault. Mer. à dim.: 21 h 00. Jusqu'au 14 mars.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (423-1131) — "L'École des Bouffons" de Michel de Ghelderode, spectacle de marionnettes pour adultes. Mise en scène: Michel Fréchette. Lun. à ven.: 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 21 h 00. Dim.: 15 h 00, 20 h 00. Jusqu'au 8 mars.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Sophie Rolland, violoncelle, piano, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Bach, F. Francoeur, Saint-Saëns, Hindemith.

LE TRANSIT, 425 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (861-5731) — Gaston Mandeville jusqu'à dimanche. Isabelle Mayereau, lundi. Chatouille, du 24 fév. au 1er mars.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (métro Charlevoix) (931-8401) — "Noces" (oratorio profane), mise en scène de Jacques Crête. Mer. à dim.: 21 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Luba (rock), jusqu'à dimanche. Blue Light, du 24 fév. au 1er mars. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30. Dim. et mar. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00.

OPÉRA-FÊTE, présente au 550 Atwater, Inv.: 524-6074. "Requiem" de Pierre Larocque avec Michèle Leduc, Marie-Louise Bussières, Michel Boyer, Léocadia Lachance, Sylvie Philibert, Bertrand Labrie. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 1er mars.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Sons et brioches: "Les Bois" "Les saxophones", Quatuor de saxophones de l'Infonie, dim.: 11 h 00. Concerts-midi: "Beethoven" sonates et trios, par le Trio de Montréal, mer.: 12 h 00. Art du mouvement: "Chorégraphes à découvrir", jeu.: 12 h 00.

RESTAURANT AU VIEUX FORT, 120 Chemin de St-Jean, Vieux Laprairie (659-0010) — "Le chant du sink" de Jean Barbeau. Mise en scène: Philippe Laferrière. Sam.: 19 h 30. Dim.: 17 h 00.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Così fan tutte" de Mozart avec Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trépanier, Dominic Cossa, Joseph Rouleau. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Sam. lun. jeu.: 20 h 00. L'OSM, Sylvain Cambreling, chef invité; Jean-Philippe Collard, pianiste; Uri Mayer, attiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Beecroft, Berlioz, Bartok.

THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Diane Tell, sam.: 20 h 00. Sim. lun. mar.: 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Pour enfants: le Théâtre de l'oeil présente "Regarde pour voir", spectacle de marionettes (8 à 12 ans). Sam.: 14 h 00, "Pour le fun" spectacle de Jean Lapointe, Sam. à ven.: 20 h 30, relâche lundi

TANGENTE, danse actuelle, 307 ouest, Ste-Catherine (288-8418) (842-6528) — "Undeuxtrois", chorégraphie de Jean-Marc Matos pour trois danseurs, sam.: 20 h 30. Avec Melissa Matson et Elaine Ridnic

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SUPERVISEUR DE PRODUCTION

Doit connaître le processus de la transformation des viandes.

Exigences:
— 5 ans d'expérience;
— De 25 à 40 ans de préférence.

Communiquer avec:
Françoise Boudreau
à (819) 843-6011

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 31 et 32

ABBDL-TECSULT

20 ans déjà

UNE RÉUSSITE EN PLEINE EXPANSION

Venez y participer

Au cours des vingt dernières années, ABBDL-TECSULT propriété de ses employés, a réalisé des projets d'envergure tant au niveau national qu'international, grâce à un personnel expérimenté qui a su mener à bien un éventail varié et impressionnant de projets d'ingénierie.

Ce personnel demeure notre principal atout. Cependant, en raison d'un carnet de commandes sans cesse grandissant, nous avons besoin de nouvelles ressources. Tous les intéressés, quelle que soit leur expérience, sont invités à participer à l'expansion de notre entreprise.

Nos secteurs d'activité les plus actifs comprennent l'hydroélectricité, les réseaux électriques, l'énergie thermique, l'énergie nucléaire, le transport ferroviaire, le transport routier, l'urbanisme, le génie industriel, l'épuration des eaux, les bâtiments et la structure.

La liste ci-dessous énumère quelques-uns des postes les plus intéressants et les plus susceptibles de mettre en valeur vos compétences.

Principaux postes recherchés:

Ingénieurs en:
- Gestion de projets
- Aménagement hydro-électrique
- Réseaux électriques
- Énergie thermique
- Énergie nucléaire
- Voirie
- Transport ferroviaire
- Mécanique de procédé
- Commande et instrumentation
- Informatique
- Mécanique et électricité de bâtiment
- Structure
- Planification
- Géologie

Économistes en:
- Énergie
- Transport
- Gestion conseil

Techniciens et dessinateurs en:
- Commande et instrumentation
- Électricité industrielle
- Mécanique et électricité de bâtiment (HVAC)
- Mécanique de procédé
- Structure

Postes à l'étranger

Afrique
- Ingénieurs et techniciens en réseaux électriques
- Ingénieurs et techniciens en transport ferroviaire

Asie
- Ingénieur en appareillage hydroélectrique
- Ingénieur en gestion de projets

Si vous désirez poursuivre ou amorcer une carrière au sein d'une société d'experts-conseils dynamique, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au responsable du recrutement.

ABBDL-TECSULT vous attend

Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
85, rue Ste-Catherine ouest, Montreal, Quebec, Canada H2X 3P4
Tél.: 282-9650

PROFESSEURS RÉGULIERS AU DÉPARTEMENT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

Postes accessibles aux femmes at aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Enseignement aux 1er et 2e cycles, recherche, administration pédagogique, service à la collectivité.

EXIGENCES:
Doctorat ou l'équivalent, sinon en rédaction de thèse

TRAITEMENT:
Selon la convention collective du SPUQ

**** ENTRÉE EN FONCTION: Juin 1981**

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 9 mars 1981 à 17:00 heures à:

M. Vély Leroy, directeur
Département de Science Économique
Université du Québec à Montréal,
Case Postale 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

PROFESSEUR RÉGULIER EN TRAVAIL SOCIAL

Poste accessible aux femmes et aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, l'UQAM est à la recherche d'un professeur spécialisé en travail social pour assurer la formation théorique et pratique d'étudiants en intervention personnelle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juin 1981

EXIGENCES:
1. Doctorat ou maîtrise en travail social ou dans un domaine connexe;
2. Quatre années d'expérience pertinente et une expertise dans le domaine du travail social;
3. Capacité de s'inscrire à l'intérieur du champ d'étude tel que défini par le Rassemblement en Travail social;
4. Polyvalence suffisante pour participer à des activités d'enseignement d'un tronc commun personnel-collectif;
5. Capacité d'assurer l'intégration théorie-pratique;
6. Intérêt marqué pour maintenir des contacts avec les champs de pratique en travail social;
7. Expérience de formation d'adultes.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur SPUQ/UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er mars 1981 à:

M. Pierre Maheu, directeur
Département de Travail Social
Université du Québec à Montréal,
Case Postale 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Université du Québec) au Nord-Ouest est à la recherche de trois (3) professeurs réguliers dans l'un ou l'autre des champs suivants:

– psycho-éducation
– arts plastiques

EXIGENCES:

– Psycho-éducation: Diplôme ou scolarité de troisième cycle ou l'équivalent, expérience en institution.

– Arts plastiques: Diplôme de deuxième cycle ou posséder au moins cinq années d'expérience valable dans le domaine de l'enseignement universitaire ou de la direction des programmes en arts, démontrer une compétence reconnue dans le domaine artistique et avoir fait preuve d'activités personnelles de création.

Les candidats possédant un premier cycle ou un deuxième cycle complété et une expérience pertinente seront considérés.

Les titulaires de ces postes seront appelés à dispenser des activités d'enseignement au premier et au deuxième cycle, à faire de la recherche et à participer à l'administration et aux services à la collectivité.

LIEU DE TRAVAIL: Rouyn

SALAIRE: Selon la convention collective.

ENTREE EN FONCTION: 1er juin 1981

DATE LIMITE: Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des diplômes avant le 20 mars 1981 en spécifiant le champ de spécialisation à l'adresse suivante:

Directeur du Département des sciences de l'éducation
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn, Qué.
J9X 5E4

RP-02

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

McGILL UNIVERSITY
TECHNICIEN (NE)

Participer à des recherches portant sur le métabolisme de l'ARN dans des cellules de souris en cultures tissulaires infectées du virus de polyome. B.Sc. en biologie moléculaire ou virologie, 1 an d'expérience connexe en virologie, culture tissulaire, bactériologie, techniques biochimiques. Connaissance de l'anglais.

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:

L'Agent de personnel de secteur
(Médecine)
McGill University
1110 ouest, avenue des Pins
Montréal, H3A 1A3

CONSEILLER EN COMMUNICATION

Le département de relations publiques de Cossette associés communication-marketing est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de conseiller en communication. Les fonctions du (de la) candidat(e) consisteront à concevoir, élaborer et exécuter des plans de relations publiques des différents clients de Cossette associés. Quelques années d'expérience dans ce domaine seront un atout majeur. Rémunération selon compétence. Lieux de travail: Québec et/ou Montréal.

Adresser vos curriculum vitae à:

Cossette associés
communication-marketing
240, chemin Ste-Foy
Québec, G1R 1T3
Compétence: M. Jean Lemay

COSSETTE ASSOCIÉS
COMMUNICATION MARKETING

HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et ultra-spécialisés de 542 lits de soins actifs et de 60 lits de soins prolongés.

Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval.

NATURE DE LA FONCTION
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il en planifie, coordonne et contrôle toutes les activités.

EXIGENCES
Préférablement avoir une formation universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée.

Posséder une expérience suffisante dans le domaine des Affaires sociales.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 24).

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 6 mars 1981 à:

PRÉSIDENT DU JURY DE SÉLECTION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
10, rue de l'Espinay
Québec G1L 3L5

N.B. Toute candidature sera traitée avec discrétion.

Ville de Marieville

DIRECTEUR DE POLICE

La ville de MARIEVILLE demande des applications pour l'engagement d'un directeur de police ayant sous sa responsabilité 7 policiers.

Les postulants devront répondre aux critères suivants:

- Produire une attestation signée à l'effet:
  — Qu'il est de citoyenneté canadienne
  — Qu'il n'a jamais été déclaré coupable, ni ne s'est avoué coupable d'une infraction au Code Criminel sur une poursuite intentée au moyen d'un acte d'accusation, ni ne s'est avoué coupable à la suite d'une dénonciation pour une infraction au Code Criminel qui, selon la dénonciation, devait être poursuivi au moyen d'un acte d'accusation.
- Détenir un certificat d'études secondaires complétées avec succès ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation.
- Posséder au moins cinq ans d'expérience comme membre d'un corps de police.
- Avoir des aptitudes de leadership.
- Pouvoir facilement communiquer oralement et verbalement et établir de bonnes relations humaines.
- Posséder de bonnes connaissances en matière policière tant au plan de l'administration que des opérations.
- Posséder des connaissances suffisantes en matière de négociation collective et être apte à appliquer et suivre les ententes signées.
- Fournir un certificat attestant le bon état de santé physique.
- Le salaire suivant les qualifications du candidat.
- Les offres de service seront traitées confidentiellement.

Les applications accompagnées du curriculum vitae, des certificats d'études et médical, d'une photographie 6,35 cm x 6,35 cm seront adressées à l'attention de

Monsieur Yves G. Vincent
Greffier
682, St-Charles
Marieville, Québec J0L 1J0
Tél.: (514) 460-4444

DATE LIMITE: 27 FÉVRIER 1981

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Financement

BANQUE MONDIALE

Nous recherchons quelques spécialistes pour des postes à pourvoir immédiatement.

Cadre de projet de développement rural intégré.

- *Agronomes*
- *Ingénieurs agricoles*
- *Ingénieurs civils*
- *Agro-économistes*
- *Comptables*

Vous avez un minimum de 5 années d'expérience professionnelle? Une expérience dans les pays en développement constitue un actif.

Excellents salaires et avantages sociaux.

Adresser votre curriculum vitae à:

Collectif d'experts Inc.
337, rue Dufferin, suite 200
SHERBROOKE (Qc) J1H 4M6

Université Laval

PROFESSEUR ÉCOLE DE PHARMACIE

Fonctions :
Enseignement de 1er et 2e cycles en pharmacothérapie et pharmacie clinique. Recherche en pharmacocinétique clinique.

Exigences :
B. Pharm., Pharm. D. ou Ph.D. pertinent aux tâches exigées.

Date de clôture du concours :
1er mai 1981.

Date d'entrée en fonction :
1er juin 1981.

Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.

Faire parvenir un curriculum vitae et le nom de deux répondants à:

Jacques Dumas, directeur
École de pharmacie
Pavillon Vachon
Université Laval
Cité universitaire
Québec, Qué. G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

SPÉCIALISTE
EN COMMERCIALISATION

Notre Société, solidement établie dans le domaine du financement aux entreprises et du facturage, recherche le candidat capable d'élargir la base de notre clientèle à l'échelle du Québec. Ce poste relève directement du Vice-Président du marketing.

Ce poste intéressera tout particulièrement une personne ayant acquis son expérience dans une banque ou dans une entreprise similaire à la nôtre. Le candidat élu bénéficiera de conditions de travail avantageuses et de bonnes chances d'avancement.

Veuillez communiquer avec:
Mme Lise Accarisi
Directeur du personnel
Bureau 1100
400 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué. H3A 1L5
Tél.: 282-4550

Centre des Ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc.

est à la recherche d'un

ÉDUCATEUR (Masculin)
(Poste à temps complet)

Pour le Foyer Blais situé à 106, rue Blais, Sept-Îles
(Foyer pour adolescentes mésadaptées socio-affectives)
Référence: B-81-02

FONCTIONS:
— Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des bénéficiaires selon les programmes établis en collaboration avec l'équipe en place.
— Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues.
— Elle observe et analyse le comportement des bénéficiaires, participe à l'évaluation de ses besoins et de ses capacités.

EXIGENCES:
Diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée.

SALAIRE:
Selon la Convention Collective de travail actuellement en vigueur à l'établissement plus une prime de rétention de 8%.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février 1981 à:

Henriot Tremblay
Conseiller en gestion du personnel
Centre des Ressources Institutionnelles
Côte-Nord Inc.
625, des Epilobes, Case Postale 100
Hauterive, Qué.
G5C 2S8

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 30, 31 et 32

CENTRE HOSPITALIER HÔTEL-DIEU DE GASPÉ
OFFRE D'EMPLOI

Département: Santé communautaire
Poste:

CONSEILLER EN RECHERCHE ET PLANIFICATION

Nature du poste:
Sous l'autorité immédiate du responsable du service, il devra concevoir et réaliser des recherches dans le but d'aider au fonctionnement du département.

Fonctions principales:
— Responsable de la cueillette et de l'analyse de toutes les données se rattachant aux fonctions de santé publique du D.S.C.;
— Détermine les méthodes de cueillette, de compilation des données statistiques;
— Contribue à assurer la mise à jour de la banque d'informations;
— Contribue à la recherche de données provinciales, nationales et mondiales pour fin de comparaison;
— Participe à la conception des programmes de santé communautaire et à son évaluation;
— Se rend responsable, à la demande de son supérieur immédiat, de certains dossiers spécifiques.

Qualifications exigées:
— Posséder une formation universitaire de premier cycle permettant de maîtriser les méthodes statistiques, les techniques d'échantillonnage, les méthodes d'évaluation de programmes et d'informatique;
— Posséder au moins un an d'expérience dans le cadre d'un travail en équipe multidisciplinaire sur la recherche évaluative et descriptive;
— Une expérience de travail en santé publique sera fortement considérée;

Qualités personnelles:
— Capacité de travail en équipe multidisciplinaire;
— Sens de l'organisation;
— Esprit d'initiative;
— Esprit critique;
— Disponibilité.

Salaire: selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires sociales.

Toute personne intéressée à ce poste, est priée de faire parvenir son curriculum vitae au complet, avant le 27 février 1981, à:

Gérald O'Connor, directeur
Service du personnel
Centre Hospitalier de Gaspé
C.P. 120
Havre de Gaspé
G0C 1S0

N.B. Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Une division d'une multinationale située en banlieue de Montréal requiert les services d'un:

CONTREMAÎTRE

Qualifications:
Technicien de préférence en mécanique ou en électrotechnique; bilingue (français-anglais); 3 années d'expérience en supervision de préférence sur une chaîne de montage.

Salaire: selon qualifications.

Excellents avantages sociaux.

Les candidats intéressés et qui possèdent les qualifications requises sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

DOSSIER 1004
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

CHUS

Conseiller en santé au travail

Sommaire des responsabilités:
Sous l'autorité immédiate du chef de programmes en santé au travail du département de santé communautaire, le conseiller en santé au travail anime, planifie et organise les interventions du D.S.C. en santé au travail.

Exigences d'emploi:
— détenir un diplôme de 1er cycle en sciences pures, sciences appliquées ou sciences de la santé, de préférence avec spécialisation dans le domaine environnemental, industriel ou biomédical
— posséder une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la santé publique ou de la santé au travail
— capacité supérieure d'analyse et de synthèse, aptitudes à la négociation et aux relations humaines, etc.

Conditions de travail:
Les conditions de travail sont celles des cadres intermédiaires du Ministère des Affaires sociales ainsi que la rémunération.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
3001, 12e Avenue Nord,
Sherbrooke, Québec J1H 5N4

Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve

Titre d'emploi:

Directeur de zone
(poste cadre)

Endroit: Zone de Mont-Joli.

Attributions: Sous l'autorité du Directeur des services professionnels, le Directeur de zone assume notamment sur son territoire:
— la responsabilité des transactions avec le milieu (information publicité pour la population, représentation auprès des organismes socio-économiques);
— la responsabilité des transactions locales de complémentarité de services avec les autres organismes publics de son milieu (centres d'accueil, centres hospitaliers, C.L.S.C., commissions scolaires, police, etc.);
— la responsabilité d'assurer la jonction des services dispensés par le C.S.S. avec les besoins du milieu ainsi que l'accueil-orientation des demandes de services présentées par la clientèle;
— la conciliation interne des différents services offerts à un même client par différents professionnels du C.S.S.;
— la gestion des services cléricaux ainsi que des systèmes et équipements requis localement pour un fonctionnement adéquat des différents services du C.S.S.

Conditions d'admission: Le candidat devra posséder un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) de préférence en service social. Il devra de plus posséder **une expérience de deux (2) ans de travail** dans les services sociaux dont un an d'expérience réussie dans la gestion de projets et dans la direction d'équipes de travail.

Le candidat devra faire preuve d'initiative, d'autonomie, ainsi que d'esprit de synthèse et de décision. Il devra de plus faire montre d'aisance dans ses relations interpersonnelles.

Automobile personnelle requise.

Rémunération: Selon le plan de rémunération des cadres en vigueur dans le réseau des Affaires sociales (classe 14).

Titre d'emploi:

Conseiller juridique
(poste cadre)

Endroit: Zone de Rimouski.

Attributions: Le conseiller juridique assume diverses tâches légales afférentes aux interventions du C.S.S. telle que protection de la jeunesse, adoption, etc.; il fournit des avis aux personnels en référence aux droits, obligations ou recours légaux des clientèles du C.S.S.B.F.

Il assume également d'autres mandats spécifiques relevant de sa compétence tels la défense de l'employeur dans des causes de relations de travail.

Conditions d'admission: Être membre en règle du Barreau du Québec. Posséder **une expérience pertinente à la fonction.** Connaissance et maîtrise des lois sociales afférentes à l'intervention du C.S.S. Le candidat devra également démontrer initiative, sens de l'entreprise et souci de la qualité dans les rapports interpersonnels.

Rémunération: Selon l'échelle prévue dans la politique salariale établie par le Ministère des affaires sociales et le C.S.S. du Bas du Fleuve en regard des qualifications et de l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur offre de service écrite accompagnée de leur curriculum vitae et une attestation de leur diplôme terminal, avant 17 h, le 4 mars 1981, à l'attention de:

Directeur des services administratifs
C.P. 610
RIMOUSKI (Québec)
G5L 7C5

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Conseiller en développement de l'industrie de l'aéronautique

Concours spécifique numéro 102J-283002/JD — Ce concours vise à combler uniquement les 2 emplois identifiés à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
— Direction générale de l'industrie
— 2 emplois à Montréal

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur de l'aéronautique. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprise et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente aux attributions. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Agent de développement industriel, classe II
Traitement de 24 196 $ à 32 522 $ Période d'inscription: du 21 février au 14 mars 1981

Directeur de centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel numéro 111H-451001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre dans la région administrative du Bas St-Laurent-Gaspésie durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Rivière-du-Loup
1 emploi à Gaspé
1 emploi à New-Carlisle

Attributions — Assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cyclee en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
337, rue Moreault
RIMOUSKI, QC G5L 1P4

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 22 843 $ à 29 939 $ Période d'inscription: du 21 février au 6 mars 1981

Directeur de centre de main-d'oeuvre du Québec

Concours sectoriel numéro 111H-458001/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre dans la région administratives du Nord-Ouest durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Amos
1 emploi à Ville-Marie

Attributions — Assurer la mise en application des politiques et programmes de main-d'oeuvre; identifier les besoins des clients-travailleurs et clients-employeurs afin d'établir le plan des activités à réaliser et ainsi répondre aux besoins de main-d'oeuvre à l'intérieur du territoire desservi par le Centre de main-d'oeuvre; élaborer les objectifs annuels de production, définir les priorités d'opération et diriger le personnel du Centre.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Posséder un minimum de 3 années d'expérience reliée aux attributions. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau, porte 240
NORANDA, QC J9X 1N9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 22 843 $ à 29 939 $ Période d'inscription: du 21 février au 6 mars 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

AGENT D'APPEL

Traitement: $27 400 – $38 400
Nº de réf.: 81SM-OC-RSTA-1636-OTT et 81SM-OC-RSTA-1619-MTL

Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale des appels et des enquêtes
Direction des appels
Ottawa (Ontario) et Montréal (Québec)

Fonctions
Enquêter sur les faits entourant les nominations d'employés au sein de la Fonction publique ou sur les recommandations de rétrogradation ou de renvoi pour motifs d'incompétence ou d'incapacité, contre lesquelles un appel a été interjeté et, rendre des décisions exécutoires; appliquer, au cours de ces enquêtes, les divers principes d'interprétation des lois, les procédures relatives aux tribunaux administratifs ainsi que les principes de base de la loi et de la preuve; fournir aide et conseil aux intéressés (employés, syndicats du secteur public, ministères, etc . . .) au regard du système des appels et des procédures connexes.

Conditions de candidature
Diplôme en droit avec expérience en droit administratif; aptitude à analyser et à évaluer une preuve volumineuse et complexe et aptitude manifeste à la rédaction.

OU

Diplôme universitaire ainsi qu'une expérience poussée dans les domaines de la dotation ou des relations de travail; expérience pertinente auprès de tribunaux administratifs; aptitude à analyser et à évaluer une preuve volumineuse et complexe et aptitude manifeste à la rédaction.

Exigences linguistiques
En raison de la nature de ces postes, la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée en ce qui a trait aux habiletés "lire" et "écrire". Les habiletés "comprendre" et "parler" peuvent, dans un deuxième temps, être acquises aux frais de l'Etat. La Commission de la Fonction publique se réserve le droit d'évaluer les aptitudes des candidats ayant indiqué leur volonté de devenir bilingues.

N.B. Le concours 81SM-OC-PSC-RSTA-1636-OTT et le concours 81SM-OC-PSC-RSTA-1619-MTL serviront à établir des listes d'admissibilité pour suppléer à d'éventuelles vacances à Ottawa et à Montréal.

Nos d'autorisation: 331-016-022, 331-020-007

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Hélène Paquette
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, 300, ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5411
Date limite: Le 6 mars 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
— Cours à Montréal et banlieue dans des entreprises.
— de 4 à 20 heures/semaine, soir surtout.

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier DC II (bloc 3) et Transition.

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues.
— Français langue maternelle.
— Expérience pertinente.

Envoyer curriculum vitae (ne pas téléphoner), à:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue Saint-Jean, Bureau 708,
Montréal, Québec,
H2Y 2R6,
Att: M. Michel Mons

CHEF DE POLICE (RÉGIONAL)

Fonction: Le candidat choisi aura la responsabilité d'organiser et diriger une nouvelle force de police régionale constituée de 8 à 10 personnes, pour désservir les Villages de Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher et Pointe-Verte, comportant une population de 8,000 - 8,500 habitants, et situé dans le comté de Gloucester, Province du Nouveau-Brunswick.

Exigences du Poste: Diplôme en sciences policières; formation et expérience comportant des responsabilités croissantes dans le domaine policier; expérience pertinente dans la gestion d'une force policière; compétence linguistique, orale et parlée, dans les deux langues officielles.

Salaire: Selon la compétence.

Faire parvenir une demande écrite, y compris un curriculum vitae complet, avant le 13 mars 1981, à:

Norval Godin, Administrateur
Village de Beresford
C.P. 600
Beresford, N.-B.
E0B 1H0

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 31 et 32

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

La coopérative étudiante ayant le plus important volume de vente du Québec est à la recherche de candidats sérieux pour occuper le poste de secrétaire exécutif.

Fonctions:
— Coordonnateur des différents services de la coopérative;
— Planification des activités de la coopérative à moyen et à long terme;
— Responsable de l'application des décisions du Conseil d'Administration.

Exigences:
— Expérience du milieu coopératif;
— Expérience de 2 ans à un poste cadre au niveau d'un P M E;
— Intérêt compatible avec l'idéal coopératif.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 27 février 1981 à:

COOP H.E.C.
a/s Directeur du personnel
5255 avenue Decelles
suite 1007
Montréal H3T 1V6

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE
CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), corporation publique autonome créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'encourager et de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. La bibliothèque du CRDI souhaite recruter un/une

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

Sous la direction du Chef des Services de référence, utilisant des méthodes manuelles et automatisées, la personne choisie répondra aux demandes de renseignements et de recherches documentaires de la part du personnel du Centre, des chercheurs et des organismes qui font appel aux services de la Bibliothèque. Il/elle devra en outre participer à la formation des utilisateurs au Canada des bases de données disponibles sur le système en direct du CRDI.

Ce poste conviendrait à une personne qui possède une maîtrise en bibliothéconomie ou son équivalent. Une parfaite connaissance du français parlé et écrit est indispensable, de même que la capacité de communiquer en anglais. Une aptitude à de bonnes relations personnelles et à de bons rapports avec le public est considérée comme essentielle. Une certaine expérience dans le travail de référence est nécessaire.

Salaire: jusqu'à concurrence de $27,500, en fonction des qualités et de l'expérience.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande confidentielle avec curriculum vitae par le 7 mars, 1981, au bureau des Ressources humaines, Centre de recherches pour le développement international, B.P. 8500, Ottawa, Ontario K1G 3H9.

Offre d'emploi
Poste accessible aux hommes et aux femmes

Le gouvernement du Québec
sollicite des candidatures pour le poste de

SOUS-MINISTRE ADJOINT SERVICE AU PUBLIC ET AUX ENTREPRISES

ministère du Revenu

Sous l'autorité du sous-ministre, le sous-ministre adjoint a les responsabilités suivantes:

a) conseiller le sous-ministre et la haute direction du ministère dans le domaine des services au public et aux entreprises;

b) participer à l'orientation et au développement de ces services;

c) coordonner les unités administratives concernées;

d) de façon générale, rendre le ministère du Revenu plus accessible à la population.

Le candidat recherché possède une formation universitaire. Il jouit d'une expérience d'une dizaine d'années dans un domaine d'activités reliées à la fiscalité, au droit ou aux communications. Il doit posséder une bonne connaissance de l'administration gouvernementale ainsi que des systèmes d'informations et de communications.

Le titulaire est en poste à Québec.

Le salaire sera établi, en tenant compte de la formation et de l'expérience du candidat retenu, entre 47 275 $ et 63 700 $.

Ce poste est comblé par décision en Conseil des ministres sur la proposition du Premier ministre. Il n'est pas soumis aux règles de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique. Il est accessible aux hommes et aux femmes.

Les dossiers reçus sont traités de façon confidentielle.

Écrire avant le 6 mars 1981 au:

Secrétaire général du Gouvernement
Conseil exécutif
885, Grande-Allée est, bureau 2.11
Québec G1A 1A2
À L'ATTENTION DE Pierre Martin
Emplois supérieurs

Gouvernement du Québec

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situé dans la ville de Hull, le Centre hospitalier régional de l'Outaouais, un hôpital de soins spécialisés de trois cent quatre-vingt quinze (395) lits, dont certains services ont une vocation régionale, est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL.

LE POSTE:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il élabore, planifie, dirige et contrôle les activités générales de l'établissement. Il voit à son bon fonctionnement en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des affaires sociales.

LES EXIGENCES:
La personne doit détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente minimale de cinq (5) ans en administration à un poste cadre supérieur. Sa connaissance du milieu des affaires sociales serait un atout.

LES CONDITIONS:
Le traitement sera établi à la classe 23 de l'échelle des salaires du Ministère des affaires sociales, soit entre 42 176 $ et 59 454 $ selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 mars 1981 à 17 heures à:

Monsieur le Président du
Conseil d'administration
Centre hospitalier régional de l'Outaouais
116, boulevard Lionel Emond
Hull (Québec)
J8Y 1W7

Toute demande sera traitée confidentiellement.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ATTENTION
INGÉNIEUR
ÉLECTRICIEN!!

(concours ouvert aux hommes et aux femmes)

Le Collège requiert les services d'un instructeur pour enseigner dans son programme de technologie électronique au Campus de Bathurst.

Le postulant devra enseigner dans un programme post-secondaire de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études techniques. Il devra enseigner en français, la partie théorique ainsi que la partie pratique de l'électronique, soulignant particulièrement l'application industrielle, l'enseignement des circuits logiques associés aux ordinateurs ou les circuits et systèmes associés à la télécommunication. Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures de travail régulières, des avantages sociaux tels que pension, l'occasion de participer à une assurance-vie et à une assurance médicale (Croix-Bleue), ainsi que des vacances et des congés de maladie pouvant être accumulés. Lorsqu'un instructeur possède la compétence voulue, il a droit à deux mois de vacances.

Nous invitons les candidatures de ceux qui possèdent un diplôme universitaire en électronique ou qui sont membres de l'Association des Ingénieurs Professionnels du Nouveau-Brunswick, et qui possèdent trois années d'expérience dans l'industrie. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Le salaire varie entre $21,648 et $30,576 selon les titres et qualités et l'expérience. Nous offrons la formation pédagogique nécessaire à ceux qui n'ont pas cette formation.

Faites parvenir votre candidature au soussigné avant le 27 février 1981.

Envoyez un résumé de vos titres et qualités, votre formation et votre expérience.

M.T. Belliveau
Directeur adjoint de l'administration
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

Numéro du concours 81-B-002

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
Direction générale des ressources non renouvelables du Nord
Ottawa-Hull

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord cherche à combler, immédiatement, deux postes offrant de bonnes possibilités de carrière au sein de la Direction des ressources non renouvelables du Nord dans la région de la capitale nationale.

La Direction administre les droits miniers (minéraux); elle gère et encourage l'exploration, la mise en valeur et la production de pétrole, de gaz et d'autres ressources minérales au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris les îles de l'Arctique et les eaux adjacentes.

CHEF DE LA SECTION DES RESSOURCES MINIÈRES

Traitement: $35 951 – $41 164
N° de réf.: 81-NCRSO-IAN-03669

Fonctions
Le titulaire du poste doit assumer la responsabilité de la prestation d'aide et d'orientation professionnelles aux organismes s'occupant de l'exploration et de la mise en valeur des mines dans le Nord; de la planification, de l'organisation et de la tenue d'études portant sur l'incidence des techniques d'exploration et de mise en valeur des mines ainsi que de l'expansion minière; de la planification, de l'organisation et de la coordination du travail de la section et de la supervision du personnel chargé d'assurer des services techniques aux secteurs public et privé.

Conditions de candidature
Grade universitaire en géologie, génie géologique, génie minier ou dans une science physique connexe; expérience de l'exploration minière et de la mise en valeur des mines, de préférence dans le Nord du Canada assortie de connaissances fondamentales en génie minier, génie du milieu et économie minière.
La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation: 310-343-087

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Judy Knox
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5331, poste 449
Date limite: le 12 mars 1981

CHEF, DIVISION DES MINES

Traitement: $33 600 – $41 500
N° de réf.: 80SM-OC-IAND-BR-3064

Fonctions
Le titulaire sera chargé d'analyser, d'élaborer, de recommander et d'appliquer des politiques et des lois régissant la gestion et la cession des droits miniers (minéraux) de la Couronne au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, tout en tenant compte des priorités et objectifs du ministère pour le Nord ainsi que de superviser le travail du personnel et d'assurer une direction fonctionnelle dans les régions.

Conditions de candidature
Les candidats doivent avoir un baccalauréat en sciences d'une université reconnue en géologie, en génie géologique ou minier ou dans une science physique connexe ainsi qu'une vaste expérience de la gestion et de l'exploration des minéraux et du développement minier, y compris du travail au siège social et sur le terrain.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

N° d'autorisation: 330-353-002

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Barbara Ross
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5411
Date limite: le 12 mars 1981

Toute information relative à ces concours peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée à la suite de chaque offre d'emploi.

Additional job information is available in English by writing to the appropriate preceeding address.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Université Laval

PROFESSEUR EN SOCIOLOGIE

TYPE DE POSTE:
Poste régulier à temps plein au Département de sociologie.

FONCTIONS:
Le candidat devra pouvoir assumer des tâches d'enseignement dans les programmes offerts par le Département de sociologie aux trois cycles d'études, participer aux activités de recherches du département et au développement de nouveaux champs de recherches et apporter une contribution à la gestion des activités courantes du département.

CRITÈRES DE SÉLECTION:
Le candidat sera choisi en fonction de l'excellence de son dossier. Le département se réfèrera en particulier aux critères suivants pour effectuer son choix:
- aptitudes à contribuer par l'enseignement ou la recherche à l'un ou l'autre des quatre champs qui sont prioritaires aux études avancées: culture, développement, travail et interventions sociales;
- avoir de l'expérience en recherche;
- posséder des qualités reconnues de pédagogue.

EXIGENCES:
Doctorat en sociologie (Les candidatures de personnes en rédaction de thèse seront prises en considération, compte tenu de l'excellence du dossier).

TRAITEMENT:
Le traitement et le rang académique seront fixés selon les normes de la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juin 1981.

Faire parvenir avant le 28 février 1981 le curriculum vitae détaillé et la liste des publications à:

Simon Langlois
Directeur
Département de sociologie
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2226

Cité universitaire, Québec

Le Centre hospitalier de l'université Laval

est à la recherche d'un (e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Centre Hospitalier de l'Université Laval est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et ultra-spécialisés.

Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'université Laval.

NATURE DE LA FONCTION
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement; il en planifie, coordonne et contrôle toutes les activités.

EXIGENCES
- Préférablement avoir une formation universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée.
- Posséder une expérience suffisante dans le domaine des affaires sociales.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 25, salaire: minimum $45,657, maximum $64,361).

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février 1981 à:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy G1V 4G2

N.B. Toute candidature sera traitée avec discrétion.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LA MAURICIE

Département de santé communautaire

est à la recherche d'un

CONSEILLER EN RECHERCHE ET PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Responsabilités principales:

Sous l'autorité immédiate du Chef du Département de Santé Communautaire, le titulaire de ce poste participe à l'identification des besoins de la population, à l'élaboration et à l'évaluation des programmes préventifs.

Il élabore et met à jour des méthodes, des techniques de recherche et des ressources statistiques utiles aux membres de l'équipe.

Exigences du poste

Formation académique: Diplôme de 1er cycle ou de préférence 2e cycle, en sciences humaines ou science santé (sociologie anthropologie, animation sociale...)

Expérience: Expérience en recherche nécessaire plus particulièrement en recherche participative non statistique. Bonne connaissance du réseau des Affaires Sociales sera un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Gilles Lefebvre
Directeur du personnel
Centre Hospitalier
Régional de la Mauricie
50, 118e rue,
Shawinigan-Sud, Qué.
G9P 4E7

avant le vendredi 27 février 1981.

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité prévue de 360 lits, destinés aux soins prolongés pour malades à long terme (6 unités de soins) et pour convalescents (1 unité de soins) avec une section d'hébergement (3 unités de soins) et un Hôpital de jour,

est à la recherche d'un(e)

Directeur/trice

des Services Hospitaliers

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dans le but de répondre adéquatement aux besoins des bénéficiaires, du personnel et des visiteurs, le Directeur/trice des services Hospitaliers, sous l'autorité du Directeur général, administre les activités relatives à la gestion des services sous sa juridiction à savoir: accueil, archives, bibliothèque, électro-cardiographie, électro-encéphalographie, ergothérapie, inhalothérapie, laboratoires, pharmacie, physiothérapie, radiologie, diététique, service dentaire, psychologie, service social, loisirs, audiologie, orthophonie.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire préférablement de deuxième (2e) cycle en sciences de l'administration, en sciences de la santé ou l'équivalent.
— Avoir acquis une expérience minimale de trois (3) ans dans un ou des postes de nature administrative et plus particulièrement en gestion d'équipes multidisciplinaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du Ministère des Affaires sociales et celles de l'établissement.

SALAIRE:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 15).

Faire parvenir votre candidature avec votre note biographique au plus tard le vendredi 13 mars 1981 à l'adresse suivante:

Concours: Directeur/trice des Services Hospitaliers
Bureau du Directeur général
Centre Hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2L 3Y5

Le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)

OUVERTURE DE POSTE OUTRE-MER

COORDONNATEUR(TRICE)

POUR LE PROGRAMME

SUCO AU MALI

- La personne choisie aura la responsabilité de représenter le SUCO auprès des autorités du pays-hôte et de coordonner toutes les activités inhérentes au programme en conformité avec les politiques de l'organisme.
- Appelée à travailler en collégialité avec les coopérants, elle devra faire preuve de leadership démocratique dans l'exercice de ses fonctions.
- Elle devra assurer la préparation et le service de projets dans lesquels intervient le SUCO, tant par l'envoi de coopérants que par le financement de projets.
- Elle devra assurer une analyse et une évaluation des secteurs d'intervention et donc faire preuve d'une conscience politique éprouvée et d'une capacité d'utilisation d'outils méthodologiques permettant de telles analyses (politiques, économiques et sociologiques).
- Une implication directe dans les groupes populaires au Québec et une expérience pertinente de coopération outre-mer sont nécessaires (préférablement un séjour prolongé de deux ans en Afrique).
- La fonction implique aussi une expérience pratique de l'administration de budgets, de personnel et une grande capacité à s'intégrer au mode de gestion du SUCO (finances, communications, etc.).
- L'expérience de négociation et de représentation est aussi nécessaire.
- Elle devra de préférence posséder un bac en sciences sociales et une formation en administration ou une expérience équivalente.

Conditions générales

DURÉE DU CONTRAT:	Du 1-4-81 au 30-5-83 (minimum)
SALAIRE:	Selon la politique en vigueur
ENTRÉE EN FONCTIONS:	Dès que possible
FIN DU CONCOURS:	13 mars 1981

Inscription

Envoyer les curriculum vitae et une lettre justifiant votre candidature à:

CONCOURS COORDONNATEUR
SUCO/MALI
4824, Côte des Neiges
Montréal, P.Q.
H3V 1G4

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30 et 32

DIRECTEUR INRS-OCÉANOLOGIE

L'institut national de la recherche scientifique, unité constituante de l'Université du Québec sollicite des candidatures pour le poste de directeur du groupe de recherche INRS-Océanologie.

Ce groupe de recherche est situé à Rimouski et est composé d'équipes multidisciplinaires comprenant notamment des océanographes physiciens, des géologues, des biologistes qui, par la recherche orientée et la formation de chercheurs, oeuvrent dans le domaine de la biologie, physio-écologie et biochimie marines ainsi qu'en sédimentologie littorale et ce, en étroite collaboration avec le département d'océanographie de l'UQAR.

Le directeur est responsable de l'élaboration des programmes de recherche et d'enseignement du centre conformément aux objectifs de l'Institut. Il est également responsable de l'organisation et de la gestion des ressources disponibles pour réaliser les programmes et projets établis ainsi que de la gestion du laboratoire océanologique de Rimouski.

Ce poste de cadre doit être comblé au plus tard le 1er juin 1981.

Le candidat à ce poste doit posséder un diplôme de niveau doctoral dans une discipline pertinente ou faire preuve d'une compétence jugée équivalente. Une expérience professionnelle dans la direction d'équipes de recherche est également essentielle.

Toute candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae et présentée à l'INRS avant le 6 mars 1981 à:

Guy Reeves, Secrétaire général, Institut national de la recherche scientifique, Case postale 7 500, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C7
Téléphone: (418) 657-2508

Université du Québec
Institut National de la recherche scientifique

R.R. Parent & Associés

Conseillers en gestion et ressources humaines

PROFESSIONNELS - FINANCE

Notre client est une entreprise de transformation et de distribution dans le domaine alimentaire dont le chiffre d'affaires se situe à près de $200 millions.

Suite à une réorganisation, des postes intéressants s'offrent pour des jeunes professionnels prêts à relever des défis de taille.

VÉRIFICATEUR INTERNE

Sous l'autorité du Directeur des finances, conçoit et voit à mettre en application les politiques de contrôle, de gestion comptable, de prix de revient et d'informatique pour l'entreprise et ses filiales. Lieu de travail: l'est du Québec.

La personne recherchée est un C.A. avec minimum de 3 ans d'expérience en industrie ou bureau de comptables.

ANALYSTE — PRIX DE REVIENT

Sous l'autorité du vérificateur interne, surveille l'application de procédures comptables, établit un système de contrôle des coûts pour trois usines de fabrication et suggère à la direction des échelles de prix de vente pour les différents produits. Lieu de travail: Ville de Québec.

Le candidat retenu est diplômé de premier cycle en comptabilité avec 2 ou 3 ans d'expérience en industrie, et membre d'une association professionnelle telle C.A., C.G.A. ou R.I.A.

Outre des défis stimulants au sein d'une équipe dynamique, ces postes offrent une rémunération des plus concurrentielle à laquelle s'ajoute un éventail complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Robert Parent, sous le numéro de référence RP418.

C.P. 280
St. Lambert, Qué.
J4P 3N8

Tél. (514) 672-1108

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Chef du service de la planification et de la normalisation

Concours spécifique numéro 624J-450004/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail — Direction des systèmes
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Définir, selon les normes en vigueur dans la direction, un projet global pour préparer le plan directeur de l'informatique; gérer le projet de préparation de ce plan conformément aux normes existantes dans la direction; distribuer, au besoin, des sous-projets aux autres services et coordonner le déroulement de ces sous-projets; faire connaître le plan directeur de l'informatique à tous les usagers et les informaticiens concernés; coordonner la réalisation du plan directeur; définir, selon les besoins, des projets de révision nécessaires au bon fonctionnement des opérations; coordonner l'analyse des demandes de projets faites à la direction pour la réalisation de nouveaux systèmes administratifs.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la gestion de projets.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 21 février 1981 au 6 mars 1981

Chef de la division de l'analyse des systèmes informatiques

Concours spécifique numéro 624J-450005/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Sociales — Direction des systèmes
— Service du développement
— 1 emploi à Québec

Attributions — Fournir aux gestionnaires du ministère toute l'assistance requise dans le domaine de la conception, du développement, de l'implantation et de la gestion des systèmes informatiques.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'analyse des systèmes informatiques.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 21 février au 6 mars 1981

Conservateur adjoint des archives nationales pour l'ouest du Québec

Concours spécifique numéro 624J-450006/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires Culturelles — Direction générale des archives nationales du Québec
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Assister et conseiller son supérieur dans la mise en application des dispositions de la loi du ministère des Affaires culturelles concernant les archives nationales du Québec. À cette fin, diriger, planifier, coordonner et contrôler les activités des centres des archives nationales pour l'ouest du Québec, élaborer et définir les priorités et les programmes de centres en regard des acquisitions, du classement, des expositions, de la restauration et de la reproduction des documents d'archives. Effectuer des études et soumettre des recommandations quant au développement des orientations et politiques des archives nationales du Québec.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des archives, dans la gestion de documents et la direction d'un service d'archives.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement de 35 533$ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 21 février au 6 mars 1981

Chef de la division architecture - structure

Concours spécifique numéro 625J-450006/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Travaux Publics et Approvisionnements
— Direction de la construction - Gestion immobilière
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Assumer la responsabilité de toutes les expertises, études et activités, reliées à la division architecture, et ce, tant au niveau de l'exécution de plans qu'à celui du contrôle de la qualité des plans préparés par des professionnels conseils.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des architectes du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre de l'Ordre des architectes du Québec.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines du désign et de la confection de plans de bâtiments.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 21 février au 6 mars 1981

Cet avis annule et remplace, quant aux conditions d'admission, l'avis déjà paru le 7 février 1981 sous le même titre et portant le même numéro de concours.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Maurice

Suite de la page 17

conscience, affirmer encore une fois un pouvoir. L'adolescence, pourtant, est un âge charnière où tout éclate, exalte, il faut qu'il soit vécu au mieux. Il faut respecter les jeunes, ne jamais violer leurs secrets. Lire leur journal intime, c'est criminel et impardonnable. Ces jeunes ont besoin de sécurité, certes, mais ils ont surtout besoin d'accéder à leur parfaite autonomie de pensée, d'action, je dirais même d'égoïsme.

— Vous allez effrayer bien des parents.

Maurice C.-G. — Je ne vois pas pourquoi. Il faut cesser d'avoir peur des mots. Il y a des parents qui sont terrorisés à l'idée que leurs adolescents puissent avoir des relations sexuelles et ils ont une fixation sur cette éventualité. Cette attitude des adultes est très vexante et plus elle est évidente, plus les jeunes se referment sur eux-mêmes et perdent confiance. Ils auront du mal à acquérir leur autonomie dans ces conditions soupçonneuses et dévastatrices.

Bon Dieu, il n'y a pas que des choses pénibles, tristes et dangereuses dans la vie. À voir les hommes s'interdire des émotions ou du moins de les manifester au sein de leur famille, c'est à désespérer de toute forme de bonheur. Avez-vous remarqué souvent que lorsque le père arrive dans la maison, la mère et les enfants prennent une figure triste? Il faut réinventer l'esprit de la fête, rendre les gestes de la vie quotidienne joyeux, gais, surprenants. Quand une famille peut prendre son petit déjeuner ensemble, en fin de semaine par exemple, pourquoi ne pas en faire une fête, un événement où tout le monde peut s'exprimer et rire?

Il faut cesser d'élever les enfants en leur prêchant l'altruisme, «le don de soi» et toutes ces balivernes. C'est vouloir en faire des adultes avant le temps. Au contraire, il faut leur montrer à s'aimer eux-mêmes d'abord, à devenir des êtres articulés, égoïstes même, conscients de leurs forces, de leurs capacités.

Il faut favoriser la rencontre de la vie et du moi. Si cette démarche n'est pas faite, on risque de devenir des adultes frustrés. Il faut se débarrasser de cette éducation judéo-chrétienne où l'on accorde la primauté au couple homme-femme, à la procréation, sans rien pour l'individu. Cela a provoqué le pouvoir mâle que je dénonce.

— À vous lire et à vous entendre, on vous croirait plus féministe que les plus ardentes féministes. Il n'y a pas beaucoup d'hommes qui pensent comme vous. Y en a-t-il vraiment?

Maurice C.-G. — Ça ne fait rien, je continue quand même. Je suis conscient du travail remarquable qui a été fait par les femmes ces vingt dernières années et cela m'a fait beaucoup réfléchir. Ce sont elles qui valorisent le concept de l'autonomie en la revendiquant de plus en plus pour elles. Les hommes ont tort de railler ou d'ignorer ce mouvement d'émancipation féminine, car il est irréversible. Rien ne sera plus pareil alors dans les rapports femmes-hommes, il faudrait bien qu'ils commencent à l'admettre et à agir en conséquence.

Je voudrais plaider en faveur d'une constellation de relations humaines et sociales. Où ailleurs que dans la famille peut-elle être plus scintillante? Cela vaudra ensuite dans toutes les sphères de l'activité humaine, dans tous les milieux de vie. Pourquoi alors que les femmes sont en plein coeur de la vie, les hommes se plaisent-ils à être tout à côté? Est-ce trop leur demander de rentrer enfin dans cette vie sensible? Ils seront mille fois plus heureux et «libérés» de ce pouvoir absurde et artificiel.

— Vous exprimez en d'autres mots une des phrases-clés de votre livre: «Je voudrais sans doute que la famille recommence là où le monde commence à peine: aux êtres.»

Maurice Champagne-Gilbert entrevoit d'approfondir sa recherche par l'écriture, de la diffuser par le biais des médias et peut-être bien du cinéma, nous répond-il en guise de conclusion, alors que nous parlions de «projets». Il en a plein.

Dernier

Suite de la page 17

pour les critiques. Celui qui a commencé en tant que critique de cinéma, aime de moins en moins cette fonction de non-participation et de non-expression. Un critique pour lui doit avoir à la fois la noblesse et le sens de la fantaisie, il doit être créateur et instruire en même temps. S'il n'aime pas les critiques, le cinéaste compense par un amour quasi demesuré pour le public. «Le public fait partie du film, dit-il. Il n'y a pas de film sans public. Je l'ai déjà dit, si j'étais tout seul sur une île déserte avec mon matériel, je ne ferais pas de film. *L'Enfant sauvage* disait ça. On n'est rien sans les autres, on ne fait pas les choses pour soi. Ceci dit, tous mes films sont pour moi et pour le public, je ne fais pas de différence, pas de hiérarchie. Je n'ai jamais accepté une commande et j'ai eu autant de plaisir à faire *La Nuit américaine* que *La Chambre verte*. Je refuse la hiérarchie du genre, je refuse de croire qu'une tragédie est plus noble qu'une comédie, c'est faux. Mes seules différences sont esthétiques. Après un film comme *Adèle H* qui est un seul visage, j'ai besoin de faire un film avec beaucoup de visages comme *L'Argent de poche*. C'est pour me reposer et cultiver certains contrastes.»

À travers la lumière changeante des contrastes, Truffaut refuse néanmoins de faire du cinéma engagé, contestataire ou conscientisé. «C'est comme si je trouvais le cinéma noble alors que la politique est ignoble. Je me dis que je n'ai pas le droit de salir la pellicule avec de la politique. La politique pour moi c'est l'administration de la vie quotidienne, c'est comme le ménage et ça ne vaut pas la peine d'en faire un film. Le slogan tout est politique ne me paraît pas bon, c'est un alibi pour les gens qui veulent fuir certaines responsabilités. On doit résoudre une partie de ses propres problèmes avant de s'en prendre à la société. Notre vie affective passe avant la politique. Je suis de l'avis de Sartre: L'homme est ce qu'il fait de lui à partir de ce que les autres ont fait de lui. Je suis très individualiste, j'ai un manque total de confiance dans le groupe. Chaque fois qu'il est question de faire quelque chose à plusieurs, je suis sceptique. La nouvelle vague c'était une pure coïncidence, c'était plusieurs personnes de moins de 30 ans qui font une même année leur premier film c'est tout. Après cela tout le monde est parti dans sa propre direction. Il n'y a jamais eu de mouvement collectif».

Ce que Truffaut déteste le plus dans le cinéma engagé c'est que les cinéastes partent avec une idée très précise en tête et qu'ils empêchent la magie du cinéma de faire son oeuvre. «Pour moi un film est ouvert. Avec le cinéma engagé, le film est fermé, il est sur papier. Moi j'aime que le sens de mes films se dégage tout seul malgré moi. Le cinéma est un art prosaïque qui peut être poétique mais d'une façon sournoise et détournée».

Pour Truffaut il n'y a pas de recette, pas de formules, il n'y a que le mystère de la création. Lorsqu'il en parle, son regard voilé et vague part au loin dans un refuge solitaire: «Peut-être faut-il avoir été mis au monde pour ça, je ne sais pas, c'est pas scientifique. C'est l'instinct qui nous guide, c'est mystérieux. C'est comme des lois très nombreuses qui n'ont jamais été formulées et qui même si elles seraient formulées ne seraient pas suffisantes. On cherche la perfection tout en sachant que cette perfection est impossible. Elle était possible avant en noir et blanc et en studio. Il n'y aura plus jamais de films aussi parfaits que *L'Aurore* de Murnau ou *Rear Window* de Hitchcock, ce sont des films qui ont trouvé leur forme définitive, c'est peut-être cela la définition du chef-d'oeuvre. Le problème du chef-d'oeuvre c'est que parfois il est irrespirable, parce qu'il est trop fermé. Il m'arrive de penser que la vie entre dans les films à travers les défauts, comme les pores de la peau. Ceci dit, je crois que la recherche de perfection c'est la démarche normale. On sait qu'on n'y arrivera pas mais on essaye quand même. Rivette, lui, dirait que ce n'est pas la peine de la chercher. Moi je continue à la chercher. Je ne sais pas, je continue à faire des films».

Berlin

Suite de la page 22

tients cèdent trop souvent à la contagion de l'énervement, de la bousculade et de l'hystérie. Tout fonctionne très bien, y compris l'indispensable (hélas) traduction simultanée. Comment comprendre en effet, sans s'infliger le supplice des écouteurs, un film bulgare sous-titré en allemand?... Ça est assez curieux. Que fait donc l'Institut dans tout cela!

Par ailleurs, certains sujets au programme de la Commission sont une pure perte de temps. Presque toutes les universités ont des programmes élaborés et souples d'enseignement du cinéma. On ne voit pas pourquoi l'Institut se mettrait tout à coup à former des cinéastes ou à fonder une école de cinéma. Les cinéastes qui sortent des universités sont souvent très compétents mais sont obligés de laisser tomber cette profession dès la fin de leurs études par manque de «débouchés». L'Institut Québécois du Cinéma ferait donc mieux de s'occuper des nombreux cinéastes déjà chômeurs au lieu de s'éparpiller vainement (lire à ce sujet la fable *La Grenouille et le Boeuf*).

En ce qui concerne le contingentement des films étrangers, on ressort décidément toujours les mêmes vieilles sornettes. On veut À TOUT PRIX que le public aille voir des films québécois et pour cela, on serait prêt éventuellement à le faire vivre dans un ghetto culturel. Cette mesure cause très peu français ici, dans les salles comme sur les écrans. En compétition officielle, deux films seulement sont parlés en français. L'admirable film belge de Jean-Jacques Andrien, *Le grand paysage d'Alexis Droeven*, pour moi une découverte. Lyrisme des images du plat pays, vérité de ces paysans gauches et pudiques, présence accablante des luttes nationalistes et des revendications sociales condamnées à l'échec. Après *La dentelière*, voici *La provinciale*, de Claude Goretta. Poussée par le chômage, une jeune femme quitte sa Lorraine natale pour «monter» à Paris. Un personnage attachant interprété avec sensibilité par Nathalie Baye dont c'est décidément l'année. La suite samedi prochain dans ma dernière chronique berlinoise.

Courrier

Suite de la page 21

à saveur fasciste aurait pour principale conséquence d'anéantir notre industrie de distributeurs indépendants. De nombreux distributeurs ont à la fois des films québécois et des films étrangers et ce sont les films étrangers qui les font vivre. Les autres conséquences seraient un accroissement immédiat des abonnements au câble et une plus grande assiduité à regarder les émissions de télévision. Il y aurait un accroissement des voyages culturels organisés vers New York ou Toronto qui seront de véritables villes-lumières par rapport à Montréal. En fait, il nous reste une solution: dès que l'appareil vidéo-cassette sera vulgarisé, nous pourrons organiser des clubs et nous arranger pour voir les films que nous voudrons dans la langue qui nous plaira. En attendant de pouvoir nous acheter cette panacée, nous devons continuer à payer pour des «commissions» qui ne servent qu'à maquiller l'incompétence de M. Vaugeois et hélas à précipiter le cinéma québécois vers le néant.

D. DENIS

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No.: 760-02-001251-80. BISSONNETTE ET PHARAND INC., demandeur -vs- JEAN ROCK, défendeeur. Le 3 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 46 rue Salaberry Nord en la cité Châteauguay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford LTD, 1 GMC (camion), 1 Dodge Monaco 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029517-807. CONTREPLAQUÉ BOIS NORMAND Inc., demandeur -vs- MARC SNOW, défendeur. Le 3 mars 1981, à 10:30 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 131 rue Maple apt. 122 en la cité Châteauguay district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet et un lot d'outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-019555-809. P. TALBOT INC., demanderesse, -vs- JACQUES LEPAGE et ALEXIS SAVARD, défendeurs. Le 5 mars 1981, à 12 heures au domicile des défendeurs au No 936 rue de L'Église, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mustang, 1 aspirateur G.E., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 février 1981.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE, No.: 705-02-000975-80. AMEUBLEMENTS VILLEMAIRE ET FILS LTÉE, demanderesse, -vs- FRANÇOISE BERNIER, défenderesse. Le 3 mars 1981, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8091 rue René Des Cartes, à Rivière-des-Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046245-796. ROGER PELLETIER, demandeur -vs- LES INSTALLATIONS FONTAINE INC., PAUL FONTAINE, et JEAN-PAUL FONTAINE' défendeurs. Le 4 mars 1981, à 12:00 heures au domicile du défendeur JEAN-PAUL FONTAINE, au No 6416 rue Dugenais, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur JEAN-PAUL FONTAINE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Mirada, 1 téléviseur Quasar, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046245-796. ROGER PELLETIER, demandeur, -vsLES INSTALLATIONS FONTAINE INC., PAUL FONTAINE, et JEAN-PAUL FONTAINE, défendeurs. Le 4 mars 1981, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur JEAN-PAUL FONTAINE, soit Dépanneur Poulin, au No 676 rue Jarry est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur JEAN-PAUL FONTAINE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, réfrigérateurs, congélateur, équipement et marchandise de dépanneur. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 février 1891.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033216-800. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- CHESLEY R. HARGROVE, défendeur. Le 4 mars 1981, à 13 heures au domicile du défendeur au No 689 rue Wright Crescent, en la cité de Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tente-roulotte, 1 auto Plymouth, 1 auto Ford, 1 auto Plymouth Arrow, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 18 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049849-792. INDUSTRAC EQUIPEMENT LTÉE, demanderesse -vs- GERARD LECOURS, défendeur. Le 5 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 19 rue Richelieu en la cité de St-Basile, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Auto Ford grise station wagon. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. Montréal, ce 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013867-804. ANGELO IMPALLEZZERE, demandeur -vs- PIERRE A. GAUTHIER & AL., défendeur. Le 6 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du demandeur au No 552 rue Avenue Westminster en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur console Admiral, Stereo console Admiral, lessiveuse jaune G.E., sécheuse jaune G.E., meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. Montréal, ce 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO.: 500-02-018697-800. VOYAGES UNIK INC., demanderesse -vs- NICOLE VALADE, défenderesse. Le 5 mars 1981, à 12:00 heure de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2517 rue Villiers, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Quasar console, système de son Kenwood 6 mcx, lessiveuse blanche sécheuse blanche, set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02 041204-806. MATCO MART INC., demanderesse -vsMAURICE PROULX, défendsur. Le 2 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 874 rue Grand Chêne en la cité de McMasterville, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur "Sanyo" de table & chariot, 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 radio de table "Zenith" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 20 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-053348-806. MATCO MART INC., demanderesse -vs- LUCIE STAMPER défenderesse. Le 3 mars 1981, à 10:00 heure de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2955 rue Park, #10 en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre portative "Singer Stylist 514" 1 TV couleur "Granada" de table, 1 système de son & acc. "Sansui" etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 769-3080. Montréal, le 20 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-061690-793. RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES, demanderesse -vs- SERVICE DE RÉCEPTION MÉTROPOLITAIN INC., défenderesse. Le 4 mars 1981, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 67 rue 6ième rue en la cité Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles et accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 849-2484. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059398-797. ROBERT TRUDEL, demandeur -vs- DANIELLE DUMAIS & MARIE-JOSÉE ST-DENIS, défenderesses. Le 4 mars 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage des défenderesses au No 8300 rue St-Denis en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle électrique, 1 balayeuse, 1 escabot, 1 lit vert, 1 coffre, 2 tables de bois et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004926-783. VILLE DE LAVAL, demanderesse .vsYVON BENOÎT, défendeur. Le 10 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 460 rue de Royan, ste 5 en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise berçante, 1 table, 1 tv couleur portatif, 1 stéréo meuble et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Beauharnois COUR PROVINCIALE No.: 760-02-000521-80 PHILIPPE GAGNÉ, demandeur -vs- JEAN BOURBONNIÈRE défendeur. Le 3 mars 1981, à 11:00 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1462 rue St-Zotique est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur, radio AM/FM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, 21 février 1981

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-052006-801. ANNUAIRES UNIS (QUÉBEC) INC., demandeur -vs- VITRERIE ROY ET QUINTAL LTÉE, défendeur. Le mars 1981 à 11:00 heure de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4565 est rue Bélanger en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-4511. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 69-2856. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- RENE BOULAY, défendeur. Le 5 mars 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3488 rue Cote-des-Neiges, app. 207, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 21 février 1981.

Province de Québec, District de Beauharnois COUR PROVINCIALE NO: 760-02-000703-79. LES ÉDITIONS GÉRARD CADIEUX INC., demanderesse -vs- ÉCOLE DE KARATÉ RÉMY, défenderesse. Le 5 mars 1981, à 13:00 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1287 rue Curé Poirier en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 banc d'exercises, 1 banch press etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, 21 février 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE NO: 500-05-006300-790. LYSE B STECKO, demanderesse -vs- SLYTHE TRUDEAU ASS. INC., défenderesse. Le 5 mars 1981 à 14:30 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3460 Peel apt. 408 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-4511. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-000359-807. MAMMA FURNITURE LTÉE, demanderesse -vs- MARDIK LOUTFIK, défendeur. Le 3 mars 1981, à 13:00 heures de l'après-mid au domicile du défendeur au No 2110 rue Place Henri-Bourassa, app. 26 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléphone antique noir, 1 tv couleur meuble 26" Admiral, 1 meuble stéréo Symphonic, 1 divan orange, lampes et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 845-7286. Montréal, 19 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012852-800. LESAGE INC., demanderesse, -vs- HARDY & FILS REFRIGERATION INC., défenderesse. Le 6 mars 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2184 rue St-Philippe en la cité de Trois-Rivières, district de Trois-Rivières seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en L en bois 2 tiroirs 1 porte, 1 bureau en bois 6 tiroirs et support en bois 4 compartiments, 2 filières en métal beige de marque Saro 4 tiroirs, 1 filière en métal beige 3 tiroirs, 2 chaises en bois, 1 chaise de secrétaire sur roues de couleur orange autres meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier, 284-1007. Montréal, 21 février 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-001287-810, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, -vs- CONSTRUCTION DOMINO LTÉE, défenderesse. Le 5 mars 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 130 boul. Bellerose ouest en la cité de Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vieux camion vert avec boîte à l'arrière no de plaque F224-317 (77) 1969, 1 camion de marque Ford Econoline 150 rouge et blanc 1976, no de plaque F444-456, 1 camion de marque Chevrolet Chevy Van 30, blanc, no de plaque F196-944, 1 auto de marque Mercury Cougar brun, no de plaque 378 P 787, 1977, autres autos, meubles et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, LAURENT SOLARI, huissier 284-1007, Montréal, 21 février 1981. Renseignements: Etude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier et Associés, huissiers.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 12

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 octobre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Alexander Rapaport faisant affaire seul sous le nom de Olt Reg'd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3e jour de novembre 1980, sous le numéro 3121955.
Ce 11e jour de février, 1981.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
AVIS SELON LA LOI
DU CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que JOE AISENPRESSER, domicilié et résidant au 5762 Westminster dans la Ville de Côte St-Luc, District de Montréal, Province de Québec, demandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil d'émettre un décret changeant son nom en celui de JOE PRESSER, le tout sera au bénéfice de son épouse, ISABEL KLEMPNER Aisenpresser et de ses enfants mineurs non émancipés, JANET LYNN Aisenpresser et MITCHELL JEFFREY Aisenpresser.
MONTRÉAL, ce 12 février 1981
YANOFSKY, BRULL
Procureurs du Requérant

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de
la faillite de:
GÉRARD BONIN

Avis est par les présentes donné que M. Gérard Bonin, homme d'affaires, 297 Des Glaieuls, Ste-Julie, Cté Verchères, P.Q. a fait cession de ses biens le 13ième jour de février 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de mars 1981, à 1.30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9ième Étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic.
BUREAU
1305 ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
JeS 2Z3.
Tél.: 774-4300

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965, c. 77 et mod.)
AVIS
HELIODORE ARSENEAULT

Avis est donné que Héliodore Arseneault, restaurateur, domicilié au 3775 rue des Cèdres, St-Hubert, P.Q., district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Léo Arseneault.
La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est: Monsieur Guy Arseneault, son fils mineur non émancipé, domicilié à la même adresse que le requérant.
Signé à La Prairie,
ce neuvième jour de février 1981.
Me Elizabeth Beaudoin, notaire
Procureur du requérant

Prenez avis que Gaston Ouellet domicilié au 12030-57ième avenue R.D.P. Montréal, s'adressera à la Commission des Transports, dans le but d'obtenir le permis suivant:
TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT —
Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec de l'autoriser à exploiter le service de transport, Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas quinze milles des limites de ladite ville pour le compte d'Ultramas. Réservoir d'une capacité maximum de 2.500 gallons.
Le requérant demande également que la décision soit exécutoire immédiatement après avoir été rendue, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième publication de cet avis.
Première publication: 19 février 1981
Deuxième publication: 20 février 1981
Troisième publication: 21 février 1981.

Avis est parles présentes donné qu'en conformité à l'alinéa d. de l'article 1571 du Code Civil de la province de Québec, Équipement Saguay Ltée a cédé à John Deere Limitée tous les comptes et dettes actuels et futurs dus à Equipement Saguay Ltée, le tout conformément à la cession générale de dettes comptables exécutée le 16 février 1981 et enregistrée au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Labelle le 17 février 1981 sous le numéro 143855.

PRENEZ AVIS que Roland Poirier, détenteur du permis de transport en vrac M-503690 pour la région 06, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer ledit permis à Roland Poirier Inc., le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Guy Parenteau, procureur.
1ère publication: 19 février 1981
2ème publication: 20 février 1981
3ème publication: 21 février 1981

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de
la faillite de:
BERNARD BOUTHILLETTE ET
DAME BÉARICE BELVAL BOUTHILLETTE

Avis est par les présentes donné que M. Bernard Bouthillette et Dame Béatrice Belval Bouthillette, 5660 boulevard Milan, Brossard, P.Q., ont fait une cession de leurs biens le 11ième jour de février 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de mars 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9ième étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic.
BUREAU
1305 ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 2Z3.
Tél.: 774-4300

La Requérante, TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE, dont le permis de BEAUVAIS LTÉE vient de lui être transféré par la décision MCG-00232 du 11 février 1981, maintenant détentrice du permis M-305400, demande le permis spécial suivant pour 364 jours.
1) 2) 3) TRANSPORT SPÉCIALISTE —LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — VEHICULES REFRIGERES.
1) de Montréal à Thetford Mines, St-Georges de Beauce, Ste-Marie de Beauce, Sherbrooke, et Québec, pour le transport de fruits et légumes, en incluant les bananes, par véhicules réfrigérés et retour avec marchandise refusée ou avariée;
2) De la frontière Québec-Ontario (ports de sortie: Rivière Beaudette et Pointe Fortune), pour le transport de fruits et légumes originant de la péninsule du Niagara et de Lemington, à destination du Montréal-Metropolitain et retour avec marchandise refusée ou
3) De la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée), en provenance de: Albany, NY; New York, NY; Port Newark, NJ et Wilmington, Del., à destination du Montréal-Métropolitain;
dans tous les cas pour le compte de BEAUVAIS LTÉE, laquelle est une corporation contrôlée par trois corporations, elles-mêmes contrôlées par les trois personnes qui contrôlent actuellement BEAUVAIS LTÉE, soit CLAUDE DUMOUCHEL, RAYMOND ROY et PIERRE DUMOUCHEL
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à La Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
Me Adrien R. Paquette
procureur
1ère publication: le 19 février 1981
2ème publication: le 20 février 1981
3ème publication: le 21 février 1981

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIES
200 ouest, rue St-Jacques, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30 et 31

Guérin Éditeur Limitée
offre l'occasion à un
PROFESSEUR DE BIOLOGIE
de rédiger des travaux pratiques et de devenir ainsi un auteur dans une maison qui paie intégralement ses royalties.

Contactez M. Gill Robert
Directeur de la promotion pédagogique

guérin éditeur
éditeur / imprimeur / libraire
4574, Saint-Denis
Montréal Québec
H2J 2L3

842-3481 bureau
585-1344 dom.

CENTRE HOSPITALIER HÔTEL-DIEU DE GASPÉ
OFFRE D'EMPLOI
Département: Santé communautaire
Poste:
HYGIÉNISTE INDUSTRIEL

Nature du poste:
Sous l'autorité du coordonnateur du service de santé au travail, évaluer et quantifier parmi les travailleurs du milieu industriel les différents risques pour leur santé.
Fonctions principales:
— Devra s'impliquer très activement au niveau de l'évaluation des risques pour la santé des travailleurs et de l'analyse des besoins, soit au niveau d'un établissement comme tel ou au niveau d'un secteur d'activités donné;
— Servir de support technique à l'élaboration des programmes de surveillance intégrés au milieu de travail et aux programmes de santé des travailleurs;
— Dans le cadre de la loi sur la santé et sécurité au travail (loi 17), conseiller, par des activités de formation et d'information, le monde du travail pour l'aider dans sa prise en charge de la surveillance et du contrôle de son milieu.
Qualifications requises:
— Posséder une formation universitaire qui comprend les éléments suivants: connaissance en hygiène et sécurité industrielle;
— Maîtriser des méthodes de mesures de l'environnement;
— Capacité d'identifier les toxiques;
— Posséder un minimum de 2 ans d'expérience dans un domaine pertinent.
Exigences personnelles:
— Posséder une automobile;
— Être capable de maîtriser la langue anglaise;
— Disponibilité;
— Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire;
— Sens de l'organisation.
Salaire: selon la politique du Ministère des Affaires sociales.
Toute personne intéressé à ce poste, est priée de faire parvenir son curriculum vitae au complet, avant le 27 février 1981, à:
Gérald O'Connor, directeur
Service du personnel
Centre Hospitalier de Gaspé
C.P. 120
Havre de Gaspé
G0C